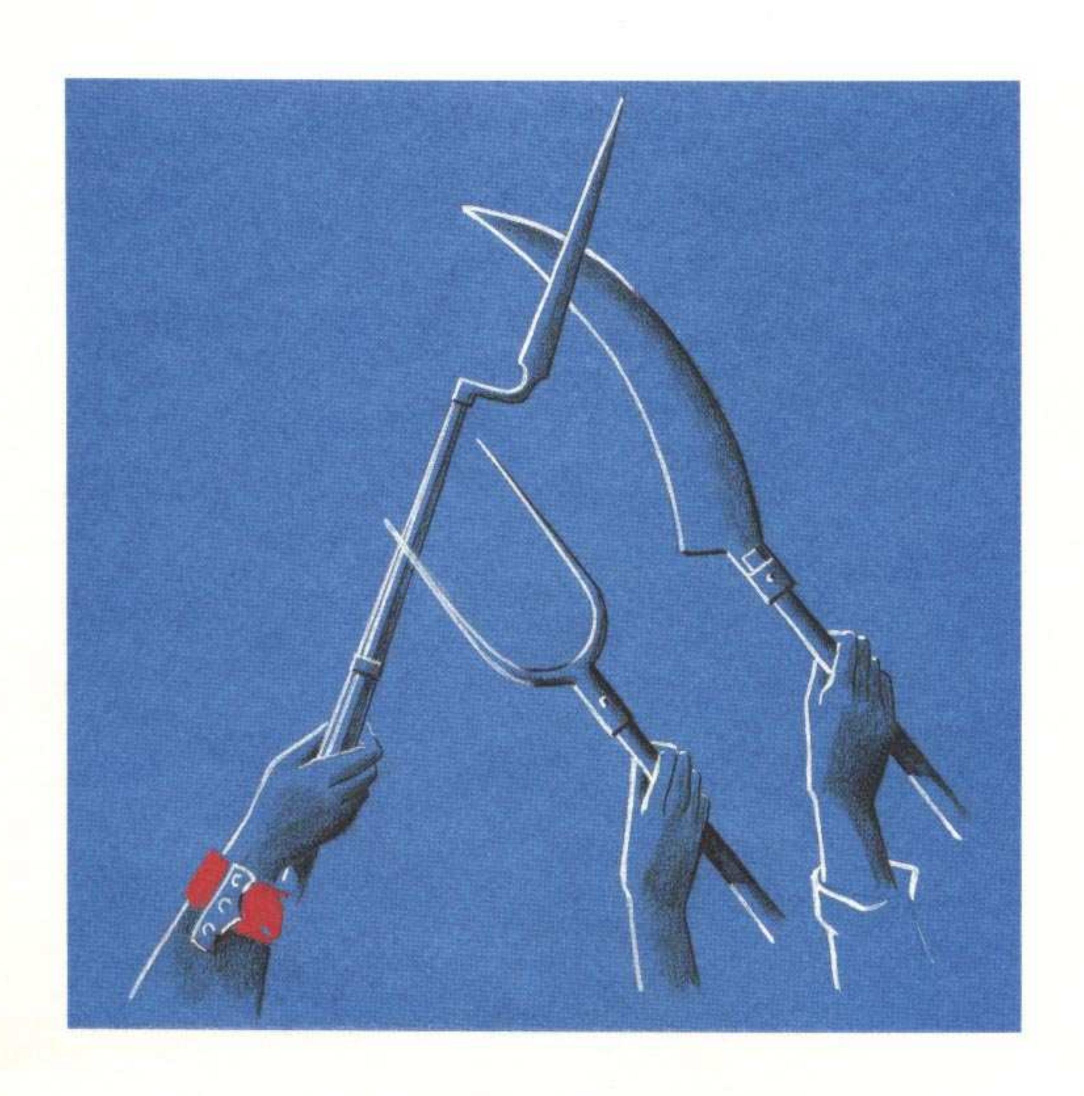
L' INSURRECTION DE MARS 1793 EN LOIRE - INFERIEURE



NANTES - HISTOIRE

L'INSURRECTION DE MARS 1793

EN

LOIRE-INFERIEURE

Association Nantes-Histoire

Atelier de recherche sous la direction de

Jean BOURGEON et Philippe HAMON

Nantes-Histoire 1993

L'INSURRECTION DE MARS 1793

EN LOIRE - INFERIEURE

LES AUTEURS

Gaston BLANDIN
Médecin honoraire

Loïc BONNET
Professeur d'Histoire

Jean BOURGEON
Professeur d'Histoire

Madeleine BUFFET
Professeur de Lettres à la retraite

Marie-Jo CHANSON
Retraitée des ASSEDIC

Paule CHRISTIEN
Retraitée des PTT

Joseph GUILLET
Retraité

Philippe HAMON
Professeur agrégé d'Histoire à l'Université de Nantes

Isidore IMPINNA
Professeur d'Histoire

Monique JAUNIN
Employée de bureau

Michèle LECUYER
Formatrice

Jean Paul LELU
Instituteur à la retraite

Christian LERAY
Photographe

Robert LESAGE
Directeur d'école à la retraite

Serge LIBOT
Instituteur

Jeannine MAILFAIT
Professeur de Mathématiques à la retraite

Pierre MAILFAIT
Professeur de Sc.Physiques à la retraite

Sylvie OLIVES
Sans profession

Philippe POPOFF
Professeur de Français

Pierre PINEAU
Agriculteur à la retraite

Geneviève POUGET
Professeur

Paul ROBERT
Ingénieur à la retraite

Pierre ROULLEAU
Ingénieur T.P. à la retraite

Renée ROULLEAU
Sans profession

Nicole ROUSSEAU
Assistante maternelle

Michel ROYNARD
Capitaine au Long Cours retraité

Marcel RUMIN
Retraité

Odette THAREAU
Assistante maternelle

TABLE DES MATIERES

On n'a jamais tout à fait raison, en politique, si on n'a raison qu'au nom d'un principe

Julien GRACQ

AVANT - PROPOS

En octobre 1991, l'association Nantes-Histoire propose à ses adhérents qui le désirent de commémorer le bi-centenaire de l'année 1793 d'une façon originale: retrouver l'événement en allant eux-mêmes rechercher les documents et témoignages de l'époque dans les archives et, sous la conduite d'historiens de métier, restituer les faits et la mémoire des faits, pour se réapproprier leur histoire.

Trois ateliers se mettent en place dont l'un, fort de 28 membres, s'est constitué autour du projet suivant: le mois de mars 1793 en Loire-Inférieure, premier épisode d'une insurrection qui va enflammer tout l'Ouest, particulièrement les départements de Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, laissant des traces durables tant dans l'histoire que dans les comportements des populations.

En choisissant un cadre aussi étroit dans le temps et l'espace (un mois, un département) les animateurs se fixent pour objectif de faire un descriptif détaillé des premiers instants d'un événement dont les causes, le déroulement et les conséquences ont déjà été longuement étudiés. Si l'histoire événementielle prime ici, sans négliger pour autant les substrats économiques, sociaux et culturels, c'est qu'elle correspond à une double nécessité: d'abord raconter ce qui s'est passé dans l'ensemble du département et non pas seulement dans quelques cantons, toujours les mêmes, choisis en fonction de la thèse que l'on défend; ensuite, proposer un travail d'historien à des amateurs, passionnés d'histoire mais souvent démunis des outils nécessaires pour entreprendre une véritable recherche.

Dans un souci de rigueur historique, nous avons décidé de privilégier les documents originaux (fonds d'archives) plutôt que l'historiographie surabondante de la question. Aussi les groupes de recherche ont-ils été répartis selon le découpage des neuf districts existant en 1793 pour correspondre au classement des documents dans les séries des Archives départementales.
Après une initiation, et muni d'un tableau des investigations à mener, chaque groupe s'est lancé dans le dépouillement des liasses correspondant au sujet de la recherche. Des réunions mensuelles ont permis de coordonner les travaux et de répondre aux interrogations. Au bout d'un an, chaque groupe a présenté le fruit de ses recherches sous la forme de synthèses par district qui constituent le coeur de cet ouvrage.

Parallèlement à ce travail, un autre exercice a consisté à écrire, toujours sur le même sujet et à partir des mêmes documents, des articles de presse destinés à paraître, jour après jour, dans un grand quotidien régional, exactement deux cents ans après l'événement. Cela a exigé un apprentissage particulier en compagnie d'un journaliste professionnel pour se familiariser avec un autre type d'écriture.

Cet ouvrage d'histoire né d'une passion partagée se veut une source d'informations pour tous ceux qui s'intéressent à cette époque, y compris les historiens de métier. Il se veut aussi le témoignage d'une certaine manière de faire de l'Histoire.

SOURCES

ADLA L: Archives Départementales de Loire-Atlantique série L
ADML L: Archives Départementales du Maine-et-Loire série L
AMN: Archives Municipales de la Ville de Nantes
AM*: Archives Municipales de *
BM Dugast-Matifeux: Médiathèque de Nantes fonds Dugast-Matifeux

1789 - 1793

LA REVOLTE QUI LEVE

L'insurrection qui éclate en Loire-Inférieure en mars 1793 n'est que l'aspect local d'un phénomène qui touche une bonne partie du territoire national et en particulier l'Ouest. Si, par sa violence, son ampleur, les bouleversements durables qu'elle a provoqués, elle a pu passer dans notre région comme l'épisode majeur de la période révolutionnaire, elle ne s'en détache pas. Le soulèvement de l'Ouest en 1793, et particulièrement en Loire-Inférieure, n'éclate pas comme un orage soudain dans un ciel serein. Depuis longtemps les nuages s'accumulaient et, déjà, ici et là, des grondements s'étaient faits entendre.

En 1789, la population du département, majoritairement rurale, fait plutôt bon accueil à la Révolution. Les espoirs mis au printemps dans les Cahiers de doléances ne commencent-ils pas à porter du fruit en août ?

1790 va apporter les premières désillusions. La mise en place des nouveaux cadres administratifs (communes, districts, département, tribunaux) provoque les premières élections, les premiers clivages importants, les premiers déçus. Des carrières politiques commencent; des rêves s'écroulent. Certains administrateurs en place sous l'Ancien Régime acceptent mal de devenir de simples "citoyens". Ils se mettent en réserve de la contre-révolution.

Le système des impôts a été supprimé et remplacé par un autre, plus rationnel certes, mais aussi parfois plus lourd pour le contribuable et d'autant plus mal accepté que certains avaient cru naïvement à la disparition du fisc. Alors on boude l'impôt, provoquant ainsi les premiers conflits avec une administration tatillonne, voire méprisante vis à vis des élus locaux parfois noyés sous les flots de circulaires, et promptes à dépêcher la force armées pour forcer les récalcitrants.

Lorsque les propriétés du clergé sont mises en vente pour permettre à l'Etat d'éponger son déficit, nombre de paysans pensent pouvoir enfin réaliser leur rêve sans doute le plus cher: devenir propriétaires ! Hélas ! Les terres si convoitées sont surtout achetées par les bourgeois de la ville et les nouveaux notables des bourgs qui ajoutent à leur pouvoir politique une solide assise économique.

Le désenchantement va tourner à l'exaspération lorsque le nouveau régime va s'en prendre à l'identité même des ruraux: la communauté paroissiale rassemblée autour de son curé. Dans bien des endroits, la paroisse était restée le cadre de la sociabilité villageoise. La commune était une entité administrative désincarnée, quand elle ne s'était pas fondue dans les anciennes structures. Ainsi vit-on ici et là l'ancien Général de la paroisse (organisme chargé de gérer la communauté sous l'Ancien Régime) curé en tête, s'approprier les nouvelles fonctions municipales. En Loire-Inférieure, nombre de curés devinrent les premiers maires de leur commune.

Les choses se gâtent lorsque le nouveau régime entreprend de réformer l'Eglise de France. La Constitution Civile du Clergé, votée le 12 juillet 1790, ne provoque pas de remous dans les campagnes. Après tout, la religion ne change pas, seules sont modifiées pour les fidèles la désignation et la rémunération de leurs pasteurs. Les plus démunis cependant s'inquiètent: qui

désormais remplacera le curé dan son rôle de "père des pauvres", de dispensateur de l'aide sociale ? La plupart des prêtres auraient accepté le nouveau système, d'autant qu'il améliorait généralement leurs conditions matérielles, si l'évêque de Nantes et le Pape ne l'avaient condamné.

Sommés, en novembre 1790, de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé, la plus grande partie des curés du département choisit la fidélité à Rome et abandonne la Révolution. Ces prêtres "réfractaires" doivent quitter leurs paroisses pour y être remplacés par d'autres ecclésiastiques, souvent d'anciens moines, affidés au pouvoir. Les ruraux vécurent l'exclusion de leurs curés comme une atteinte grave à leur communauté plus qu'à la religion. Les réactions furent à la hauteur de la blessure.

Au début de l'année 1791, les incidents se multiplient. Le 24 janvier, les administrateurs du district de Clisson appellent au secours se sentant menacés par les populations avoisinantes. Dans le district de Savenay, 600 paysans armés de bâtons s'opposent à l'arrestation du curé réfractaire de Campbon. De Guérande, de Machecoul, de Nantes, on envoie les troupes de la Garde Nationale installer des nouveaux curés à des paroissiens qui veulent garder les anciens. Il faut parfois 100 voire 500 hommes en armes pour imposer le nouveau prêtre à la population récalcitrante.

Les interventions répétées des gardes nationaux dans les campagnes pour imposer les nouveaux curés, pourchasser, arrêter les réfractaires, et les représailles qui en découlent pour les communautés ou les individus forgent la conscience politique des ruraux et accumulent chez eux un formidable capital de rancœur. Ainsi, à partir de 1791, la question religieuse donne-t-elle un sens et alimente-t-elle le vieux conflit opposant les ruraux à la bourgeoisie urbaine détentrice des pouvoirs économiques et politiques, et, dans chaque commune, les paysans aux petits bourgeois locaux fervents adeptes de la Révolution.

En cette année 1791, le basculement des campagnes dans la violence n'affecte pas que la Loire-Inférieure. Les départements voisins et plus généralement ceux de l'Ouest sont touchés. D'autres régions de France aussi s'agitent en particulier le Vivarais. Si l'on excepte la région des Sables-d'Olonne, où en juin 1791 des nobles essaient d'entraîner des paysans dans une insurrection vouée à l'échec, les ruraux agissent seuls. L'année suivante, en Bretagne, quelques aristocrates regroupés autour de Tuffin de la Rouërie mettront sur pied un réseau contre-révolutionnaire, mais là encore coupé de la masse paysanne.

Le 20 avril 1792, l'entrée en guerre de la France contre l'Autriche bientôt suivie de la Prusse va précipiter le cours de la Révolution. Les premières défaites des armées révolutionnaires provoquent une radicalisation des attitudes. Devant la "patrie en danger" les patriotes s'équipent, s'enrôlent. Ils vibrent à chaque événement de la capitale, copient dans les clubs révolutionnaires et autres sociétés populaires locales les débats politiques qui s'y déroulent. Les administrations jusque là relativement modérées se transforment; les réquisitions, les visites domiciliaires, les arrestations et déportations de prêtres réfractaires redoublent. Les populations rurales s'agitent.

Dans tout l'Ouest durant le printemps et l'été on processionne pour défendre la "vraie religion". En août les paysans se soulèvent autour de Bressuire et dans la Mayenne. En Loire-Inférieure la Brière et la presqu'île guérandaise connaissent des troubles permanents et des poussées de fièvre affectent de nombreuses communes. A chaque fois les patriotes incriminent un complot aristocratique, une conspiration cléricale et répriment sévèrement.

La chute de la Monarchie le 10 août 1792, les massacres de septembre, le procès et l'exécution du Roi en janvier 1793 creusent encore le fossé entre révolutionnaires et contre-

révolutionnaires. Au début de 1793, à la Convention comme dans les administrations départementales, les rivalités entre factions (Girondins, Montagnards) accentuent la fuite en avant révolutionnaire. Or, aux frontières la situation n'a jamais été aussi critique. A la suite des Autrichiens et des Prussiens, Anglais, Russes, Hollandais, Espagnols sont entrés dans la coalition anti-française. A nouveau la patrie est en danger.

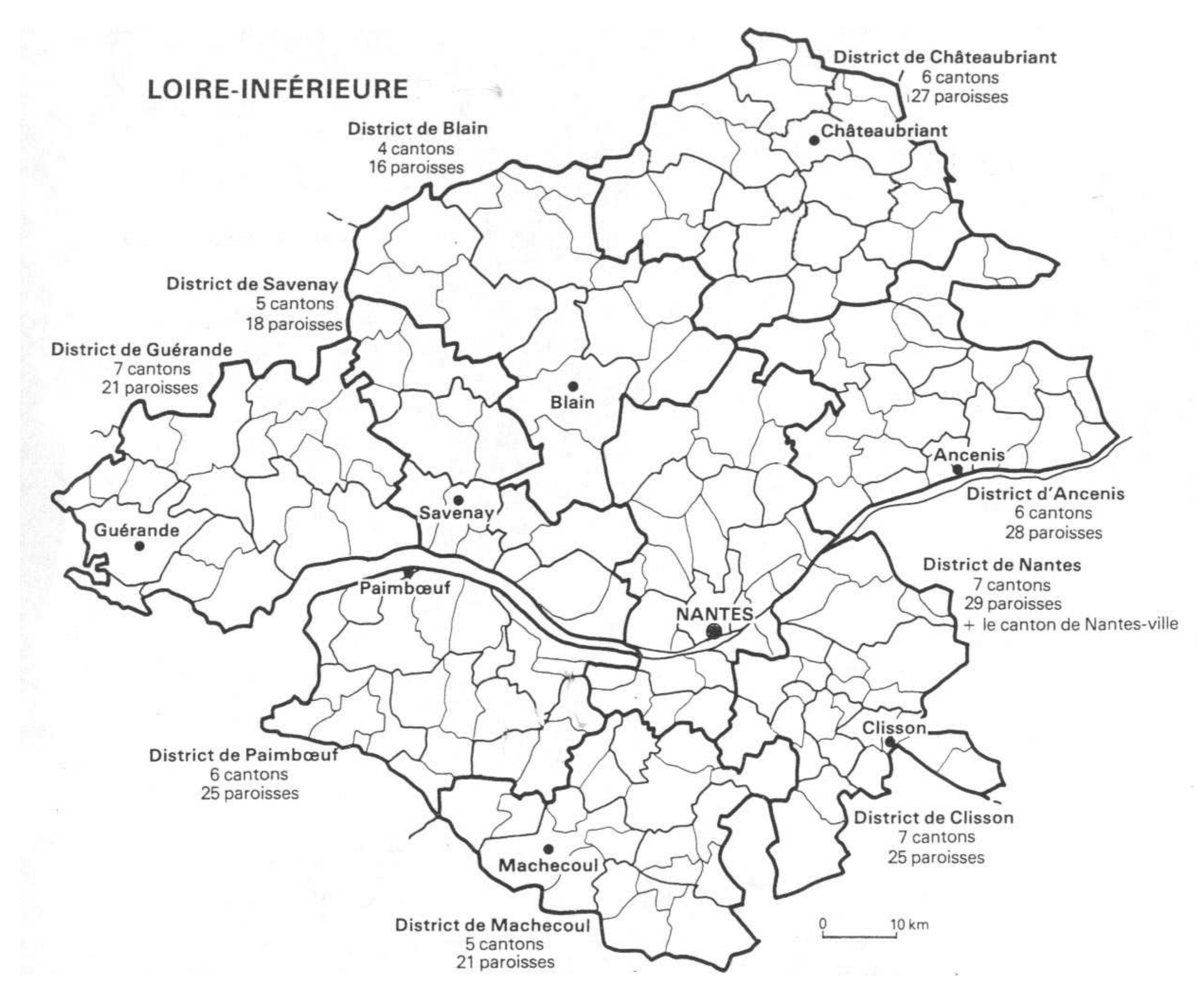
La montée de la tension psychologique s'accompagne d'un déploiement de la violence. En février 1793, la Garde Nationale multiplie les opérations de rétablissement de l'ordre dans le département de Loire-Inférieure. Un événement va suffire pour cristalliser les haines rentrées et précipiter les ruraux dans la révolte généralisée: la levée des 300 000 hommes.

Pour faire face à l'invasion étrangère, du 21 au 25 février, la Convention prend une série de décrets exigeant la réquisition de tous les célibataires de 18 à 40 ans, puis appelant sous les drapeaux 300 000 hommes. Le contingent demandé à chaque département est minime. La Loire-Inférieure doit fournir 7327 h. (en fait 3693 compte-tenu des enrôlements antérieurs) pour une population de 430 000 habitants. Les autorités départementales répartissent ce contingent entre les districts et ceux-ci entre les communes. Chaque municipalité ouvre un registre où les volontaires viennent s'inscrire et, si le nombre des volontaires ne suffit pas, alors chaque commune, selon les modalités qu'elle désire, désigne ceux qui iront aux frontières défendre la patrie, en l'occurrence pour les recrues de Loire-Inférieure le littoral breton.

Malgré les ménagements pris pour ne pas froisser la population, le procédé rappelle trop la milice d'Ancien Régime exécrée. Un décret exemptant la plupart des fonctionnaires publics et les membres des gardes nationales ajoute à l'exaspération. C'en est trop pour des ruraux qui ont déjà un lourd contentieux avec la Révolution et ses représentants locaux.

Début mars, dès que les décrets sont connus dans la région, la tension monte. Des troubles éclatent ici et là. L'insurrection va se généraliser à partir du 10 mars quand commencent dans les communes les opérations de recrutement. Alors que le pays est menacé sur toutes ses frontières, une partie de la population refuse d'aller le défendre, qui plus est s'insurge, ouvrant ainsi un front intérieur qui ne peut que l'affaiblir voire le condamner de façon irrémédiable quand on sait que la levée a provoqué également des troubles en Bretagne, Vendée, Maine-et-Loire, Puy de Dôme, Côte d'Or, Alsace... L'avenir de la Révolution et du pays va se jouer aux frontières et dans l'Ouest, dans une guerre sans pitié.

Jean BOURGEON



Les 9 districts de la Loire-Inférieure en 1793

MARS 1793

DANS LE DISTRICT DE GUERANDE

Avant l'insurrection

En 1793, le district de Guérande abrite 43 779 habitants. Guérande est la deuxième ville du département et compte environ 8 000 h. sur une surface de 10 329 hectares. La communauté est représentée par le maire, Moysen, et le procureur-syndic du district, Chottard.
Le district offre plusieurs particularités: une grande superficie côtière et des ports actifs comme Le Croisic, Le Pouliguen, Batz, Mesquer, Piriac, Saint-Nazaire. Des marais salants sur 1200 hectares dont s'occupent 2300 paludiers. Enfin une grande Brière, marais parsemé d'îles, d'où l'on extrait la tourbe que l'on expédie par la Loire. Les autres villes sont principalement Montoir et Saint-Nazaire qui comptent chacune plus de 3000 h., puis Batz et Pontchâteau. On compte dans le district environ 79% de ruraux.

Dès 1790, on signale des troubles dûs à des bandes de royalistes mais aussi de patriotes qui brûlent les châteaux. la Brière se révèle d'emblée contre-révolutionnaire et cache les prêtres réfractaires. Ceux-ci, assez favorables au début à la Révolution, n'ont pas accepté la Constitution Civile et l'obligation du serment prescrit par la loi du 29 novembre 1790. Sur les 69 prêtres du district, 25 ont prêté serment. A Guérande, sur 40 ecclésiastiques, 6 ont accepté de jurer, et 4 d'entre eux se sont rétractés à la suite de la décision pontificale du 13 avril 1791. Les réfractaires se cachent d'autant plus volontiers en Brière, après la loi d'expulsion des prêtres du 26 août 1792, que la population leur est très favorable et empêche la force armée d'arriver jusqu'à eux. Les curés "intrus" ne sont pas acceptés. Au début de l'année 1793, il ne reste qu'un prêtre jureur (le recteur Eon) dans la paroisse de Montoir qui est la deuxième paroisse du district par son importance.

Une deuxième source de conflit tient à la nouvelle fiscalité. Les impôts rentrent mal. En 1791, le commissaire extraordinaire Chaudet se plaint de n'avoir reçu que 137 000 livres sur les 330 000 escomptées. En 1792 certaines communes n'en paient que le quart: Guérande 22%, La Chapelle-des-Marais 24%, Herbignac 29%, Saint-Molf 14% ! En Brière, la contribution foncière est difficile à mettre en place car les revenus sont faibles malgré des surfaces importantes. Le calcul crée beaucoup de mécontents à Saint-Joachim. L'exemple de ce bourg est caractéristique de l'injustice du nouvel impôt. La bourgade devient commune indépendante avec la Révolution. Elle doit donc payer beaucoup plus d'impôts: 10 000 livres contre 14 841 à Montoir beaucoup plus important, alors que la richesse produite ou possédée est moindre. Il y a en effet peu de laboureurs, mais beaucoup de marais et aussi de marins.

La crise économique et la vie chère sont une autre source de colère. Le pain est taxé, les réquisitions sont mal acceptées, surtout en Brière si difficilement pénétrable. En mai 1792, Etienne Chaillon, commissaire du département pour l'assiette des contributions, signale que partout on arbore la cocarde blanche, et il cite Pontchâteau, Crossac, Saint-Joachim. Dès mars de cette année, les commissaires Chaillon et Ricaud, venant d'inspecter ces communes, signalent qu'elles sont "infectées" et qu'il serait dangereux d'y envoyer à nouveau des commissaires. (A. Moyon, Les îles de la Brière sous la Révolution, Ed. Les paludiers, La Baule, 1988)

Le premier affrontement important a lieu à Pendille, près de Kerfeuille, le 2 juin 1792. Vingt-cinq dragons et trente gardes nationaux sont dépêchés en Brière à la recherche de sept barriques cachées par Muterse (futur chef chouan) à la demande de Guériff de Lanouan qui sera le chef des insurgés de mars 1793. On pense qu'elles contiennent des armes (en fait il s'agit de vêtements et de vaisselle précieuse). Une foule de Briérons s'oppose à la troupe. Deux dragons sont tués, deux autres sont blessés grièvement. Plusieurs personnes sont arrêtées dont le meneur Jean Olivaud, dit Bonne Barbe. On établit un cordon de troupes autour de la Brière, et la municipalité de Saint-Joachim est condamnée à payer 1203 livres. Vingt-cinq dragons sont laissés en garnison à Montoir.(A.R.E.M.O.R.S., La Révolution à Saint-Nazaire et dans sa région, 1988, St-Nazaire)

En août, les commissaires signalent qu'il existe "un parti révolutionnaire dont le foyer est à Guérande" (ADLA L235). En septembre les municipalités essaient sans succès de recruter des volontaires. Le 20 janvier 1793, un nouvel appel aux volontaires de la Garde Nationale pour se rendre à Paris au secours de la Convention ne donne rien. En Brière, si l'on amène les enfants à l'officier d'Etat Civil, aucun n'est baptisé par le seul prêtre constitutionnel de Montoir. Ils l'ont déjà été à la maison par le curé réfractaire. A partir du 21 janvier, l'exécution du roi aggrave les tensions. Le 26 février, dans la séance du District de Guérande, on note que "depuis longtemps la municipalité de Saint-Joachim a rompu toute communication avec le District. Les lois n'y sont ni publiées ni affichées"(idem).

Si les fameuses barriques de Pendille contenaient effectivement du linge, il semble bien qu'un trafic d'armes existait, sans doute commandité par Lanouan. Une descente au château de la Bretèche a entre temps permis de découvrir six obusiers, plusieurs barriques de poudre et beaucoup d'armes. C'est ainsi que les Briérons fourniront le gros de la troupe des insurgés de mars 1793.

Les municipalités des villes de la côte sont plus franchement républicaines et semblent mieux tenir leur population. Les échanges par la mer et par le fleuve sont fréquents, ce qui peut expliquer en partie, avec le fait que les gens soient moins croyants qu'en Brière, un certain engouement pour les idées nouvelles. A Guérande, le procureur-syndic Chottard est un républicain convaincu et certains nobles, comme La Bourdonnaye futur général en chef de l'Armée des côtes de Brest, ne cachent pas leur intérêt pour les réformes des assemblées nationales. Pourtant on sait qu'à Guérande même il y a de nombreux sympathisants royalistes.

La correspondance des commissaires civils dans le district (Robineau, Dufrexou, Lepelletier, Chottard, Brière, Chaudet) est tout à fait révélatrice de la situation au début de l'année 1793. Lepelletier par exemple constate qu'au Croisic la municipalité, malgré son patriotisme, refuse de prêter le serment des trois corps administratifs. Les mandats d'arrêt se heurtent à une grande lenteur d'exécution. Il signale que "Guérande, Le Croisic, Batz, Escoublac, Saint-Nazaire, Montoir, Donges, Piriac, Herbignac, Pontchâteau sont dans les meilleurs principes républicains. Les autres sont infectés de l'aristocratie sacerdotale"(ADLA L235).

Partout les commissaires se heurtent à la difficulté de faire admettre les réformes administratives. Ils constatent que "les prêtres réfractaires inondent le pays" (lettre du 3 mars 1793). Chaudet lance, sans résultat, de nombreux mandats d'amener, dont l'un contre Thomas Caradeuc, déjà connu comme contre révolutionnaire, lieutenant de La Rouërie et futur chef des insurgés. Dès le 5 mars, dans une séance du Directoire départemental, l'administrateur Lepeley signale les dispositions hostiles du district de Guérande. Il connaissait particulièrement la région puisqu'il avait été le dernier sénéchal au siège royal de Guérande.

Dans l'ensemble du district, les sujets de mécontentement sont nombreux: nationaux pour une part (fiscalité, hausse des prix, question religieuse...); locaux pour une autre part (la Brière et ses coutumes très éloignée des grands axes, le problème du sel...). De plus, les deux lieutenants de La Rouërie, Lanouan et Cradeuc, ne restent pas inactifs et préparent la contre-révolution en envoyant des recruteurs "enrôleurs", surtout en Brière, et en ménageant des caches d'armes. La mort de La Rouërie, le 30 janvier 1793, désempare les comploteurs, mais la levée de 300 000 h. décrété par la Convention va déclencher l'insurrection qu'ils n'espéraient plus.

L'insurrection

A la suite de l'arrêté du Département du 2 mars, le Conseil du district de Guérande se réunit le 5 pour établir le tableau de répartition des hommes entre les 21 municipalités. Le district doit fournir 258 recrues, soit 1,7% de la population, mais les marins et les volontaires sont déduits des quotas de chaque commune. Ainsi Le Croisic, Montoir, Saint-Nazaire, Mesquer et Piriac, qui ont plus de marins que le nombre de recrues demandé, n'ont aucun homme à fournir. Les autres communes possédant toutes plus ou moins de marins, ont un nombre effectif de recrues réduit. Guérande par exemple doit fournir 54 hommes au lieu des 123 prévus (1/7 des 7236 h.). Pontchâteau en doit 27 au lieu de 46.

Il est prévu que chaque municipalité du district doit se réunir le 10 mars pour délibérer sur les moyens de choisir les conscrits. Le recrutement doit se faire sous la surveillance de commissaires nommés à cet effet (un par canton) et qui sont: La Haye à Guérande, Lamarque au Croisic, Forget à Batz, Dufrexou à Saint-Nazaire, Clemenceau à Montoir, Launay à Herbignac, Lescot et Pichon à Pontchâteau, Masson à Mesquer. D'emblée la conscription est impopulaire d'autant que les maires, les officiers municipaux, les juges de paix, les receveurs des districts et autres administrateurs sont exemptés. Cette inégalité de traitement achève d'exaspérer les ruraux.

L'agitation est grande, les jeunes se présentent les 10, 11, 12, 13 mars devant les commissaires, souvent armés et déclarant qu'ils ne veulent pas servir la nation. Le 11, à Saint-Lyphard, un affrontement violent fait plusieurs morts et blessés parmi les briérons. Le 13, à Besné au nord de la grande Brière, quatre vingts jeunes menacent de mort les officiers si ceux-ci donnent leurs noms. Quatre d'entre eux sont arrêtés. Presque tous les commissaires rapportent au District qu'ils ont été empêchés de remplir leur mission, que certains ont dû s'enfuir après avoir été maltraités. Le mécontentement est à son comble, les événements se précipitent, les rassemblements sont partout signalés. Le 12 mars c'est le soulèvement de Savenay.

Mercredi 13 mars: à Guérande, des nouvelles alarmantes

Un courrier du Département annonce que les campagnes sont partout insurgées. A quatre heures de l'après-midi, cinq gendarmes de Pontchâteau arrivent à leur tour et signalent qu'un nombre considérable de "brigands" ont tué leurs quatre confrères de Savenay, le curé constitutionnel Monlien et un administrateur du district, Chaudet. On apprend ainsi que les insurgés, d'abord plusieurs centaines puis quelques milliers ont envahi Savenay et que leur chef est Gaudin de La Bérillais, désigné par La Rouërie en mai 1792 pour prendre la tête de l'insurrection dans la région. Les nouvelles continuent d'arriver et la peur s'installe.

Les municipalités de Donges, Montoir, Pontchâteau s'enfuient et s'embarquent vers Paimboeuf à bord du chasse-marée "La Bonne Nouvelle" (commandant Joseph Launay), du

bâtiment "La Capricieuse" (commandant Savary) et d'autres barques en rade de Saint-Nazaire et de Méan. Une centaine d'hommes, de femmes et d'enfants trouvent ainsi refuge sur ces bateaux.

On apprend que les insurgés se sont divisés en trois bandes: l'une marchant vers Nantes aux ordres de La Bérillais, une autre allant vers Pontchâteau, la troisième vers Montoir. Des courriers de ces communes arrivent à Guérande. Jean-Baptiste-Charles Busson, juge de paix et Julien Pichon, receveur de l'enregistrement à Pontchâteau, écrivent: "Nous prîmes parti de résister ou de mourir, mais les instances de nos concitoyens et de nos proches, le départ de nos gendarmes pour Guérande... nous nous sommes retirés avec nos frères de Paimboeuf pour combattre". Julien Pichon écrira cinq jours plus tard au directeur départemental de l'enregistrement à Nantes pour s'excuser de s'être enfui: "Je ne crois pas qu'on puisse me faire un crime d'avoir quitté mon poste, la vie est ce qu'on a de plus cher au monde et j'ai tout abandonné pour la sauver".

Le 13 mars, le Conseil général du district, la municipalité, les juges et les commissaires se réunissent à Guérande et écrivent aux administrateurs des autres communes:

"L'insurrection est générale dans les districts de Paimboeuf et Savenay. Les brigands paraissent se porter sur notre ville. Nous rassemblons le petit nombre de patriotes qui nous environnent. Nous vous prions de bien vouloir prendre en considération le peu de patriotes qui existent dans notre ressort et de nous envoyer un détachement de troupes et des munitions dont nous manquons absolument" (ADLA L282).

La même demande est faite au chef des douanes et au commandant des forces armées, en fait bien peu nombreuses. On apprend que dans tout le district des recruteurs parcourent la campagne pour inviter les paysans à se joindre aux insurgés. Des habitants de Saint-Lyphard, Saint-Joachim, Batz, Mesquer et de nombreux villages arborent la cocarde blanche. Les autorités de Guérande décident de siéger en permanence.

Pendant ce temps, les insurgés se dirigent sur Guérande en deux colonnes, l'une par Pontchâteau vers la Roche-Bernard, l'autre par Montoir et Saint-Nazaire.

Le 13 mars à Pontchâteau

Vers deux heures du matin, plusieurs milliers d'insurgés arrivent à Pontchâteau, armés de fusils et d'instruments hétéroclites: faux, massues, piques etc... La petite garnison s'est retirée à La Roche-Bernard. Les gardes nationaux sont désarmés; leur commandant, Charles-Marie Lescot, ne doit son salut qu'à la protection de quelques citoyens, mais il sera tout de même nommé, à son corps défendant, chef d'un petit groupe de rebelles (un mois plus tard il sera juge militaire suppléant !). Les papiers de la mairie sont brûlés, les membres de la municipalité sont emprisonnés, les maisons des patriotes connus sont pillées.

Les émeutiers mettent en place un comité de douze membres chargés d'administrer la commune, dirigé par Halgan de La Morandais, avocat, les frères Pellé de Quéral, anciens officiers de marine, l'abbé Jean Glottin. Il y a aussi Thibault du Moustier et Julien Morand. Ils diront plus tard, pour se disculper, avoir été obligés d'accepter sous peine de mort. Rien n'est moins sûr. Le juge de paix, Jean-Baptiste Busson et son greffier, Joseph Huet, se sont eux déjà enfuis à Paimboeuf.

Le "Comité des douze" se réunit dans l'église et signe les papiers officiels au nom du Roi ou de Monsieur Régent. Il organise des réunions publiques sous les halles pour convaincre les habitants de marcher avec lui. Beaucoup vont le suivre jusqu'à La Roche-Bernard et reviendront ensuite chez eux.

Jeudi 14 mars: les insurgés ont des chefs

Les gardes nationaux du Croisic, Saint-Molf, Piriac, Herbignac, Saint-Nazaire, Escoublac, Le Pouliguen se réunissent à Guérande au nombre de 300 environ. Parmi eux des canonniers du Croisic et de Piriac commencent à placer canons et pierriers sur les remparts de la ville. On apprend que partout les campagnes se soulèvent et que chaque commune se donne un chef. Les habitants de Batz, Saint-André, Mesquer, Saint-Lyphard et de tous les villages dépendant de Guérande ont arboré la cocarde blanche. En fait, beaucoup d'hommes ont refusé de venir défendre Guérande. Mesquer par exemple doit fournir 25 gardes nationaux, mais leur chef, Thomas Guyonard du Roscoët, refuse de former le contingent demandé: "on m'a déjà menacé de mettre le feu chez moi". Au Pouliguen, le commandant de la Garde Nationale est royaliste et deviendra le lieutenant de Lanouan.

Des gendarmes sont envoyés en patrouille sur les routes du district. L'un d'entre eux revient de Saint-Nazaire et rapporte que "tous les patriotes de cet endroit, même le maire, ont pris la fuite". Les insurgés sont du côté de Montoir. Un autre revient de la route de La Roche-Bernard et signale que "les brigands au nombre de quatre mille sont aux environs de la Bretèche et se portent sur La Roche-Bernard". Il s'agit de la troupe commandée par Thomas Caradeuc ancien juge criminel au siège de Quimper. D'abord partisan de la Révolution, l'abolition de la royauté l'avait fait changer d'avis. Il habitait La Roche-Bernard et avait accepté d'être pour cette région le lieutenant de La Rouërie.

Pendant ce temps, la colonne sud des insurgés arrive à Montoir à 9 h. du matin. Les chefs sont Bourdic de la Batardière et Gilles Davy, ainsi que l'abbé Guihaud et Joseph Trouvé. Les patriotes et la municipalité ont pris la fuite; en particulier Clemenceau, maire, Moyon, greffier, Hubert, procureur, Brière, juge de paix, Jalliot, prêtre constitutionnel, tous bons républicains mais qui se heurtaient sans cesse à la population sur l'application des lois contre les prêtres ou la rentrée des nouveaux impôts. Les "brigands" saccagent la mairie, pillent les maisons des patriotes, coupent l'arbre de la Liberté. C'est là qu'apparaît Guériff de Lanouan qui sera chef de l'insurrection jusqu'au 31 mars. On a dit qu'il avait été obligé d'accepter le commandement par une bande dirigée par Dubouays de Couesbouc, Jégo, Le Cadre, François Rochefort et Jean Lenormand dit Lucifer. En fait il était prévu depuis longtemps qu'il devait prendre la tête de la révolte.

Guériff de Lanouan (François-René-Marie) est né le 7 septembre 1741 à Beauregard en Saint-Nazaire. Son nom vient du hameau de Lanouan près de Carentoir. Issu d'une famille de vielle noblesse, il possède des fermes, des moulins, des œillets de marais salants, des immeubles à Guérande et Saint-Nazaire. Page du roi à 15 ans, il épouse à 33 ans sa cousine qui meurt en 1778 après lui avoir donné quatre enfants pour lesquels il engage un jeune précepteur de Guérande: François Muterse, qui sera plus tard son aide de camp puis chef chouan en Bretagne. En 1761 on retrouve la signature de Guériff au baptême de Sol de Grisolles, futur chef chouan lui aussi. Au contraire de quelques nobles de la région, il reste très attaché au roi et à l'Eglise.

En 1792 il adhère à "L'Association bretonne" du marquis de La Rouërie qui le nomme responsable pour le district de Guérande, en même temps que Thomas Caradeuc pour La Roche-Bernard et Gaudin de La Bérillais pour Saint-Etienne de Montluc. Le Département de Loire-Inférieure est au courant de ses agissements dès le mois d'août 1792 et sait que le noyau du complot est à Guérande mais ne peut intervenir faute de moyens (40 militaires à Guérande !). On connaît même les enrôleurs de Lanouan, tel le sieur de Lesclé à Herbignac et La Chapelle-des-Marais. Des soldats déserteurs fabriquent de la poudre et des balles.

En fait il semble que le jour de la révolte avait été fixé au 16 mars et qu'ainsi Lanouan a été pris de court. C'est pourquoi il ne prend le commandement que lorsque les insurgés arrivent à Saint-Nazaire.

A Montoir, François Renaudin capitaine du chasse-marée "La Société" est arrêté par l'abbé Louis Guichard, prêtre réfractaire à la tête de 40 insurgés. Il le présente à Bourdic de la Batardière qui le met en garde au pont de Méan puis à Montoir devant la maison du maire pour éviter le pillage. Il réussit ensuite à s'enfuir vers Donges où, après le passage des insurgés, le pavillon de la République est à nouveau hissé. Il appartient à la nombreuse catégorie des "forcés", ces citoyens qui, bon gré (?) mal gré (?), sont enrôlés par les révoltés avant d'aller déposer, ou faire amende honorable selon les cas, devant les tribunaux de la République.

Vendredi 15 mars: les insurgés se rapprochent

Au Pouliguen, vers trois heures et demie, une quarantaine de voituriers ont passé le gué en arborant la cocarde blanche. Le maire Forget a essayé en vain de ramener l'ordre. Le soir "vers sept heures un quart, 400 hommes environ de la commune, armés de fusils, fourches, bâtons, brocs, etc... se sont présentés pour s'emparer des armes. Ils ont forcé indistinctement tous les citoyens à leur donner leurs sabres, fusils, pistolets...". Un peu plus tard, Lanouan arrive au Pouliguen, s'empare des armes, s'assure des postes principaux, se rend à la pointe de Penchâteau y prend la poudre à canon et observe les canonnières républicaines qui croisent à l'entrée de la Loire. Le commandant de la Garde Nationale de Batz, Louis Thomazeau, originaire de la Vendée, se rallie à Lanouan.

Au Croisic, la municipalité organise la défense avec la patache des douanes, deux pièces de canon de 24 livres et deux de 18, ainsi que les 200 fusils du dépôt de la Garde Nationale. Le commandant du port est le lieutenant Charles Buo. Le maire François Delamarque, riche marchand républicain, envoie vers 18 heures le pilote Rochefort réclamer, par la mer et le fleuve, du secours à Nantes. Il demande deux chasse-marée et cent gardes nationaux. Il écrit au District "sa crainte sur sa situation, attendu qu'une grande partie de ses habitants étaient à Guérande, il lui restait peu de forces pour repousser l'ennemi en cas d'attaque". Il demande en particulier ses canonniers que le District se garde bien de lui envoyer se contentant de lui adresser dix huit hommes de sa garnison.

A Guérande, le directoire du district demande lui aussi par mer, du secours à Nantes "considérant l'impossibilité de faire parvenir par terre, au département, ses demandes et réclamations". Il fait venir quatre barils de poudre de la batterie de Ville-Martin et de celle de Mesquer. Des gendarmes envoyés en mission rapportent que les insurgés sont sous les murs de La Roche-Bernard. Le soir même, Lizeul, chirurgien d'Herbignac, arrive et confirme que La Roche-Bernard a été prise par "cinq à six cents hommes". Il y a eu vingt deux tués dont le procureur et le maire, Sauveur. Un rassemblement de paysans est prévu pour aider les insurgés. Par contre à Guérande, où l'on fait entrer des grains et des bœufs, aucun paysan ne se présente au maire, Georges Moysen, qui veut soutenir le siège et a demandé des renforts dans les campagnes. A minuit, le procureur Chottard envoie au Département un nouvel appel à l'aide: "le pavillon blanc flottera sans doute demain aux pieds de nos murs...Est-il possible que vous nous fassiez du secours. Dépêchez-vous" (ADLA L282).

Ce Jacques Chottard, républicain convaincu, l'homme de la Révolution à Guérande, est le fils de François Chottard notaire. Il avait été "homme de loi" à Piriac. C'est lui qui prend en mains la défense de la ville. Bon administrateur, il sera plus tard maire de Guérande jusqu'en

1806. Sans renier ses idées, il se montrera magnanime envers les prisonniers royalistes de mars 1793 et protégera même les prêtres. Pour le moment, il organise la défense, fait entrer les vivres et la poudre, demande des renforts.

Samedi 16 mars: l'étau se resserre

Au nord, la colonne de Caradeuc a quitté La Roche-Bernard et marche sur Assérac pour se rendre à Guérande. Elle se heurte à quelques gendarmes et les repousse facilement. A Batz, un groupe d'insurgés prend et saccage la mairie, emmène le juge de paix Pierre Leroux et enferme dans sa cure le curé constitutionnel Thébaud. Les dégâts seront évalués à 9 000 livres. Le maire du Croisic appelle toujours au secours: les communications sont coupées, les vivres vont bientôt manquer et les "brigands" au nombre de 3 à 6000 (chiffre exagéré) approchent de la ville.

A Guérande, on travaille sans cesse à la défense de la ville, on fait rentrer des vivres, on demande à nouveau aux paysans de venir défendre la cité parce que "les ennemis du bien public les trompent". On les invite à se rendre en ville "pour concourir avec leurs concitoyens à chasser les brigands qui veulent nous assiéger". Cette demande est à nouveau sans effet. Les patriotes guérandais sont répartis sur les brèches, dans les tours, sur les murs, à l'entrée des portes. Le citoyen Serre, maréchal des logis, commande la Garde Nationale. Les gendarmes continuent à faire des patrouilles sur les routes. On sait que les "brigands" sont maîtres d'Herbignac au nord, de Montoir, Saint-Nazaire, Le Pouliguen au sud et qu'ils marchent sur Guérande. Le District ne dispose que de forces infimes et peu aguerries, environ 300 hommes comprenant 18 canonniers croisicais, des douaniers, des gendarmes, des gardes nationaux dont les chefs Hilarion Le Bourdiec et Sébastien de La Haye de Silz sont royalistes. Les quatre portes sont les points de résistance principaux mais les royalistes y sont nombreux.

Dimanche 17 mars: Guérande investie

Tout autour de la ville les paysans se rassemblent. Du haut des remparts on les aperçoit auprès du moulin de Crémeur. Deux commissaires envoyés à une demi-lieue pour prendre un petit canon chez le citoyen Christian, reviennent et signalent que les insurgés sont plus de 3000 près du Cosquet et plus de 4000 aux environs de Villeneuve, demandant leurs prêtres, leur roi et protestant contre la conscription. Dans la journée, une lettre du comité militaire de Nantes arrive au district confirmant qu'il ne peut apporter aucune aide. Le soir, on entend des cris et des roulements de tambour du côté de Villeneuve: Thomas Caradeuc est arrivé de La Roche-Bernard après avoir traversé Herbignac, Assérac et Saint-Molf.

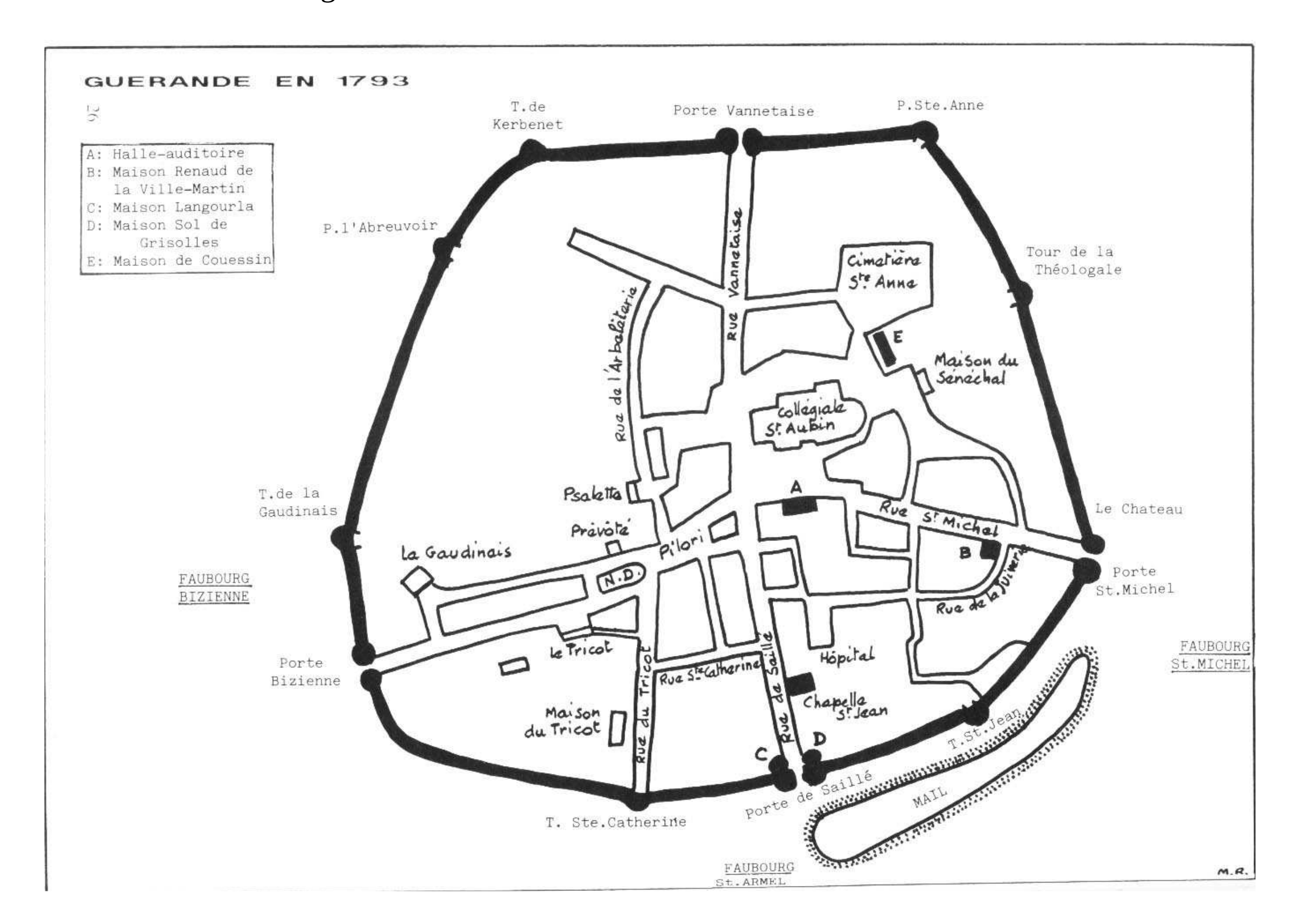
Lundi 18 mars: l'attaque

Dans la nuit, les troupes de Guériff de Lanouan, arrivant du Pouliguen, se sont jointes à celles de Caradeuc; la ville est maintenant cernée de toutes parts. Dès le matin et pendant toute la journée, un canon de 8 va tirer sur le château, sans faire de dégât. Les insurgés sont cachés à l'abri des fossés à un quart de lieue de la ville, hors d'atteinte des pierriers et des fusils de la garnison. On les voit aussi auprès du moulin de Crémeur où a été hissé un drapeau blanc. On en voit encore qui vont en grand nombre vers le faubourg Saint-Michel. Les hauteurs dominant la ville sont occupées. Tous les chefs sont là, en particulier: de Couesbouc, Jego, Lenormand,

Rochefort, Thomazeau le chef de la Garde Nationale de Batz et du Pouliguen rallié à Lanouan. Lenormand dit Lucifer commande les paludiers de Saillé, Yves Daniel commande la troupe qui va vers la porte Saint-Michel.

Au cours de la matinée, un corps de 50 gendarmes fait une sortie vers les faubourgs en direction des "brigands" qui sont dans le cimetière et la chapelle Saint-Michel. La fusillade est vive et deux hommes du détachement sont blessés. Celui-ci est obligé de se replier à l'abri des murs. Le canon de 8 continue à tirer sur le château où sont les administrations du district et de la municipalité.Toute la journée les insurgés, cachés dans les fossés, tirent sur les remparts. Vers cinq heures du soir, les assaillants font une discrète tentative vers la porte Saint-Michel; une jeune fille est tuée (ADLA L282).

Dans la nuit, le commandant Thomazeau amène un canon de 18 pris au fort de Penchâteau et tiré par des chevaux. Cette pièce, pointée par Dugain, un marin du Pouliguen, ouvre des brèches dans la tour Saint-Michel et dans le rempart entre la tour de Sainte-Catherine et la porte de Saillé. Ces dommages et le bruit du canon vont impressionner les défenseurs déjà forts tièdes. On est loin des années 1370 quand les Guérandais assiégés par Ollivier de Clisson se défendaient avec vigueur.



Mardi 19 mars: une piteuse capitulation

Dès le matin, les défenseurs de la porte de Saillé sortent les drapeaux blancs, malgré l'intervention de quelques soldats. Deux de ceux-ci sont vite désarmés et jetés dans les douves. Cette porte, encadrée par les maisons nobles de Sol de Grisolles et Langourla, est commandée

par le chef de la Garde Nationale La Haye de Silz dont on connaît les opinions royalistes. Des officiers municipaux et d'autres de la Garde Nationale tentent eux aussi de s'interposer mais ils ne peuvent "rien obtenir des mutins qui s'obstinent à exiger qu'il soit envoyé à l'ennemi des parlementaires... si on se refusait à leur vœu, ils mettraient bas les armes, ne voulant pas se battre sans avoir la raison".

L'état d'esprit est le même parmi les gardiens de la porte vannetaise, de la porte Bizienne et dans les autres tours. Seuls les Croisicais qui défendent le poste du château semblent décidés à se battre et récupèrent canons et pierriers jetés dans les douves par les défaitistes. Sur les 300 hommes de la garnison, à peine 50 veulent se défendre. Le maire Moysen et le procureur syndic Chottard sont mis devant le fait accompli et, avant qu'ils aient décidé quoi que ce soit, la porte de Saillé s'ouvre et les "brigands" entrent dans la ville. Thomazeau, avec Lenormand (Lucifer) et les paludiers de Saillé, Halloux et les gens du Pouliguen, Guillaume Mahé et ses Briérons, Francheville et les gars de La Roche.

Tout est allé très vite entre 9 h. et 10 h. du matin, si vite qu'un canonnier du moulin, non prévenu, envoie un dernier boulet qui tue un insurgé devant la porte Saint-Michel. En tout, l’attaque aura fait deux morts, le "brigand" et une jeune fille. Les assaillants sont dans les murs et commencent le pillage. Ils s'en prennent aux maisons des patriotes connus, et surtout aux archives et aux meubles de l'administration communale, du District et du palais de justice. Seule la salle du greffe reste intacte grâce à l'intervention de Madame de Tréméoc. Le citoyen Simon-Marie Grimpérel, trésorier du district, dira plus tard que 60 personnes d'abord, 80 ensuite, sont entrées chez lui et ont volé l'argent de la caisse. Il avait reconnu des gens de Crossac, de Besné et de Brière.

Les parlementaires envoyés à Guériff de Lanouan reviennent avec l'ordre, au nom du Roi et du Régent, de rendre la ville. Mais celle-ci est déjà prise et les officiers municipaux ne peuvent plus se réunir. En fait, on moleste peu les patriotes qui sont enfermés chez eux sur ordre de Caradeuc et de Lanouan. Celui-ci intervient pour éviter les excès, aidé par Pierre Leroux juge de paix au Pouliguen, Muterse, Brairy, Rioux marchands, Simonin directeur de l'école d'hydrographie du Croisic. Parmi les plus excités on remarque Lenormand et Rochefort, de Queniquen, Louis Guillaume aubergiste à Bizienne, Philippe Peraut vicaire de Guérande, Rouault prêtre à Saint-André-des-Eaux, différents paludiers, cantonniers ou vignerons de la région, et même Guichot chirurgien à Trescalan en Guérande. Certains d'entre eux seront arrêtés plus tard. Quelques patriotes sont blessés tel Julien Danais victime d'un coup d'épée qui "heureusement ne me perça que la peau" (ADLA L1477).

Du 19 au 30 mars: la "royauté de Guérande"

Dès son entrée dans la ville, Guériff de Lanouan se rend à la Collégiale pour prier, puis prend ses quartiers dans une maison qui lui appartient et qu'il loue aux Muterse, la famille du précepteur de ses enfants. Ensuite il tient conseil avec ses lieutenants, Jégo, Lepré, Métayer, Thomazeau, Calvé, Dubouays et Francis Muterse. Commence alors ce que le procureur Chottard appellera plus tard "la royauté de Guérande" qui va durer jusqu'au 30 mars.

Une des premières décisions de Lanouan ets de demander au trésorier du district, Simon Grimpérel, de restituer aux parents d'émigrés les sommes qu'ils avaient dû payer en vertu de la loi du 12 septembre 1792. Pendant ces dix jours, il va gérer la ville et empêcher les exactions, malgré les difficultés qu'il a avec les troupes de Caradeuc et avec les siennes propres qui

retournent peu à peu chez elles. Les paludiers, les Briérons sont restés trop longtemps absents et repartent travailler.

Il organise le ravitaillement, délivre des laissez-passer et les rôles des réquisitions. Son courrier personnel est Jean Lenormand. Lui reste chez les Muterse et, le 24 mars, dimanche des Rameaux, il se rend en grande pompe à la Collégiale où il pénètre entre deux haies d'honneur pour assister à la messe. Son état-major est installé dans les maisons nobles Sol de Grisolles et Langourla. Bien vite il ne reste que quelques centaines d'insurgés, mais l'impression qu'a faite la prise de Guérande est telle que le bruit se répand que Lanouan va aller attaquer Nantes. Certains Guérandais, représentés par le citoyen Favreau, ont pu écrire au Département pour signaler que les "brigands" au nombre de 10 000 (!) vont se porter sur Nantes avec deux canons et des canonniers experts. La ville commence à prendre peur d'autant qu'on apprend qu'à Saint-Nazaire les insurgés ont pillé la mairie et quarante quatre maisons de patriotes. Ils ont essayé, sans succès, de s'emparer de la frégate "La Capricieuse". La gloire de Lanouan est à son zénith.

Les chefs républicains ne restent pas inactifs et préparent la riposte. Le 27 mars, le guérandais La Bourdonnaye, général en chef de l'Armée des côtes de Brest, écrit de Rennes au Département pour le rassurer... en relativisant le nombre des ennemis:

" Vous pouvez être assurés que la crainte et les faibles intentions grossissent le nombre des ennemis et ce nombre n'est nulle part aussi considérable qu'on le dit. On parle de 10 000 paysans là où il y en a 1000 ou 1200, la plupart mal armés. Voilà pourquoi nous ne devons pas leur donner le temps de se lier et d'étendre le mal par le pillage des caisses. Nous serons dans peu en état de porter des forces importantes vers Guérande" (ADLA L524).

Le Croisic et sa milice bretonne

Dès le 19 mars, Thomas Caradeuc avait adressé une sommation au Croisic d'avoir à se rendre:

"De par le Roi et le Régent du royaume, messieurs les habitants du Croisic se soumettent au même instant et enverront à Guérande douze otages pour preuve de soumission, faute de quoi les corps administratifs exerçant un pouvoir usurpé seront personnellement et sur leurs têtes responsables des malheurs qui en seront la suite...".
La municipalité et les notables du Croisic s'étaient réunis et, par 86 voix sur 166 votants, s'étaient prononcés pour la reddition. Les douze otages réclamés furent envoyés à Guérande (ADLA L531).

Le 20 mars, Lanouan arrive au Croisic par la mer. Il est reçu par l'ancien maire, David de Drézigné, et commence à installer la nouvelle municipalité. Le nouveau maire est Guillaume Lepré, chirurgien. Le procureur est Drézigné, le greffier est Lelantier, un douanier. Les échevins sont Laragon, Gallerand, Calvé de Soursac. Le juge de paix est Lorieux de la Mainguysserie. (Plus tard ils seront tous condamnés à mort et exécutés sauf Lorieux et Soursac)
Manifestement Lanouan tient à posséder un port et espère sans doute une aide, peut-être anglaise. Le Croisic avait été correctement armé par les Républicains. Il y installe une "milice bretonne" composée de gens de confiance et commandée par Calvé de Soursac. Ce terme de "milice bretonne" est assez significatif de la pensée de Lanouan, lieutenant de La Rouërie et membre de "l'Association Bretonne". Le 21 mars, à deux heures du matin, il réunit les Croisicais pour leur présenter la nouvelle municipalité et sa milice. Au retour il passe par Batz puis se rend à Piriac où ses troupes pillent les maisons des patriotes. Partout il envoie des réquisitions pour obtenir des forces nouvelles. Puis il rentre à Guérande. Mais ses troupes s'amenuisent et l'armée républicaine est en marche. Lanouan le sait (ADLA L544).

Le samedi 30 mars, il convoque le maire républicain de Guérande, Moysen, et le procureur Chottard pour leur annoncer qu'il va quitter la ville puisqu'une force républicaine importante approche. Il les rétablit dans leurs fonctions et leur remet une somme de 3315 livres de la caisse municipale ! Puis il s'en va avec les 200 hommes qui lui restent vers la grande Brière où il lui sera facile de se cacher. Quant à la municipalité, elle prescrit le calme et conseille à ceux qui sont partis de revenir. Elle se réunit au District, aux chefs de la force armée et à quelques citoyens et donne l'ordre à la Garde Nationale de garder les portes et d'assurer la sécurité.

On reste stupéfait de la façon dont se sont passés le siège et l'occupation de Guérande. Alors qu'au sud de la Loire il y avait de véritables batailles rangées et que dans le reste du département les morts ont été nombreux, ici il n'y a eu que deux morts et quelques blessés. Le district de Guérande n'a pas connu de massacre. A partir du 31 mars, les troupes républicaines, elles aussi, feront preuve de modération. Dans la ville de Guérande, tout s'est passé comme s'il y avait eu une entente tacite entre les deux partis, royaliste et républicain. Cela n'a pas été le cas partout!

Beysser, ou la gloire du colonel de chasseurs

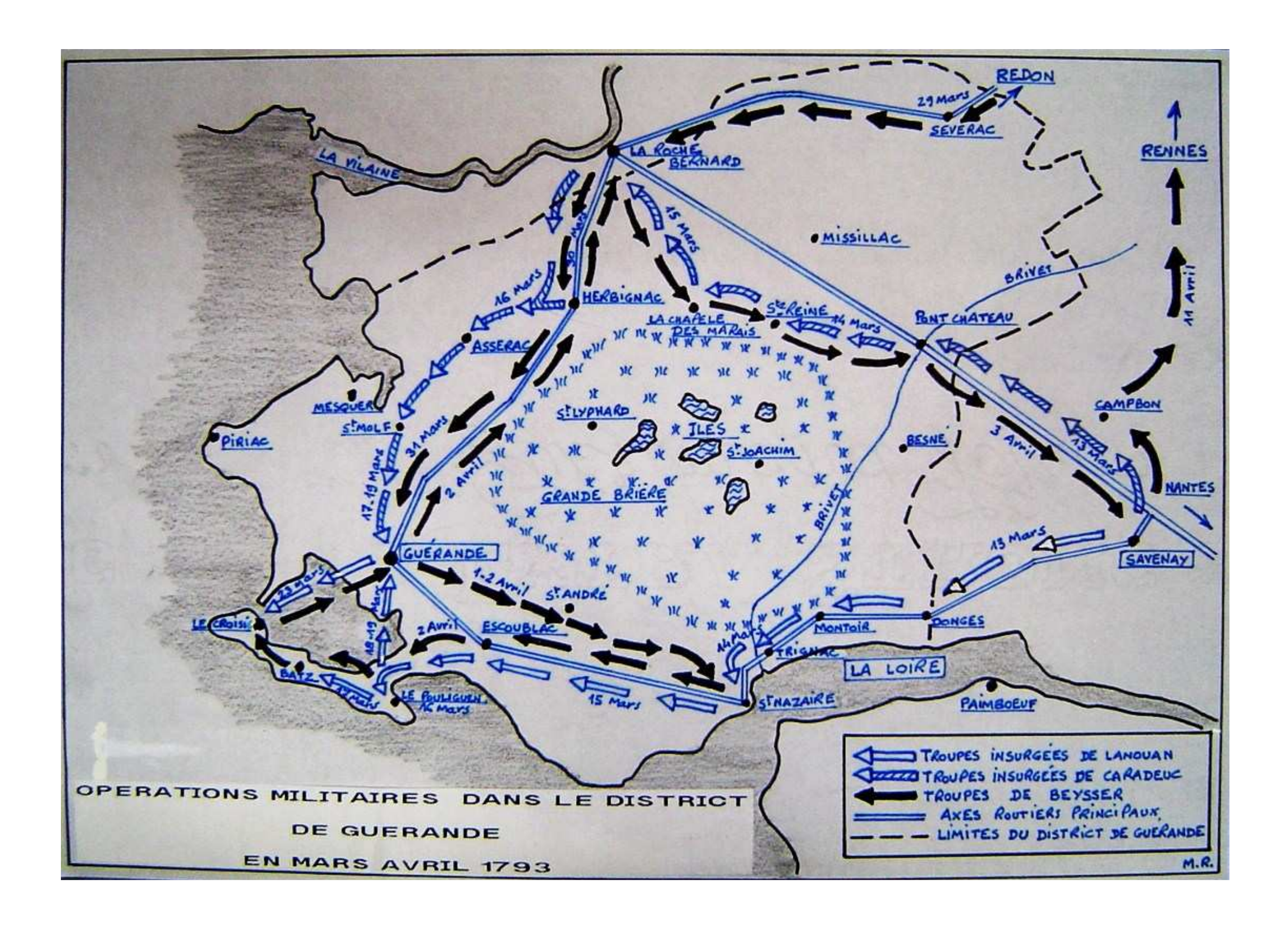
Le 27 mars, le général de La Bourdonnaye, commandant l'Armée des côtes de Brest, envoie Beysser, colonel du 21e Chasseur, rétablir les communications entre Rennes, Blain et Nantes. Celui-ci se met à la tête d'un détachement du 39e de Saint-Malo et de gardes nationaux de Rennes. Il dégage Redon puis bat, à Séverac, une bande de 1200 hommes commandée par Louis-Bernard de La Matinais, un officier de marine. Il se dirige ensuite sur La Roche-Bernard où il entre sans peine dans la matinée du 29 mars. Les rebelles ont fui. L'un d'entre eux, reconnu comme l'assassin du maire Sauveur, a la tête tranchée sur un affût de canon. Beysser ensuite marche sur Guérande. Qui est ce colonel de Chasseur ?

Né en 1753, Jean-Michel Beysser est le fils d'un aubergiste de Ribeauvillé (Haut-Rhin). Remarqué très vite pour ses dons d'élève brillant, il commence des études à la Faculté de médecine de Strasbourg. Il devient à 16 ans aide-chirurgien major mais décide de quitter la faculté pour servir dans les dragons de Lorraine puis dans un régiment de la compagnie des Indes. Il voyage beaucoup et se spécialise dans l'étude de la syphilis, mettant même au point un remède dont il gardera le secret.

De retour en France, il pose sa candidature de chirurgien-major et se rend à Lorient où il se trouve en 1789.Il s'engage alors chez les dragons et devient un guerrier participant à la répression de tous les rassemblements. Celui de Vannes, le 5 février 1791, mené avec fermeté, lui vaut une grande notoriété. Il monte rapidement en grade et est même fait chevalier de Saint-Louis par Louis XVI le 27 mars 1792. Un an après, il est adjudant-major au 21e Chasseur.

Dimanche 31 mars: Beysser à Guérande

La journée du 30 mars à La Roche-Bernard se passe à préparer le départ pour Guérande. Beysser écrit à la municipalité de cette dernière ville pour l'avertir de son arrivée et la mettre en demeure de chasser ou de livrer les rebelles sous peine de terribles représailles. La sommation et la surestimation volontaire des forces républicaines dans le courrier provoquent la fuite des insurgés.



Le matin de Pâques, Beysser se met en route avec deux détachements d'infanterie, une compagnie de "volontaires de campagne portant cocarde tricolore", quelques gardes nationaux de Rennes et quatre canons. En tout, environ 4 à 500 hommes. A Guérande, la municipalité vient au-devant de lui en dehors des murs, et le maire Moysen s'excuse d'avoir dû céder la ville sans combattre, déclarant que "tout le conseil municipal avait été ferme à son poste, tant que cela avait été possible, mais qu'il avait bien fallu céder devant la force. Pourtant, si leur vie avait été un sacrifice utile à la patrie et glorieux pour elle, pas un n'eut manqué de verser son sang". Propos déjà utilisés par les administrateurs de Pontchâteau et de Montoir après leur fuite devant les insurgés.

Beysser va se montrer magnanime. Il gronde et menace, fait enfermer pour le principe dans l'église Saint-Aubin... puis libérer rapidement quelques Guérandais, après remise en place de l'arbre de la Liberté. Il laisse au procureur-syndic Chottard, le soin de dresser la liste des suspects et de prendre les mesures judiciaires. Une liste de 44 noms est ainsi établie par le secrétaire du District, Le Lavé, et par le greffier, Danto. On relève parmi les premiers noms ceux des principaux chefs: Lanouan, Caradeuc, Jégo, Desboire, Lenormand, Rochefort, Louis Guillaume, La Haye de Silz, Bertho, Thomazeau; mais aussi ceux de différents prêtres: Rouaud de Saint-André-des-Eaux, Broussard de La Chapelle-des-Marais, Mollé du Pouliguen;et aussi ceux de Guichet chirurgien à Trescalan, Pierre Lahoux juge de paix à Batz et Michel Caillé avoué à Guérande (ADLA L282).

Puis Beysser part visiter et réoccuper symboliquement batteries et bourgades de la côte: Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, enlevant au passage les cloches des églises. Il constate qu'à la batterie de Ville-Martin, quatre pièces ont été enclouées et deux pièces transportées à Saint-Nazaire par les rebelles. A Chauvalin, quatre pièces ont été enclouées et jetées à la mer. A

Saint-Nazaire, deux pièces ont été enclouées et les affûts brisés. Partout les magasins ont été pillés. Au Pouliguen, un canon de 16 a été enlevé (celui qui a bombardé Guérande), à Mesquer et au Croisic une pièce a été enlevée. Beysser ordonne de les remplacer.

A Saillé, la petite cité saunière près de Guérande, il menace "d'incendier ce refuge de brigands" mais, bien reçu par les habitants, il ne prend aucune sanction. Il dit avoir des préoccupations humanitaires et se présente comme un révolutionnaire modéré. Il se félicitera plus tard "de n'avoir perdu aucun de ceux que la patrie m'a confiés et de lui avoir ramené tous ses enfants". A Guérande, il refuse de faire juger les quelques insurgés prisonniers par une commission militaire, généralement assez expéditive, car ils n'ont pas été pris les armes à la main. Ainsi, la reprise de la ville par Beysser n'a pas fait plus de dégâts que l'occupation par les insurgés.

Avril: après l'insurrection

Dans les premiers jours d'avril, Beysser va prendre le contrôle de Pontchâteau, savenay et des communes avoisinantes. A chaque fois la méthode est la même: demande de reddition et, quand celle-ci est obtenue, désarmement de la population puis descente des cloches des églises.
Pressé de retourner à Rennes, Beysser contourne la Brière où se sont réfugiés nombre d'insurgés, notamment à Saint-Joachim qui échappe totalement au contrôle de la République. Le reste du district retrouve un calme relatif qui ne tient qu'à la présence d'une garnison à Guérande d'où le Général Avril écrit, le 27 avril: " L'incivisme est à son comble... Je n'ai pas à me louer de ce district...".

Il faut dire que la ville manque de grains et que les Guérandais n'apprécient guère la présence d'une troupe qui certes les protège, mais qu'ils doivent loger et nourrir. Dans le district de Guérande on n'a pas alors le républicanisme très chaleureux.

Le destin des chefs...

Que vont devenir les deux antagonistes principaux de cette Contre-révolution dans le district de Guérande: Guériff de Lanouan et Beysser ? Disons tout de suite que le deuxième chef des insurgés, Thomas Caradeuc sera arrêté à Saint-Nazaire où il se cachait, dans la nuit du 30 brumaire an 2 (20 novembre 1793). Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Nantes, il sera condamné à mort et guillotiné le 9 frimaire (30 novembre).

Guériff de Lanouan gagne les îles de Brière avec 200 hommes. Il se déguise et s'y cache. Il est cependant signalé de différents côtés, en particulier par Clemenceau le maire de Montoir, et par le Général des Dorides, le 4 juillet. Grâce à des émissaires, il apprend que les Vendéens vont attaquer Nantes. Il compte sur leur victoire pour reprendre le combat, mais ils sont repoussés le 30 juin. Sa présence est signalée en Brière jusqu'en octobre. Le 5 de ce mois, un mandat d'amener est lancé contre lui par le tribunal révolutionnaire de Guérande. Il se décide alors à passer la Loire à Montjean et à se rendre dans les Mauges pour se joindre aux Vendéens. Il s'arrête à La Pommeraye où il meurt brutalement, vraisemblablement de maladie, sans qu'on en soit certain, le 4 frimaire an 2 (24 novembre 1793) à 53 ans.

Jean-Michel Beysser, nommé général, repart de Rennes pour Nantes d'où il est envoyé en Vendée à la tête de 3000 hommes. Le 22 avril il reprend Machecoul aux insurgés et revient à Nantes où il est félicité. Après un bref séjour dans le Morbihan, il reçoit le commandement de

Nantes qu'il défend victorieusement, avec le maire Baco, contre l'attaque du 29 juin. Beysser est alors nommé commandant de l'Armée des côtes de La Rochelle.

Malheureusement pour lui, il reste un républicain modéré, fidèle à ses amis fédéralistes, et il signe l'adresse du 5 juillet à la Convention, rédigée par un médecin nantais Guillaume Laënnec. Il est aussitôt destitué par les représentants en mission et Canclaux qui lui demandent de se retirer à vingt lieues de Nantes. Convoqué par la Convention, il réussit à se défendre, le 7 août, et est réintégré.

Mais il est battu et blessé à Montaigu le 22 septembre. Son ennemi intime, Carrier le fait incarcérer puis transférer à Paris. Malgré l'intervention de Laënnec, il est guillotiné le 13 avril 1794 en compagnie des veuves d'Hébert et de Desmoulins.

...et des autres

A l'automne 1793 et au printemps 1794, le tribunal criminel de Guérande, le tribunal révolutionnaire de Nantes et les commissions militaires de Guérande ont prononcé 23 condamnations à mort relatives à l'insurrection de mars 1793 dans le district de Guérande. C'est évidemment beaucoup trop, mais on ne peut pas parler de répression massive. Cependant, on ne saurait passer sous silence les effroyables tueries de décembre 1793 et janvier 1794 dans les prisons de Nantes. Il y avait peut-être parmi les victimes, des Guérandais de mars 93.

Parmi les 23 condamnés à mort, on relève les noms de: François, dit Bitacle; Thomazeau, l'ancien chef de la Garde Nationale du Pouliguen; David de Drézigné, ancien maire du Croisic; les trois frères Bernard de La Mâtinais; Pierre Perraud; Thomas Caradeuc; Nicolas Richard, prêtre; Lenormand dit Lucifer; François Mahé; Jean-Baptiste Jégo; François Jégo; Gabriel Laragon; Thomas Lebel; Joseph Lepré; La Haye de Silz; Lelantier; Pierre Doucet...

Par sa situation géographique et son histoire, le district de Guérande, tout en étant l'un des neuf districts de la Loire-Inférieure, faisait bien partie de la Bretagne. L'épisode de mars 1793 le confirme. "L'Association bretonne" de la Rouërie y avait ses ramifications. L'insurrection y était latente en Brière et s'est manifestée violemment dès juin 1792. En mars 1793, le soulèvement a été général, mais ne s'est pas traduit par les batailles, les massacres et la répression constatés dans d'autres districts. Il a été spontané à la suite de la conscription et a pris de court les chefs.

Par ailleurs, la réaction républicaine immédiate a été modérée, si l'on excepte les condamnations décidées plus tard par les tribunaux révolutionnaires de Guérande et surtout de Nantes. La rébellion, tout en restant latente, ne s'est pas arrêtée après le destin tragique des chefs.

Gaston BLANDIN Joseph GUILLET

MARS 1793

DANS LE DISTRICT DE SAVENAY

"La fureur du peuple campagnard"

Le 17 décembre 1790, le procureur syndic du district de Savenay reçoit une lettre l'avertissant que, par suite du mécontentement contre la municipalité de Saint-Etienne-de-Montluc, un complot a été organisé qui éclatera le jour de la foire de la Saint-Thomas, le 21 décembre. L'informateur précise que la "*fureur du peuple campagnard*" pourrait se porter contre les administrateurs du district.

A Savenay, on réunit les gardes nationaux des localités voisines à ceux de la ville pour faire face à toute éventualité, mais rien ne se passe. Toutefois les autorités croient bon de demander l'établissement d'une compagnie de dragons à Savenay pour pallier à toute éventualité car les "*prédications séditieuses*" des prêtre réfractaires font craindre le pire. L'auteur de la lettre est un certain Jacques Gaudin-Bérillais, 60 ans, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel du régiment Royal-Auvergne vivant retiré depuis plusieurs années dans sa propriété de l'Angle située entre Cordemais et Saint-Etienne.

Cette péripétie, prémonitoire, est révélatrice de l'état d'esprit dans les campagnes du district de Savenay à la veille de l'insurrection de 1793. La question religieuse, venant s'ajouter aux autres mécontentements, a dressé les ruraux contre les administrateurs des petites villes favorables à la Révolution.

Le 9 février 1791 le District de Savenay écrit à Nantes:

" *Des 18 municipalités de notre ressort, il n'en est que 4 où les ecclésiastiques ont prononcé le serment ordonné par le décret du 27 novembre dernier; ce sont celles de Malleville, Lavau, Drefféac et Couëron; encore est-il dit que dans ces dernières, il n'a pas été fait de trop belle grâce. Dans toutes les autres sans exception, la prestation du serment n'a pas eu lieu. Cependant MM. les ecclésiastiques de ces paroisses se raidissent à se maintenir dans leurs places et annoncent l'espoir d'une contre-révolution; ils s'attachent surtout à aigrir l'esprit de leurs paroissiens en imputant à l'Assemblée Nationale, aux corps afministratifs et municipaux, tous les maux de l'anarchie, ceux qui résultent de l'intempérance des saisons et tous les accidents qui proviennent du délire des passions humaines; ils diffament ceux de leurs confrères qui se sont soumis à la loi; ils les traitent d'hérétiques, d'apostats et disent qu'il se sont écartés des sentiers de la vraie religion*" (ADLA L 288).

Dans les mois suivants la situation empire. En août 1791, l'installation d'un curé constitutionnel à Saint-Etienne-de-Montluc provoque un début de soulèvement, il faut faire intervenir la troupe. Comme la population s'assemble en masse pour suivre les offices célébrés par les réfractaires dans des chapelles privées, on fait à nouveau intervenir les dragons. Le 25 septembre, à la proprité de l'Angle, chez Gaudin-Bérillais, ils sont accueillis par une grêle de pierres et des coups de fusils auxquels le maître des lieux n'est pas étranger. Malgré l'interdiction faite par le Département de célébrer des messes dans les chapelles privées, Gaudin invite haut et fort les habitants à venir suivre les offices chez lui et il envoie au District un projet de code des libertés religieuses, qu'il publie, mais auquel personne ne donnera suite.

En 1792, l'agitation est telle dans le district qu'il faut envoyer la troupe dans les communes. En mars 1792, les habitants de Cordemais doivent fournir logement, "place au feu et à la chandelle" à 30 soldats jusqu'au rétablissement de l'ordre et paiement de l'impôt.

Le 23 janvier 1793, la municipalité de Saint-Etienne-de-Montluc, lors d'une manifestation républicaine jette l'anathème sur les rois et les tyrans et jure de défendre jusqu'au dernier soupir la liberté, l'égalité, la sûreté des personnes et des biens. Ce serment, signé par 280 citoyens, est reçu par Audubon, commissaire du Département. Mais celui-ci, dans son rapport atténue l'enthousiasme suscité par une telle cérémonie en précisant que dans le district des prêtres assermentés circulent d'un village à l'autre, entretenant un état d'esprit contre-révolutionnaire et préparant un mouvement insurrectionnel que rien ne pourra empêcher. Les événements ne vont pas tarder à lui donner raison. Entre temps, Gaudin-Bérillais a été désigné par La Rouërie, chef de "l'Association Bretonne" pour la région nantaise.

Quand les décrets de la Convention annonçant la levée de 300 000 hommes parviennent dans les campagnes du district, début mars, la colère éclate au grand jour. A Bouée, le procureur de la commune déclare qu'il coupera en petits morceaux les patriotes quand les émigrés reviendront; que la commune doit fournir cinq hommes mais que ceux-ci préfèreront se faire tuer chez eux plutôt que d'abandonner leurs récoltes. (ADLA L288). Julien Lescuyer vient réclamer le fusil qu'on lui a confisqué en tant que suspect et, devant le refus de l'administration, annonce que bientôt il l'aurait, de gré ou de force (ADLA L1488).

A Couëron le 5 mars, Martin, dit Coisard, parie trois livres avec un autre que les habitants des campagnes se révolteront contre les municipalités et enlèveront les armes déposées à la maison commune (ADLA L1490).

Pari tenu le jour même ! Le 5 mars, des citoyens de Bouvron viennent informer la municipalité de Couëron que leur bourg est en état d'insurrection à cause des mauvais conseils émanant de prêtres fanatiques qui se tiennent cachés sous divers déguisements. Considérant qu'au moment où il va falloir procéder à la levée, il est dangereux de laisser perpétuer l'exemple de l'insubordination, d'autant plus que plusieurs communes seraient déterminées à refuser d'obéir à la loi, les autorités décident d'envoyer à Bouvron, aux frais des habitants, 50 cavaliers de la Garde Nationale de Paimboeuf; ils y resteront jusqu'à ce que soit fourni le contingent, ils fermeront l'église et en descendront les cloches (ADLA L288).

Le 6 mars arrive à Savenay le citoyen Rebondin commissaire du Département chargé d'organiser le recrutement dans le district pour le dimanche 10 mars.

10 mars: ils refusent de partir à la guerre

Le dimanche 10 mars, quand les envoyés du Directoire de district se rendent dans chaque commune pour suivre et surveiller l'opération d'enrôlement, des rassemblements se forment un peu partout, les esprits s'échauffent.

A Saint-Etienne-de-Montluc, à dix heures du matin, presque tous les garçons réunis demandent "*la liste faite pour la milice, disant qu'ils ne voulaient pas qu'elle fût faite; aucun n'est armé*" (ADLA L535). A Malville, Jean Guihard déchire la liste.

A Couëron, le tocsin sonne et "*tout porte à croire que le coup était médité depuis longtemps*" pense Rapatel, un des commissaires chargés de la concription. Dans un rapport adressé aux administrateurs du département il raconte que, alors qu'il s'était rendu à la réunion

de la municipalité, "*Pierre Richeux, à la tête d'une troupe de jeunes gens, envahit les lieux de séance, enlève les armes qui y étaient déposées. Il menaçait, injuriait, écumait de rage*". Les mutins se retirent un moment puis reviennent, mettent les registres en pièces, brisent les emblèmes de la République et le buste de Le Pelletier récent martyre de la Nation.

Ensuite ils se répandent dans les rues du bourg, "*forcent les maisons des citoyens à la recherche d'autres armes*". Désirant récupérer les fusils qui leur avaient été confisqués lors de précédents mouvements, certains assiègent la demeure de Valin, receveur du district. Celui-ci, qui a rassemblé chez lui 50 gardes nationaux peut "*soutenir leur fureur*" pendant plusieurs heures. Quatre agitateurs sont faits prisonniers; on dénombre six morts et plusieurs blessés. Cela n'arrête pas le tumulte et des groupes partent même vers les communes voisines répandre l'agitation.

Rapatel, qui n'a qu'une confiance limitée dans les gardes nationaux du lieu, conclut son rapport en réclamant au moins 200 hommes, tout de suite, afin d'éviter l'embrasement de la région: "*Ne comptez point sur les gardes nationaux des environs, l'aristocratie triompherait si vous employiez de pareilles armes pour ramener le calme*" (ADLA L288 L1480).

Dans l'après-midi, à la réception du rapport, le Conseil du département décide d'envoyer à Couëron 150 hommes d'infanterie, 25 cavaliers, 25 canonniers et un canon. Ce détachement de la Garde Nationale nantaise placé sous les ordres de Bouteiller partira le lendemain matin à l'aube. Elle sera accompagnée d'un commissaire politique muni des pleins pouvoirs pour "*faire appliquer la loi et arrêter les perturbateurs séditieux et citoyens réfractaires aux décrets de la Convention"*: le citoyen Gourlay (ADLA L1212).

En attendant, dans tout le district, des groupes sillonnent la campagne, entraînant de nouveaux insurgés sur leur passage. La cocarde blanche fleurit aux chapeaux et on entend çà et là des chants et des propos contre-révolutionnaires ponctués de "*Vive le roi !"*.

Le lendemain 11 mars l'agitation continue et gagne du terrain. Jean Gattepail se rend à la maison commune de Savenay à la tête de 60 à 80 hommes et arrache des mains du commissaire du district "*la lettre faite pour parvenir au recrutement*" (ADLA L1487). Au Temple, Jean Mabilais, laboureur connu depuis longtemps pour son opposition à la Révolution, profite de la foire qui se tient ce jour-là pour exciter les jeunes à se soulever et refuser de partir à la guerre.
Partout des groupes "d'attroupés" malmènent les paysans peu enclins à les suivre tel, René Labarre qui se plaint d'avoir reçu des coups de bâtons pour l'obliger à les accompagner à Sautron où se forme un rassemblement. En chemin ils rencontrent des gardes nationaux. Aux signes de paix que leur font ceux-ci ils répondent qu'ils vont tirer sur eux et mettent immédiatement leur menace à exécution (ADLA L535). Des témoins raconteront ensuite avoir vu dans les hangars "*quatre brigadiers morts étendus et une cinquantaine qui n'étaient pas morts*" (ADLA L1484).

Les patriotes, partout en minorité, prennent peur. A Saint-Etienne-de-Montluc, une vingtaine d'entre eux, curé constituionnel en tête décident d'aller se réfugier à Nantes pour y défendre plus sûrement la République. En cours de route ils arrêtent deux insurgés qu'ils conduisent aux prisons de Nantes.

A Bouvron, ce sont les gardes nationaux de Paimboeuf, venus y rétablir l'ordre, qui demandent à rentrer chez eux. La municipalité inquiète du commerce de poudres qui se fait dans la commune, craignant le pire, décide le séquestre de toutes les munitions.

Pour les républicains la seule bonne nouvelle du jour vient de Couëron où la Garde Nationale nantaise commandée par Bouteiller et Gourlay à dispersé les rebelles.

Savenay

Le lendemain de son entrée à Couëron, Gourlay reçoit l'ordre du Département d'abandonner la commune pour venir renforcer la défense de Nantes. Il s'exécute et rapporte aux autorités que "*d'après plusieurs renseignements, de nombreuses masses d'hommes, pour la plupart armés de fusils, de bâtons, de brocs, se portent sur Savenay*" (ADLA L1212).

Au chef-lieu du district on ne tarde pas à réaliser le danger. Dès le début de la matinée, des gendarmes en patrouille découvrent un "*attroupement important*" sur la lande de la Moëre, à trois quarts de lieue de la ville (ADLA L1187). Une cellule de crise est constituée. Elle comprend le Directoire, le tribunal du district, des gardes nationaux et "*d'autres citoyens*". "*Ils délibèrent pour aviser du parti à prendre car il n'y a que cinq gendarmes et vingt gardes nationaux pour assurer la sécurité*" (ADLA L1217). On décide de réquisitionner les employés des douanes de Cordemais, mais leur chef annonce "*qu'ils ont été désarmés dans la nuit par des malintentionnés*" (ADLA L535). Le chef de ces derniers semble être Morin, dit Prémion, fils du régisseur et ancien notaire seigneurial du château de la Juliennais à Saint-Etienne-de-Montluc. On l'a vu sonner le tocsin et rassembler les insurgés.

Faute de renforts, les autorités de Savenay s'estiment trop faibles pour résister. Une députation des différents corps constitués est nommée afin de se présenter devant l'attroupement pour parlementer. Allant en éclaireur, "*la maréchaussée monte à cheval et se dirige vers la Moëre. Henri Lemercier, receveur du district, veut l'accompagner se flattant de pouvoir, par son influence, apaiser l'irritation des insurgés*" (BM Dugast-Matifeux). Quelques citoyens se joignent à eux. Sur les lieux du rassemblement, on ne leur laisse aucune chance de s'expliquer. "*La gendarmerie est fusillée: quatre gendarmes restent morts sur place, le cinquième grièvement blessé. Les attroupés s'emparent de leurs chevaux et de leurs équipages*" (idem).

Avertie que 300 à 400 hommes armés de fusils avec baïonnettes, de fusils de chasse, de faux-endards, de fourches, de bâtons et autres "*espèces d'instruments offensants*" marchent vers la ville, la députation va à leur rencontre. Elle les rejoint à quelque distance de l'agglomération mais ne peut se faire entendre. Les rubans, les cocardes nationales et autres attributs de la République leur sont arrachés. Les parlementaires sont faits prisonniers.

En moins d'une heure, arrivant de toutes parts (Quilly, Bouvron, Campbon, Le Temple, Saint-Etienne-de-Montluc...) 7 à 8000 hommes envahissent la ville avec à leur tête Robert Plissonneau de Campbon. Ils se portent à l'administration du district, forcent les appartements et "*exercent leur fureur sur les papiers, registres et effets, ainsi que sur les portes et croisées des logements*" (ADLA L1490). Des administrateurs y sont conduits et maltraités. Tout est entièrement pillé, dévasté et ravagé. On perquisitionne chez les responsables et employés de l'administration, chez les citoyens favorables à la Constitution qui sont obligés de se cacher ou de s'enfuir pour éviter une mort certaine "*sans utilité pour la chose publique et n'eût pu arrêter les progrès du mal*" s'excuseront-ils plus tard (idem).

Certains ne peuvent échapper à un sort funeste, tels: Chaudet, membre du Directoire, rattrapé dans les champs, massacré à coups de râteau et laissé mort, le corps noirci et le visage défiguré; Monlien, curé constitutionnel, également saisi dans les champs, ramené au milieu de la foule sur la place de la ville où il est mis à mort "*de la manière la plus barbare, chacun se faisant un devoir de lui porter des coups jusqu'au dernier soupir et même ap*rès"; Barré, administrateur du District, sauvagement assassiné (ADLA L1217).

Les gardes nationaux de Lavau tentent de se porter au secours de Savenay. Aux abords de la ville, ils aperçoivent une bande armée qui leur fait des signes d'hostilité. Ils ne tardent pas à recevoir "*une décharge de plus de deux cents coups de fusils chargés à balles*". Deux employés aux douanes sont tués et plusieurs de leurs camarades blessés.

Le pillage de Savenay dure, avec un fracas épouvantable, le reste du jour et toute la nuit jusqu'au lendemain où une partie des attroupés se retire. Pendant les deux jours suivants, la chasse aux administrateurs et aux citoyens va continuer. Ceux qui sont trouvés sont accablés de menaces, molestés et conduits aux cachots. Ils se retrouvent à 30 ou 40 dans une étroite prison, manquant de paille pour le coucher, quelquefois de pain, sous la surveillance d'un garde qui souvent leur interdit toute communication et promet de les faire disparaître "*tantôt par un genre de supplice ou un autre*" (ADLA L1167).

Un chef malgré lui

Le Lendemain, 13 mars, certains de ceux qui ont participé au pillage de Savenay se dirigent vers Pontchâteau "*à l'effet sans doute d'y commettre les mêmes horreurs* " déclare un témoin (ADLA L 1486). Saint-Gildas-des-Bois tombe aux mains des insurgés; le maire, le curé et l'ancien greffier sont faits prisonniers puis conduits à Savenay.

Partout le désordre règne. Des petits groupes errent çà et là, rudoient les "*patauds*", prennent tout ce qui leur tombe sous la main, sans oublier de percer quantité de barriques, et contraignent les récalcitrants à marcher avec eux.

C'est ainsi que François Bernard déclare avoir été contraint d'atteler ses boeufs et de les conduire à Couëron pour y charger des effets pillés. La nuit venue, comme les "*brigands*" sont tous saoûls, il renvoie les bêtes à sa demeure et retourne au bourg pour prévenir du vol de deux barriques de vin chez le nommé Gendron (ADLA L535).

En ces premiers jours de l'insurrection, les révoltés laissent libre cours à leur colère et à leurs instincts. Si les actions sont concertées, elles ne sont pas coordonnées. Aucun chef véritable ne prend la tête du soulèvement. Ce sont des meneurs qui conduisent les bandes: à Savenay, Mercier est à la tête de la troupe de la Moëre; Bernard Pierre-Jean, 26 ans, garçon boulanger, occupe le poste de commandant général; Gattepail, 36 ans, tailleur de vêtements, reçoit le grade de caporal; Plissonneau conduit les gars de Campbon et Morin ceux de Couëron...

Dans la campagne on remarque Pierre Gaudin, laboureur à Cordemais et le fils de Jean Lemerie, menuisier à Saint-Etienne-de-Montluc, entre autres, qui mènent chacun une dizaine de "*brigands*" d'une ferme à l'autre pour obliger les hommes à les suivre, après les avoir battus, volés et bu leur vin.

S'il n'y a pas de véritable chef, c'est parce que Jacques Gaudin-Bérillais a renvoyé par deux fois, dés le 11 mars, la délégation venue lui demander de se mettre à la tête des insurgés. Surprenant de la part de cet ardent opposant à la Révolution, qui plus est responsable local de l'association contre-révolutionnaire fondée par La Rouërie ! Mais Gaudin n'a aucune confiance dans ce mouvement tumultueux de paysans mal armés, mal encadrés et coupés de toute aide extérieure.

Le 13 mars, la demande se fait plus impérieuse. Dans le bourg de Saint-Etienne-de-Montluc 3000 hommes attendent de pied ferme que la délégation conduite par les deux chirurgiens Morin-Prémion et Richard-Duplessis leur ramène le militaire d'expérience qui

pourra les conduire vers le succès qu'ils attendent tous: la prise de Nantes. Cette fois-ci, sous la pression, Gaudin-Bérillais accepte et suit les émissaires sur le lieu du rassemblement.

Le premier contact avec les insurgés est assez froid. Aux cris de "*Vive le roi*" il répond par celui de "*Vive la loi*", puis il les fait mettre en rang et en désigne quelques uns pour garder l'arbre de la liberté de peur qu'il ne soit jeté à terre. Il dit son intention de rétablir la paix car il ne veut pas commander à des "*brigands*" décidés à incendier les maisons, égorger les patriotes et dévaster les campagnes (ADLA L 1484 L535). Pour terminer il engage les révoltés à rentrer chez eux et à revenir le lendemain au calvaire pour un nouveau rassemblement.

Ce n'est sans doute pas le discours qu'attendaient les insurgés. Mais Gaudin-Bérillais qui devine que l'insurrection est vouée à l'échec va tenter de jouer les médiateurs, comme il l'a déjà tenté, sans succès, par le passé.

Le 14 mars, de tout le district et même d'autres paroisses on converge vers Saint-Etienne-de-Montluc. En chemin, de nombreuses exactions sont commises par les plus excités. Beaucoup se rassemblent dans la cour de la cure où Gaudin, Morin-Prémion et Richard-Duplessis, tous trois à cheval, font ranger les hommes deux par deux puis les emmènent à l'église et enfin au calvaire.

Là, Gaudin-Bérillais harangue la foule et annonce que des propositions de paix ont été faites et vont être envoyées au Département. Il demande le retour au calme et invite les révoltés à rentrer chez eux jusqu'à nouvelles informations. En même temps ordre est donné à tous ceux qui sont à ce moment rassemblés au camp de Sautron, de regagner leurs demeures jusqu'à nouvel ordre, vu que présentement on travaille à une conciliation des plus avantageuses.

En attendant la réponse des républicains, on organisera dans chaque bourg une garde de cinquante hommes pour veiller à la sûreté publique et exécuter les ordres à venir (BM Dugast-Matifeux).

Cette conciliation dont parle Gaudin-Bérillais, a pris la forme d'un manifeste contre-révolutionnaire élaboré conjointement avec un abbé et Jacques Aubin, juge de paix. Il est rédigé sur le modèle des Cahiers de doléances de 1789 lors d'une réunion tenue à la mairie de Saint-Etienne-de-Montluc. C'est ce texte qui est lu et expliqué par lui devant les insurgés assemblés au calvaire. Il commence ainsi:

"Vi*ngt et une paroisses assemblées dans le territoire et dans les environs de Saint Etienne de Montluc, désirant entretenir paix et fraternité avec les habitants des autres départements, ont forcé le citoyen Gaudin Bérillais d'être leur conciliateur et demandent conciliation avec leurs frères de Nantes aux conditions suivantes*"; suivent les propositions.

Les principaux articles du document exigent la suppression des milices et des corvées, l'établissement de l'assiette des impôts seulement par les municipalités, aucune arrestation ou visite arbitraire, aucune obligation de remettre les armes, expulsion des prêtres constitutionnels, liberté entière du culte insermenté, étant entendu que chaque paroisse choisira son curé et le paiera.

Gaudin-Bérillais termine en avertissant les administrateurs de la Loire-Inférieure des suites terribles et inévitables du refus d'une prompte conciliation nécessaire pour calmer un peuple nombreux qui désormais n'a plus de frein et qui ne veut en ce moment écouter auncune espèce de représentation (Chassin, *Préparation à la guerre de Vendée).*

Gaudin remet le manifeste à son homme de confiance, le "commanadant" Drouet, un jardinier d'Orvault âgé de 32 ans, pour qu'il en prenne connaissance et le transmette aux responsables du Département par l'intermédiaire de "*gens capables de le faire valoir*". Guillaume Saulnier de Saint-Etienne-de-Montluc, Jacques Ménager de Vigneux, Mathurin

Piriaud de Bouvron, Louis-Julien Oresves, maire de Saint-Herblain et Pierre Loyer aussi de Saint-Herblain portèrent le document aux autorités du département qui en prirent connaissance le 15. Le texte parvint à la Convention le 23 mars. Aucune négociation ne fut entamée.

L'appel au calme lancé par Gaudin-Bérillais, ne convainc pas tous les insurgés. Malgré la consigne de "*ne point se porter à Couëron, qu'ils étaient leurs amis et qu'ils demandaient la paix*" la petite ville sans défense est une proie bien tentante pour les révoltés en mal de pillage. Mais ce 14 mars, selon le témoignage du maire, Leray, la tendance est plus à la fête paillarde qu'aux horreurs de la guerre:

"*A une heure, je dûs ouvrir la chambre de la municipalité. En rentrant chez moi, je vis avec consolation qu'on respectait l'arbre de la liberté. Puis, les malheureux se sont portés dans les maisons pour boire et manger. J'entendis le bruit qu'on faisait pour casser les effets de citoyen Valin commandant de Couëron. On m'avertit que des brigands s'étaient introduits à la cure, je m'y rendis et trouvai, mangeant des confitures, trois jeunes gens que je ne connais pas. Je les invitai à venir boire et manger. Ils me dirent qu'ils devaient retourner à Saint-Etienne-de-Montluc*" (ADLA L1484).

Pendant ce temps, des prêtres réfractaires, les ex-vicaires Cran et Plissonneau, les abbés Judie et Baraud qui se cachaient dans des souterrains près de Campbon, réapparaissent au grand jour. A Savenay, Cran fait de l'eau bénite, bénit l'église et les armes des insurgés. Le drapeau blanc étant placé à côté du maître autel, il célèbre la messe devant les révoltés armés de fusils et arborant la cocarde blanche. Prenant l'évangile, il demande au peuple la liberté des prisonniers détenus à qui il fait prêter serment de renoncer à la Constitution et aux acquisitions de biens nationaux. Le soir venu "*ces messieurs délivrés sont incarcérés de nouveau*" (ADLA L1488).

A Cordemais, Quilly, Le Temple.... l'agitation se poursuit.

Le district s'installe dans la dissidence

Dans le courrier qu'il a adressé au Département, Gaudin-Bérillais a promis de rester paisible "*jusqu'à la réponse qu'il désire aussi prompte que possible*" (BM Dugast-Matifeux).

Pour se garantir encore davantage, le 15 mars, il envoie aux autorités du district de Paimboeuf une lettre de justification où il explique qu'il a été arraché de sa solitude par des bandes de gens armés et mis de force à la tête de la rébellion. Il dit s'être efforcé de ramener les esprits au calme pour prévenir un fleuve de sang. Aussi s'étonne-t-il "qu'on arme un corsaire pour venir me brûler comme un chef des insurgeurs". En terminant, il demande aux administrateurs de Paimboeuf de le comprendre et de le "*laisser mourir en vieux soldat qui ne désire que la paix, qui ne voit dans les hommes que ses frères et qui n'a d'autre emploi que de cultiver son jardin*" (BM Dugast-Matifeux).

Mettant ses écrits en pratique, le patriarche de Saint-Etienne-de-Montluc abandonne le combat et se replie dans son petit Ferney local, laissant le champ libre à des chefs plus jeunes et plus impétueux: Richard-Duplessis et Morin dit Prémion assistés de Pierre Perchais, maire de Saint-Etienne de Montluc et Babin, l'ancien maire.

Ceux-ci, qui n'ont guère apprécié les tergiversations, voire le double-jeu de Gaudin, décident de passer à l'action et de se joindre au grand mouvement d'encerclement et d'asphyxie de Nantes lancé par les autres insurgés de la région.

A l'exemple de ce qui se passe sur les routes de Paris et de Rennes, ils installent un poste de contrôle à La Moëre, sur la route de Vannes, pour arrêter et vérifier le trafic. Surtout ils entraînent leurs troupes au camp de Sautron où se tient déjà un important rassemblement

complémentaire de ceux du Pont-du-Cens, de Saint-Georges et de Mauves. Enfin ils installent quelques bataillons en avant-poste, à l'auberge du Massacre et dans le bois de Carcouët, aux portes de Nantes qu'on envisage d'attaquer d'un jour à l'autre.

De nombreux paysans sont requis pour assurer l'intendance de ces camps: René Loiseau, laboureur au Temple est contraint de coucher à Sautron dans la nuit du 14 au 15 et, au matin, il doit emporter au Massacre deux barriques de vin avec les boeufs de Valin de Couëron; Jean Simon, de Saint-Etienne-de-Montluc, est obligé de vendre ses boeufs et Jean Durand doit céder sa charrette à la demande de Pierre Perchais pour transporter 19 sacs de farine volés chez le boulanger de Couëron (ADLA L535).

Le dimanche 17 mars, une lettre non signée circule, invitant les habitants de Saint-Etienne-de-Montluc, Bouée et Cordemais à se rendre, en plus grand nombre possible avec des armes et des vivres à Savenay. Le rassemblement a pour but de marcher sur Nantes. Au milieu de l'attroupement, Cran, vêtu d'une soutane, donne la bénédiction aux hommes armés. Les insurgés ne vont pas loin. Ils s'arrêtent au Temple. Plus question d'attaquer Nantes. Le matin même la Garde Nationale nantaise a lancé une grande offensive et dispersé les rebelles qui assiégeaient la ville.

Richard-Duplessis apprend la défaite des insurgés en même temps que le refus du Département de négocier sur les propositions de Gaudin-Bérillais. Il enrage: "*Ces messieurs se foutent de nous. Si nous reculons, nous sommes des gens perdus. Allez à Saint-Etienne-de-Montluc. Pillez et ravagez les gueux. Il n'y a pas de plus mauvais gens qu'eux* ". Sur ce, 2 à 300 "brigands" pillent la cure; les femmes cassent les vitres et parlent d'en faire autant dans les paroisses voisines (ADLA L536).

Après la défaite des insurgés devant Nantes et jusqu'à la fin du mois de mars le district de Savenay va s'installer dans une insurrection molle et sans éclat. Des bandes d'insurgés continuent à parcourir la campagne, rançonnant les patriotes ou les trop tièdes à leur goût.

Cela n'empêche pas la population de vaquer à ses occupations habituelles. Ainsi, Pierre Hivet va toujours à Nantes vendre du beurre et d'autres produits de sa ferme. Pierre Joachim Cormerais, marchand miroitier à Nantes en allant à Blanche-Couronne (La Chapelle-Launay) rencontre soixante "brigands". Il leur demande un passeport pour poursuivre son chemin. Jacques Cosnard, négociant allant de Brest à Nantes est arrêté une première fois à Savenay où les insurgés lui donnent un passeport pour continuer son chemin. Il sera de nouveau contrôlé au Temple et à Sautron. Le passeport qu'on lui a remis est ainsi rédigé:

" *Vu et visé par le commandant de la brave troupe de Savenay, sous le respectable drapeau blanc, en présence et d'après l'aveu de notre corps de garde... signé Le Mercier jeune*" (ADLA L88).

L'ordre se rétablit

Cet état de fait va prendre fin avec l'arrivée des troupes républicaines commandées par Beysser. Venant de Rennes, elles libèrent Redon, La Roche-Bernard et Guérande.

Le 1er avril, vers 11 h., le bureau des insurgés installé à Savenay reçoit l'ultimatum de Beysser. Il faut rendre la ville dans les 24 heures, remettre les armes, descendre les cloches et envoyer six notables à titre d'otages à Guérande sinon Savenay sera détruite et ses habitants passés au fil de l'épée.

Les insurgés se dispersent et Beysser peut entrer dans la ville sans difficulté. Aussitôt il fait mettre en liberté les administrateurs et autres petriotes détenus puis réinstalle le District et la Municipalité.

Il reprend ensuite la direction de Rennes via Redon. En chemin il réprime la commune de Campbon qui, selon le rapport qu'il adresse au Génaral de La Bourdonnaye:

"*N'avait rien répondu à trois sommations réitérées; elle n'avait ni descendu ses cloches, ni apporté ses armes. Les habitants se retiraient dans les bois d'où ils menaçaient encore les patriotes et essayaient de former de nouveaux rassemblements. Je me rendis devant le bourg et fis tirer dix huit coups de canon à boulets sur le clocher de l'église. Les maisons de quelques chefs de brigands... furent livrées aux flammes ainsi que les maisons qui avaient servi de corps de garde aux brigands. J'ai gémi plus d'une fois de ces exécutions cruelles, mais la connaissance que j'ai du paysan breton m'a convaincu que la seule manière de le punir est de le prendre du côté de l'intérêt. Un homme mort est bientôt oublié; le souvenir d'une maison incendiée se perpétue pendant des années..."* (Chassin, *La Vendée patriote*).

Le district retrouve alors un calme relatif et, le 30 avril, le recrutement, qui avait provoqué l'insurrection, peut s'effectuer dans l'ordre à Saint-Etienne-de-Montluc, Cordemais, le Temple et Bouée.

Parmi les chefs des insurgés Richard-Duplessis et Morin-Prémion rejoignirent les Vendéns et furent tués au combat; beaucoup d'autres, tels Drouet, l'abbé Cran... furent guillotinés. Quant à Gaudin-Bérillais il continua à se disculper. Le 31 mars il envoie un long plaidoyer au commissaire Gourlay où il rappelle son rôle de pacificateur et de conciliateur. Sitôt l'arrivée des forces républicaines, il écrit à leur commandant qui lui demande de se présenter devant les commissaires. On l'emprisonne. Il comparaît devant le tribunal criminel extraordinaire de Nantes les 17 et 18 avril 1793. Condamné à mort, il est guillotiné place du Bouffay.

Les révoltés avaient cherché un chef capable de les conduire au combat contre la République. Ils ont trouvé un vieux militaire contre-révolutionnaire jouant les philosophes et répugnant à prendre la tête d'une armée de paysans. A la différence de ce qui s'est passé dans d'autres régions de l'Ouest, l'alliance entre la noblesse et les ruraux ici ne s'est pas faite. Ce rendez-vous manqué avec l'Histoire a précipité leur défaite.

Jeannine et Pierre MAILFAIT

MARS 1793

DANS LE DISTRICT DE BLAIN

Incendier le district

Dans le district de Blain, les événements de mars 1793 se propagent du sud vers le nord telle une contagion.

La première manifestation a lieu à Fay-de-Bretagne le 10 mars à l'arrivée du commissaire chargé de la levée. Le maire est molesté et l'on s'en prendra par la suite au curé constitutionnel et aux patriotes. La fièvre gagne Blain le 12, à 7 h. du matin quand la population est réveillée "*par des cris et des hurlements affreux*" (ADLA L 1474), puis Le Gavre et Vay en soirée. C'est le tour de Saffré le 13 tandis que les saccages se poursuivent à Blain où des milliers de personnes ont assisté la veille à l'incendie des papiers du district.

Le 14 mars, Nozay la bleue est sur la défensive. La veille, ses patriotes sont allés dans les landes de Vay, délivrer le maire et le curé constitutionnel capturés la nuit précédente par les insurgés. Les représailles ne se font pas attendre; la mobilisation des troupes blanches dépassent largement les possibilités des paroisses circonvoisines. Le bourg est envahi et pillé. Les deux prêtres constitutionnels sont lynchés et laissés pour morts.

Jean Rialland, laboureur à Héric, armé de sa broche à rôtir, n'est pas étranger à ces violences. Le soir du 11 mars, alors qu'il a tenté d'assassiner le curé d'Héric le matin-même, il boit et mange avec 300 de ses amis à l'auberge de la Croix Blanche "*en se foutant des citoyens, des intrus et de la nation*" (ADLA L1474). Il boit beaucoup en ces jours Jean Rialland, sans payer, de préférence chez les patriotes, mais surtout il fait partie de la "Brigade noire".

Celle-ci s'est constituée au camp du Pont du Cens près de Nantes et va régner sur Héric et le district de Blain pendant toute la durée de l'insurrection. Elle signale son entrée dans les bourgades par des cris et des hurlements dont on ne saura sans doute jamais le sens car, interrogé sur le sujet aprés son arrestation, Jean Rialland répondra malicieusement "*qu'il était toujours du bout du derrière de la troupe et ne pouvait entendre*". (ADLA L1474)

Les groupes qui se constituent un peu partout, arborant la cocarde blanche, ne restent pas sur leur propre paroisse. Ils vont dans les communes voisines porter leur colère contre les patriotes, crier leur refus de la milice, réclamer leurs anciens prêtres: des Bouvronnais et des Campbonnais participent à l'attaque de Blain; une trentaine d'habitants de Marsac viennent à Vay; ceux du Gâvre iront à Vay, Nozay, Guéméné et pousseront jusqu'aux environs de Redon. De Plessé, quarante à cinquante personnes partent incendier Savenay le matin du 12 mars.

La concommitence des événements de Blain et de Savenay est remarquable. Les centres du pouvoir révolutionnaire sont la cible prioritaire des paysans révoltés et leur attaque ne s'est pas faite sans une coordination préalable.

Le 15 mars, les insurgés se portent sur Guémené. Ce chef-lieu de canton, deuxième commune du district, a opté fermement pour la Révolution. Pour 3230 habitants elle compte 7 compagnies de gardes nationaux, soit un bataillon. Par comparaison les cantons de Blain, 7699 h, et Nozay, 7169 h, ne possèdent chacun que 3 compagnies. Saint-Nicolas-de-Redon, 1255 h. n'en a aucune; "le fanatisme en est la cause" déplorent les autorités.

A Guémené on se prépare au combat. La retraite vers Redon est impossible car les insurgés contrôlent le Pont Rolland sur le Don, entre Massérac et Avessac, point de passage obligé vers la petite ville des bords de la Vilaine en cette période où les marais sont en eau.

Le 15 mars, 3000 hommes selon un témoin se ruent sur Gueméné. Il en vient de tout le district, Avessac, Plessé, Saint-Nicolas, Vay, Le Gâvre, Blain... mais aussi d'ailleurs: Campbon, Guenrouet. La "Brigade noire" est dans le coup. On crie "*Vive le Roy*", on hisse le drapeau blanc, on pille la maison du curé, celle du boulanger. La bataille dure trois jours; les gardes nationaux se défendent bien. Qui a gagné ? Après le 17 mars aucun écho ne parvient de Guémené qui reste sur la frontière entre territoires blanc et bleu.

Ce 17 mars, Conquereuil, à l'est de Guémené, tombe entre les mains des insurgés alors que plus au nord, Massérac, Avessac, Saint-Nicolas, Fégréac, isolées par les marais, semblent rester à l'écart de la furie. Un rassemblement armé est néanmoins dispersé près du château de Painhouet, en Avessac, le 17 mars par le 39 ème Régiment d'Infanterie et la garde nationale de Redon qui, peut-être, se portaient au secours de Guémené ?

Maintenant que toutes les villes de moyenne importance sont tombées entre les mains des insurgés, les regards se portent sur le seul poste républicain de la région, à la fois garnison et refuge pour les patriotes chassés de chez eux: Redon.

La situation n'y est pas brillante. Depuis le 10 mars, toute la rive droite de la Vilaine est en insurrection ouverte. Un bateau dans le port arbore le pavillon blanc. Certains "mauvais citoyens" portent la cocarde blanche et crient "*vivent les aristocrates et la noblesse, au diable le district, les administrations et les caisses*" (AM Redon). Les troupes de ligne, méfiantes, demandent à rentrer à Rennes. Leurs chefs refusent. Le bruit court que les paroisses se sont donné rendez-vous à Redon le 18 pour "*incendier le district et voler les assignats*". Par mesure de précaution, le 17, les administrateurs du district se replient sur Rennes avec les registres, les caisses, les effets de valeur. La ville est en état de siège. Le pont sur la Vilaine qui la relie au département de Loire-Inférieure est partiellement détruit afin d'anihiler les attaques venues du sud.

Redon tiendra bon et sera secouru le 19 mars par une troupe de Rennais et de Malouins où l'on retrouve aussi des patriotes de Loire Inférieure, en particulier Heureux, le maire de Nozay.

Le 17 mars est une date charnière qui marque la fin de la fièvre dans le district de Blain, même si la maladie n'a pas disparu. L'attaque de Nantes par les insurgés a été un échec. A Nozay, le matin, Pierre Dubourg, tanneur, est entré dans l'église et à tenté de rameuter les gens; il leur a demandé de se rendre à Bout-de-Bois pour marcher sur Nantes...mais cela n'a pas suffit.

Après cette date, le silence s'installe... dans les archives. Dans les bourgs l'ambiance doit être plutôt tendue entre Républicains, quand il en reste, et Blancs.

A Nozay, le 19 mars, le drapeau blanc flotte sur l'arbre de la Liberté (tout un symbole), les patriotes reçoivent des avis effrayants, tous les municipaux sont dispersés... le 27, le drapeau flotte toujours... pourtant le 20 mars, la municipalité, sans son maire et trois officiers

municipaux réfugiés à Redon, est assemblée ! Qui est resté: les plus courageux, les plus souples ou les complices des insurgés ?

Le 28 mars, lorsque le gendarme Couderc arrive à quelques kilomètres de Blain, il n'a, depuis Redon, rencontré aucun obstacle. Saint-Nicolas, Fégréac, Avessac et Plessé semblent paisibles. Il a, cachée dans ses bottes, la demande de reddition que le général républicain Beysser propose aux habitants de Blain d'accepter sous peine de fondre sur eux. A l'approche de la ville un attroupement armé considérable lui fait rebrousser chemin. Aux coups de feu portés contre lui "*beaucoup d'hommes sortirent de la forêt et des villages voisins armés de fusils et d'armes champêtres*" (ADLA L1474). Un témoin croisé par le cavalier au début de son voyage fit état d'un rassemblement de 2000 paysans au château de Blain et d'une garde de 50 h. autour de la ville.

Il semble donc qu'à la fin du mois, le district de Blain soit partagé en trois: un secteur où règne l'ordre républicain; un secteur d'apparence calme où circulent des groupes; un secteur insurrectionnel, Blain.

Blain que Beysser veut réduire lorsqu'il est à Redon le 28 mars. Il envisage alors de marcher sur la ville avec ses troupes tandis que les bataillons de La Guerche et de Laval basés à Châteaubriant se porteraient sur Nozay. Mais les ordres changent. Les troupes de Châteaubriant reçoivent mission de libérer Nort et le Pont-Hus. Beysser se dirige alors vers La Roche-Bernard et Guérande laissant Blain et Nozay aux mains des royalistes pour quelques temps encore.

Tous "forcés"

"*On ne peut pas dire que l'esprit politique du district de Blain soit à la hauteur de la Révolution parce que les habitants peu instruits se dépouillent difficilement des principes qui depuis des siècles ont enchaîné les Français*".

C'est en ces termes que les administrateurs du district de Blain résumeront, en février 1794, les opérations relatives à la première réquisition. Globalement les campagnes sont frondeuses. Les châteaux semblent jouer un rôle de relais que les domestiques se chargent d'assurer (Le Pordor à Avessac par exemple).

Les officiers municipaux ont des attitudes variables. On le voit à la façon dont ils sont traités: à Fay et Nozay ils sont sérieusement malmenés. A Vay, le nouveau et l'ancien maire reçoivent de la visite. Ailleurs, ils sont en symbiose avec la population: maire et officiers municipaux d'Avessac se portent garants du domestique du château de Painhouet arrêté par les Républicains car, disent-ils, il a été "forcé".

Forcé aussi le maire du Gâvre, Choblet, qui sera vu à Guémené ? Pas moins de quinze témoins viendront déposer en sa faveur ainsi que pour Bricaud, le procureur de la commune. L'un d'entre eux dira que les insurgés "*voulaient les avoir avec eux pendant les brigandages*" (ADLA L1474). Séribaux, le maire de Saint-Nicolas, collecte des fonds pour ceux qui vont attaquer Guémené !

Certains administrateurs aussi ont des attitudes ambigües. Séverac, receveur à Blain se fait voler sa caisse (4160 livres) et piller sa maison pourtant il est vu au côté des insurgés, ce qui lui vaudra plus tard d'être destitué. Le procureur de Saffré, Huet, qui réclamera des indemnisations, est aux côtés des insurgés à l'attaque de Nozay. Sont-ils opportunistes, sincères, contraints ?

Le cas le plus remarquable est celui de Joseph Gérard, membre sans grade de la Garde Nationale, ci-devant régisseur du château de Carheil et qui fut procureur de Plessé, trois jours seulement car cela déplaisait à certains !

Lors de son interrogatoire (ADLA L1474) il prétend avoir été forcé de suivre. Pourtant on l'a vu à la tête des troupes de Langle (gros village proche du château de Carheil) et de Guenrouet. Il donne l'ordre de marcher sur Guémené. Il visite lui-même la maison d'un patriote; c'est pour mieux la protéger dit-il ! C'est à lui que les prisonniers sont amenés tel le gendarme Couderc qu'il expédie sur Savenay et non Blain car il y risquait l'exécution prétend-t-il.

Ses périgrinations à travers le soulèvement entre le 10 et le 13 mars sont un monument de coïncidences troublantes. Il passe au Temple, à Sautron, à Nantes d'où il repart le 12 mars. Sur la route de Rennes il franchit sans encombre les rassemblements armés et notamment celui de Bout-de-Bois. A Blain il assiste à l'incendie du district, croise le groupe qui emmène le curé et celui qui part pour Nort. Mais qu'est-il allé faire à Nantes ? Vendre les meubles de Carheil comme il le prétend ou accomplir une autre mission ? Il reconnaît avoir reçu des lettres de Paris. Lesquelles ? Est-il un agent des châteaux ? Travaille-t-il en sous main pour les Républicains ? Ceux-ci l'emprisonneront... mais il parviendra à s'évader !

Bien qu'il faille s'en méfier, le terme de "forcé" revient régulièrement dans la bouche des insurgés arrêtés. Il est permis de penser quand même qu'une forme de pression existait, notamment sur les domestiques, les métayers, les paysans proches des châteaux; que d'autres avaient peur des représailles, à l'image du domestique d'un émigré qui déclare le 19 mars à un témoin: "*Il fallait que tous les garçons s'assemblent pour aller prendre la liste et la cocarde blanche (*à Abbaretz*) sans quoi ils allaient être abymés par les aristocrates de Moisdon, d'Issé et de La Meilleraye*" (ADLA L1474).

Certains sont obligés de suivre bon gré mal gré en raison de leur position sociale: maire, procureur, receveur... Buron, chef d'insurgés, défend aux "forcés" de "*fleurter trop en avant ou en arrière sous peine de mort"* (ADLA L1474).

Certains insurgés étaient plus figurants que participants et s'esquivaient dès que possible puis se cachaient. Si on se fie aux déclarations, 3 à 4000 personnes ont participé aux attaques de Blain, de Nozay et de Guémené. Beysser, le 29 mars, n'en rencontre plus que 1200. En général les groupes actifs sont relativement réduits:

- à Plessé, le 12 mars, 40 à 45 particuliers armés de fusils partent pour Le Temple puis Savenay;
- à Blain , le 13 mars, 50 paysans armés de fusils, de brocs, de faux perquisitionnent la maison du receveur, boivent, mangent et repartent;
- le 13 ils sont une trentaine à marcher de Marsac sur Vay;
- à Abbaretz, le 23 mars, 40 hommes mettent le pavillon blanc en haut du clocher et au bonnet de la Liberté.

Parmi tous ces participants on relève six fariniers, huit domestiques, des laboureurs, et des représentants de l'artisanat rural: un tailleur, un tanneur, un forgeron. Ce dernier n'avait manifestement pas bien compris les raisons profondes du rassemblement. Ses deux recruteurs lui avaient dit: "*C'est aujourd'hui que l'on tire à Blain pour le recrutement viens avec nous*" (ADLA L1474). Aussi est-il parti en arborant la cocarde nationale. Il alla néanmoins à Blain où il prit une chopine de cidre et, dans l'impossibilité de "*rentrer chez son bourgeois*", il s'enfuit à Fougeray.

Parmi les chefs de l'insurrection, déclarés comme tels dans les dépositions, on retrouve les mêmes catégories sociales: plusieurs fariniers de la région de Saffré et notamment François Fouchard qui n'hésite pas: "*S'il faut mourir, je mourrai le premier*" (ADLA L1474); Buron,

sacristain de Blain; Joseph Le Bourré, 60 ans, vivant de ses rentes au Gâvre; Le Barron, de Blain, secrétaire; Julien Leparroux, farinier à Abbaretz; les deux fils du procureur de Vay, Barbier, dit Delaplace, marin et Barbier dit Dufonteni, juge ou administrateur de Blain....

L'insurrection c'est aussi, d'une certaine façon, une fête, un défoulement collectif où l'alcool est de la partie. On fait grande consommation de boisson, ce qui n'est pas sans incidence dans les poussées de fièvre. Si Pierre Saunier, le forgeron de Vay, prend soin de préciser qu'il a payé ce qu'il a consommé, c'est que la pratique inverse est plus répandue. Fouchard, le meneur de Nozay ne paie pas. Pierre Bertaud, maire et aubergiste de Héric doit régaler la Brigade noire.

Offrir le boire et le manger, plus d'un patriote a dû se soumettre au rite avec plus ou moins de bonne grâce. Le curé constitutionnel de Blain, Guyon, descend à la cave avec ses visiteurs. Au début tout se passe bien, on boit du cidre, mais le fût de Bordeaux est bien tentant et le curé ne peut refuser que l'on y goûte. C'est ensuite que tout dégénère. Les invités surprise cassent tout hormis quelques fûts mis à la disposition de la population.

Le manque de chefs

Dans le district de Blain, l'insurrection est d'origine populaire. La levée des 300 000 hommes est l'élément déclenchant. A cela vient s'ajouter un facteur religieux aggravant: on refuse les prêtres constitutionnels. Sur le plan politique, les royalistes n'ont pas abandonné tout espoir. Ils ont du poids dans les campagnes et certains vont tenter de récupérer le mécontentement: à Guémené on doit entrer en criant "*vive le roy*". La cocarde blanche est le signe de ralliement. Mais comme le déclare Barbier Dufonteni, le 17 mars dans les rues de Blain: "*que ce n'était pas des bras qui nous manquaient mais que c'était des chefs"* (ADLA L348). Le manque de cadres est l'une des caractéristiques de l'insurrection dans le district de Blain.

On remarque aussi: une population en effervescence au sein de laquelle on trouve de petits groupes actifs qui se déplacent beaucoup (c'est peut-être plus facile d'aller casser dans une autre paroisse que la sienne); des actions qui semblent désordonnées mais qui suivent une certaine logique voire une stratégie; des positions qui se radicalisent vite. Le 13 mars à Blain, on cherche à nouveau le curé Guyon, mais cette fois ci pour le tuer.

L'euphorie des premiers jours, avec son lot de plus ou moins "forcés", est sûrement suivie d'une certaine prise de conscience des risques encourus. Après le 17, plus d'actions spectaculaires; seuls restent les plus déterminés qui se retrouvent face à Beysser le 29 mars près de Redon... et c'est la débandade, car ils manquent de cadres militaires, de chefs charismatiques, de figures emblématiques ou que les personnages susceptibles de remplir ce rôle n'ont pas la capacité ou l'envie d'assumer jusqu'au bout.

Serge LIBOT Paule CHRISTIEN Paul ROBERT

MARS 1793

DANS LE DISTRICT DE CHATEAUBRIANT

"Une fermentation considérable"

Les événements graves qui vont secouer le district de Châteaubriant en mars 1793 et dans les mois suivants vont mettre à jour des lignes de fracture qui depuis longtemps divisaient la population.

En 1789 déjà, à Châteaubriant, deux partis s'affrontent. L'un, conservateur, "aristocrate", est attaché à ses privilèges; l'autre, partisan des Lumières et des réformes, comprend en son sein Méaule, futur conventionnel. Cette opposition marquée a pour conséquence, fait très rare, la rédaction de deux Cahiers de doléances pour la même commune.

La dégradation de la situation économique va rapidement aggraver les tensions sociales. A Châteaubriant, en juillet 1789, un attroupement provoque des dégats dans la ville. En mars 1791, des ouvriers en armes réclament du travail; en avril des paysans, assemblés le jour du marché, manifestent contre les assignats.

La mise en place du nouveau système fiscal, mais plus encore la réforme religieuse, vont durablement diviser l'opinion. En juin 1791, alors que les incidents se multiplient autour de la question cléricale, la fuite du roi et de son arrestation, font craindre au District une possible émeute populaire. Il réclame des renforts à Nantes et procède à l'arrestation de 22 suspects, prêtres, nobles et amis des nobles. Parmi eux, François de Fermon, originaire de Gastine d'Issé, prêtre à Chateaubriant, réfractaire et auteur d'un catéchisme (Il est le frère de Jacques de Fermon, président en juillet 1791 de l'Assemblée Nationale, qui a voté la nationalisation des biens de l'église et a contribué à la constitution civile du clergé !)

A Issé et dans sa région où des notables ruraux, Rodrigue juge de paix et Rossignol procureur, entretiennent une atmosphère de sédition, la question religieuse tourne à l'affrontement. En janvier 1792 des violences se déroulent, après les vêpres, entre les habitants d'Issé et des membres de la Garde Nationale de Saint-Vincent, ceux-ci étant accusés d'être venus narguer la population. L'incident fait sept à huit blessés. A Sion, le curé constitutionnel Lucas doit faire venir les gardes nationaux d'Ercé (Ile et Vilaine) pour intimider la population récalcitrante à son égard; ceux-ci se livrent au pillage des maisons "aristocrates". Cet incident crée "une fermentation considérable" dans le district.

Les gardes nationaux, symboles vivants et colorés du nouveau régime, par leur zèle patriotique ne contribuent pas à détendre l'atmosphère. En juin 1791, la Garde Nationale de La Guerche, en Ille et Vilaine, pille le château de Chamballan à Rougé et celui de la Séquintière à Fercé. En mai 1792, le château de la Galotière à Lusanger est pillé sur l'initiative du commandant de la Garde Nationale locale qui se justifie ainsi: "*attendu que la châtelaine avait un fils soupçonné d'émigration et qu'elle avait chez elle un attroupement de trente hommes*" (ADLA L1387).

Les élections qui surviennent dans l'hiver 1792-93 témoignent des luttes en cours. Ainsi en janvier 1793 à Issé, lors des municipales, des habitants non admis à voter s'en prennent à la Garde Nationale réunie pour l'occasion. Les opposants l'emportent grâce, entre autre, à l'action du juge de paix Rodrigue, séditieux notoire. A la suite de cet évènement il sera de nouveau arrêté ainsi que Terrien, métayer des de Fermon à Gastine et cousin du futur chef chouan Jean Terrien, de Maumusson. Pacaury est également arrêté; ancien séminariste ayant fait ses études à Nantes en compagnie de Jean Terrien et de François de Fermon, il a parcouru tout le territoire de la commune d'Issé et celui des communes avoisinantes, menant campagne pour ces élections qui seront finalement annulées.

Dans ce district agité, seule la région de Ruffigné demeure fidèle à la République. Le curé constitutionnel n'y est pas contesté, mais il est en place depuis 1781. Autrefois cette commune a été en procès avec le prince de Condé, seigneur de la baronnie de Châteaubriant, et lourdement condamnée.

Toutes les déceptions, les frustrations, les haines accumulées contre la Révolution depuis 1790 vont se cristalliser au mois de mars 1793 autour du refus de la levée de 300 000 h. ordonnée par la Convention. Les deux camps qui vont s'affronter sont déjà bien formés autour de leurs chefs. La lutte promet d'être violente. Prévoyant, en février 1793, le District de Châteaubriant fait l'acquisition d'une guillotine !



Jean Pacory dit « Cœur de Roi » (1771-1821)
insurgé de mars 1793 et futur chef chouan
(collection Olivier Pacory)

"Couper le col aux citoyens"

Le dimanche 10 mars, alors qu'une bonne partie du département s'embrase, le district de Châteaubriant apparaît calme. Le commissaire Le Pelletier va même, avec 30 hommes, porter secours à Joué.

C'est l'arrivée des commissaires chargés de contrôler les opérations de recrutement qui va faire effet de détonateur. Entre le 11 et le 15 mars, les trois quarts des communes du district refusent le tirage et s'insurgent selon un scénario identique, ou proche, à ce lui rapporté par le commissaire et la municipalité de Rougé qui, le mardi 12 mars à 10 h, veulent procéder au recrutement:

"*Nous avons été sommés par les citoyens de mettre nos cocardes bas... on allait nous mettre à mort... voulant éviter toute contestation... nous avons retiré nos cocardes qui étaient à nos chapeaux... voulant procéder au tirage...qu'il ne le ferait pas... le premier qui mettrait la main au chapeau allait avoir la tête cassée sur le champ... lorsqu'ils tireraient, les municipalités, districts, départements et les acquéreurs de biens nationaux marcheraient les premiers... le curé de notre paroisse marcherait aussi des premiers... il faut tuer ces trois bougres... nous nous sommes esquivés*" (ADLA L979).

La révolte qui explose ici en gestes et paroles hostiles vise en premier lieu le recrutement et ses agents (commissaire, officiers municipaux...) mais aussi à travers eux la République dont on détruit les insignes: cocardes, écharpes et drapeaux tricolores... Dans le prolongement de la crise qui alimenta la longue fermentation contre révolutionnaire depuis 1790 on retrouve l'hostilité aux acquéreurs de biens nationaux et aux curés constitutionnels. Ceux-ci sont souvent les premières victimes de la vindicte populaire en ces jours d'insurrection.

Le mercredi 13 mars à 8 heures du matin, Pavé curé constitutionnel de Saint-Julien-de-Vouvantes (paroisse de Fresnays de Beaumont) est prévenu qu'on en veut à sa vie: "*On allait lui couper le cou à ce sacré bougre et le jeter dans son puit*" (ADLA L929). Il s'enfuit devant une foule de gens armés et se réfugie à Châteaubriant. Son domicile est dévasté. Au chef-lieu de district il retrouve cinq de ses confères (ceux de Erbray, La Chapelle-Glain, Issé, Sion-les-Mines et Petit-Mars). Dans une lettre, datée du 14 mars, adressée au District, ils racontent les conditions difficiles dans lesquelles ils ont exercé leur ministère, "*les humiliations et les persécutions de toutes espèces",* et relatent leur fuite dramatique "*nous avons abandonné toutes nos propriétés pour sauver notre vie... tout est peut-être actuellement dévasté dans nos maisons et nos jardins"* (ADLA L659).

Non contents de s'en prendre aux représentants du pouvoir, les rebelles forcent les maisons des patriotes, les pillent, s'emparent des armes qui s'y trouvent et souvent obligent leurs propriétaires à marcher avec eux. Quand une commune est passée en leur pouvoir, ils vont porter le trouble dans celle d'à côté. Ainsi, les habitants d'Issé révoltés le 12 mars se rendent à Moisdon le 13; ceux de Moisdon interviennent à Auverné le 14. Ainsi la révolte se développe de proche en proche tel un incendie auquel il est bien difficile de résister. A Soudan, le 16, la Garde Nationale afronte 150 hommes armés dont 40 équipés de fusils "*qui voulaient mettre le feu aux maisons des citoyens*" (ADLA L979). Le soir, le maire déplore tois morts et un blessé grave.

Parmi les rares communes restées à l'écart de l'insurrection, il faut souligner celle de Ruffigné, la seule à venir au secours de Châteaubriant le 15 mars.

Les attroupements qui se déplacent de commune en commune sont commandés par des hommes, meneurs plus que chefs, aux personnalités diverses. Certains s'imposent plus par leur expérience des armes que par leur statut social:
"*Cinquante hommes armés de fusils et autres armes offensives, ayant à leur tête un mendiant surnommé Jean le Riche, vagabond et se disant avoir servi vingt ans et fait les guerres d'Hanovre tenant des propos tendant à insulter les opérations de la Nation et disant que le règne de l'aristocratie était venu, qu'il n'y avait plus de roi, qu'il n'y avait plus de lois*" (Déclaration du curé d'Erbray ADLA L929).

Les séditieux de la période précédente réapparaissent parfois à la tête des insurgés. A Issé le 12 mars on reconnaît Pacory, l'ancien séminariste, et Terrien menant l'attroupement. A Lusanger, le 14 mars, la veuve Duval-Gascher, dont le château a été pillé par la Garde Nationale en juin 1792, paricipe activement à l'insurrection avec son fils et son domestique.

Parfois, quelques officiers municipaux sympathisent, voire prennent la tête des révoltés. C'est le cas à Derval, Erbray, Moisdon. Le District de Châteaubriant accusera la municipalité de cette dernière commune: "*de s'être assemblée le 13 mars au son du tocsin, d'avoir désarmé les bons citoyens, ainsi que ceux réfugiés chez elle, être allée au Grand-Auverné pour y brûler la liste, et d'avoir désarmé ceux qui voulaient faire procéder au recrutement avec des révoltés d'Issé, La Meilleraye et autres; d'avoir arboré et fait arboré la cocarde blanche signe de rebellion, et foulé aux pieds la cocarde nationale... leur rassemblement avait pour objet de se porter sur cette ville (*Chateaubriant*) et de brûler l'administration du district*" (ADLA L979).

Un chef va tenter de coordonner cette insurrection éclatée pour la récupérer à son profit. Il prétendra, après coup, avoir été forcé. Argument habituel et trop fragile face aux témoignages qui l'accableront. On l'a vu le jour du tirage à la tête d'un rassemblement à Saint-Julien-de-Vouvantes, à Moisdon il a fait aligner les hommes pour la marche, il a donné des instructions, reçu des courriers... Il s'agit de Fresnays de Beaumont, ancien juge de paix de Saint-Julien-de-Vouvantes dont l'élection à ce poste en décembre 1790 avait provoqué des troubles; bourgeois qui a rêvé de noblesse sans y parvenir mais en partage l'idéal politique. Démis de ses fonctions, il avait commis, contre les patriotes, un libelle vengeur qualifié alors de "*crime publique*" par le tribunal de Châteaubriant. Trois ans aprés, Fresnay de Beaumont est toujours aux avant-postes de la contre-révolution et le District tremble encore; de peur cette fois.

Châteaubriant sous la menace

En ces premiers jours d'insurrection, les administrateurs de Châteaubriant vivent dans la crainte. Crainte des insurgés bien sûr: "I*ci nous sommes menacés de toutes parts, surtout aujourd'hui jour de marché nos bandes sont montées*" (13 mars ADLA L955); crainte aussi des Castelbriantais au républicanisme bien tiède et qu'il serait très imprudent de provoquer par une mesure aussi impopulaire que le recrutement. Aussi décide-t-on de "*suspendre la levée*" (ADLA L929).

Pour assurer la sécurité de la ville, et en même temps maintenir l'ordre public intérieur, une série de mesures sont adoptées le 13 et 14 mars, puis proclamées au son du tambour:

- la Garde Nationale est mise en état de réquisition permanente et doit se tenir prête à prendre les armes à chaque instant.
- la garde sera montée jour et nuit;
- création d'un Conseil d'administration réunissant les membres des différents corps constitués, et d'un Conseil militaire;
- réquisition des chevaux et des armes;
- les boulangeries et les boucheries devront être bien garnies pour assurer l'approvisionnement de la ville, et pour éviter tout débordement;
- il est demandé aux aubergistes de ne pas servir à boire.

Le 15 mars, la tension monte d'un cran quand des habitants des communes voisines, des commerçants itinérants, des réfugiés viennent relater les événements dont ils ont été témoins ou victimes. Le Conseil d'administration alors "*invite tous les citoyens à se réunir sur le champ en armes de quelque nature, fusils, sabres, fourches, sur la place Saint Nicolas.*.". On promet la prison à "*ceux qui ne s'y trouveraient pas*" (ADLA L929).

Mais cela ne saurait suffire pour défendre une ville qui "*n'a pas de munitions de guerre*" et ne dispose que d'environ 350 gardes nationaux, contre les milliers d'insurgés qui se préparent à l'attaquer. Ne pouvant espérer aucune aide de Nantes avec qui les communications sont coupées, on décide de demander du secours à toutes les villes où les courriers peuvent encore arriver: Angers, Rennes, Vitré, Pouancé, La Guerche, Retiers.

Les secours se mettent en route rapidement et dès le 16 amrs, environ 3 000 h sont rassemblés à Châteaubriant. Le lendemain cette troupe se porte sur Moisdon pour récupérer la caisse de la société des Forges et surtout disperser les insurgés qui ont installé leur camp dans cette commune. Le succès est total: "nous avons arrêté Vallière le maire, Leussier juge de paix, Adrien Praudmarchand de bois, Cesbron ancien maire; Garnier le procureur est en fuite... avons forcé l'armoire du maire où nous avons trouvé un sabre, deux livres de poudre, une chanson contre révolutionnaire "*chanson nouvelle des savoyards*" (ADLA L979).

Le 18 mars, les différents secours rassemblés à Châteaubriant forme une armée de 7000 h. qui multiplie les sorties. Après Moisdon, c'est Issé, autre fief de la contre révolution, qui est occupé par les gardes nationaux le 19 mars. Petit à petit les insurgés se dispersent et se replient vers leurs paroisses d'origine.

Les républicains s'organisent. Depuis le 17 mars, le District de Châteaubriant a établi une correspondance journalière avec Pouancé (Maine et Loire) et le 19 mars avec Candé (Maine et Loire). Des précautions sont prises pour assurer l'échange de la correspondance: 10 heures tous les matins, déguisement, lieu discret... Les Castelbriantais peuvent aussi compter sur le soutien sans faille des communes républicaines de La Guerche et Retiers, en Ille et Vilaine, véritables gardiennes de la République dans la région.

Cette fraternité républicaine et les premiers succès ramènent la confiance dans le camp des patriotes.

Le patriotisme se réveille

Le 20 mars, les administrateurs du District de Châteaubriant annoncent avec satisfaction à leurs "frères" de Pouancé: "*Leur position (*aux insurgés*) n'est plus la même, leur armée est divisée en différents endroits, les patriotes des campagnes commencent à se montrer et leur patriotisme semble se réveiller*" (ADLA L955).

Propos confirmés les jours suivants. Le 21 mars Sion se félicite d'avoir désarmé tous les citoyens suspects. Le 23 mars, le citoyen Juton, maire du Grand Auverné, fait preuve de zèle patriotique, en venant déposer douze paires de souliers "*offertes par les vrais amis de la liberté*" (ADLA L938) aux défenseurs de la patrie (les soldats). Le 23 mars encore, Châteaubriant renvoie chez eux 80 hommes arrivés de Soudan, pour maintenir l'ordre dans les forges. Enfin, quelques insurgés abandonnent le combat. Le lundi 25 mars, Erbray se fait remettre les fusils, et Saint-Julien-de-Vouvantes le 26 mars.

Face à ses enfants égarés, la République peut se montrer magnanime, cela ne pourra que lui valoir de nouveaux repentis. Cest ce que pense le District qui demande aux militaires de faire preuve de mansuétude vis à vis des prisonniers:

"*Ils se jetteront à nos genoux, soyons humains et généreux, frères et amis emparons-nous de leur personne, mais ne nous souillons pas dans le sang de ces malheureux qui sont conduits et trompés par des scélérats qui ne paraissent pas*" (ADLA L955).

Pendant la dernière semaine de mars, le District va s'employer à réduire les poches de résistance qui subsistent. Le 27 et le 30, les gardes nationaux interviennent à Issé où "*les Terrien sont rassemblés dans le bois*". Le 30 mars, suite à la dénonciation de la municipalité de Lusanger, ordre est donné à douze cavaliers de se rendre à la Galotière pour "*l'arrestation de la ci-devant Duval-Gascher, de son fils et de deux prêtress*" (ADLA L950).

Toutefois les insurgés n'ont pas dit leur dernier mot. Le 29 mars à Abbaretz, soixante hommes armés, emmenés par les domestiques des Villeneut ont pris la liste des garçons et fait carillonner pendant deux heures (ADLA L980).

Maintenant que le calme se rétablit peu à peu dans le district, les Castelbriantais vont pouvoir se porter aux secours des autres régions menacées.

Entre Nantes et Châteaubriant, 2000 à 3000 insurgés occupent Nort-sur-Erdre et ses environs, bloquant les communications terrestres et fluviales entre les deux villes. Ils se sont embusqués dans le château de Pont-Hus dont ils ont crénelé les murs. Il ne sera pas facile de les

déloger. C'est pourtant la mission que les autorités de Châteaubriant vont confier à un détachement de 800 hommes comprenant des gardes nationaux du district réunis avec des patriotes de La Guerche, Janzé, Bain, Retiers, Pouancé et Craon. Ils quittent Châteaubriant le 28 mars, chassent les insurgés de Nort et gagnent la bataille du Pont-Hus. (voir district de Nantes-Nord Loire)

Ce détachement emmène avec lui 31 insurgés emprisonnés à Châteaubriant depuis le 19 mars pour les faire juger à Nantes.

La force militaire et la justice révolutionnaire sont venues à bout de l'insurrection dans le district de Châteaubriant. Pour autant, les révoltés ne se sont pas réconciliés avec la République et ils ruminent leur rancoeur en attendant une autre opportunité pour l'attaquer. Ce sera, bientôt, la Chouannerie.

"Les habitants des campagnes reconnaissent l'erreur"

Dans le district de Châteaubriant, la majeure partie des révoltés de mars 1793 appartient au peuple des campagnes et des bourgs: métayers, laboureurs, domestiques, paysans complétant leurs revenus en travaillant pour les forges (commis aux forges, forgerons) et tous les petits métiers qui vivent, misérablement, de la fabrication du charbon de bois dans les forêts de la région (charbonnier, voituriers de charbon).

"Si l'on ne trouve pas de nobles ni de prêtres à leurs côtés, à de rares exceptions près" - une des exceptions étant la veuve Gascher arrêtée le 30 mars - "on y trouve en revanche une partie des cadres de la société villageoise: le maire, le procureur et le chef de la Garde Nationale de Derval, le juge de paix d'Issé, le procureur et le maire de Moisdon..." (Maryvonne Bompol, *Aux origines de la Contre Révolution dans le district de Châteaubriant 1788-1795,* mémoire de maîtrise, Nantes).

Ces meneurs seront guillotinés tandis qu'on fera preuve de mansuétude à l'égard du petit peuple que l'on veut croire "égaré". Les autorités prendront le parti de se réconcilier avec lui: "*Les habitants des campagnes seront invités à rentrer tranquillement dans leurs foyers et à continuer leurs travaux ordinaires... vos frères, les administrateurs de Châteaubriant sont au comble de la joie, la tranquillité est rétablie dans notre district, nos pauvres habitants des campagnes ont reconnu l'erreur où les avaient fait tomber les scélérats... les armaient contre leurs frères... les provoquaient au meurtre, à l'incendie et au pillage... sont-ce des hommes vertueux qui vous portent à commettre des crimes, sont-ce de bons prêtres qui vous soulèvent contre la vraie religion... rassurez-vous nos bons amis, venez vous jeter dans les bras de ceux que vous aurez élus pour votre conservation, vos intérets et votre tranquillité*" (ADLA L929).

Ce genre d'appel au calme peut convaincre les plus tièdes des insurgés. En effet, beaucoup ne brûlent pas d'une flamme contre révolutionnaire intense. Ceux qui sont arrêtés se diculpent généralement en prétendant avoir été forcés.

Cependant dans les dépositions perce parfois une certaine (fausse ?) candeur. Hogrel, collecteur d'impôts pour la commune d'Auverné "*fait l'aveu de l'erreur dans lequel j'ai succombé... j'avoue ma faute... le tirage de la milice en fut le principe, le bruit se répandit dans nos campagnes que toutes les paroisses du district d'Ancenis s'étaient révoltées à ce sujet. La plupart des garçons de notre paroisse s'assemblèrent, malheureusement j'ai suivi...*" (ADLA L931).

Devant le tribunal, un révolté d'Issé déclare qu'il a porté la cocarde blanche "*parce que tout le monde le faisait*".

Dans cette insurrection, il y a eu plus de suiveurs que de meneurs, et les liens traditionnels dûs aux mariages, au voisinage, aux relations professionnelles ont joué un grand rôle. C'est peut être ce qui explique que l'insurrection se développe à partir de pôles (Moisdon, Issé, Rougé...) alors que d'autres communes aussi contre révolutionnaires (Juigné, Sion, Petit-Auverné) ne bougent pas. Le manque de conviction des insurgés et la faiblesse de leur encadrement (là encore les véritables chefs font cruellement défaut) permettent de comprendre pourquoi les attroupements se soient si rapidement dispersés devant les troupes républicaines. Jamais il n'y a eu de véritables combats.

Le soulèvement a provoqué pillages, violences, échanges de coups et menaces de mort, mais, à la différence d'autres districts, on ne relève ni assassinat ni exécutions sommaires. Par certains aspects il fait plus penser, ici, à une "émotion populaire" de l'Ancien Régime qu'à une véritable insurrection.

Cependant, comme la sédition n'est pas totalement écrasée, elle risque de repartir. C'est ce qui se produira fin 1793 et début 1794, sous une autre forme: la Chouannerie.

Les meneurs qui n'ont pas été arrêtés, Fresnay de Beaumont, Pacory, les Terrien, vont rejoindre les Vendéens dans un premier temps puis encadreront le mouvement chouan en Loire-Inférieure.

Philippe POPOFF   Geneviève POUGET   Nicole ROUSSEAU

MARS 1793

DANS LE DISTRICT D'ANCENIS

Chronique d'une révolte annoncée

Au début du mois de mars, l'agitation des campagnes autour d'Ancenis fait craindre un soulèvement tant le climat s'est alourdi depuis 1791. En juin puis en octobre 1792, de graves incidents ont éclaté à propos des mesures prises par le Département contre les prêtres réfractaires. Des émeutiers ont voulu aussi empêcher les marchands de faire sortir les grains de la région.

Parallèlement au mécontentement populaire, une opposition contre-révolutionnaire a pris corps. Quelques indices montrent que certains personnages, liés peut-être à la conspiration de La Rouërie, ont prévu ou souhaité une insurrection pour le mois de mars. Blondin d'Esigny, ancien officier retiré au château de la Varenne en Mésanger, a reçu plusieurs visites d'Ayrault, régisseur du château de Bourmont en Freigné, près de Candé. Un domestique de Bourmont affirmera plus tard que c'était *"pour concerter ensemble les moyens d'exécuter leur plan de conspiration*" (ADML 1L858ter). "*Le mois de mars une fois venu, il ne restera (aux patriotes) que les ongles pour se gratter et les yeux pour pleurer*", aurait dit d'Esigny lui-même à un fermier de la Blèterie en Mésanger (ADLA L1504C). A Maumusson, d'autres personnes annoncent aussi "*leur révolution*".

C'est dans ce contexte que le lundi 4 mars, le Directoire du district d'Ancenis prend une première série de mesures pour appliquer les décrets concernant la levée des 300 000 h. . Pour chacune des 28 communes de son ressort, il nomme un notable chargé de réunir une commission qui établira la liste "virile" c'est à dire celle des hommes de 18 à 40 ans. Contrairement à ce que prévoit la loi, aucune innovation n'a été prévue. On se contente de reprendre la procédure du recrutement d'Ancien Régime, le tirage au sort, tant décrié par les Cahiers de doléances de 1789.

Deux jours plus tard, conscient de la fermentation des esprits ainsi provoquée, le Directoire du district apporte un amendement à ses premières instructions. On donnera plus d'initiative aux administrés pour convaincre les jeunes de se porter volontaires: chaque municipalité "*ouvrira un registre du lundi jusqu'au jeudi soir pour recevoir et inscrire les enrôlements volontaires... Elle préviendra les citoyens...qu'ils aient à se rassembler le vendredi 15 à 9 heures du matin pour assister au dépouillement du nombre des incrits et, dans le cas qu'il ne se trouvât pas égal à celui qui leur est assigné, adopter un mode pour le compléter sans désemparer*" (ADLA L894).

Ce sera donc aux citoyens eux-mêmes de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la loi. Mais cet exercice de démocratie appliquée va faire long feu.

Le jeudi 7 mars, les administrateurs du district écrivent à leurs collègues du département à Nantes:

"*Nous appréhendons que le recrutement n'opère une crise dans notre ressort, la disposition des esprits semble nous l'annoncer. Les districts de Saint-Florent, de Cholet, sont, dit-on, en insurrection*" (ADLA L278).

En effet des troubles ont éclaté en différents points des Mauges dès le début de la semaine. De l'autre côté de la Loire, dans le pays d'Ancenis, on se prépare à attaquer le chef-lieu du district.

Le vendredi 8 mars, plusieurs personnes de Maumusson, La Chapelle-Saint-Sauveur, Saint-mars-La-Jaille et Belligné tiennent une réunion à la cantine (une sorte de débit de boissons) de la Compagnie des Mines de Montrelais, située à la limite des communes de La Chapelle, Montrelais et Varades. Selon le témoignage du cantinier, Louis Barbot, et de sa femme, les attroupés confèrent entre eux "*sur la manière de former la marche...pour aller à Ancenis*" (ADML 1L747bis). Le maire de La Chapelle, Pierre Pucelle, dénonce ausi Cosneau, le mâitre d'école de Maumusson, qui a couru avec des domestiques de Saint-Mars "*plusieurs jours avant la révolte dans les paroisses voisines pour soulever les garçons*" (ADML 1L1037).

Dimanche 10 mars

Dans la plupart des communes du district, les commissions prévues le 4 mars se réunissent pour établir les "listes viriles". A Bonnoeuvre et à Saint-Herblon, les commissaires nommés se sont récusés, sentant venir l'orage. Pour les remplacer, on a envoyé des citoyens jeunes et ardents.

Mais l'hostilité des opposants se manifeste un peu partout violemment, selon un scénario presque identique. Les jeunes gens porteurs d'armes hétéroclites arrivent en faisant grand bruit, lançant force menaces et insultes: "*Il y a assez longtemps que les citoyens sont les maîtres, il est temps que nous le soyons à notre tour ! Il faut que la nation crève, aujourd'hui ou demain...*" (ADLA L1504, Ligné). Ils piétinent avec rage les cocardes tricolores. Une délégation pénètre, de gré ou de force, dans la salle de réunion, la "chambre commune". Elle expose ses griefs (Bonnoeuvre, Ligné) et fait défense aux commissaires de dresser la liste (Belligné, La Rouxière, Saint-Mars-La-Jaille).

Les armes confisquées l'été précédent aux suspects, partisans des prêtres réfractaires, ont été alors entreposées dans une pièce contigüe à la "chambre commune". La porte de cette réserve est enfoncée par les révoltés et les armes sont distribuées. Les commissaires débordés et insultés s'esquivent comme ils peuvent (Ligné, Bonnoeuvre, Saint-Mars-La-Jaille, Saint-Herblon).

Diverses exactions suivent la déroute des commissaires. On s'en prend généralement au curé constitutionnel. "*Au truton !"* crient les femmes de Saint-Herblon à l'adresse de celui qui est considéré comme un "intrus". Il ne trouvera son salut que dans la fuite, abandonnant son presbytère qui sera pillé de fond en comble (Anetz, Ligné, Saint-Herblon, Saint-Mars-La-Jaille). On visite aussi les demeures des "citoyens" pour leur prendre leurs armes, non sans goûter au vin de leur cave.

A Saint-Mars-La-Jaille, le commissaire Mathurin Terrier est rattrapé par les insurgés et sévèrement maltraité. On a parlé de "*jouer à la boule avec sa tête*". Il s'en tire avec de fortes contusions, "*presque assassiné*", dira-t-il (ADLA Q11). Il se réfugie à Candé, comme Charles-Alain Terrier, son collègue chassé de Bonnoeuvre, qui se plaindra lui aussi "*d'assassinat commis sur sa personne*" (ADLA L278). Ces expressions...exagérées induiront en erreur le Département.

Au soir de ce dimanche, les administrateurs du district réunis à Ancenis, ne connaissent avec précision que ce qui s'est passé à Ligné. On leur a signalé un mouvement d'insurgés vers Anetz. L'étendue réelle de la révolte leur échappe encore. Un détachement de la Garde Nationale part pour Ligné à 7 h. du soir, un autre pour Anetz dans la nuit.

Lundi 11 mars

Pendant la nuit, des regroupements se sont opérés parmi les révoltés. C'est ainsi que la troupe signalée la veile en fin d'après-midi à Anetz est remontée à Saint-Herblon, où elle reçoit des renforts de Maumusson. Avant le lever du jour, le tocsin commence à sonner, de clocher en clocher. Son bruit obsédant contribue à la mise en condition des esprits.

Quelques bourgs n'ont pas été investis dès dimanche: les notables républicains y représentent une force qui en impose plus qu'ailleurs. C'est le cas notamment de Varades et de Montrelais. Dans ces deux communes, les jeunes gens font irruption dans le local où sont réunis les commissaires, ils les interpellent violemment, les obligent à évacuer la salle et font main-basse sur les armes, selon le scénario observé ailleurs la veille.

A Varades, les républicains tentent d'organiser la défense devant le déferlement des bandes d'insurgés sur le bourg. Quelques citoyens bien armés décident de se retrancher dans la tour de la verrerie, bâtiment circulaire qui enveloppe le four de fusion. Le juge de paix, Denion Dupin, principal actionnaire de la verrerie et logé sur place, essaie en vain de les dissuader. Quatorze hommes se postent aux ouvertures et échangent des coups de feu avec les insurgés qui les ont bien vite entourés.

Après une heure et demie de fusillade et la mort d'un défenseur, Mathurin Drouet, le dernier carré capitule et rend les armes. Le maçon René Gourdon, ancien grenadier des armées royales, qui se découvre une vocation de chef populaire, se moque des républicains: "*Ah ! Ah ! Les couillons ne bandent pas aujourd'hui !*" (ADML 1L747bis). Mais ceux-ci peuvent rentrer chez eux une fois désarmés.

Des mouvements analogues se sont produits le même jour en différents points du district. Le travail s'arrête dans les mines. Au nord, des attroupements à la Marzelle, à la Croix-la-Dame et aux Landes Morillon précèdent un pillage en règle des maisons républicaines à Saint-Mars-La-jaille.

A l'ouest, les gardes nationaux d'Ancenis ont fait 13 prisonniers à Ligné, mais une partie des révoltés qui s'y sont rassemblés fait mouvement par Mauves, Nort-sur-Erdre, Les Touches et Mouzeil. D'autres vont désarmer les citoyens de Couffé.

Des républicains d'Anetz, de Varades, de Ligné et d'autres communes insurgées sont venus se réfugier à Ancenis, laissant souvent leurs épouses pour garder la maison.

Mardi 12 mars

A 4 h 30 du matin, un officier municipal de La Rouxière, Mathurin Suzineau, de l'Herbraire, se présente à la permanence du District, porteur de renseignements importants: 3000 h. doivent se rendre à Saint-herblon des paroisses voisines "*pour de là venir tous ensemble fondre sur Ancenis... Misset, directeur des Mines, leur a dit qu'il avait 11 barils de poudre à leur service*" (ADLA L1504).

On se rend compte maintenant que les incidents des deux jours précédents ne sont pas des émeutes ponctuelles. Un plan de réduction de la ville par les insurgés est en cours

d'exécution. Ils ont rassemblé des armes, des munitions et des troupes, entraînant avec eux des indécis, sans craindre d'utiliser des menaces, voire des coups.

Dans la matinée, le rassemblement de Saint-Herblon est bien rejoint par des groupes qui arrivent des paroisses limitrophes. René Gourdon prend la tête d'une petite armée de 7 ou 800 hommes, secondé par René Latour, un mineur du Bourgneuf de Montrelais. Tout ce monde se dirige en fait vers Mésanger, commune réputée républicaine, restée encore à l'écart des troubles.

Les citoyens du bourg, avertis du danger, envisagent un instant de résister. Ils sont vite submergés par les centaines de révoltés qui surgissent à l'est et au nord. Les insurgés se déchaînent, brisent les meubles dans les maisons, font main basse sur tout ce qui peut être emporté, comme ce tailleur de Belligné qui se pare d'un habit de camelot blanc et d'un chapeau ciré. Le vin coule à flots, les victuailles sont englouties. Lorsque tout le monde s'est servi, les chefs de paroisse reprennent en main leurs troupes qui se rassemblent dans une vaste pièce de terre à côté de la Quetraie, la pièce des Herses.

C'est alors que se montre Blondin d'Esigny, l'ancien officier, accompagné de son fils et de quelques "Messieurs". A son arrivée, tout le monde fait silence. La foule forme un cercle autour de lui. Habilement, il engage un dialogue avec les combattants:
"Que voulez-vous ?
- La paix, nos bons prêtres et nos seigneurs !
- Votre demande vous sera accordée, mais il faudra vaincre ou mourir !" (ADML 1L1037)

Marchant à leur tête, d'Esigny les mène jusqu'à son château de la Varenne en direction d'Ancenis. Il fait entrer les chefs dans sa cour et leur distribue des grades. On sent à cet instant que d'Esigny et ses proches s'efforcent de canaliser l'énergie à leur profit, afin de prendre le contrôle des opérations: rencontre cruciale de la revendication populaire et du mouvement contre-révolutionnaire. René Gourdon, écarté du devant de la scène, se méfie pourtant des officiers nobles: "*Si j'étais sûr qu'ils me trahissent, je leur couperais le col* !" confiera-t-il quelques jours plus tard à un charpentier de Varades (ADLA L1504).

Les hommes se dispersent pour passer la nuit, les uns dans les communs du château, d'autres dans des fermes, beaucoup en plein air, sous un chêne.

Mercredi 13 mars

Depuis le matin, Ancenis est en état de siège: les patrouilles constituées pour assurer l'ordre dans les communes environnantes ont été rappelées; la Garde Nationale, les habitants de la ville, les patriotes réfugiés des campagnes alentour... tous sont sur le pied de guerre, les uns armés de fusils ou de pistolets, les autres de sabres, de haches, de piques ou de fourches. Cinq cents hommes environ, placés aux points stratégiques et décidés à assurer coûte que coûte la défense de la ville.

Au nord d'Ancenis, dans les landes du Château Rouge, des groupes d'insurgés ont afflué toute la nuit de Mésanger, Saint-Herblon, Varades... Combien sont-ils ? 5000 ? Peut être plus ! Difficile d'apprécier et de distinguer entre les insurgés décidés à attaquer la ville et les badauds venus en promeneurs pour voir ce qui se passe.

Difficile aussi de faire la distinction entre les engagés volontaires et les engagés de force. De nombreux hommes, de la région de Varades en particulier, ont été menacés et enrôlés de force selon leurs dires, par des partisans acharnés qui sillonnent la campagne pour grossir

leurs troupes, poursuivent les fuyards et font de nombreuses haltes dans les caves et les auberges de passage avant de faire route sur Ancenis.

Au matin, l'armée des insurgés s'ébranle en direction de la ville sous les ordres de d'Esigny, traînant avec elle un canon tiré par des boeufs depuis Varades. Des drapeaux flottent au vent: le rouge, signe de la loi martiale, dérobé à la Garde Nationale de Varades, un blanc, un vert et rouge... On dépêche un émissaire tenant à la main un bâton surmonté d'un mouchoir blanc et porteur d'une lettre contenant les revendications des insurgés, mais il est fait prisonnier par les patriotes.

L'affrontement est inévitable et 3 à 4000 "brigands" en ordre de bataille engagent le combat au nord de la ville, mettant tout à feu et à sang dans les faubourgs et obligeant la Garde Nationale placée aux avant-postes à se replier.

A l'intérieur de la ville, la détermination républicaine n'est pas absolument unanime. Certaines maisons arborent aux fenêtres ou aux portes, soit un linge ou une touffe de rubans blancs, soit une croix de papier blanc, signes de protection donnés, dit-on, par d'Esigny pour reconnaître les maisons amies et éviter leur pillage. Secret de Polichinelle car certains "patriotes" ne tardent pas à se réfugier dans ces maisons pourtant réputées inciviques.

Des flottements ont lieu à propos des décisions à prendre: Pantin de la Guère, commandant du Conseil militaire, propose de capituler; Gautrais, administrateur du département est d'avis contraire. Un officier municipal s'empare d'un drapeau blanc pour aller au-devant de l'ennemi, mais il est arrêté par un membre de la Garde Nationale, bien décidé à "lui couper le col" s'il avance plus loin. Le drapeau blanc est rentré, on somme les rebelles de se rendre... et le combat reprend de plus belle aux portes de la ville.

Dans Ancenis même, les femmes ne sont pas les dernières à se battre: ici elles éteignent les incendies, là elles ravitaillent en munitions les combattants ou le seul canon de la ville placé en batterie face au Pontreau... Après cinq heures de combats acharnés, les patriotes réussissent à repousser les attaquants. Dans la confusion, le canon des rebelles est renversé par l'explosion d'un sac de poudre, tandis que les insurgés s'enfuient, laissant sur le terrain une douzaine de morts, des blessés et 26 partisans faits prisonniers.

Pour Ancenis, le bilan de l'attaque est moins lourd: deux morts et quelques blessés, mais les insurgés n'ont pas renoncé et les autorités de la ville organisent la résistance pour parer à toute nouvelle attaque; elles dépêchent un courrier pour demander secours à Nantes et mettent en place des gardes à différents points de la ville: au Pontreau, aux Morices, aux Grenouilles ou aux Cordeliers.

A saint-Herblon, le retour piteux des vaincus fait exploser la colère de quelques femmes: "*Vous êtes des lâches ! Vous nous ferez tous écraser par les patriotes. Il faut vous y reprendre ! Allez à Ingrandes prendre des armes pour retourner sur Ancenis !*" (ADLA L1497)

Vendredi 15 mars

Après l'échec de l'attaque on se réorganise du côté des insurgés. Le camp est installé à l'est d'Ancenis, à Juigné, sous le commandement de d'Esigny et de Fleuriot: on soigne et on évacue les blessés. On renvoie aussi les insurgés qui n'ont pas de fusils tandis qu'on fait faire l'exercice aux soldats restants.

Dans les campagnes, des bandes se déplacent en vue de continuer le recrutement, de force s'il le faut. C'est aussi l'occasion de mettre à contribution les maisons patriotes, en vue de compléter l'armement, l'équipement et les provisions de vivres. On agira de la sorte, aussi bien à Mouzeil qu'à Ingrandes, en vue de consolider l'encerclement d'Ancenis. Tout approvisionnement de la ville est rendu impossible.

Samedi 16 mars

Aucun accord solide entre les chefs de l'est (d'Esigny, Fleuriot du Pont) et de l'ouest (Piron de La Varenne) ne semble possible. Ce jour-là, l'attaque portée sur Ancenis vient d'Oudon, sous les ordres de Piron, alors que les hommes rassemblés autour de Varades restent sur place, "*n'ayant aucun ordre pour aller nulle part*" (ADML 1L1037). Sans doute le poids des meneurs populaires est-il resté plus fort du côté de la "*frontière de l'Anjou*" où les anciens faux-sauniers et gabelous au chômage forment le noyau dur des troupes. René Gourdon reste très actif à Varades, lui que les gens des campagnes considèrent toujours comme leur commandant. D'Esigny est obligé de compter avec lui.

Dès le matin, un grand nombre d'insurgés (1500 à 2000) ont quitté Oudon et se présentent sur la route de Nantes aux portes d'Ancenis. Une seconde pétition est envoyée aux autorités de la ville, réclamant la suppression du tirage au sort, le retour des prêtres et l'abolition de l'impôt mobilier. Les patriotes décident de répondre à cet ultimatum à coups de canon et de fusils.

Tandis qu'à Croix Commune de Saint-Géréon les rebelles font moult libations (4 barriques de vin mises en perce), les défenseurs de la ville organisent une patrouille de volontaires au poste de la Davrays. Le détachement de cavalerie constitué charge les "brigands", en tuant une quarantaine, faisant de nombreux blessés et dispersant le reste de la troupe. En plus de nombreux prisonniers, le détachement ramène ausi du pain et des farines pris à l'ennemi.

Dimanche 17 mars

Ce nouvel échec a peut-être fait réfléchir les chefs des révoltés. Il semble qu'une action commune soit enfin mise sur pied. Piron de La Varenne fait adresser un ultimatum à la ville. Les insurgés rassemblés au bourg de Varades se dirigent sur le camp de Juigné. Les gens de la Meilleraie arrivent en bateau jusqu'à la grève de l'Ile aux Moines, en face d'Ancenis. Mais... rien ne se passe !

S'agissait-il d'une simple mesure d'intimidation, ou faut-il voir là encore une nouvelle preuve d'un désaccord des chefs ? Peut-être ont-ils seulement constaté leur impuissance ?

Mercredi 20 mars

Les bandes insurgées occupent le pays depuis plus d'une semaine, procédant à un véritable blocus qui isole les villes patriotes tant par la route que par le fleuve. Afin de rétablir les communications entre Nantes et Angers, deux colonnes armées vont partir en mission depuis chacune de ces villes.

Dans l'après-midi, la colonne nantaise aborde les coteaux de Oudon. Elle est composée de 600 gardes nationaux, commandés par Deurbroucq. Les Nantais sont accompagnés par un commissaire civil du Département: Julien Gaudin, une personnalité influente en pays d'Ancenis.

Oudon est tenue par les troupes de Piron de La Varenne qui ce jour là s'activent à confectionner des fûts de canons. A l'approche de la colonne républicaine, Piron donne l'ordre de détruire le le pont sur le Havre permettant l'entrée dans la ville. A cet endroit précis a lieu une curieuse conversation entre les deux chefs rivaux. Alors que le républicain exige la reddition des "brigands", le chef royaliste répond qu'il est déterminé à tenir les positions, prédisant aux bleus que le moment est venu de "*faire cesser tous les brigandages (des républicains) auxquels ils étaient en proie depuis si longtemps*" (BM Nantes Dugast-Matifeux).

Après un bref affrontement appuyé par une dizaine de coups de canon, les Nantais franchissent le Havre sur un pont de bateaux et investissent le bourg tandis que les troupes blanches passent la Loire. Le bonnet rouge remplace le drapeau blanc sur la tour d'Oudon et les vainqueurs poursuivent leur marche vers Ancenis où ils arrivent vers 8 h. du soir.

A l'annonce de cette arrivée, les insurgés tenant la ville à l'est de la grande route abandonnent leurs positions. Ainsi le blocus d'Ancenis a été levé en une journée, une réussite qui enflamme la ferveur des patriotes libérés. L'entrée de la colonne armée est saluée par de multiples acclamations: "*Vive les braves Nantais, nos frères, nos amis, nos libérateurs*"; "*Vive la République*". Ces cris parviennent jusqu'à l'hôpital où un prisonnier du 16 mars, blessé, est surveillé par un garde national. Celui-ci s'écrie:
"Père Tulau, voici du renfort qui nous vient !
- Ne seraient-ce pas plutôt les Anglais ?" répond le prisonnier (ADLA L1504).

Faut-il voir dans cette répartie une pointe d'humour ou l'écho des rumeurs qui couraient alors chez les insurgés sur une intervention britannique ?

Au soir du 20 mars, alors que les bleus organisent la suite de leur campagne, Julien Gaudin procède aux premiers interrogatoires.

Dans les mêmes temps, la colonne angevine s'est établie à Saint-Georges-sur-Loire. Elle est dirigée parle citoyen Gauvilliers, commandant de la Garde Nationale d'Angers, et promu général pour la circonstance. Ce corps d'armée réunit 6000 gardes nationaux d'Angers et de ses environs. L'Armée de l'Ouest comme on l'appelle, se divise en deux colonnes composées chacune de deux bataillons. Elle circule avec trois canons qu'un roulier civil doit envoyer à Ingrandes.

Jeudi 21 mars

Les Angevins poursuivent leur progression. Vers 14 heures, des centaines d'insurgés investissent la ville d'Ingrandes. Après avoir brûlé les papiers de la municipalité, les blancs quittent les lieux sans faire de pillage; ils passent la Loire dans la soirée. Ils cèdent le terrain aux bleus car l'étau républicain se referme peu à peu. Un détachement de la colonne nantaise est même parvenu jusqu'à Varades. Les Nantais d'autre part, ont appuyé la garde Nationale d'Ancenis dans son expédition à Saint-Herblon où les cloches de l'église ont été descendues et brisées:représailles visant l'une des communes les plus hostiles aux patriotes, où souvent a retenti le tocsin, véritable appel à la révolte.

Aucune poche de résistance ne se manifestant, le Général Gauvilliers décide de renvoyer ses trois canons à Saint-Georges où le danger est imminent. De l'autre côté de la Loire, à Chalonnes, l'armée catholique de Bonchamps assiège la ville patriote. Cet événement retarde le mouvement sur Nantes.

Vendredi 22 mars

Le premier bataillon angevin entre à Ingrandes; la jonction avec las Nantais se fait le jour même. Les communications entre Nantes et la capitale redeviennent possibles.

A Ancenis, le commissaire Gaudin prépare sa mission de rétablissement de l'ordre dans les paroisses insurgées. Son parcours doit le mener à Saint-Herblon, Varades, Ingrandes, puis il projette de descendre en bateau à la Meilleraie. De là, il souhaite se rendre à Saint-Florent pour y délivrer les prisonniers.

Pour cela, il doit se faire accompagner de gardes nationaux candéens et segréens arrivés la veille à Ancenis. Juste avant son départ, il inscrit noir sur blanc ses intentions: "*nous recouvrerons notre liberté et assurerons la paix de la République dans l'intérieur malgré les efforts... de nos lâches ennemis*" (ADML 1L780bis). La répression est en marche.

Samedi 23 mars

Le gros de l'Armée de l'Ouest atteint Ingrandes. Désormais, l'objectif de Gauvilliers consiste à neutraliser la zone des mines de Montrelais. Ce lieu a été dénoncé aux autorités comme un véritable "*foyer ardent de la contre-révolution*" (ADLA L894).

Une impressionnante tactique d'encerclement va faire évoluer les soldats de la République. La première colonne a pour mission d'investir la zone suspecte par l'ouest à partir de Varades. Un détachement de cent hommes doit s'y rendre directement d'Ingrandes appuyé par un renfort venu de la seconde colonne. Le reste des bataillons doit s'assurer de la grande route au sud alors qu'au nord, Gauvilliers a ordonné aux gardes nationaux candéens de prendre le contrôle de la Chapelle de Montrelais.

Lorsque les mines sont au pouvoir de l'armée, le général ordonne la fouille des ateliers et des magasins, plusieurs arrestations suivent. Quarante-cinq suspects sont dénoncés et emmenés à Ingrandes, 34 d'entre eux seront relâchés après interrogatoire, les 11 autres conduits aux prisons d'Angers. Parmi ces derniers on trouve Pierre Pucelle, premier commis aux mines et maire de la Chapelle-de-Montrelais, détenu 17 jours, Aubey et Gardeur, deux autres cadres des mines.

L'intervention des républicains est désastreuse pour l'entreprise qui dans un mémoire estimatif évaluera les pertes à 80 000 livres. Outre les dégâts, l'armée a profité du coup de force pour réquisitionner poudre, chevaux et assignats. Etienne Misset, le directeur des mines, témoignera dans sa correspondance des événements: *" Le 23 mars, l'Armée de l'Ouest influencée contre les mines et les mineurs par leurs implacables ennemis s'y précipite..; criant "tue, tue" et tuant en effet même les fuyards; les soldats se livrèrent au pillage de mes meubles et effets*" (ADLA L278).

Misset s'est tenu caché depuis la veille, craignant l'arrivée des soldats et surtout de son pire ennemi: Julien Gaudin. Pour le contrôle de l'explotation du charbon dans la région, ces deux hommes ont mené une lutte acharnée depuis le début de la Révolution. Quoi d'étonnant si l'insurrection les retrouve dans les camps opposés ?

L'effet catastrophique de cette armée qui semble être arrivée en pays ennemi, est souligné le soir-même du 23 par le commissaire civil de Maine-et-Loire. Dans un réquisitoire adressé au Général Gauvilliers, ce représentant de la République dénonce l'indiscipline et la violence d'une partie des soldats, citant pour preuve l'assassinat du vigneron Jean Niquet "immolé", selon ses propres termes, alors qu'il travaillait à sa vigne.

Dimanche 24 mars

La réponse du général est exemplaire. Il fait rassembler la seconde division sur la place d'armes d'Ingrandes et prononce un discours véhément. Il rend hommage au décédé "*victime de leur faux zèle, reconnu depuis pour un bon citoyen*" et qui "*laisse dans l'indigence une veuve enceinte avec deux enfants*" (ADML 1L855).

Une souscription ouverte parmi les soldats, pour venir en aide à la veuve, récolte 203 livres auxquelles le Département rajoute 100 livres.

Fin mars

A partir du 23 mars, la mission des colonnes armées a été remplie. La rive droite de la Loire étant contrôlée, la tâche des républicains est devenue différente. A Varades un "*conseil civil et militaire*" va fonctionner pour interroger les suspects arrêtés, tout comme à Ingrandes où s'établit une "*petite commission militaire*" qui prononcera des condamnations à mort dès le début d'avril. Le 30 mars, les membres d'une autre "*commission militaire*" prêteront serment à Ancenis.

A la phase stratégique se substitue celle de la répression. Sur le terrain, les troupes sillonnent les campagnes, débusquant parfois des révoltés, comme c'est le cas à Lasseron en Belligné où un accrochage a lieu le 24 mars entre gardes nationaux candéens et rebelles.

Tout semble perdu pour les révoltés au nord de la Loire. Ayrault, le régisseur du château de Bourmont, encerclé par les gardes nationaux de Candé, se tire une balle dans la tête le 27 mars, dans sa maison de Saint-Hubert entre Maumusson et Saint-Mars-La-Jaille.

Et pour tant d'autres, l'échec de la révolte est souligné par la répression qui s'est abattue sur toute la région. Le bataillon angevin passe le 29 mars à la Meilleraie, y brûle une maison et essuie le tir du canon des insurgés (la Marie-Jeanne) installé à Saint-Florent-le-Vieil.

Les positions se sont déplacées. Beaucoup de révoltés du district ont rejoint les troupes de Bonchamps dans les Mauges, franchissant la Loire entre Anetz et Varades, par la Belle-Croix et l'Ile Poulas. Pour eux une autre histoire commence.

Les revendications des insurgés

Le mercredi 13 mars, Michel Vénard, 20 ans, compagnon tailleur au Coudray en Belligné, chevauche en direction d'Ancenis. Il s'en va porter aux autorités républicaines, un courrier que lui a remis, dans la cour du château de d'Esigny, chef des révoltés, un homme vêtu d'une roquelaure jaune. L'inconnu lui a recommandé de présenter la lettre comme venant de la part de Monsieur Beaulieu, commis des Mines de Montrelais, citoyen apprécié des patriotes mais qui a dû suivre les insurgés sous la contrainte.

Le courrier dont est porteur Michel Vénard, est un manifeste rédigé d'une main maladroite et dans un français approximatif. L'idée en est venue la veille.

L'épouse d'un républicain de Varades, Michel Martin, s'inquiétant alors du sort de son mari, parti pour renforcer la défense d'Ancenis, proposa à d'autres femmes du bourg d'écrire à Ancenis pour inviter la ville à se rendre et ainsi éviter un carnage. Le marchand Thomas

Coiscault, un des chefs des révoltés de Varades à qui l'idée fut soumise, ne se jugeant pas capable de rédiger lui-même une telle lettre fit appel au juge de paix, Denion-Dupin qui répondit:" *C'est bien aisé, mais qui signera ? Je ne la signerai pas le premier, et si nous ne réussissons pas, nous sommes perdus. D'ailleurs, qui en sera le porteur ?»*

Ecartée par les notables, l'idée fut sans doute reprise par les chefs populaires de l'entourage de René Gourdon, c'est du moins ce que laisse supposer le fond et la forme de ce manifeste riche d'enseignements sur les motivations des insurgés.

"*Frère et amis au nom du grand nombre de Paroisse toutes Réunis, qui veuille toutes la paix et la tranquillité. Nous vous demandons:*
1er. ne plus entendre parler de tirage dans chacune de nos paroisse, et si vous avisiée dans faire tirer une seul vous nous désespérérié et nous porteriée à en tirer une Vengence Eclatante.
2 éme. nous volons nos prêtres qui sont actuelement parmis Nous avec une certaine aisance et toutes Leurs Liberté telle quil puisse nous donner leurs secour dans nos bessoins.
3 éme. La diminution des impos mobiliers telle que Long demandé les Différente paroisse par leurs pétitions.
4 éme. que les Cors administratifs qui ont désarmé, Rende les armes aux paroisses qui l'ont été.
5 éme. quil soit libres a tous particuliers, de lever de la poudre ou autres munitions nécessaires a la Défence de chaque individu.
6 éme. Citoyens et frère il est malhureux pour nous et en même temps hureux quil nous ait obligé de marché. Segondée nos Efforts, Par des parolles sure et de Paix en leur ténans donnée nous cette satisfactions accompagnée de Voiture en grand nombres de pains, nous aurons Daprès ses Demande accordée lespérance de les appaisé et les transquillisé, par les article suivant
7 ème. Leurs faisant payé leurs Journées quils ont passé En Leurs Cource, Ordonnée que toutes les municipalités fasse un Etats de chaque individu journaliers où Nécessiteux à trente sols Lune et quil leurs fusse payé Le Dimanche D'après la Lisse faite qui sera Brullé En Leurs présence.
8 ème. Il est très nécessaire de faire fournire par tous ceux qui serons jugé dans le qua de faire un Sacrifice a L'umanité leurs faisant vendre le froment sur le Pieds de quatre livre Dumeaux et le Saigle sur un pieds Proportionnelle quitte a faire Rembourcé par le trésord Publique par la suite.
Je vous engage au noms de L'umanité de ne pas les refusé, Envoyée une espert qui les Prévienne de vos bonne volonté et que le pains soit bon et sains et ne tarde pas où sans quoi toutes est hords de nos Espérence."

Les trois premières revendications de cet anachronique Cahier de doléances correspondent aux trois principales causes de mécontentement qui se sont conjuguées pour favoriser la naissance de l'insurrection: opposition à la conscription, à l'éviction des prêtres réfractaires et aux nouveaux impôts.

Seuls ces trois points seront repris le 16 mars, dans un autre manifeste rédigé à Oudon par le notaire Dubreil, de Couffé, dans un style très différent. Un consensus peut en effet s'établir du haut en bas de l'échelle sociale sur ces revendications. Cependant, à propos du clergé, le manifeste du 13 fournit une précision significative: il faut que les pêtres aient suffisamment d'aisance pour donner des secours à leurs paroissiens dans le besoin. Les couches populaires ont durement ressenti les conséquences pratiques de la vente des biens du clergé. Sur le fond, la revendication du 13 mars est donc plus radicale que celle exprimée le 16 par Dubreil: "*Nous désirons être libres d'avoir auprès de nous les prêtres que nous jugerons dignes de notre confiance, et de leur faire le sort que nous voudrons* ".

La différence de ton confirme l'observation faite plus haut au sujet de la forme: le manifeste du 13 mars a été élaboré dans le milieu des artisans et ouvriers mineurs de la région de Varades, auteurs du pillage de Mésanger le mardi 12.

Les cinq autres revendications continuent à traduire des aspirations populaires. Elles seront implicitement désavouées par la lettre du 16 mars, qui prend soin d'indiquer en post-scriptum: "*Nous ne chargeons le porteur d'aucune autre demande ni réflexion*". L'armée d'Oudon est bien dominée par les "Messieurs", alors que celle de l'Est comprend, parmi les meneurs, une plus forte proportion d'éléments sensibles aux revendications des affamés.

Les points 4 et 5 du manifeste du 13 évoquent le désarmement des paroisses suspectes d'être favorables aux prêtres réfractaires, intervenu l'été précédent. Le droit de posséder des armes à feu et des munitions a été revendiqué en 1789 par les paysans, opposés à l'exclusivité seigneuriale du droit de chasse. La mesure de sécurité prise en 1792 peut avoir été perçue par eux comme un retour en arrière, au profit des bourgeois de la ville. Sous un autre angle, on peut voir là l'exigence d'un droit d'autodéfense, demande toujours formulée dans les sociétés en crise.

Au sixième point, les ventres affamés réclament du pain, dont la conclusion précisera qu'il doit être bon et sain. Ainsi apparaît un lien possible entre l'insurrection locale et les émeutes frumentaires qui l'ont précédée ailleurs, notamment la vague de troubles partie en décembre 1792 de la Beauce et qui s'est étendue jusqu'aux environs de Tours et du Mans. Ces émeutes ont réclamé la taxation du prix des céréales, revendication reprise à Paris pour les principales denrées alimentaires en février 1793 par les plus extrémistes des sans-culottes, les "Enragés" du prêtre Jacques Roux.

C'est aussi ce que demandent les attroupés du 13 mars au huitième point de leur manifeste en fixant le taux du maximum à 4 livres le dumeau, soit 8 livres le boisseau. La suggestion d'une indemnisation des producteurs par le Trésor Public peut nous sembler étonnamment moderne: les subventions à l'agriculture n'apparaîtront que sous la Troisième République.

Le septième point, réclamant le paiement des jours de révolte, a dû paraître inconcevable aux bourgeois d'Ancenis, aussi choquant que le sera plus tard, pour la partie conservatrie de l'opinion, le paiement des jours de grève. En 1793, cette revendication vise à satisfaire la masse des valets de ferme, journaliers, gagne-petit de l'agriculture et des mines, engagés pour grossir le nombre des insurgés.

Il n'est peut-être pas étonnant que ces revendications, jugées incendiaires par les bourgeois de l'époque, tant républicains que royalistes, soient restées deux siécles sous le boisseau ! En effet, ce manifeste mentionné dans une brochure publiée en l'an 2 et rééditée en 1860 et 1881 par Emilien Maillard (Histoire d'Ancenis et de ses barons) était considéré dans une note comme égaré. Nous l'avons retrouvé aux Archives départementales de Loire-Atlantique, dans des pièces jointes aux dossiers de la Commission Militaire d'Ancenis (L 1505, n°305).

L'expression populaire de la revendication religieuse

La lutte, engagée depuis 1791, entre le pouvoir révolutionnaire et les prêtres refusant le serment, a marqué les insurgés qui se lancent à l'attaque d'Ancenis, quelle que soit la diversité des motifs qui les ont décidés à marcher.

Ils sont persuadés qu'ils se battent pour défendre la bonne religion et ils l'expriment dans leur langage et par leurs actes. "*Nous combattons pour la foi catholique*", disent-ils (ADML 1L747 bis). Sur l'injonction du mineur Latour, le tailleur Pucelle, de Varades, doit prêter serment "*d'être fidèle à la loi de Jésus-Christ*" (ADLA L1504). Louis Bondu, de Bouzillé, amené dans le cimetière de Saint-Florent, doit demander à genoux pardon à Dieu et à la Bonne Vierge, et renoncer à la Patrie (comme on renonce à Satan). (ADML 1L1028)

Les rebelles s'en prennent aux symboles du nouveau régime. "*La cocarde tricolore, c'est l'image de la Bête*" disent les révoltés de Ligné qui veulent obliger le procureur de la commune, Adrien Gros, à la fouler aux pieds (ADLA L1504).

Un jeune rémouleur et colporteur, Nicolas Bonnefille, qui porte sa meule de ferme en ferme, se trouve mêlé aux insurgés du 13 mars. Arrêté un mois plus tard, sans sa cocarde tricolore, par les officiers municipaux de La Rouxière, il déclare crânement "*que ça ne sert à rien et que ce n'est point ça qui mène au Paradis, que cela ne sert à rien pour celui qui veut servir et qu'il ne veut servir que le Bon Dieu. Il en a une dans sa poche, mais c'est des bêtises de la mettre à son chapeau*" (ADML 1L747).

A l'inverse, les filles Baudouin, de Ligné, ont distribué "*des petits Bon Dieu sur du drap de soie*" (ADLA L1504). S'agit-il de crucifix brodés ou déjà de "coeurs vendéens" ?

Les insurgés tentent aussi de persuader les indécis de la nullité des actes religieux accomplis par le clergé qui a prêté serment. "*L'église de Varades est excommuniée"* a expliqué le marchand Thomas Coiscault à son collègue François Gentilhomme, un jour qu'ils se rendaient de compagnie à la foire de Nantes (ADLA L1504).

Les sacrements administrés par les assermentés ne sont pas valides. Le notaire Tiger, de Varades, démontre de façon imagée à Pierre Granneau que le curé constitutionnel l'a mis dans le schisme: "*Je vous l'avais dit bien des fois, voilà que votre enfant n'est pas bien baptisé et vous n'êtes pas bien marié. Vous n'avez pas une femme, Granneau. C'est comme si je prenais une femme sur le grand chemin et que je coucherais avec elle. Vous n'avez qu'une concubine*" (ADLA L1504).

"*Les sacrés citoyens qui vont à la messe à guillaneuf*" sont réquisitionnés par le fils Levreau, du Cellier. Il veut les punir d'avoir suivi une messe qui n'a pas plus de valeur que la mascarade de la quête traditionnelle du jour de l'an (ADLA L1504). A Montrelais, René Cheignon a prévenu un voisin: "*Croyez-moi, Pierre Mahé, n'allez plus à la messe à Montrelais, parce que si vous y retournez, au 1er avril vous courrez le loup garou, l'église étant excommuniée. Si vous en doutez, venez chez moi, je vous ferai une lecture qui vous convaincra*" (ADML 1L747). La menace s'appuie ici sur des croyances traditionnelles entretenues par la littérature de colportage, les petits livrets de la "Bibliothèque Bleue".

Le colporteur Nicolas Bonnefille diffuse cependant des ouvrages de piété plus orthodoxes, comme le "Pensez-y-bien", que les officiers municipaux de la Rouxière soupçonnent de pouvoir "*diviser le peuple*". En fait ce livret vise seulement à maintenir les fidèles dans la crainte du Jugement dernier et dans le sentiment de la vanité des plaisirs terrestres. La vignette qui orne la première page de l'édition imprimée à Nantes en 1771 représente un enfant faisant des bulles de savon, accoudé sur une tête de mort ! Un thème bien démobilisateur...

Galerie de portraits

Blondin D'Esigny

Gabriel, Isidore, Mathieu Blondin d'Esigny, né le 21 septembre 1734 à Abbeville (Somme), est Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Gendarme de la Garde du Roi et Commensal de la maison du Roi.

Quelques années avant la Révolution, il achète le château de la Varenne, en Mésanger. Dès août 1790, il se querelle avec sa voisine, la châtelaine de la Quetraye, Madame Brindeau. Cette dernière, acquise aux idées nouvelles, vit en bonne intelligence avec les habitants et la municipalité de Mésanger.

Blessé de se voir refuser le droit d'installer à l'église un siège distinctif, d'Esigny dénonce au Directoire d'Ancenis, les privilèges que Madame Brindeau a conservés lors de la célébration du culte, notamment des bancs armoriés, une entrée et une chapelle personnelles et la présentation prioritaire par le marguillier du pain bénit. Il dénonce également les faveurs consenties par la commune à Madame Brindeau et se heurte avec le procureur de la commune, Mathurin Drouet, ce qui aura des conséquences dramatiques pour lui.

Le Directoire du district, qui comprend encore à cette époque des hommes d'Ancien Régime comme le trésorier Palierne et le docteur Bry, fustige quelque peu la commune et retire ses privilèges à la châtelaine "patriote", à l'exception, provisoirement, de son banc. La modération du District à l'égard de Madame Brindeau a sans doute exaspéré d'Esigny et renforcé son opposition au régime. Il reçoit dans l'hiver 1792-93 des visites d'Ayrault, régisseur du château de Bourmont, en Freigné; ce personnage pourrait avoir été en relation avec la conspiration de La Rouërie. D'Esigny confie à un métayer "*qu'il veut faire changer quelques petites choses*" (ADLA L1504).

Le 12 mars 1793, il se garde d'intervenir lors du pillage des maisons républicaines de Mésanger mais se fait opportunément acclamer comme chef de l'armée des révoltés: "*Allons, colonel, marchez à notre tête !"* (Idem).

Cela ne l'empêche pas de garder le souci de sa sécurité personnelle à l'heure du danger. A l'approche d'Ancenis, quand il entend le bruit du canon et des fusils, il laisse là sa garde d'honneur de 400 hommes et s'en retourne en disant: "*Que Dieu vous conserve mes amis !"* (Idem).

Après l'échec de la première attaque, il rameute ses troupes à partir de Saint-Herblon. Il n'hésite pas à faire diffuser des avis, menaçants ceux qui ne marcheraient pas à nouveau d'être pillés par les bas-bretons (un indice possible de sa collusion avec des conspirateurs de Bretagne). Mais il promet aussi aux éventuels combattants le pillage de la ville à leur profit, après qu'ils l'auront prise.

Il organise le blocus alimentaire d'Ancenis, mais l'arrivée des Nantais l'oblige à lever le camp qu'il avait établi à Juigné. Menacé par ses fermiers de Mésanger et recherché par le District, il passe la Loire pour rejoindre l'armée de Bonchamps.

Plus tard, après la défaite de l'Armée Catholique et Royale, en décembre 1793, d'Esigny revient très imprudemment se cacher en son château avec sa femme et son fils. Il est dénoncé, par un fermier, à Mathurin Drouet qui, le poursuivant de sa haine, le fait arrêter et envoyer à Nantes.
Il est exécuté, ainsi que son fils Charles Gabriel, sa femme Marie Françoise de La Vieuville et deux domestiques le 30 janvier 1794 sur l'échafaud du Bouffay.

Un chef malgré lui: Fleuriot du Pont

Né le 3 mai 1736, Jacques Fleuriot de La Freulière entre en 1752 dans le corps des pages de la reine Marie Leczinska. D'abord Lieutenant aux régiments de Dragons de la Ferronnays et de Jarnac, il devient capitaine de plusieurs corps de cavalerie. Il se marie à Angers avec Melle Volaige de Vaugiraud. Le 20 octobre 1776, il est fait Chevalier de Saint-Louis. En 1778, il se retire à Saint-Herblon au petit manoir du Pont.

Cet homme grand pour son époque (1,78 m) est décrit comme ayant les sourcils noirs, les yeux bruns, le front élevé, la bouche moyenne, le menton fourchu, le visage plein et coloré, portant une perruque.

En mars 1793, les insurgés en quête de chefs expérimentés dans l'art de la guerre le sollicitent pour marcher avec eux. Il refuse et se cache pendant trois jours, tremblant de fièvre. Finalement, à son corps défendant, il participe à l'insurrection.
Entré dans l'armée vendéenne, il y devient commandant en second de Bonchamps. Il est mortellement blessé par un boulet le 29 juin 1793 à l'attaque de Nantes. Ramené par ses soldats à Saint-Florent dans une maison appartenant à sa famille, il y meurt des suites de ses blessures le 10 juillet 1793.

Etienne Misset, directeur des mines de Montrelais

Lorsque les conclusions de la commission militaire pour l'Armée de l'Ouest sont publiées le 28 Nivose an 2 (17 janvier 1794), plus aucun espoir ne subsiste pour Etienne Misset. Reconnu coupable de conspiration contre la République, il est guillotiné le jour même à Angers. Ainsi finit l'histoire d'un homme qui a consacré trente années de son existence au service d'une compagnie minière.

Un directeur compétent:

Fils d'un entrepreneur des vivres pour les troupes du roi, il voit le jour en 1739 à Mouzon dans les Ardennes. Il se forme au métier de la mine et traverse la France à la recherche des veines carbonifères. Dans l'Ouest, il séjourne en Normandie, en Anjou puis s'installe définitivement en pays d'Ancenis à partir de 1765.

Promu directeur des mines de Montrelais, il exploite les veines de charbon pour le compte d'une compagnie parisienne. Il est alors à la tête d'une entreprise prospère; une situation qu'il conserve sans interruption jusqu'aux événements de mars 1793. Homme respecté et craint par ses ouvriers, il jouit dans son pays d'adoption d'une grande autorité.

Il épouse, le 9 janvier 1769, une demoiselle Béchais de La Place, issue d'une noble famille nantaise, dont il a un fils en octobre de la même année.

En 1783, il est honoré d'un titre d'inspecteur des mines de France; une distinction qui encourage le zèle et la compétence du spécialiste dévoué. Mais cette loyauté sera véritablement mise à l'épreuve quelques années plus tard, au cours de la Révolution.

Un personnage contesté:

En 1789, les mines de Montrelais contrôlent toute l'exploitation du charbon de la région ancenienne, un monopole d'Ancien régime qui va paraître inconciliable avec l'abandon des

privilèges. Etienne Misset, à cette date, est chargé de protéger les intérêts de la Compagnie, soumise à une concurrence active, entretenue par quelques notables locaux. Le directeur entend bien s'opposer à l'ambition nouvelle des bourgeois, car il considère la mine comme une affaire de spécialistes.

L'opposition est vive et Misset de plus en plus contesté. Une enquête sur les lieux d'exploitation est ordonnée en août 1789 part l'Intendant de Bretagne. Elle conclut quelques mois plus tard sur la nécessité d'ouvrir le marché à la concurrence. Un verdict cinglant, présageant de fortes mutations que Misset semble craindre.

Malgré cela, il n'est pas hostile à tous les changements de la Révolution; en témoigne son engagement personnel aux nouvelles destinées de sa commune. Elu maire de La Chapelle-Saint-Sauveur et commandant de la Garde Nationale, il organise l'administration municipale, une tâche prenante à laquelle il renonce plus tard pour revenir à sa fonction première de directeur des mines. Car pour lui, le conflit des mines s'aggrave.

Dès 1792, il engage un long procès contre trois particuliers ayant ouvert des puits sur la concession montrelaisienne. L'un d'eux, Antoine Tourmeau, est un notable influent du pays d'Ancenis. Il est commandant de la Garde Nationale d'Ingrandes-Montrelais et bénéficie de plus, du soutien financier de son beau-frère, Julien Gaudin, riche industriel nantais. Ce tandem familial s'opposera résolument aux privilèges économiques de la Compagnie.

Misset ne voulant voir là qu'une affaire d'usurpation de droits, espère l'intervention du ministre. Malgré les appuis politiques des actionnaires parisiens, la Compagnie n'obtient pas satisfaction des autorités départementales. Bien au contraire, ces dernières, acquises à la liberté d'entreprise, soutiennent les contestataires.

Ainsi en février 1793, c'est le retournement de situation. Les mines de Montrelais se voient imposer le séquestre des biens formant la part des actionnaires émigrés. Et le 7 mars, toute l'entreprise se retrouve sous tutelle de la Nation. Nous sommes à la veille des soulèvements paysans dans lesquels les mineurs de Montrelais se révèleront être des éléments actifs.

Les tourments d'un insurgé:

En mars 1793, la révolte n'épargne personne, chacun doit choisir son camp. Dénoncé par la bourgeoisie ancenienne, Etienne Misset, ne peut que craindre la montée du radicalisme qu'illustrent les menées des patriotes locaux contre la mine. Il participe alors, de gré ou de force, à l'insurrection des campagnes.

A la fin mars, avant l'arrivée de l'Armée de l'Ouest et du commissaire nantais Julien Gaudin, son ennemi juré, il vit dans la clandestinité. Pendant trois mois il se cache non loin des mines, allant même s'y présenter de nuit pour donner les directives aux commis. Le District d'Ancenis l'accuse; il est tenu responsable de l'explosion sociale autour des mines, et de la fomentation des troubles à l'organisation armée des insurgés. Les accusations portées sont accablantes. Elles font de lui un véritable chef de la révolte.

Pourtant quelques témoignages nuancent le tableau, comme celui d'un métayer de Mésanger décrivant notre homme sous un jour plus timoré.

Le mercredi 13 mars, quelques heures avant l'attaque d'Ancenis, Misset s'oppose à l'assaut de la ville en refusant de marcher; couché dans un fossé, il y répand quelques pleurs et se lamente en contestant l'utilité du projet. Un autre déposant souligne la même réticence du directeur des mines à fondre sur la ville d'Ingrandes, et deux officiers municipaux de La

Rouxière l'entendent dire qu'il est obligé de se cacher pour ne pas suivre le mouvement de ses ouvriers.

Mais au début de l'été, il passe la Loire pour résider en pays insurgé, à Saint-Florent-Le-Vieil. Il y conduit 132 chevaux de la mine, souhaitant selon ses dires les soustraire aux réquisitions de l'Armée de l'Ouest. A-t-il alors choisi de passer à l'action ?

Le procès d'un condamné:

Après la défaite des Vendéens, Etienne Misset réapparaît aux mines de Montrelais, en décembre 1793. Mais il est toujours tenu de se cacher. Il occupe alors avec ses compagnons d'infortune des mines désaffectées que seuls quelques mineurs peuvent connaître. Toutefois l'errance des clandestins prend fin le 23 nivose (12 janvier 1794): ils sont dénoncés par un des leurs, arrêté deux jours auparavant sur les mines.

Au cours de son procès, Etienne Misset précise qu'il n'a participé à aucune bataille, mais plusieurs interrogatoires d'insurgés mettent en doute ses informations. Le 3 juin 1793, une déclaration au Comité de surveillance d'Ingrandes apprenait aux autorités que Misset, accompagné de 400 hommes, avait traversé la Loire dans la nuit du 1er au 2 juin. Pourtant Misset situe son passage outre-Loire aux premiers jours de juillet.

Plus tard, le 5 décembre 1793, Julien Doizon de Montrelais, rapportant son fusil à la municipalité après la Virée de Galerne, affirmait qu'il avait été sollicité par Misset pour passer "dans la Vendée" à la saint Pierre (fin juin). Cette date correspondait davantage, mais notre homme décrivait le directeur des mines comme un agent recruteur de l'armée catholique. A ces dépositions il faudrait ajouter celles des ouvriers mineurs qui prétendaient avoir été menacés par Misset, d'être privés de travail s'ils ne rejoignaient pas la Grande armée.

D'autre part, lorsque Misset repasse la Loire en octobre avec l'armée vendéenne, il continue semble-t-il le chemin pour participer à la Virée de Galerne. Un fait confirmé par l'interrogatoire du premier commis aux mines, Pierre Pucelle. Ce dernier précise qu'il fut sollicité par son directeur de prendre les armes et de se joindre à l'armée le 18 octobre à Varades.

S'il subsiste des doutes sur l'engagement réel de Misset, on comprend par son interrogatoire, effectué le 25 nivose an 2, que sa présence dans les rangs de l'armée catholique se justifiait par ses démêlés avec certains patriotes. Il dénonce ce jour là: "*une cabale formée pour le chasser de sa place et envahir les mines de Montrelais*" (ADML 81L8).

Mais la cause des vaincus était perdue, et il était du nombre. Trois jours plus tard, le 17 janvier 1794 à 4 heures de l'après-midi, s'avance sur la place du Ralliement à Angers le condamné, un "*homme de grande taille, le visage brun et long*" (ADLA L1504) selon la description qu'en fit un contemporain.

Didier DANIEL Jean Paul LELU Odette THAREAU
avec
les membres du groupe de recherches "Loire et Galerne" (A.R.R.A.)

MARS 1793

DANS LE DISTRICT DE CLISSON

Le pays et les hommes

Adossé à l'Anjou à L'Est et au Poitou au sud, le district de Clisson est traversé par deux grandes artères : la route de Nantes à La Rochelle et le Grand Chemin de Nantes à Montaigu par Clisson, en direction du bas Poitou, auquel se soude, à La Louée, le chemin qui descend à Beaupréau par Vallet en direction des Mauges; axes de la plus grande importance pour l'histoire à venir de toute cette région.

Entre la Sèvre et l'Evre, les bourgs sont reliés entre eux par des chemins défoncés, impraticables neuf mois sur douze.

Les communes du bord de Loire sont un peu moins isolées, le transport des marchandises et des personnes se faisant par la Loire et le canal de la Goulaine.

La vigne s'étale sur les bords escarpés de la Sèvre et de la Maine. Au delà, vers l'Ouest, sur le plateau, le maillage bocager laisse parfois la place aux landes et aux bois; la forêt de Touffou n'est pas loin.

Divisé en 7 cantons et 25 communes depuis la réforme administrative de 1790, le district abrite une population nombreuse et dense. Quatre paroisses dépassent 5000 habitants: Le Loroux- Bottereau, Vallet, Vieillevigne et Vertou.

La population rurale du district vit surtout de la vigne qui couvre environ 10 000 hectares. Elle est régie par un mode de fermage appelé le complant.

Aux catégories sociales habituelles allant du métayer au journalier s'ajoute le vigneron. Mais ici, tout le monde cultive sont "bout de vigne". L'artisanat, le commerce portent la marque du vignoble. Aux catégories traditionnelles il faut ajouter, les cercliers et les tonneliers, hommes d'artisanat et de commerce jouant les intermédiaires entre les citadins et les ruraux. C'est en partie par eux que passent les idées nouvelles.

Un district "fanatisé"

Les paysans dont l'horizon politique souvent se borne à leur paroisse, sont surpris des changements enclanchés par les Etats Généraux de 1789. A partir de 1790 un certain nombre de réformes sont mal acceptées, mal comprises. Le système électoral mis en place écartant les plus pauvres, les élections dans les municipalités vont donner le pouvoir aux gens des bourgs et à la petite bourgeoisie. Le fossé entre les paysans et le reste de la population s'agrandit.

La vente des biens nationaux et la Constitution Civile du Clergé augmentent le divorce entre la Révolutions et ceux qui la contestent. Dans le district de Clisson la majorité des prêtres (72 sur 82) refusent de prêtrer serment.

Dès 1790, les premiers incidents éclatent au Loroux-Bottereau. Une intervention des officiers municipaux le jour de la Fête-Dieu pendant la grand-messe déclenche une manifestation qui dure une partie de l'après-midi. Elle se termine par l'arrivée des gardes nationaux nantais.

Petit à petit, dans les communes, la population se divise en deux camps: les "patriotes", favorables au nouveau régime, et les "aristocrates", tenant pour l'ancien, qui s'affrontent à chaque scrutin. En 1791 et 1792 les élections municipales sont remises en cause au Loroux, à Vallet, à Clisson. Les patriotes battus accusent les aristocrates d'avoir faussé les résultats. Quand, le 2 septembre 1792, les grands électeurs de Loire-Inférieure se réunissent à Ancenis, l'assemblée commence par exclure les délégués de Vallet et du Loroux, accusés d'intrigues et de menées contre les bons citoyens.

Les positions se radicalisent. La présence des prêtres réfractaires, ne contribue pas à l'apaisement. On envisage le pire. Le 27 Septembre 1792, la municipalité de Saint-Fiacre écrit au District: "*Nous joignons a la présente un tableau nominatif des bons citoyens qui méritent d'être armés. Un autre tableau de citoyens suspects qui ont été désarmés... Les armes saisies ne sont pas suffisantes pour armer nos bons citoyens. Nous vous prions d'avoir égard à leurs prières et aux nôtres en leurs faisant distribuer d'autres fusils ou des piques*". (ADLA L599).

Répondant à une lettre de H. Vrignaud, commandant de la Garde Nationale du Loroux, à propos des armes restées au dépôt de Nantes, le Directoire observe : "*Il serait avantageux de les remettre a la Garde Nationale du Loroux. Elle en a besoin pour l'exercice de ses fonctions et pour s'imposer aux factieux et aux agitateurs*" (ADLA L599).

Le climat se dégrade, chaque partie se prépare à l'affrontement. En décembre 1792, un commissaire du Département dresse ce tableau:
"*Le district de Clisson est en général fanatisé ; ils soupirent toujours après leurs prêtres, l'impôt mobilier a mis le comble a leur aristocratie. Ce sont les observations que j'ai faites dans la paroisse de Gorges, St Hilaire, le Pallet que j'ai parcourues. Ils commencent cependant à sentir la nécessité de rendre l'Etat Civil à leurs enfants, ils vont les faire enregistrer chez l'Officier Public, mais ils continuent de ne pas les présenter au baptême par des prêtres assermentés*". (ADLA L234)

Tous les ingrédients nécessaires à une rébellion sont réunis sur le terrain. A la moindre étincelle, l'incendie éclatera.

La difficile naissance de la Garde Nationale

En juillet 1789, dans les villes, les citoyens désireux de soutenir la Révolution contre ses ennemis s'étaient regroupés dans une sorte de milice : la Garde Nationale. Un décret de l'Assemblée Législative la rendit obligatoire à partir du 14 octobre 1792 dans tous les cantons. Sa mise en place se déroula lentement. Dans les villages, pour faire partie de la Garde Nationale, il faut prêter serment à la Constitution, s'acquitter de ses impôts, en un mot défendre le nouveau régime.

Autant dire que dans le district de Clisson, la mise en place est difficile et que le Département doit relancer régulièrement les administrateurs pour que chaque canton ait sa Garde Nationale.

Trouver des volontaires c'est difficile, mais encore faut-il pouvoir les équiper. Or, depuis quelques mois, le pouvoir qui se méfie des campagnes a tenté de les désarmer par des

réquisitions, qui ont eu pour effet d'exaspérer les ruraux. Le 25 novembre, la Garde Nationale du Loroux, "*demande le rapatriement de trente neuf fusils requis pour l'armée des frontières. Ces fusils que nos défenseurs ont trouvé dans les villes qu'ils ont conquises rend de plus en plus inutile le secours de ses vieilles armes (...) elles ne sont bonnes que pour des gardes nationaux qui eux ne s'en servent que momentanément*". (ADLA L599)

Un mois plus tard, dans un rapport, le commissaire du Département en mission dans le district de Clisson dresse le bilan des gardes nationales: "*La force armée qui est établie à Clisson, Le Loroux, Vertou, La Chapelle-Heulin, Saint-Fiacre, Le Pallet, Vieillevigne n'est pas définitivement organisée selon la loi. C'est la faute des municipalités. L'administration du district va les stimuler de nouveau pour achever cette opération*" (ADLA L234).

Le premier mars, quelques jours avant l'insurrection, le District rappelle l'urgence de l'organisation des gardes nationales.

Seules les communes les plus importantes possèdent une Garde Nationale (voir carte). Le 10 mars au matin, le district de Clisson ne disposera que de quelques centaines de gardes nationaux et gendarmes mals armés et sans entraînement pour rétablir l'ordre.



Les prémices du soulèvement

Ce sont les décrets concernant la levée de 300 000 hommes qui mettent le feu aux poudres. Ils sont connus à Clisson le 6 mars. Le district doit fournir 626 hommes soit environ 1% de la population. En soi le nombre n'est pas exorbitant mais cela rappelle la milice de triste mémoire. Auparavant il convient de recenser les jeunes gens aptes à partir. Le jour des opérations est fixé au dimanche 10 mars et le District désigne 26 commissaires chargés de se

rendre dans toutes les communes pour y organiser la constitution des listes. Pendant ces quatre jours, les jeunes qui sont particulièrement visés, commencent à s'agiter et à se concerter.

Dés le vendredi 8 mars, les administrateurs du district sont informés, par des rumeurs, sur l'éventualité de troubles. Ils se tournent alors vers le Département: "*les rassemblements se méditent et le recrutement va être orageux*". Le Directoire du district envoie le soir même au département la demande formelle de 100 hommes. (ADLA L997)

A leur tour les municipalités s'inquiètent. Le 8 mars, celle de Saint-Fiacre, réunie en séance publique, demande au Département: "*d'aviser aux moyens de conserver dans les villes et les campagnes, les soldats citoyens qui se sont distingués par leur patriotisme, et que par la même, la sûreté intérieure soit maintenue...*" et surtout (encore une fois !) que "*les administrateurs veuillent bien accorder les munitions et les armes nécessaires pour maintenir les factieux.*" (ADLA L1004)

La municipalité patriote de Saint-Fiacre a d'autant plus de raisons de s'inquiéter que Maisdon sa voisine est à la pointe de l'agitation. Elle demande donc au Département: "*que les armes soient ostées a toute personne suspecte, et de ne pas s'en rapporter pour cet effet aux municipalités plus que suspectes telle que celle de Maisdon*." (ADLA L1004)

Confortant cette analyse, le Conseil du département déclare avoir, "*les connaissances certaines que des habitants se sont concertés avec plusieurs paroisses voisines, a l'effet de s'opposer à l'exécution de la loi relative au recrutement et qu'à la tête des rebelles se trouve le nommé Moreau, charpentier demeurant au Chêne de la Gourgautière ditte paroisse de Maisdon*". (ADLA L 40-41)

Le conseil arrête qu'il va envoyer "*des commissaires civils accompagnés de la force armée dans la ditte paroisse de Maisdon à l'effet de prendre les informations nécessaires pour... connaître la source des troubles qui sont sur le point d'éclater dans le district de Clisson."* (ADLA L40-41)

Le samedi 9 mars, aucun renfort n'est encore parvenu dans le district de Clisson, or le recrutement prévu pour le lendemain s'annonce difficile !

Le 10 mars: l'explosion

Le dimanche matin 10 mars, quand les commissaires arrivent dans les municipalités les troubles éclatent.

A Vallet, où depuis trois jours règne la plus grande inquiétude, à la fin de la grand'messe, des jeunes du pays entrent "*dans l'église sous prétexte d'entendre publier la liste des garçons, munis dit-on de pierres pour les jeter à la tête du curé s'il en eut nommé*" (ADLA L281)

La messe terminée, cette troupe se joint à plusieurs autres venues des paroisses voisines aux Landes des Chaboissières, une hauteur à un grand quart de lieue du bourg de Vallet. "*On croit que la bande était au moins de 7 à 800 hommes, toute la nuit la troupe a grossi*". (ADLA L281) Veulent-ils seulement empêcher le recensement ? "*Leur projet est de massacrer ce qu'ils appellent les patriotes, de les désarmer à leur tour*" (ADLA L281) écrit Picot, l'administrateur du district commissaire pour Vallet, qui aussitôt fait demander du secours à Clisson. En attendant, poursuit Picot:

"*La Garde Nationale est sur pied, mais elle est en petit nombre et mal armée, d'ailleurs je viens de concert avec la municipalité de donner un réquisitoire au Commandant pour faire investir la Maison du nommé Braud, chef de parti et très soupçonné d'être muni du registre qui doit comporter les noms de tous les insurgents lequel registre... ils ont transporté au milieu de leur camp.*" (ADLA L281)

Pour l'instant, les patriotes valletais contrôlent encore le bourg. Dans les autres communes du district la situation est souvent plus agitée à l'exemple de La Chapelle-Basse-Mer:
"*il y a dans notre communauté environ de mil à douze cents brigands réunis de plusieurs paroisses qui ont déjà forcé les portes et brisé les meubles renfermant les papiers... concernant les affaires de la commune et même les registres de la paroisse... Toutes les maisons de tous les membres de l'administration municipale ont été incendiées... Ils se sont emparés de la porte du clocher dont ils battent le tocsin depuis trois heures" écrivent les officiers municipaux, réfugiés à La Varenne* ». (ADLA L281)

L'opposition à la levée prend un tour plus cocasse à Vertou "*où rien ne fut décidé, les diverses sections n'avaient point encore réuni leurs listes, les papiers destinés à cet usage manquaient. Je m'offris à aller en chercher à Clisson*" raconte le commissaire Constantin. (ADLA L349)

Même si de rares communes à l'image du Loroux sont restées tranquilles, le dimanche 10 mars au soir, la situation est grave comme le constate le District de Clisson:
"*Ce jour... les attroupements se sont multipliés et il se manifeste que l'insoumission est générale. Tous les commissaires ont été chassés des communes, insultés, maltraités ou chassés des Maisons Communes à l'exception du Loroux, Mouzillon, Le Pallet. A cinq heures du soir arrive le détachement de la cavalerie nantaise qu'accompagne un commissaire du département*." (ADLA L997)

Ce renfort attendu amène un peu d'espoir aux patriotes clissonnais.

11 mars: l'incendie s'étend

Près de Vallet, toute la nuit, les révoltés affluent dans Les Landes des Chaboissières. Au petit matin, François Organ, commandant de la Garde Nationale, à la demande des officiers municipaux "*fait une visite chez tous les habitants du bourg suspects et reconnus aristocrates"* (ADLA L1004) et dresse la liste de 58 personnes du sexe masculin absentes de leurs maisons.

La révolte s'étend. Les paroisses qui n'avaient pas bougé la veille se mettent à leur tour en mouvement. A La Boissière-du-Doré, Savariau le Jeune, commissaire désigné pour cette paroisse est assailli par les insurgés:
"*Après que les brigands se furent emparés de la liste de la population civile, ils me constituèrent prisonnier chez Bureau, le maire, arrachant ma cocarde nationale, ma houpette, déchirèrent les parements de mon uniforme. Ils défendirent à Bureau de me rendre mon épée, mes pistolets ainsi que mon cheval."* (ADLA L1008)

Les révoltés n'hésitent pas à aller dans les paroisses voisines, encore calmes, créer l'insécurité. Ainsi au Pallet:
"*Nous avons passé la nuit sous les armes... les patrouilles que nous avons battues ont acosté les insurgés de notre voisinage... le point de réunion serait sur la Lande de Crochepis, paroisse de Maisdon. Au moment ou nous écrivons ils passent au pont de Monnières et en bateaux... de dix à deux cents hommes en sorte qu'après-midi, il en aura plusieurs milliers de réunis. Nous réclamons des forces."* (Lettre de la municipalité du Pallet au directoire) (ADLA L281).

Saint-Fiacre est dans la même situation: "on annonce plus de douze cents hommes rassemblés à Maisdon près à tomber sur nous... nous vous demandons des forces promptes... nous rassemblons nos forces pour maintenir les factieux". (ADLA L281).

Ce qui n'était qu'un brûlot devient ce jour un incendie qui gagne tout le district.

Les premiers actes de violence sont commis. Les Municipalités patriotes, affolées, appellent à l'aide. A La Chapelle-Heulin, le maire René Fontaine implore les administrateurs du département:
"*Mais citoyen... ce matin la cloche a sonné et sonne au Loroux... les Aristocrates de notre paroisse s'y joignant ce matin, ils ont insulté nos citoyens en les menassant... qu'ils leurs arriverait malheur et ont même essayé de défoncer la porte du percepteur des Impôts. Daigné... nous envoyé dès aujourd'hui de 40 à 50 gardes nationales... Citoyens ne laissons pas allumer le feu, il serait difficile de l'éteindre avant qu'il ne soit plus espoir* ". (ADLA L281)

Le jour même, René Fontaine le maire, Chateaurenault le curé constitutionnel et un patriote, Marie, étaient massacrés par les insurgés.

Dans l'après-midi, lors d'un combat entre la Garde Nationale et les insurgés, à Saint-Fiacre, deux patriotes sont massacrés dont le maire de la commune, Bonaventure Rousseau.

Ce même jour, Le Loroux, si calme la veille, tombe aux mains des insurgés. De toutes les communes, les patriotes qui n'ont pu fuir envoient des appels désespérés au District qui, impuissant et lui-même menacé, se tourne vers Nantes:
"*Le danger est au comble, nos commissaires dans les municipalités ont été insultés et renvoyés. Toutes les paroisses se coalisent et sont en insurrection... le but des insurgés est d'attaquer les patriotes et de tomber sur le district... nous sommes menacés de tous côtés par une force puissante et nos moyens de défense sont nuls, de grâce du secours, il est impossible que nous y tenions longtemps."* (ADLA L281)

Malgré tout, ce 11 mars, les patriotes de Clisson prennent les armes pour se porter au secours de leurs frères de Vallet assiégés par les révoltés. Avec " *la cavalerie Nantaise en y joignant la gendarmerie nationale de Clisson et du Loroux* ». (ADLA L997) ils forment un corps de 130 hommes qui se dirige vers les Landes des Chaboissières, à Vallet, où sont rassemblés les insurgés. "*Accueilli par une grêle de balles, il est repoussé, un homme est tué*" (idem). La troupe décide alors de rentrer à Clisson. Les Valletais laissés à leur triste sort n'ont plus qu'à fuir leur bourg, qui sera pris le lendemain, pour se réfugier à... Clisson !

Clisson de plus en plus menacé et dont Nantes a déjà scellé le sort. Le 12 mars, le Conseil du département,"*arrête qu'un détachement de deux cents cinquante hommes sera envoyé à Clisson pour dégager le détachement de cavalerie qui s'y trouve et que ce détachement sera chargé de ramener en sûreté les patriotes qui voudraient venir sous escorte."* (ADLA L40-41)

Les Clissonnais ne doivent pas se bercer d'illusions. Des limites précises sont fixées à la mission du détachement. Elles seront respectées.

Adieu Clisson !

En attendant l'arrivée des renforts, les Clissonnais continuent à lutter contre l'encerclement qui les menace.

Le 12 "*un détachement se porte à Cugand chez le citoyen Mouchant pour prendre ses armes, où il fit 16 prisonniers...*

A une heure, les corps constitués reçurent une lettre des brigands... demandant que les patriotes enfin mettent bas les armes, annonçant qu'ils étaient 6000 rassemblés à la chapelle Saint-Thomas à demi quart de lieue de la ville...

A 4 heures... un détachement de 80 hommes se porta vers les attroupés. Ils étaient commandés par le citoyen Audap. Rendus à la chapelle Saint-Thomas, ils attaquèrent. Après une fusillade, il y eut plusieurs tués et blessés du côté des rebelles...

A 6 heures c'est l'arrivée d'un détachement de cavalerie et d'infanterie de Nantes amenant un canon". (Rapport du Directoire du district de Clisson ADLA L997)

Le lendemain 13 mars, "*les Nantais firent une sortie sur la route de Vallet, à un quart de lieue, et aperçurent un attroupement estimé à deux mille hommes. Le canon les dissipa et les mis en fuite. Ils en tuèrent et en blessèrent beaucoup. Il perdirent un cavalier." Dans l'après-midi "un détachement commandé par le général Touchard se porta vers la paroisse de Gétigné. L'attroupement fut dispersé par le détachement, plusieurs rebelles restèrent sur place*". (Idem)

Ces sorties répétées n'empêchent pas les insurgés de progresser. Après avoir occupé Vallet, au nord, le 12, ils sont au Pallet et à Gorges, à l'ouest, le 13 puis à Montaigu, au sud, le 14 mars. C'est l'encerclement.

Le moral des Clissonnais va être définitivement ébranlé quand le vendredi "*à minuit et demi arrivaient 32 dragons échappés du massacre de Cholet... Ils confirmèrent la prise de Montaigu par d'autres brigands... Ils ajoutèrent que le projet de tous ces rebelles au nombre de dix mille était de prendre dès le lendemain Clisson avec treize pièces de canons qu'ils pouvaient avoir.*" (Idem)

Toute résistance semble vaine et, conformément à ce qui est prévu, le détachement de la Garde Nationale nantaise doit repartir. Nantes, très menacée elle aussi a besoin de toute ses forces. A quatre heure et demi, la décision est prise par les autorités et les officiers réunis de partir pour Nantes.

"*Il fallut partir a six heures moins le quart. Nous arrivons a Nantes après douze heures de marche et neuf combats... après le rapport fait au Département, nous apprîmes avec la plus grande douleur qu'il n'était pas possible de nous donner des forces pour retourner chez nous. Qu'à Nantes nous étions à notre poste et sous la réquisition de la force armée*". (Idem)

Dans l'après midi les insurgés rentrent à Clisson. Quant aux réfugiés, ce n'est qu'en mai 1796 qu'ils retrouveront leur ville incendiée et en ruines.

Un saccage très ordinaire

Pendant que des insurgés obligent les Clissonnais à fuir leur cité, des bandes armées venant de La Chapelle-Basse-Mer et du canton du Loroux envahissent La Varenne le 12 mars. Ils viennent y chercher trois officiers municipaux de La Chapelle-Basse-Mer qui s'y cachent, pour leur faire un mauvais sort. La veille, ils se sont faits la main en pillant la mairie patriote du Loroux. Quand ils pénètrent dans La Varenne, en début d'après-midi, ils sont rejoints par les révoltés de Saint-Sauveur. Le saccage auquel ils vont se livrer est tout à fait représentatif de tous les actes de pillage commis à cette époque dans les régions insurgées.

Voici le récit qu'en fit, les jours mêmes, la Municipalité patriote de La Varenne (ADML L760):

"*Environ cinquante hommes armés partie de piques, sabres et faux, et la plus grande partie de fusils, se sont portés chez les habitants de cette commune, ont forcé tous les hommes qu'ils ont pu trouver de s'attrouper avec eux-mêmes sous peine de mort s'ils s'y refusoient. Ensuite se sont transportés à la maison commune, y ont forcé la serrure d'une armoire. De laquelle ils ont*

enlevé toutes les Lois, Décrets et autre papiers qui y étaient renfermés. Les ont jetés dans la chambre, ont déchiré un drapeau tricolore qui étoit dans la même chambre et enlevé un tambour ou caisse et les armes qui y étoient. Se sont répandus en menaces, tant contre la municipalité que contre les corps administratifs...
Les attroupés sortis de la chambre sont retournés dans les maisons de cette commune, en ont enlevé les hommes qu'ils ont pu trouver, les armes, les vivres, même partie du meuble et mutilé l'autre. Continuant leurs recherches et pillages, ils nous ont rencontré, nous dit Redureau le maire... nous ont forçé, le fusil sous la gorge, de marcher avec eux jusqu'au village de Chapoin... nous ont lâché en nous faisant promettre de nous trouver demain à 9 h. du matin à la chambre commune".

Le lendemain 13 mars "*les mêmes brigands armés... se sont réunis au bourg de La Varenne où ils ont recommencé leur même pillage... nous ont forcé de leur ouvrir la porte de la chambre commune... ils ont enlevé les papiers qui y étoient, contraints plusieurs femmes de les porter sur la place où ils les ont faits brûler. Ensuite se sont saisis du dit Redureau maire, l'ont emmené au bourg de La Chapelle-Basse-Mer où ils le détiennent pris*onnier".

Ici comme à chaque fois, la colère des insurgés se porte en priorité sur tout ce qui représente le pouvoir républicain. Ainsi la maison commune (mairie) est-elle la première à être visitée et mise à sac. Tous les documents officiels sont jetés à terre puis brûlés. Le feu purificateur emporte ainsi tout ce qui peut servir à contraindre (rôles d'imposition, listes de recrues...) en même temps que les traces de la République. La destruction de l'écrit, moyen de pouvoir contrôlé par les instruits, les bourgeois, libère les dominés pour un temps maîtres de la rue. La rage des manifestants se porte ensuite sur les emblèmes de la République, drapeaux, cocardes...

Dans ce délire destructeur, les représentants du pouvoir sont condamnés à se rallier ou à disparaître eux aussi. Parfois cela peut tourner au massacre.

Enfin, une fois détruite la République, à travers ses symboles, on se venge des patriotes et autres habitants du bourg. Bourgeois et "bourgadins" sont associés pour payer le prix de l'humiliation vécue depuis des années par les villageois. Généralement, ce grand défoulement collectif s'accompagne d'une libération des sens favorisée par l'excitation ambiante et la forte consommation de vin. L'insurrection c'est aussi une fête sauvage.

Dans les prisons du Loroux...

Les patriotes qui n'ont pu fuir ou se cacher à temps sont arrêtés et emprisonnés par les insurgés.

A La Chapelle-Basse-Mer, 37 personnes sont incarcérées dès le premier jour de l'insurrection, dont une partie de la municipalité. A Vallet, les républicains n'ayant pu partir avec le détachement de Clisson sont emprisonnés. Trois cents d'entre eux sont détenus pendant quatre jours et trois nuits dans l'église. Ensuite Fresneau père, un des chefs des insurgés fait le tri. Une centaine de patriotes reste en prison.

A Maisdon, Château-Thébaud, Vieillevigne, les insurgés agissent de même avec les partisans de la République. Souvent les officiers municipaux sont les premiers à inaugurer les geôles "blanches". Au Loroux, la municipalité au grand complet (27 personnes) est emprisonnée. Remarquons quand même que quelques municipalités du district sont passées aux insurgés: Le Bignon et Gétigné (intégralement); Mouzillon (en majorité).

Le Loroux-Bottereau va rapidement devenir l'un des principaux centres de détention du district. Vers la mi-mars, les Lorousains enfermés sont au nombre de 94. Le 21 mars, le comité

central du Département note "*que plus de cent soixante patriotes sont détenus chez Tiger Pied Baud dans une église*" (ADLA L87).

Le 2 avril, Vincent Yves Boutin, fils du maire du Loroux emprisonné, écrit de Paris une lettre au Département, demandant une intervention armée pour délivrer les patriotes: "*J'ai la douleur d'apprendre par des lettres arrivées hier que notre ville du Loroux-Bottereau, petite ville à trois lieues de Nantes est au pouvoir des ennemis, que les brigands y ont fait prisonniers deux ou trois cents habitants des plus recommandables par leur civisme; qu'ils les tiennent renfermés dans une chapelle qu'ils ont entouré de bois et qu'ils menacent d'incendier*" (ADLA L349).

Les prisonniers sont détenus dans la chapelle Saint-Laurent, la chapelle de la Vierge et la cure. Un habitant de La Chapelle-Basse-Mer se plaint "*que toute sa famille est en prison jusqu'à sa belle-mère qui est au château du Loroux*". (ADLA L349)

Quelles pouvaient être les conditions de détention ? Un détenu, Monlien, parle de "*mauvais traitements*" de la part des geôliers, mais rend hommage à "*la bienveillance de Tiger*", chef des révoltés. Propos confirmés par Sécher, maire de Saint-Julien-de-Concelles: "*Tiger parvint à empêcher l'égorgement de tous ce que nous étions de prisonniers*".

Les 94 Lorousains détenus aux premiers jours de l'insurrection nous permettent d'approcher ceux que l'on appelle les patriotes des campagnes.

La moitié d'entre eux appartient à la section de la ville. L'autre moitié se répartit sur les différentes sections de la campagne. L'équilibre numérique entre villageois et "bourgadins", qui existe au niveau de la population communale, se retrouve donc en prison.

Douze détenus n'ont pas d'activités professionnelles signalées; ce sont essentiellement des femmes et des adolescents.

Le groupe le plus représenté parmi les prisonniers est celui des artisans avec 43 personnes dont la moitié sont des tonneliers. Nous aurions pu rajouter à ce groupe important celui des marchands (9 cas), car beaucoup de tonneliers se disent aussi marchands de vin et tous sont, plus ou moins, vignerons. De longues années de relations étroites avec le négoce nantais les ont rendus perméables aux idées nouvelles.

Avec 18 personnes, les laboureurs sont sous représentés parmi les patriotes prisonniers. Enfin, pour compléter la liste des détenus du Loroux citons: deux bourgeois, un chirurgien, un instituteur, un curé, un receveur des domaines, cinq gendarmes et un marin.

Nos républicains représentent plutôt un milieu aisé, instruit ou pour le moins ouvert. Ils font preuve d'une grande fidélité à la Révolution: 24 d'entre eux avaient déjà signé le Cahier de doléances du Loroux en 1789 (sur 60 signataires), et en 1793, 27 occupent des fonctions municipales. Sont-ils représentatifs des patriotes du vignoble ? Difficile à dire sur un échantillon aussi petit.

Les insurgés s'organisent

Les hommes qui se soulèvent le 10 mars, s'organisent rapidement. Dès le premier jour, des points de rassemblement apparaissent (voir carte). Etaient-ils prévus à l'avance ? Les bandes d'insurgés qui s'y retrouvent, venant de plusieurs paroisses, en repartent pour contrôler le pays.

Dans la matinée du 10 mars, les révoltés de la région de Vallet, au nombre de 7 à 800 se rassemblent aux Landes des Chaboissières. Rejoints le lendemain par des bandes venues de La Boissière-du-Doré et de La Remaudière, ils investissent le bourg de Vallet le mardi 12.

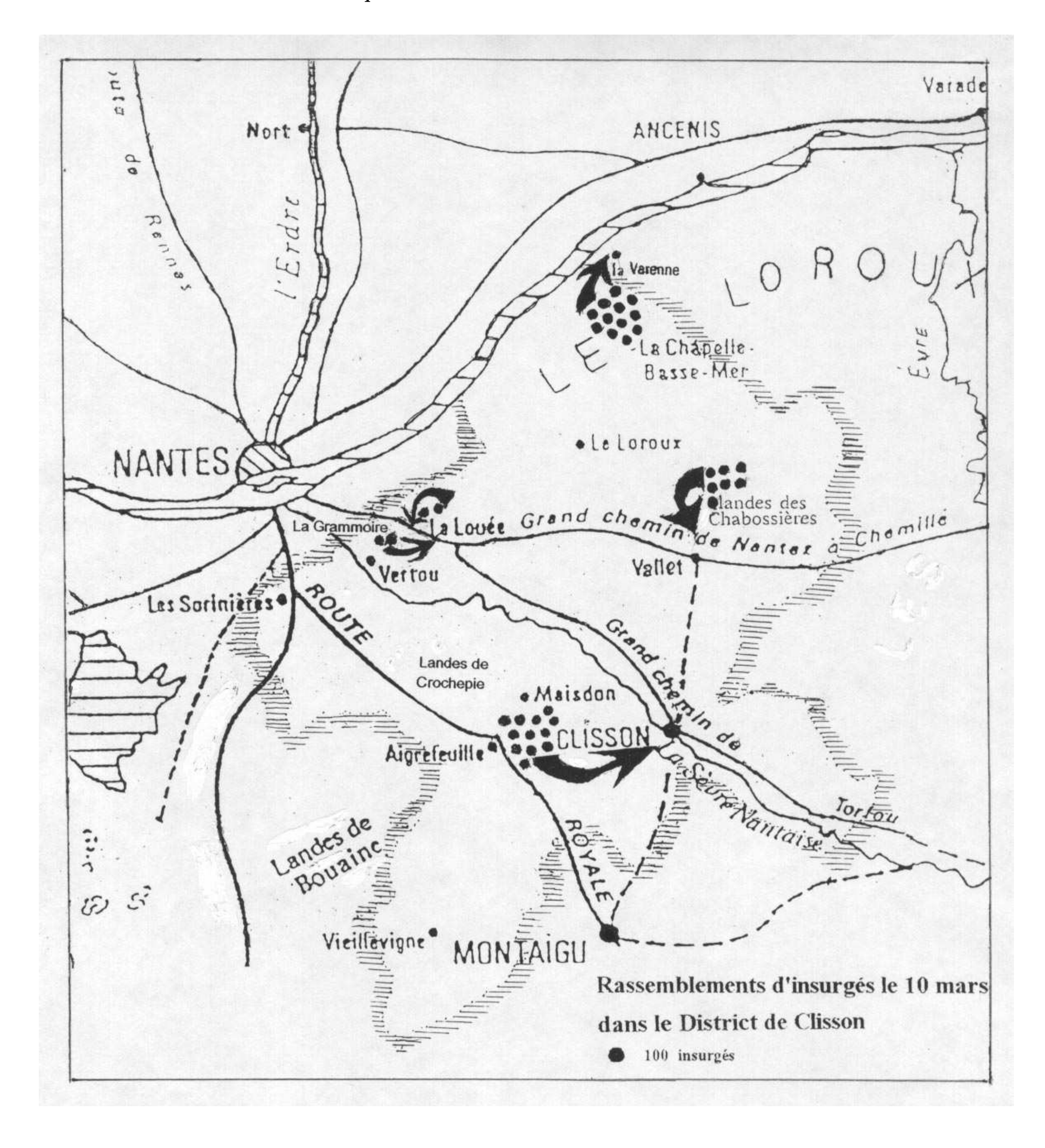
A Maisdon, le rendez-vous a lieu dans les Landes de Crochepis. Les insurgés arrivent des paroisses environnantes: Aigrefeuille, Maisdon, Château-Thébaud, Gorges. Ce

rassemblemet est estimé à 1200 hommes dans l'après-midi. Le 12, ils tentent d'investir Clisson avec 3 à 4000 hommes.

A La Chapelle-Basse-Mer, au cours de l'après-midi, 1000 à 1200 révoltés venus des paroisses voisines pillent la mairie et la maison des patriotes avant de marcher sur La Varenne.

Enfin des insurgés se rassemblent le long du Grand Chemin de Nantes à Clisson; dans les landes de la Grammoire, pour les rebelles de Vertou et de Saint-Fiacre, à La Louée pour les rebelles de Haute-Goulaine, Basse-Goulaine, La Chapelle-Heulin, Monnières et La Haie-Fouassière.

Si les premiers attroupements visent à contrôler le pays en éliminant les patriotes, les derniers cités ont pour objectif de surveiller les communications entre Nantes et Clisson. Les insurgés y sont d'abord quelques centaines. Vers le 15 mars, ceux de l'arrière-pays, leur mission terminée viennent les rejoindre. A partir du 20 mars, ils s'y établissent en parmanence pour former un camp retranché. L'objectif est alors, de concert avec les insurgés des autres districts, d'encercler Nantes avant de l'attaquer.



Non contents de contrôler militairement le pays, les insurgés vont tenter de le remettre en marche en réorganisant l'administration.

Ainsi, à Vallet, un comité est mis en place:
"*le père Fresnau était... chef du comité composé des dits Barrin de Fromenteau, Le Bouvier des Mortiers, de la Ragottière, Jean René Pineau de l'Aufrère, Le Tourneux fils du bourg, Jean Bécavin du dit lieu, François Gabory père avec fils et Jean avec ses deux fils, Antoine et Michel Godin, Auger, chirurgien, François Le Noir, tailllandier, Julien Letourneux de l'Aujardière, Jean Rousseau de la Haie, François Braud de la Gandonnière, Jacques Godefroy de Sanguèse, Pierre Emeriau de Bonnefontaine et autres dont ils ne peuvent dire les noms. Charles Petiteau de Montigny, de la Ville Arnoult, leur greffier de tous en Valette."* (ADLA L1476)

La composition de ce comité ressemble, à l'exception de quelques nobles en plus, à la municipalité contre-révolutionnaire élue le 26 décembre 1791, celle qui, les 26-27-28 août 1792, avait truqué les élections. Aujourd'hui, c'est la revanche.

Nous n'avons pas de renseignements sur le rôle du comité, sauf que pour le moment il s'occupe de l'organisation de la prison. On peut penser, que peu à peu, il prend la place de la municipalité en fuite.

Les premières bandes de révoltés sont peu fournies, le 10 mars. Pour mener à terme le contrôle du pays il faut recruter et donc convaincre. Comme partout, les insurgés du district de Clisson ont utilisé la contrainte:
"*A Monnières, Georges Martineau pris par des brigands a été obligé de marcher à leur tête*" (ADLA L349).

Chez Jean Proust, propriétaire de la Bastière à Vertou:
"*Le 12 mars, 40 hommes sont entrés vers 8 h. du soir, ont violenté les jardiniers, les ont menacés de mort et d'incendier la maison. Ils ont emporté les 7 fusils... les brigands les ont forcés à les suivre*" (idem).

Les menaces d'incendie et les menaces de mort sont les plus fréquemment utilisées pour recruter des combattants et obtenir des armes. Mais il y a des méthodes plus étranges pour convaincre les indécis. A Vallet, un témoin raconte qu'un homme "*que je ne connais pas, pour faire piller le village du Landreau (*à Vallet*) s'est servi du stratagème suivant. Revenant du côté de Vallet, il s'arrêta chez le fermier de Diot, fit tuer une poule disant qu'il voulait la manger. Comme la femme était à la seigner, il mit son mouchoir dessous pour ramasser le sang et il s'en barbouilla la figure et les bras, mit son mouchoir à servir de bandeau à la tête et revint à la Chapelle où il cria au meurtre, à l'alerte. Les brigands rassemblés se portèrent en foule au village du Landreau et y ont commis toutes sortes de pillages*" (ADLA L349).

Le verrou de La Louée

Contrôlant le pays du Loroux et les axes routiers qui le traversent, les insurgés du district de Clisson vont contribuer à l'encerclement de Nantes et à son asphyxie.

Situées à une huitaine de kilomètres de la ville, les hauteurs de La Louée se prêtent bien à l'installation d'un camp retranché. Ils vont y établir un verrou qui commandera le chemin de Nantes à Clisson vers le Bas-Poitou et celui de Nantes à Beaupréau par Vallet vers les Mauges.

Le 18 mars, la colonne d'insurgés qui a investi Clisson le vendredi précédent, gagne La Louée sous les ordres de Devieux. Là, les paysans s'installent et fortifient la position. Le 19 mars, les travaux de retranchements commencent. Revenant de Monnières, Marie Lusseau déclare:

"*La paroisse de Monnières n'est point tranquille... Les habitants... sont actuellement occupés à faire une tranchée et des retranchements, que les habitants de toutes les paroisses voisines de la Louée ont été forcés d'aller y travailler avec leurs outils... Elle rapporte qu'on lui a dit qu'ils avaient vingts bouches a feu tant canons que pierriers*" (ADLA 349)

La présence de ces "bouches à feu", qui impressionnaient tant les civils de l'époque, peut surprendre dans une région qui a été en principe désarmée dans les mois précédents. Alors d'où viennent-elles ?

Depuis le 10 mars, aucune bataille rangée n'a eu lieu dans le district de Clisson sinon contre les gardes nationaux mal équipés. Certains canons ont pu être amenés de Cholet ou de Montaigu. Jeanne Lesimple déclare que quelques jours avant le 20 mars:
" *Pierre Salmon domestique... paroisse de Gorges lui a dit qu'il avait vu trois canons venant par Monnière... dont un de huit, l'autre de six, et l'autre de quatre. Pierre Salmon lui a dit... avoir vu chez le dit Pasquereau au lieu dit de Gorges une portoire de plomb et une portoire de poudre*" (ADLA L349).

D'autres canons ont une provenance plus obscure. Joseph Bourdier déclare:
"*qu'il vit arriver a Chateauthébaud environ dix paysans commandés par un grand homme... qu'il faisait emporter deux petits canons qu'il avait pris... chez la Dame Tolenard et qu'il conduisait à son camp... situé près le Moulin de la Louée ou ils étaient au nombre de quatre a cinq milles... On lui dit qu'il se nommait Devieux natif de Clisson et cy devant noble* " (ADLA L349).
Des "aristocrates" comploteurs avaient-ils caché des "bouches à feu" chez eux ? Nous n'en saurons pas plus.

Au camp de La Louée, les rebelles sont bien organisés. On les regroupe par paroisse, avec à leur tête un commandant et un commandant en second. Les chefs de bandes du début doivent céder le pas devant des hommes d'expérience: souvent des nobles. Ainsi Gaudin, de La Regrippière, qui commande les insurgés jusqu'à la prise de Clisson est ensuite remplacé par De Vieux assisté de: Triant de Boiramé, Le Bouvier des Mortiers, Tiger, Le Chauff, Fresneau. Quelques semaines plus tard Lyrot de la Patouillère prendra le commandement de la division du Loroux.

Dans le camp, les tâches sont distribuées selon les compétences. Il y a comme "*courrier Bonneau régisseur de Beauchêne... Bourdin fils de la Basse Poisse, Bourdin de la Haute Poisse, Pineau de la Renouère en le Loroux. Joseph Hameline de Juyon, Aubry père et fils de La Chapelle-Heulin... et autres qu'ils ne connaissent pas.*

Pour commandant à pied Gaudin fils de la Regrippière, Drouet fils charpentier au dit lieu, Jacques Godefroy ancien officier municipal paroisse de Valette, Jacques Martin voiturier au lieu dit, Litoux père et fils, garde du Fromentau... Pour voituriers de vivres, Bâtard ancien soldat du dit bourg de Valette, André Chasseloup du dit lieu, Germain Terrien du dit lieu, François Luneau du dit Bourg, Pierre Lecoindre du dit lieu.

Pour fournisseur d'armes et de munitions, les quatres Robat au Monty métayers du dit Barrin. Antoine et Michel Godin fournissent du plomb pour mouler des balles et mettent les armes en état.

Julien Pineau du Bois, Jean Martin du dit lieu, Mathurin Marchand de la Petite Boucherie, René Martin de la Haute Garottière tous métayers du dit Barrin... couraient par les champs les villages pour attrouper tout le monde." (ADLA, L1476)

Gabriel Gaudin, de Maulévrier, déposa plus tard que pour nourrir l'armée rassemblée à La Louée: "*Les généraux mettoient à contribution les métayers leur faisant donner aux uns des grains et aux autres du vin... dit que les charretées de pain et la viande venoient du côté de*

l'Anjou... que le nommé Cheneau de la Chapelle Heulin, boucher faisait cuire la viande... qu'il ne sait pas d'où venait la batterie de cuisine... qu'il a entendu dire que c'étoient de vieux soldats qui faisaient l'exercice à l'Allouée" (ADLA L1476).

Quant à Gilles Huchet, laboureur au Moulinier en Château-Thébaud, il déclare "*qu'il y avoit autant de corps de garde qu'il y avoit de paroisses et qu'il en avait vu au moins 14 ou 15*" (ADLA L1476).

Malgré cette organisation, le camp souffre d'une instabilité permanente des effectifs. Les paysans ne peuvent rester trop longtemps éloignés de leurs exploitations. Seuls quelques éléments plus disponibles, célibataire, jeunes, forment un corps permanent prêt à toute éventualité. Ils vont être mis à l'épreuve le samedi 30 mars.

Doté de ses canons et appuyé sur deux autres positions retranchées (Les Cléons et La Croix-Moriceau), le camp de La Louée verrouille la route de Poitiers. A Nantes, les républicains, voulant desserrer l'étau qui les étouffe, multiplient les sorties autour de la ville. Ils choisissent d'attaquer La Louée le Samedi Saint, 30 mars.

Au jour dit, quand un détachement de 400 gardes nationaux commandé par le citoyen Guillemet se dirige vers la Louée, les insurgés partis de chez eux depuis trois semaines sont retournés dans leurs villages faire leurs Pâques; le camp est dégarni.

Après un duel d'artillerie, les canonniers nantais font taire les batteries adverses et mettent en fuite les insurgés. La déroute est telle que ceux-ci abandonnent sur le terrain leurs canons, trois caisses de munitions de bouche et des chevaux dont s'empare le détachement. On compte une douzaine de morts dy côté des rebelles et 12 prisonniers.

La Garde Nationale a gagné la bataille, mais ne peut en profiter. Incapable d'occuper durablement le terrain, trop sollicitée ailleurs, elle abandonne le camp retranché le soir-même. Les insurgés le réoccupent aussitôt.

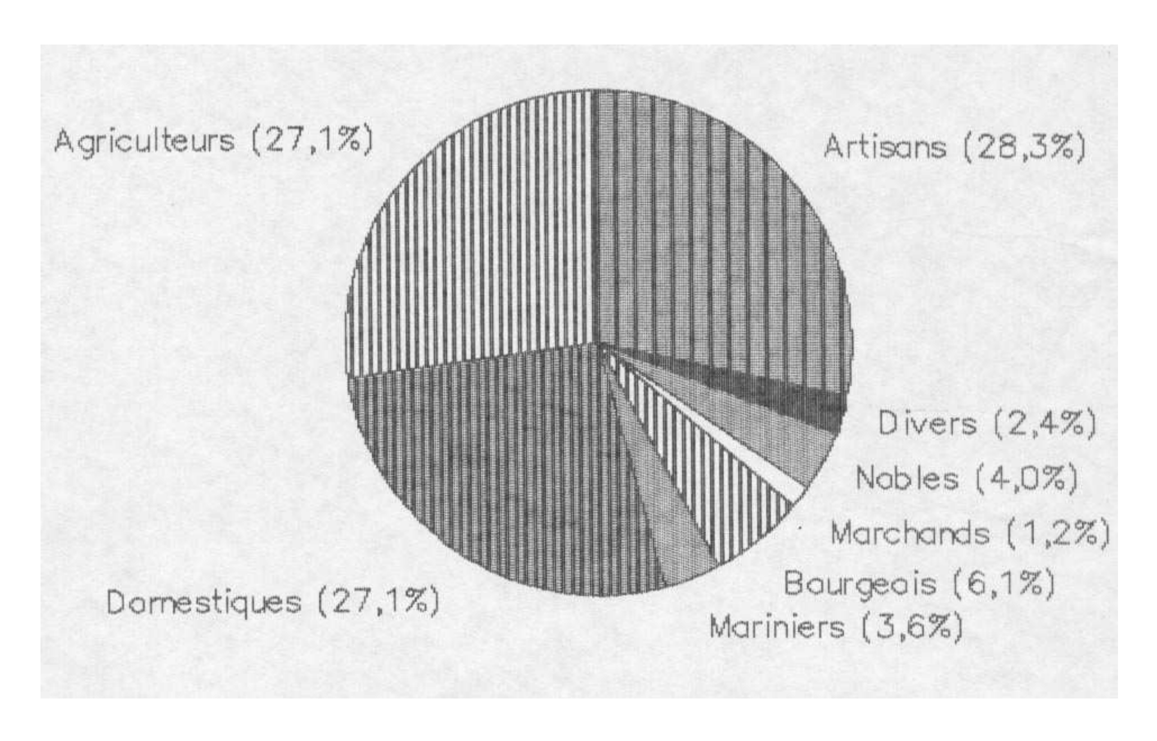
Le verrou de La Louée n'a pas sauté.

Insurgé: profession domestique...

Les républicains qui se sont enfuis de Vallet, Clisson, Le Pallet, Vertou pour se réfugier à Nantes, s'empressent, une fois à l'abri, de dénoncer les insurgés dont ils ont été les victimes. Précieuses dépositions qui nous permettent de cerner ces révoltés qui mettent la République en péril.

Notre échantillon porte sur 240 personnes dénoncées comme rebelles auxquelles nous avons joint les 44 "brigands" qui ont été arrêtés les armes à la main à La Louée le 15 mars, par le détachement qui revenait de Clisson, ainsi que les prisonniers fait le 31 mars par les gardes nationaux, toujours à La Louée. Enfin nous avons ajouté les insurgés pris à Saint-Julien-de-Concelles le 22 mars sur les bords de la Loire.

Nombre de nobles et de bourgeois nantais possédaient une "campagne" pourvue d'une forte domesticité dans le district de Clisson. Mais cela ne saurait expliquer la sur-représentativité des domestiques parmi les insurgés



Profession des insurgés du district de Clisson en mars 1793

Les domestiques de la noblesse sont les plus nombreux. Leurs maîtres se nomment d'Aigremont, de La Goustiere, De Lisle de la Nicordière à Vertou, Lyrot de La Patouillère, Madame de La Gargoutière, Madame Dulac, De Lisle de La Haie Fouassière, de Bruc du Cléray et Barrin du Fromenteau à Vallet, Barrin du Plessis-Guérif au Pallet, Comtesse de La Ferronnière à Mouzillon, Madame Groue de La Placelière à Château-Thébaud...

On trouve aussi quelques domestiques de patriotes. Blanchard de Villeneuve dépose contre son domestique Coeslier qui a participé le 10 mars à l'attroupement du Bignon. Solidarité catégorielle ?

Tant de domestiques parmi les insurgés en mars 1793 interroge. Le nouveau régime a-t-il une influence fâcheuse sur leurs conditions d'existence ? Sont-ils envoyés par les nobles ?

Le domestique de M. Lagarde s'adressant à Louis Heurtin, laboureur à la Barbinière en Vertou, apporte peut-être un élément de réponse: "*Mon maitre est plus aristocrate que moi, et c'est lui qui me met ça dans la teste*" (ADLA L349).

On note une certaine connivence, entre domestiques et laboureurs. Ces deux groupes assurent 56% des insurgés. Mais là encore les fermiers des maisons nobles sont très présents, notamment ceux de Lyrot, des Montys, de Barrin du Fromenteau à Vallet.

Tous les petits métiers de l'artisanat sont également bien représentés comme si la révolte touchait en priorité les moins aisés et les plus dominés. La tentation est grande de comparer la structure sociale des républicains détenus au Loroux avec celle des insurgés. Mais restons prudents, l'étroitesse de l'échantillon ne permet pas de tirer des conclusions définitives.

La noblesse est présente dans l'insurrection dans les mêmes proportions que dans la société ce qui n'est pas le cas des bourgeois et des marchands qui ont plutôt choisi le camp adverse.

Le voisinage, les cousinages, les relations de village semblent créer des liens assez forts pour que se noue une solidarité dans la révolte.

Parmi les 16 insurgés de Saint-Julien-de-Concelles capturés sur les bords de la Loire le 22 mars, on trouve 9 habitants du même voisinage (Boire Courant et Notre Dame de Léart). Plusieurs portent le même nom ce qui permet de supposer la présence de liens de cousinage entre eux.

Interviennent encore dans la révolte, les liens professionnels et ceux existant entre patrons et domestiques.

A travers la révolte de mars, la société du vignoble nous apparaît très contrastée, mais complémentaire dans ses rapports conflictuels.

Le drapeau blanc pour longtemps encore...

Au 31 mars, le district de Clisson est entièrement contrôlé par les insurgés. Ils ont établi une ceinture de camps ou de postes, fortifiés et solidement retranchés, passant par La Plée, La Louée, La Grammoire, Les Sorinières.

L'abandon de Clisson, décidé par le Département, marque le glas de la présence militaire et administrative des républicains pour plusieurs années. Pendant des mois cette région formera une enclave royaliste.

Ce n'est que dans le courant de 1796 que rentreront les réfugiés de Clisson, Vallet, Le Pallet. Ce n'est que cette année là que les administrations cantonales fonctionneront régulièrement dans le district.

Les républicains prisonniers au Loroux seront libérés le 18 octobre 1793. Entre temps, des transferts ont eu lieu vers Beaupréau, le château du Ponceau, Saint-Laurent-des-Autels et Saint-Florent-le-Vieil. Certains en profiteront pour s'évader, d'autres seront massacrés, tel Gilles Valadon, curé constitutionnel du Loroux-Bottereau.

Le 2 avril 1793, le citoyen Pédralio, qui observe la région des tours de la cathédrale de Nantes signale "qu'il ne paraissait plus de drapeau blanc sur Saint-Julien, mais que le même drapeau était déployé sur Le Loroux." (ADLA L40-41)

Il flottera sur la région jusqu'en 1794, et dans les esprits bien plus longtemps encore !

Portraits

Antoine Marie Tiger

Né à St Herblain en 1745, Antoine Marie Tiger est un fils de la petite bourgeoisie. Son père était procureur fiscal du marquisat de la Musse.

De constitution physique délicate, il est handicapé par un pied bot et souffre par ailleurs d'asthme chronique.

Un notable d'Ancien Régime

Après ses études, il devient notaire au Loroux-Bottereau. En 1770, il épouse Demoiselle Jeanne Delaunay, fille d'André Delaunay, sénéchal de Briacé. En 1771, il est procureur fiscal du marquisat de Goulaine.

Il habite à la Chenardière, en La Chapelle-Basse-Mer à partir de 1782. Cependant, il possède une maison au Loroux où il est présent avec sa famille le dimanche. Il y vient aussi les jours de foire et de marché pour son activité professionnelle. En 1788, il est sénéchal, seul juge civil et criminel gruger du marquisat de Goulaine au siège du Loroux et de l'Epine Gaudin.

Au mois d'avril 1789, il préside les assemblées chargées de rédiger les Cahiers de doléances au Loroux-Bottereau, à La Chapelle-Basse-Mer et à Saint-Julien de Concelles. Il quitte la Chenardière pour habiter Clisson, courant 1791. Le 13 juin, il participe à l'assemblée cantonale des citoyens actifs de Clisson. Reçu avoué près du tribunal de cette ville, il prend une patente le 22 juin.

Une difficile entrée en politique

Au mois de Novembre 1791, Antoine Marie Tiger vient se fixer au Loroux-Bottereau. Lors des élections municipales des 14, 15, 16 novembre suivant il est élu maire. Quelques jours plus tard, le 28 novembre, son élection est contestée par 8 personnes de la paroisse, dont deux municipaux restant de l'ancienne municipalité patriote.

L'annulation est demandée, le sieur Tiger n'ayant pas le domicile requis. A l'époque il faut une année de présence dans une paroisse pour être citoyen actif. De plus, ayant participé à l'assemblée des citoyens du canton de Clisson, il ne peut être membre actif dans deux assemblées différentes.

Alors commence une longue bataille juridique. Le District se déclare incompétent pour prendre une décision. L'affaire est renvoyée au Département. Celui-ci prétextant que ce n'est pas son affaire, demande au District de prendre une décision. Ce dernier tranche. Le 30 janvier 1792 l'élection est annulée. Les électeurs sont convoqués pour le 12 février suivant. Le lendemain 13, Antoine Marie Tiger est réélu maire.

Une semaine plus tard, le 18 février, 7 citoyens actifs du Loroux font appel au tribunal de Clisson. L'annulation du Sieur Tiger comme maire est demandée. Ils obtiennent gain de cause.

N'acceptant pas cette décision, Tiger fait appel au tribunal d'Ancenis. Celui-ci confirme le 23 juin le verdict du tribunal de Clisson: Antoine Marie Tiger ne peut-être élu maire du Loroux-Bottereau.

Un insurgé énigmatique

Le 11 mars Tiger est à la tête des insurgés au Loroux-Bottereau. On le trouve ensuite à La Louée avec les autres chefs de l'insurrection. Il signe des laissez-passer pour les bateliers arrêtés à Saint-Julien-de-Concelles avec leur cargaison.

Son engagement est-il une revanche sur les républicains qui l'ont condamné ? Pas sûr; dès le premier jour, il prend la défense des patriotes qu'on arrête ! Le 11 mars, il donne asile dans sa maison à des prisonniers importants et se porte caution de leur présence. Il y a là: Monlien, receveur de l'Enregistrement du canton; Gaudron et Ransseoie respectivement Président du Tribunal Extraordinaire de Loire-Inférieure et du Tribunal du District de Nantes. Pendant les longs mois que durera leur captivité, il interviendra pour empêcher l'égorgement des républicains incarcérés au Loroux. Humanité ou calcul ?

En Juillet 1793 il est nommé receveur de l'Enregistrement du canton par le conseil supérieur de Chatillon-sur-Sèvre, instance suprême des royalistes. Par contre il semble ne pas participer aux combats de la Vendée à la différence de sa fille ainée Françoise tuée à Baugé pendant la "Virée de Galerne"

Ce n'est qu'en 1796 que le district de Clisson retrouve une vie adminitrative normale.

Le 8 juillet 1796, Antoine Marie Tiger réapparaît comme Président de la Commission administrative cantonale et agent municipal au Loroux. Il y restera jusqu'en septembre 1797. Deux mois plus tard un arrêté du Directoire nomme Tiger juge de Paix au Loroux !

Le 19 mars 1798 Antoine Marie Tiger est arrêté sur dénonciation concernant son attitude favorable aux insurgés pendant les premiers mois de l'insurrection. Il est conduit aussitôt à la maison d'arrêt du Bouffay.

Dès le 21 mars une pétition réalisée au Loroux recueille 56 signatures dont celles de patriotes enfermés à la chapelle Saint-Laurent en mars 1793.

Le 27 avril Delaunay Forgetière, qui sera maire du Loroux par la suite, demande la libération du détenu. Le jour même, les portes de la prison s'ouvrent pour Tiger. Par la suite il continuera plusieurs années à exercer la fonction de notaire au Loroux-Bottereau.

Comme beaucoup de notables de l'époque, Tiger a traversé la Révolution dans l'ambiguïté. Quelle est la part des convictions politiques, des ambitions personnelles, des sentiments humains qui a pu animer les actes posés par de tels hommes, au demeurant énigmatiques ?

François Lyrot de La Patouillère

François Jean Hervé Lyrot de La Patouillère, né le 26 aôut 1732 d'une famille noble, épouse à 28 ans le 11 février 1760 à Saint-Germain de Montfaucon, Agathe Marie Joubert, dame de la Jarrie de Montigné et de Saint-Jean de Montfaucon.

De cette union naquirent quatre enfants: l'aîné, Guillaume, est conseiller au Parlement de Bretagne en 1789; l'un de ses frères émigre, l'autre est capitaine de vaisseau de la République en 1790.

Elu premier maire de Saint-Sébastien en 1790, il s'éloigne vite du nouveau régime et se retire sur ses terres à Montfaucon.

En mars 1793, ses sympathies vont vers l'insurrection. Cependant, comme beaucoup de nobles à l'époque, il hésite à franchir le pas. Jeanne Mégret, veuve Dorion, demeurant à Basse-Goulaine déclare que: "*le Sieur Lyrot menacé d'être conduit à la tête des insurgés se rendit à Montfaucon après avoir dit devant la comparante, qu'il espéroit être mis en prison au Loroux plus tôt que d'aller à la tête des brigands."* (ADLA L350)

A cette version d'un Lyrot "forcé" s'oppose la déclaration de Jean Richard, domestique du Sieur De Lisle, de la paroisse de La Haie, prétendant "*qu'étant à La Chapelle-Heulin il vit Lyrot de La Patouillère monté à cheval ayant deux pistolets qui commandait les brigands*" (ADLA L1476). C'était le mardi 12 mars.

Volontaire ou contraint, Lyrot est parmi les chefs de l'insurrection à la fin du mois de mars. En avril, il devient le commandant de ce qu'on appelle la division du Loroux comprenant les insurgés de Vallet, Clisson, Vertou, Aigrefeuille et Le Loroux. Il tient la rive gauche de la Loire avec les points d'appui importants de La Louée, des Cléons et des Sorinières.

Le 20 juin à La Louée, il barre victorieusement le passage à Beysser interdisant toute pénétration dans le pays du Loroux. Sous le commandement de Charette pour l'attaque de Nantes, le 29 juin, ses colonnes longent la Sèvre et arrivent au faubourg de Pont-Rousseau. Le 30 juin il est repoussé dans ses retranchements.

Nommé membre du conseil supérieur des Armées Royales, il participe rarement aux réunions préférant l'action. Il donne tantôt un coup de main à Charette dans le pays de Retz, tantôt il aide Bonchamps dans les Mauges.

A la mi-septembre Grouchy fait tomber les camps de La Louée et de La Plée puis disperse la troupe de Lyrot au Pallet. Celui-ci refait ses forces et massacre le 22 septembre l'avant-garde de l'armée de Mayence, en particulier les ambulances et les blessés, qui battaient en retraite après la bataille de Torfou.

Désormais la vie de Lyrot se confond avec celle de l'Armée Catholique et Royale. Il participe à la bataille de Cholet le 17 octobre. Le 18, il fait passer l'artillerie sur la rive droite de la Loire à Saint-Florent-le-Vieil. Chargé de l'artillerie et de l'avant garde, Lyrot participe à la "Virée de Galerne".

Il est tué le 23 décembre 1793 à la bataille de Savenay.

Sylvie OLIVES Pierre PINEAU

MARS 1793

DANS LE DISTRICT DE MACHECOUL

Menaces sur Machecoul

"...*Le tableau n'est pas flatteur dans toutes ses parties . Ce n'est malheureusement pas dans le district de Machecoul qu'il faut chercher beaucoup d'esprit public... le nombre des patriotes n'est pas grand. Ce n'est pas qu'ils ne sentent l'avantage qu'ils retirent du régime actuel et de la destruction des abus qui pesaient sur eux d'une manière si révoltante. Ce ne sont point leurs fers, ni en général les ci-devant nobles qu'ils regrettent, ce sont leurs anciens prêtres, étrange effet de la superstition... et de là citoyens, résultent trois grands maux... Le premier, c'est l'ignorance, le second, c'est l'anéantissement du négoce, le troisième, c'est l'humeur et la mauvaise volonté des paroissiens..."* (BM Dugast-Matifeux).

Ainsi s'exprime, le 4 février 1793, Gaschignard, directeur du collège de Machecoul et commandant de la Garde Nationale locale.

Son témoignage est confirmé par le maire de Saint-Colombain, Henri Neau: "*S'apercevant que l'autorité de la municipalité est méconnue par un très grand nombre de mauvais citoyens dont le nombre accroît chaque jour par les insinuations perfides des ennemis de la Constitution, secondés des prêtres réfractaires qui mettent tout en oeuvre pour faire triompher le fanatisme*" (ADLA L283).

Dans le district de Machecoul, comme dans toute la région, la question religieuse a poussé à son paroxysme le mécontentement des déçus de la Révolution. Sur 58 prêtres desservant 24 paroisses, 8 seulement ont prêté le serment de fidélité à la Constitution. Malgré les recherches des gardes nationaux, des réfractaires se cachent encore dans les villages, encourageant les opposants au régime. Et ils sont nombreux; peut-être plus qu'ailleurs. Mais là encore, c'est la levée des 300 000 hommes qui va faire effet de détonateur.

Le 5 mars, le District procède à la répartition des 310 h. qu'il doit fournir, entre les différentes communes de son ressort. Des commissaires sont désignés pour aller, dans chaque municipalité, contrôler les opérations de recrutement. C'est le signal de l'agitation.

Dans la nuit du 6 au 7 mars, 9 jeunes hommes se rendent chez le citoyen Corbeau, commissaire désigné, armés de gros bâtons. Il ne doit son salut qu'à la promptitude de son fils qui ferme la porte au nez des assaillants. Aussitôt la Municipalité de Machecoul, pressentant l'insurrection, écrit aux autorités nantaises pour demander des canons.

Le lendemain, 8 mars, le citoyen Baudry, chirurgien, va prévenir le District de Machecoul "*qu'il y a un projet concerté parmi les habitants des diverses municipalités, entre autres de celle de Saint-Etienne-de-Mer-Morte, de se porter le lundi 11 de ce mois dans la ville de Machecoul afin de la mettre à contribution*" (ADLA L40).

Dans la ville répubicaine isolée au milieu de campagnes hostiles on craint le pire. Il arrivera.

"Tumulte" à Saint-Philbert

"*Citoyens, le tumulte à Saint Philbert dure toujours et tous les bons citoyens et municipaux sont emprisonnés, ainsi que le vicaire desservant... les autres n'ont évité la mort que par la fuite. On prétend que le nombre des révoltés est de 6000 hommes, et comme ils se sont méfiés qu'on voudrait les supprimer, ils ont intercepté les communications en coupant le pont qui communique au chemin de Nantes..."* écrit le dimanche 10 mars, dans un courrier adressé aux administrateurs du Département, un témoin des événements, la citoyenne Bellabre-Flameng. (ADLA L283)

Tout a commencé ce dimanche matin quand 200 insurgés de La Marne sont venus rejoindre ceux de Saint-Philbert. Ils poussent devant eux le commissaire au recrutement, Gigault. Les esprits sont échauffés. On met à sac la mairie et en particulier tout ce qui représente le régime: registres d'Etat Civil, listes électorales, rôles d'imposition et autres papiers. On s'en prend aussi aux maisons des patriotes et au curé constitutionnel Hervé. L'arsenal de la Garde Nationale est pillé pour récupérer les armes confisquées les mois précédents.

Petit à petit, venant des communes voisines, convergent vers le chef-lieu de canton, Saint-Philbert, d'autres insurgés: ceux de Saint-Lumine conduits par Boursault, notaire; ceux de La Chevrolière, Saint-Colombain...

La troupe ainsi formée décide de se donner un chef connu pour son opposition à la Révolution et ses compétences militaires: de Couëtus. On va le chercher en son château de la Marouserie. Cet ancien officier de l'armée royale a été commandant de la Garde Nationale de Saint-Philbert en 1790-91, avant d'être destitué pour ses trop grandes sympathies royalistes. Il accepte.

Les mêmes incidents se reproduisent dans presque toutes les communes du district. Partout l'arrivée des commissaires provoque des rassemblements. Les commissaires sont menacés, souvent contraints de fuir, sans que les listes aient pu être établies.

Sur 20 paroisses répertoriées, seules deux (Bourgneuf et Machecoul) ont pu effectuer le recrutement, non sans difficultés d'ailleurs dans cette dernière commune.

A Saint-Mars-de-Coutais, un rassemblement se forme dans la propriété de Gendron, arrivé la veille de sa résidence habituelle d'Orvault. Préméditation ? Les insurgés de Port-Saint-Père, Sainte-Pazanne, Fresnay, Saint-Cyr, Saint-Hilaire-de-Chaléons viennent s'y joindre. Une nouvelle troupe se forme ainsi et regarde vers Machecoul.

Mathurin Dugast, commissaire du district de Machecoul, se rend le 10 mars à Saint-Colombain pour établir la liste de la population virile... Il ne peut que se réfugier à son auberge puis s'enfuir à cheval "*étant apparu qu'une rumeur prenait naissance et commençait à se manifester entre les gens de la campagne*". Insulté à Pont James, jeté de son cheval à Saint-Philbert, maltraité, il est conduit en prison. Il y restera jusqu'au lendemain soir; jusqu'à l'arrivée de la Garde Nationale nantaise. (ADLA L1040)

Informés des incidents survenus dans le district, les administrateurs du Département décident d'y rétablir l'ordre. Le lundi matin 11 mars, dès l'aube, 200 gardes nationaux nantais, avec un canon, commandés par Ruellan et placés sous l'autorité politique de Sotin partent pour Saint-Philbert.

Arrivés sur place, ils délivrent les patriotes emprisonnés, en particulier: Rezeau, estimateur de biens nationaux, Picard notaire, les commissaires Mathurin Dugast et Gigault, François Vilaine instituteur et Hervé le vicaire.

Harcelés en permanence, incapables de rétablir l'ordre, les gardes nationaux décident de retourner à Nantes le mardi 12 mars. La troupe ramène avec elle les patriotes de Saint-Philbert et 23 prisonniers capturés lors des échauffourées. Parmi eux, Gabriel Musset, laboureur de Saint-Même, qui sera jugé, condamné à mort et exécuté le 13 mars à Nantes place du Bouffay. Il sera le premier guillotiné de Loire-Inférieure.

Arrivé à Nantes, Sotin rapporte ainsi sa mission: "*Le détachement a livré plusieurs combats aux rebelles et leur a tué beaucoup de monde parmi lesquels on regrette le citoyen Blais, commandant de la Garde nationale de Vieillevigne, et le curé constitutionnel de Bouin que ces rebelles mettaient à leur tête pour les exposer davantage au feu*". (ADLA L40)

Massacres à Legé...

A Legé, le 11 mars à 9 heures, le commissaire Vrignault, administrateur du district de Machecoul, assisté de Bossis 70 ans, notaire, Guesdon Barthélémy, notaire, Pierre Clerc Francheteau, maire de Legé et plusieurs officiers municipaux procèdent à l'adjudication du chateau de Rétail appartenant à un émigré, de Goulard. Ils obtiennent le soutien de la gendarmerie des Noyers de Pont James qui leur envoie deux gendarmes.

Un attroupement composé d'hommes des Lucs, de Beaufour, de Saint-Etienne-du-Bois armés de fusils, de faux et de fourches se présente au bourg de Legé. Au chateau de Rétail, ils fusillent deux gendarmes de la brigade de Pont James. Les autres sont emprisonnés à Legé et égorgés le lendemain.

Le curé Gillier enterre les victimes. Il en établit la liste. De la même famille sont tués, Pierre Bossis, curé constitutionnel, son père, son frère et son beau frère, Henri Collinet.
Pierre Francheteau, maire de la commune, est frappé à coups de hache sur la tête puis égorgé. Une dizaine d'acquéreurs présents subissent le même sort.

L'horreur gangrène l'insurrection. Le même jour Machecoul est atteint.

...et à Machecoul

A Machecoul, ville de 4000 habitants, le 10 mars au soir, l'alerte est donnée par le commissaire Benoit, retour de Saint-Etienne-de-Corcoué; il s'est fait huer par les attroupés.

Dans la nuit, on entend "*du côté de la campagne, un bruit semblable à celui de la mer soulevée par la tempête*". A 8 heures du matin, une foule de paysans armés de fusils, de brocs, de couteaux de pressoir, de bâtons envahit la ville. Au quartier Sainte-Croix arrivent les attroupés de Port-Saint-Père, Saint-Mars-de-Coutais et paroisses voisines; par la route de La Marne, c'est la troupe de Mr de Couëtus, formée à Saint-Philbert, qui s'engouffre dans Machecoul.

Jacques Paumier, notaire et avoué, administrateur du Directoire du district, témoin de l'événement, déclarera le 12 mai 1793: "*Les membres du District, de la Municipalité, les gardes nationaux, la gendarmerie, tout le monde veilla pendant la nuit du dimanche au lundi. Le matin du lundi, les paysans parurent. Leur nombre était considérable, on mit à bas les armes après quelques coups de fusil tirés. Les citoyens Ferré et Chauvet furent les premières victimes. Les citoyens se dispersèrent, les brigands se portèrent en foule au District, à la Municipalité et sur*

la place du prétoire; ils tuèrent et massacrèrent plusieurs personnes, firent brûler les papiers du District et de la Municipalité".

Parmi les victimes on relève: une dizaine de gardes nationaux, des gendarmes, le curé constitutionnel Pierre Letort, l'administrateur du département Louis Charles Maupassant, arrivé la veille, les membres de la municipalité, Etienne Gaschignard, directeur du collège et commandant de la Garde Nationale. (ADLA L283 -L349-L398-L851)

"Les rebelles demandent la paix"

Passée la violence débridée du lundi 11 mars, une tentative de trouver des accomodements avec les autorités du département se fait jour dès le lendemain.

Jacques Paumier, notaire patriote de Machecoul, déclarera plus tard (BM Dugast Matifeux) qu'ayant passé une partie de la nuit dissimulé sous les fagots, on l'arrêta vers les 9 heures du matin chez un particulier où il avait trouvé refuge. Conduit chez Praud Nicollière, il y retrouva un grand nombre de ceux qui constitueront par la suite le comité royaliste de Machecoul.

Rien ne permet dans son témoignage d'apprécier véritablement qu'elle pouvait être déjà la détermination des uns et des autres. Paumier dit seulement "*qu'on leur fit signer à tous une lettre pour le Département que l'on disait contenir des propositions de paix et de conciliation*". En effet, deux lettres de Machecoul parviennent à Nantes en cette journée du 12 mars.

Dans la première, il est dit que *"... près de dix mille hommes de campagne sont actuellement dans la ville de Machecoul... réunis pour s'opposer au tirage..." que "plus de vingt personnes ont péri, trente six au moins sont en prison et courent les plus grands risques..." et "...nous vous prions, au nom de la paix et de l'humanité de retirer de suite la force armée que vous avez envoyé sur Machecoul par Saint-Philbert avec du canon, autrement tout est perdu*."

Une deuxième lettre rédigée chez Praud Nicollière est apportée par quatre parlementaires qui viennent à Nantes avec les gardes nationaux du détachement commandé par Sotin: "*Les sieurs Plantier, médecin, Mathurin Boucard, Antoine Robin, sellier, et Jean Bourdin, les tous de Machecoul ont été amenés par la Garde Nationale. Ils ont dit qu'ils venaient de la part des rebelles demander la paix à condition qu'on leur rendrait les prisonniers qu'on a faits à Saint-Philbert, les armes qu'on leur a enlevées et que si on ne leur accordait ces conditions et la paix, les prisonniers qui sont en leur pouvoir seraient massacrés...*" (ADLA L40). Pour toute réponse, le Conseil du Département décide d'emprisonner les parlementaires au château. Ils seront libérés les jours suivants à la condition qu'ils usent de tout leur pouvoir pour ramener les insurgés à la raison.

Le 14 mars une dernière tentative de conciliation a lieu. Le Bureau Central du Département, à Nantes, rapporte: "*Il a été fait lecture d'une lettre datée de Saint-Philbert, signée Dupont et adressée au citoyen Poitevin, par laquelle les révoltés demandent la paix sous la condition que leurs prisonniers leur soient rendus. Le Bureau a arrêté qu'il sera répondu qu'on était disposé à accorder la paix mais qu'il fallait que les armes et les munitions fussent livrées au Département et les chefs de la révolte dénoncés*". (ADLA L88)

La réponse des autorités parviendra à Machecoul ce même jour, 14 mars. Boullemer, juge du district, qui fit partie du comité de conciliation du 12 mars, déclarera avoir vu le citoyen Praud Nicollière lire, les larmes aux yeux, la réponse du Département: "*Il la lisait en public et priait les insurgés de respecter les prisonniers*".

Les différents témoignages font apparaître que jusqu'au 14 mars une tendance conciliatrice a prévalu chez les insurgés à l'instigation essentiellement de Praud Nicollière. Peut-être faudrait-il plutôt parler d'un espoir fou en une conciliation tant il était difficile d'imaginer que les autorités départementales accéderaient aux exigences formulées après les événements sanglants du 11 mars. De fait, il ne semble pas qu'on ait porté la main sur les prisonniers jusqu'au 14 mars.

Le sang des citoyens

C'est ce jour-là que le chevalier Charette de La Contrie, venant de La Garnache, fait son entrée à Machecoul. Il se rend aussitôt sur la place où il harangue ses troupes, en leur parlant surtout du danger que court la religion catholique. Pour finir il proclame: "*Vive le Roy, vive la noblesse et l'aristocratie*".

L'arrivée de Charette coïncide avec le début du massacre des patriotes détenus dans les prisons de Machecoul ou amenés des communes voisines. L'intensité de ces massacres, qui dureront plus d'un mois, variera selon le sort des armes et le bon vouloir de Charette et Souchu. Ainsi trois périodes semblent se dégager, pendant lesquelles la violence se déchaîne: du 14 au 20 mars, après l'échec des pourparlers et l'arrivée de Charette; les jours qui suivent la défaite de Pornic, le 23 mars; début avril, quand les troupes républicaines se manifestent dans le Pays de Retz.

Les victimes des massacres de Machecoul proviennent de toute la région contrôlée par Charette.

Le soulèvement du 11 mars s'est accompagné dans toutes les paroisses de l'arrestation des personnes ayant manifesté leur attachement aux valeurs révolutionnaires. Se posent alors rapidement des problèmes consécutifs à leur incarcération: manque de lieux ou de personnes pour assurer la garde; attitudes hostiles ou indulgentes des populations vis à vis des prisonniers. Aussi envisage-t-on de transférer les détenus à Machecoul, devenue la capitale du pays insurgé.

Le 11 mars, Ripault deLa Cathelinière fait arrêter les patriotes de Chauvé, Arthon, Saint-Hilaire-de-Chaléons. Trente d'entre eux sont conduits à Machecoul.

A Port-Saint-Père, c'est le 15 mars qu'on demande à Machecoul de recevoir un prisonnier: *"...nous croyons devoir vous envoyer Jobert votre justiciable ..." (BM Dugast-Matifeux). Le 25 mars, on propose à nouveau: "...est-il vrai que vous avez rendu justice à Jobert et à quatre autres de ses affiliés ? ...40 de notre paroisse... mériteraient le même sort*" (idem). Le lendemain, 26 Mars, un autre courrier précise: *"...nous avons incarcéré 40 suspects, il nous en reste environ 12 à 15 à ramasser*" (idem). Le 27 mars, dix prisonniers sont encore transférés à Machecoul et tués aussitôt. D'autres sont massacrés à Port-Saint-Père même, dans un lieu qu'on appelera par la suite "le petit Machecoul".

A Bourgneuf, le 15 mars, Guérin (commandant) et Beziau (capitaine) demandent à Machecoul de prendre quatorze prisonniers encombrants. Le transfert est effectué par La Cathelinière le 21 mars. Début avril, c'est une trentaine de détenus qui sont conduits à Machecoul; la moitié d'entre eux auraient été massacrés, dont le curé de Bourgneuf Marchesse, âgé de 74 ans.

A Sainte Pazanne, le 30 mars, 25 prisonniers sont transférés à Machecoul.

Ce n'est que le 22 avril 1793, avec l'arrivée des troupes du Général Beysser à Machecoul, que les républicains découvriront l'ampleur et l'atrocité des massacres commis dans la ville par les insurgés.

Un rapport officiel est établi les jours suivants par Villers, ancien curé de Saint-Philbert, alors député du département à la Convention. Il commence ainsi: "*Jamais non, jamais, la postérité ne croira que de nos jours la superstition égara les Français au point de leur faire renouveler les scènes atroces de la fin du seizième siècle. L'homme s'est encore métamorphosé en bête féroce et l'on a vu ruisseler dans les rues de Machecoul le sang des citoyens*". Villers dénombre 542 morts et témoigne des horreurs commises.

Son rapport est aussitôt connu dans toute la France et contribue à la réputation d'atrocité de la révolte. Les éléments les plus durs de la Convention en useront pour exiger une répression terrible. Pourtant, en conclusion de son récit, Villers ne demande pas à ses collègues conventionnels l'extermination des populations qui se sont montrées si féroces. Il souhaite l'élaboration rapide de lois sur l'instruction publique "*afin d'arracher le peuple des campagnes aux conséquences fatales de l'ignorance exploitée par le fanatisme*".

Le nombre des victimes reste mal connu. De 150 à 550 selon les témoignages. L'abbé Chevallier, curé réfractaire de Saint-Lumine-de-Coutais, ancien député du clergé aus Etats Généraux et futur aumônier de l'armée royaliste, dans son "*Histoire de la Révolution française*" parle de plus de 300 victimes. Sans nier les atrocités commises par ses ouailles, il fait preuve d'une compréhension et d'une indulgence coupables à leur égard: "*Ce n'est pas qu'on veuille excuser l'inhumanité et l'illégalité des actes qu'accomplit le peuple dans ces événements tragiques mais on ne peut s'empêcher d'apercevoir la vengeance de Dieu sur la France. Une main invisible semblait conduire et diriger ces terribles représailles... les choses en était à un point que l'on disait hautement qu'il était indispensable et essentiel à la paix de ne laisser aucun patriote en France*".

Demeure, par delà la stricte question du nombre des massacrés, le phénomène lui même dans toute sa complexité : une insurrection portée par sa propre dynamique, qui pendant six semaines, s'invente au jour le jour. Une insurrection sans perspective véritable, sinon celle d'un retour à l'ordre ancien.

Les familles des massacrés, réfugiées à Nantes, se manifestent pour obtenir des indemnités, indispensables pour survivre. Elles déclarent que: "*Les brigands ont massacré leurs maris, leurs enfants et cela parce qu'ils étaient les uns membres de la municipalité, les autres administrateurs du département, en un mot parce qu'ils étaient patriotes. Il n'y a plus à Machecoul de juges, d'administrateurs, d'officiers publics... nulle administration civile, ordinaire n'y existe ... elles sont venues demeurer à Nantes*". (ADLA L349)

Une autre organisation, royaliste celle-ci, va s'y substituer.

Les comités royalistes

Dès le début de l'insurrection se mettent en place, tant à Machecoul que dans les paroisses environnantes des "comités". Il n'y a pas lieu de voir là de véritables structures administratives, tout au plus s'agit-il de personnes prenant les choses en mains, ayant à répondre toute à la fois à la nécessité de s'organiser, et de commander militairement.

A Machecoul, c'est Souchu qui dirige le comité. Il rédige, le 12 mars, une déclaration sans ambiguïté quant à ses choix politiques:

"*Le peuple du Pays de Retz et pays adjacents, rassemblé lui-même en corps de nation dans la ville de Machecoul... déclare, à la face du ciel et de la terre qu'il ne reconnaît et ne reconnaîtra jamais que le Roy de France pour son seul et légitime souverain... le peuple déclare reconnaître un commandant pour le Roy dans cette ville de Machecoul et jure de lui obéir en cette qualité... Machecoul le 12 mars 1793 l'an dernier de la tyrannie*". (BM Dugast-Matifeux)

A Port-Saint-Père, c'est Gendron, actif avant le soulèvement qui se nomme dès le 16 mars, dans une lettre à Machecoul, "*commissaire du Comité*".

A Bourgneuf, Louis Guérin, marchand, est "*commandant royaliste*" dans une lettre du 15 mars, signée également de Béziau "*capitaine*".

A Legé, Pineau est choisi en raison de son passé militaire; il est secondé par Le Couvreur.

A Saint-Philbert, de Couëtus prend la direction militaire.

A Saint-Colombain, c'est la famille de la Robrie qui mène l'insurrection.

Chacune de ces personnalités s'entoure de personnes pour former un comité; aucun courrier ne porte une seule signature.

Les premières lettres de comités (BM Dugast-Matifeux), dont nous disposons laissent deviner à la fois l'affirmation d'autorités locales et l'élaboration d'une concertation entre paroisses où apparaît le rôle central de Machecoul dans l'insurrection.

Le 14 mars, une lettre du comité de Bourgneuf est adressée au *"...commandant de la vraye troupe" à Machecoul. Gendron s'adresse le 21 mars "aux aristocrates, frères d'armes et de surveillance et de pacification de Machecoul*" puis par la suite "*aux aristocrates du Comité Central de Machecoul*".

L'autorité de Machecoul semble devoir être circonscrite dans un territoire compris entre Saint-Philbert, Port-Saint-Père, Bourgneuf et la limite des marais vendéens au sud.

Au delà, il n'y a que fraternité d'égal à égal. Legé au sud, a été depuis le début de l'insurrection dans l'orbite de Palluau et Challans.

En ce qui concerne la relation à Bouin, les lettres, outre les échanges de nouvelles, consistent le plus souvent en des demandes d'aide de la part de Machecoul. "*Veuillez donc, frères et amis, nous envoyer promptement par Bourgneuf au moins deux pièces de canon...*". Le 23 mars, la demande se fait plus pressante *"...nous nous sacrifions pour assurer votre tranquillité... vous n'hésiterez pas à nous seconder. Nous comptons sur vous et nous espérons que vous ne vous refuserez pas...*". Bouin fait office de port de Machecoul.

D'un comité de paroisse à l'autre, on a recours à des courriers munis de laisser passer. Il en va de même pour tous les déplacements. Ainsi à la fin mars : "*laisser passer pour... qui vont conduire quatre boeufs à Fresnay où ils les remettront à Mr Olivier qui nommera des hommes de sa paroisse pour rendre les quatre boeufs à Machecoul et les hommes à Bourgneuf s'en reviendront* ". Signé Paumier (de Bourgneuf)

En ce qui concerne le pouvoir à Machecoul, il y a lieu de distinguer l'autorité proprement militaire assurée essentiellement par Charette et celle plus politique et organisationnelle assurée par le comité. Mise à part une demande d'aide militaire adressée le 15 mars à Bouin, Charette ne signera aucune lettre du comité, ce qui n'implique pas pour autant que son rôle ait été moindre.

Dans le comité, on retrouve quelques "conciliateurs" du 12 mars (Praud Nicollière et Plantier). Les signatures qui reviennent le plus souvent sont celles de: Potier, Rousseau, de Couëtus, Plantier, Praud Nicollière et Péraud. Le comité n'est pas un pouvoir homogène,

hiérarchiquement organisé. Il ne semble pas y avoir d'attribution déterminée. Il s'agit de répondre, à l'intérieur d'un collectif, à l'urgence du moment.

Mais la personnalité majeure de Machecoul semble bien avoir été, avec Charette, Souchu. Tous les témoignages le désignent comme le principal instigateur des massacres qui se dérouleront jusqu'à la reprise de la ville par le général Beysser.

A ces personnalités, il convient d'ajouter ce qu'on peut appeler des "hommes de main": Bertaud, laboureur à Machecoul; Leger et les frères Eriaud auxquels on laissa la basse besogne de tuer les prisonniers.

Contrôler la côte

L'organisation mise en place par les insurgés autour de Machecoul a pour premier objectif d'assurer le contrôle du pays conquis et de la côte. Pour cela il est nécessaire de réduire les poches de résistance républicaines, en particulier Bourgneuf et Pornic.

Attaqué une première fois le 11 mars, Bourgneuf ne doit son salut qu'à l'intervention des gardes nationaux de Pornic. Mais ceux-ci, au désespoir des patriotes locaux, doivent retourner chez eux, leur porpre cité étant menacée.

Le 13 mars, vers midi, une troupe d'insurgés, commandée par La Roche Saint André, La Cathelinière, Léauté maire de Sainte-Pazanne, Thomas maire de Saint-Hilaire, se présente à l'entrée de Bourgneuf. La ville est prise sans combat. Aussitôt, on procède à des arrestations, et un "comité" se met en place avec à sa tête Louis Guérin, un marchand de Saint-Hilaire-de-Chaléons.

Jusqu'à la reprise de Machecoul, Bourgneuf joue un rôle stratégique important. C'est en effet par ce port que s'effectuent les échanges avec Bouin, que transitent les canons envoyés par bateaux. On y concentre le bétail saisi dans les communes. Une lettre de patriotes réfugiés à Paimboeuf en date du 22 mars dit : "*La reprise de Bourgneuf serait ... bien intéressante, car c'est le grenier d'approvisionnement.*"

Malgré cela, les insurgés ont bien de la peine à garder la ville comme en témoignent les lettres adressées par le comité royaliste local à Charette (ADLA L1480):
"*Il est impossible de dégarnir Bourgneuf... mais ils veulent s'en aller à tout moment... vous n'avez pas idée du peu d'ordre qui règne ici... et tout le monde loge chez l'habitant, ce que je n'approuve point; au premier coup d'appel, il serait impossible de se réunir*" (21 mars);
"*Il ne nous reste que 360 hommes*" (24 mars);
"*Il ne nous reste plus que 100 hommes*" (26 mars);
"*Nous n'avons que 50 hommes*" (28 mars).

La ville sera reprise par le général Beysser le 25 avril.

Au nord de Bourgneuf et dans un meilleur site pour la navigation, Pornic la patriote excite la convoitise des insurgés. La prise de la ville (voir au chapitre suivant) est l'occasion d'une redistribution des pouvoirs parmi les chefs royalistes du Pays de Retz.

Le 23 mars, deux colonnes marchent sur Pornic: l'une est conduite par La Roche Saint André, lieutenant et rival de Charette; l'autre est placée sous les ordres de La Cathelinière qui dirige les insurgés de la région de Chauvé, Arthon, Saint-Hilaire... Elles s'emparent sans coup férir de la ville, puis s'en font lamentablement chasser le soir-même.

Le 24, après l'humiliation de la veille, 600 hommes commandés par La Cathelinière sont de retour à Bourgneuf où, en représailles, des prisonniers sont massacrés dont le maire, Pierre Mourain. La Roche Saint André, quant à lui, se cache dans les marais, fuyant la colère de ses propres hommes qui le rendent responsable de la défaite.

La débâcle de Pornic et le discrédit de La Roche Saint André contribuent à donner tout pouvoir militaire à Charette.

C'est lui qui conduit la nouvelle expédition du 27 mars. Après la victoire Charette regagne son quartier général de Machecoul avec des vivres, des munitions, un canon et... l'autorité absolue sur toutes les troupes insurgées entre Loire et marais. Il est devenu un chef "vendéen".

Expédition républicaine en Pays de Retz

En cette fin du mois de mars, quinze jours après le début de l'insurrection le manque de vivres commence à se faire sentir: "*le public demande de la viande*" dit-on à Bourgneuf. Ailleurs on craint même que cela n'occasionne des troubles. Militairement, Machecoul n'est pas sans éprouver la précarité de sa situation maintes fois rappelée à Bouin à qui on ne cesse de réclamer des hommes et des armes.

Le 28 mars au soir, le comité royaliste de Bourgneuf informe celui de Machecoul qu'une troupe serait sortie de Nantes avec comme projet de prendre Port-Saint-Père. En fait ce matin-là, ce sont près de 800 hommes commandés par l'Adjudant Général Laval qui, conformément aux ordres de Fouché revenu à Nantes, marchent vers Paimboeuf avec l'intention de briser le blocus terrestre de la ville puis ensuite de partir à la reconquête du Pays de Retz.

De cette expédition républicaine, une douzaine de lettres des comités insurgés rendent compte tout en fournissant de précieuses indications sur l'état d'esprit qui règne alors dans le camp royaliste.

Après avoir dépassé Le Pellerin, sans rencontrer d'opposition majeure, la troupe républicaine bifurque vers l'intérieur du Pays de Retz au lieu de marcher sur Paimboeuf. Le 31 mars au soir, elle est à Arthon. Des courriers insurgés arrivent à Bourgneuf et disent avoir entendu chanter la Carmagnole. Le lendemain, 1er avril, les républicains sont à Sainte-Pazanne, après être passés par Chéméré et Saint-Hilaire. Que vont-ils attaquer: Port-Saint-Père ou Machecoul ?

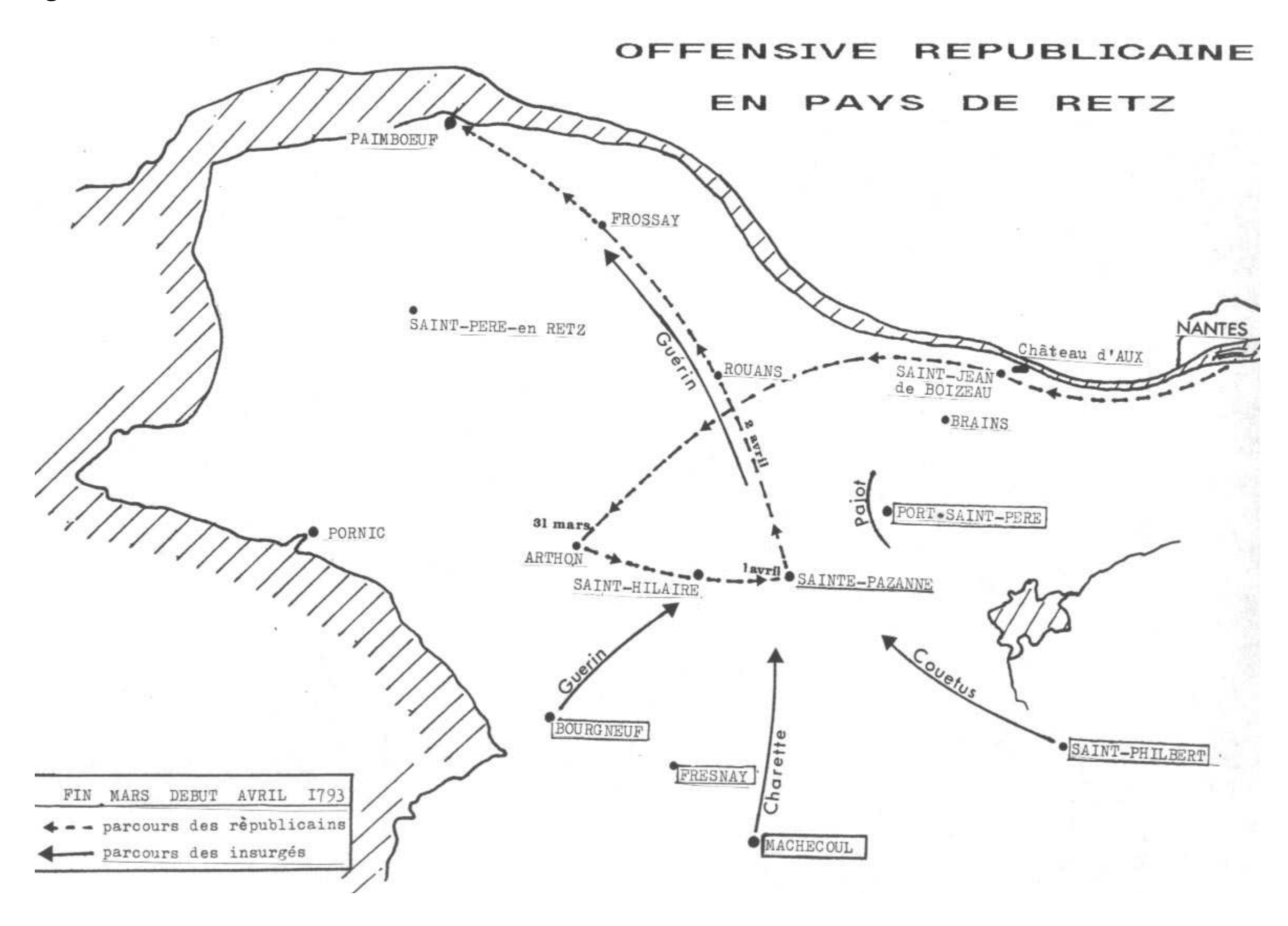
Le lendemain matin de Machecoul et de Saint-Philbert d'importantes troupes royalistes convergent sur Sainte-Pazanne et viennent renforcer Port-Saint-Père.

Les républicains, prennent soudain conscience qu'en plein pays insurgé, loin de tout secours, une nasse se referme sur eux; c'est l'affolement. Ils quittent précipitamment Sainte-Pazanne. Des chariots s'embourbent; on les abandonne, ainsi qu'un canon et cinq charettes de biscuits, blé et eau de vie. La route de Nantes est coupée, ce qui oblige le repli sur Paimboeuf. La troupe républicaine poursuivie par les cavaliers de Bourgneuf, commandés par Guérin, y parvient exténuée, en haillons, laissant des morts et des blessés derrière elle.

Outre les faits, la correspondance des comités révèle les rumeurs et partant les espoirs des insurgés. Le 30 mars, Bourgneuf écrit à Machecoul, au sujet de la troupe sortie de Nantes: *"...on dit que ce sont des gens envoyés pour nous demander la paix et proposer les accomodements... on nous assure qu'on nous a envoyé des parlementaires* " Après la victoire

du 2 avril le comité de Machecoul écrit: *"...les princes* (seraient) *rentrés en France... les membres du Département de Nantes seraient au château* (prisonniers)."

Néanmoins, on se prépare à l'éventualité d'un retour de troupes républicaines plus aguerries. Elles arriveront bientôt !



Marie-Jo CHANSON Monique JAUNIN Christian LERAY

MARS 1793 DANS

LE DISTRICT DE PAIMBOEUF

Le district de Paimboeuf englobe 21 paroisses groupées en 5 cantons: Arthon, Frossay, Pornic, Le Pellerin, Saint-Jean-de-Boiseau, Paimboeuf. Avec une population de 34 800 habitants, dont 6000 pour la seule commune de Paimboeuf, il se situe au 5 ème rang des 9 districts du département.

Le gardien de la rivière

Situé à l'embouchure de la "rivière" (la Loire), le chef-lieu du district dispose, depuis 1792, d'un môle de 70 mètres. Passage obligé pour tout le trafic du fleuve, la situation de Paimboeuf est d'importance en 1793. A 45 km de Nantes, la ville en est devenue le port avancé. Jusqu'en 1792, c'est, bon an mal an, une moyenne annuelle de 2000 navires de tout tonnage qui fréquentent la rivière: cabotage, commerce en droiture et commerce triangulaire constituent la plus grande part du trafic maritime. Bien qu'en plus faible proportion, la Course et la pêche (surtout des morutiers pour Terre-Neuve) ne sont pas non plus à négliger.

Cependant l'ensablement de la Loire et l'augmentation du tonnage des bateaux permettent de moins en moins la remontée en pleine charge jusqu'à Nantes pour les plus gros bateaux. Les bâtiments jaugeant autour de 150 à 200 tonneaux déchargent à Couëron. Ceux de 300 à 400 tonneaux s'arrêtent à Paimboeuf, et au dessus encore ils mouillent à Mindin. Une flotille de barques et de gabarres remonte ensuite les marchandises jusqu'à la Fosse. Paimboeuf est équipé de chantiers de construction, d'ateliers de réparation, de cales de radoub, et tous les corps de métiers maritimes s'y trouvent représentés.

Mais l'année 1793 marque l'effondrement du commerce maritime. Celui-ci s'oriente alors vers une activité plus lucrative et moins risquée en temps de guerre: la Course. Une loi du 1er février 1793, qui donne aux corsaires "*la totalité du produit des captures, la République ne retenant rien des parts des prises*", vient à point pour favoriser l'émulation des négociants, des armateurs et des marins.

Paimboeuf, place capitale pour Nantes et la République dispose d'une défense bien organisée, mais modeste. En janvier 1793, la Garde Nationale est composée de 450 hommes, 25 cavaliers et 40 canonniers, "*tous de meilleure volonté*" déclare avec satisfaction un Commissaire du département en tournée (ADLA L238). Heureusement on peut compter sur les navires de guerre stationnés en Loire et l'approvisionnement en canons n'est pas loin puisqu'il se fait à Indret. D'ailleurs le District y envoie opportunément des députés acheter deux canons de 4 le 10 mars !

Le rayonnement de Paimboeuf dépasse largement les limites de son district. On n'hésite pas à lui demander de l'aide. Le 9 mars un détachement de 50 hommes de la Garde Nationale, répondant à l'appel au secours des administrateurs du district de Savenay, va rétablir l'ordre à Bouvron où la population s'est insurgée. Paimboeuf, ville clé à l'embouchure de la Loire devra compter sur ses forcres pour défendre sa position et ses convictions républicaines, car l'arrière pays est moins sûr...

Le feu couvant sous la cendre

Au début de l'année 1793, un rapport envoyé au Département indique que sur les 21 paroisses du district, "*10 sont dans la plus grande tranquillité: Corsept, Saint-Brévin, Saint-Père-en-Retz, Le Clion, La Plaine, Saint-Michel, Sainte-Marie, Saint-Jean-de-Boiseau, Arthon, Paimboeuf*". On signale qu'au Pellerin "quelques citoyens luttent journellement contre un grand nombre d'aristocrates fanatiques". "*Les dix autres paroisses sont plus que jamais fanatisées par la présence de prêtres qui font dans l'arrondissement des ravages. Peu de paroisses sont organisées en Garde Nationale, les prêtres qui les subjuguent en sont la raison*" (ADLA L238). Ici comme ailleurs la question religieuse, après bien d'autres déconvenues, a électrisé l'atmosphère. La levée des 300 000 hommes va provoquer l'orage.

Le 5 mars, à 3 h. 30 du matin, Leclair, procureur syndic de Paimboeuf, reçoit du Département un exemplaire des fameux décrets stipulant notamment: la levée de 145 hommes à fournir par les communes du district; la nomination d'un commissaire par canton pour surveiller les opérations du recrutement; la réquisition de tailleurs et cordonniers pour équiper les nouvelles recrues; l'ouverture d'un registre pour l'enrôlement des citoyens volontaires (ADLA L1126-1131). Sur ce dernier point, le décret précise: "*si vous ne pouvez pas compléter le nombre vous le compléterez par les moyens déterminés par la loi*" (ADLA L582). Le Commissaire Zimmermann note dans son rapport du 9 mars, que le processus de recrutement conduit à rassembler des hommes dont "des malveillants échauffent les esprits et les suscitent à la révolte" (ADLA L582).

Prévoyant des remous, surtout dans les paroisses parcourues par des prêtres réfractaires, le Conseil du Département avait ordonné, le 6 mars: "*que toutes les églises et chapelles de ces paroisses seront fermées et qu'en conséquence les commissaires feront descendre les cloches qui seront conduites à la Monnaye pour y être fondues*" (ADLA L40). Malgré ces précautions, la levée va être le début d'une opposition ouverte et sanglante. Pourtant, du fait de la diminution de 489 hommes classés, marins ou volontaires, le nombre de soldats à fournir par le district de Paimboeuf était le plus faible du département.

"*Notre sécurité a eu son terme et au moment où nous pouvions jouir de la tranquillité que nous avions achetée à force de veilles et de soucis, un feu couvant depuis longtemps sous la cendre vient d'embraser les habitants de notre district...*" constate alors tristement un Paimblotain (ADLA L1132).

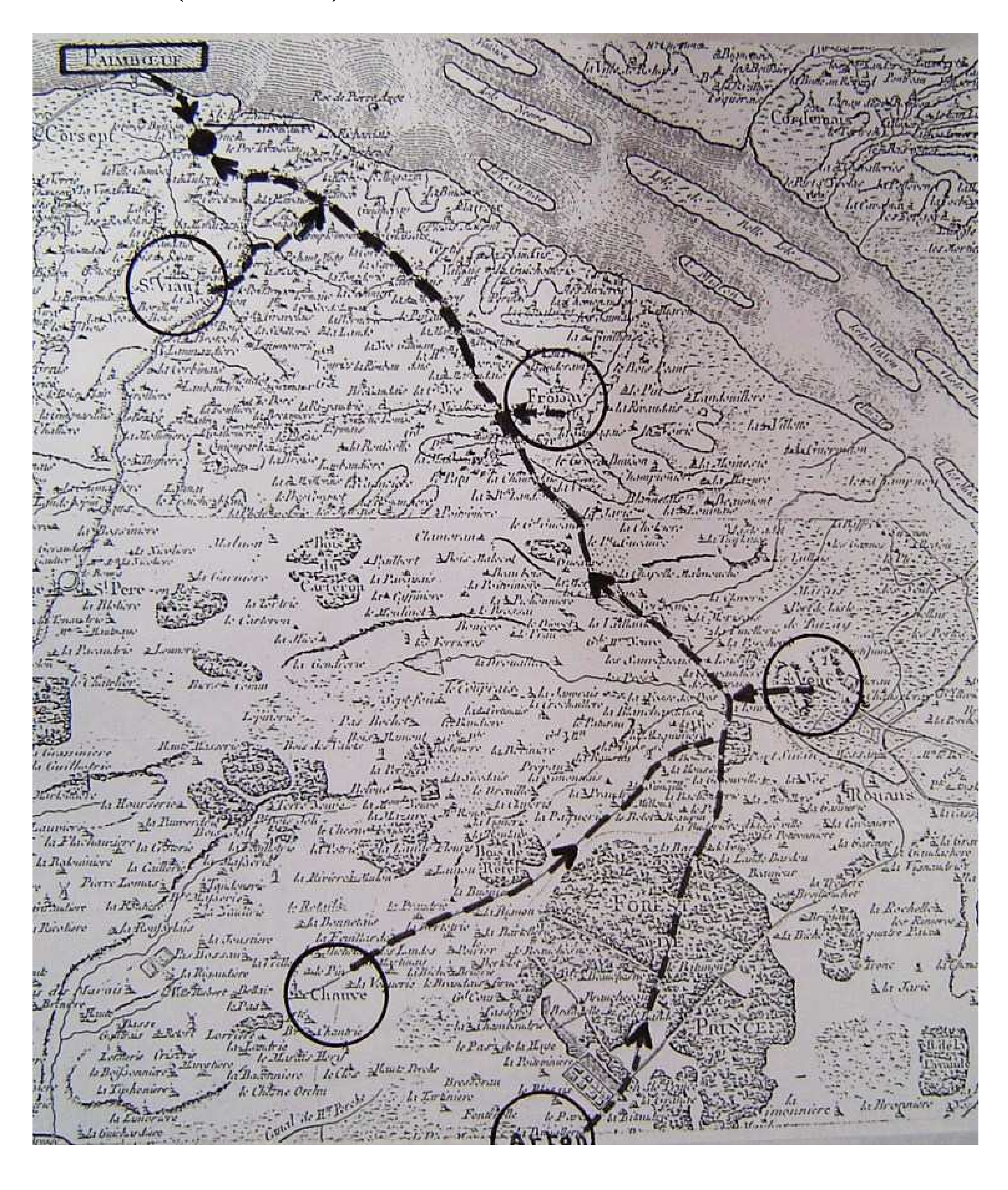
12 mars 1793: l'attaque de Paimboeuf

Le 11 mars, les citoyens du Pellerin doivent se réunir en armes pour repousser les insurgés de Cheix, Rouans et paroisses voisines. Mais c'est le 12 mars, dès les premières lueurs de l'aube, que commence vraiment l'insurrection. De Saint-Viaud, Chauvé, Arthon et Vue, des paysans se regroupent et marchent vers Frossay, centre de ralliement pour les paroisses entourant Paimboeuf, le chef lieu du district.

A 6 h. du matin, une vingtaine d'hommes font irruption à la Blanchardais, demeure du sieur Danguy ci-devant seigneur de Vue. Ils veulent l'emmener pour le mettre à la tête du rassemblement. Prétextant son grand âge, il a 63 ans, et sa mauvaise vue, Danguy essaie bien de

refuser. Malgré ses dénégations on le monte sur son cheval et, accompagné de deux de ses domestiques, le groupe se met en route.

Les insurgés ont besoin de chefs pour les mener à la victoire, d'armes et de combattants, aussi nombre de personnes recevront leur visite ce jour-là. Le juge de paix du canton de Frossay, Mathurin Lemercier, est entraîné aux Landes Viettes, en Frossay, par 300 hommes armés de fusils, de fourches et de bâtons qui le forcent aussi à lui donner ses armes (deux pistolets d'arçon) (ADLA L287). Yacinthe Berthelot, ancien Maître à la Chambre des comptes, âgé de 54 ans, demeurant à la Cour du Pin en Frossay est forcé de donner ses armes (trois fusils simples et un double) mais, malade, on le laisse au lit et on se contente d'emmener ses trois fils âgés de 14, 15 et 16 ans qui sont entraînés avec un domestique. Ils déclareront avoir reconnu sur la place, à Frossay, La Cathelinière fils et avoir vu de nombreux hommes arborant une cocarde blanche (ADLA L1483).



A Paimboeuf, dès 9 h., le Directoire rassemble la Garde Nationale et fait préparer des canonnières sur la Loire. Le plan de défense de la ville est établi avec l'aide des canonniers et marins venus de la frégate "La Capricieuse" et de la corvette "L'impatient" qui se trouvent respectivement en rade de Mindin et devant Paimboeuf.

En effet, à Frossay, la foule grossit sur la grand'place. Elle devient de plus en plus excitée. Le maire, Cadou, revêtu de son écharpe, et Pierre Bouyer, officier municipal, Michelot, procureur de la commune lui aussi revêtu de son écharpe, tentent bien d'apaiser la foule, mais en vain. La meute crie, exige d'eux qu'ils remettent les listes viriles "*pour les déchirer comme il a été fait partout*" (ADLA L287).

Quand Danguy arrive sur la place, à Frossay, la foule l'entoure et lui marque une grande déférence. Elle a trouvé un chef qui possède une connaissance militaire. C'est le signal du départ. Tout le monde prend la route de Paimboeuf et l'entraîne. Julien Leray brandit un drapeau blanc. Anne Trouillard, marchande à Frossay, distribue des cocardes blanches qui vont décorer plusieurs poitrines et que Pierre Rondineau, laboureur de Frossay, met à son chapeau (ADLA L1483).

Parmi la foule, Danguy repère Cadou et Moreau, un autre officier municipal; tous deux semblent avoir été quelque peu bousculés et forcés de suivre le mouvement (plus tard, lors de son procès, Danguy déclarera s'être approché d'eux pour demander la raison du rassemblement d'une si grande foule et Moreau aurait répondu qu'il n'en savait rien lui-même !) Les trois hommes se concertent puis essaient de haranguer les insurgés mais sont entraînés par la colonne qui s'étire sur le Grand-Chemin.

A la hauteur des Deux-Moulins, environ 3/4 de lieue de Paimboeuf, voyant le maire qui essaie encore de se faire entendre, Danguy se rapproche et lui propose de prendre la parole à sa place, croyant mieux pouvoir se faire entendre du haut de son cheval. La foule se resserre aotour du cavalier. Mais au lieu de l'écouter, elle crie qu'il faut aller porter la requête au Directoire du district. Un manifeste, sans doute écrit par le juge Lemercier - peut-être sous la contrainte - avait circulé. De nombreuses personnes l'avaient signé et tout le monde en avait approuvé la teneur. Les insurgés décident d'envoyer Cadou, Pierre Sorin et Mathurin Rondineau. La colonne s'arrête. On attend avec impatience et nervosité le retour des émissaires. Danguy demande de faire disparaître cocarde et drapeaux blancs qui, dit-il, sont signes de révolte et de guerre et ne peuvent par conséquent aider à ce que la pétition soit accueillie favorablement.

Il est trois heures de l'après-midi quand les trois hommes arrivent devant le Directoire, apportant la requête. Elle est signée par 32 communes différentes, mais eux, disent-ils, n'ont signé que sous la contrainte (ADLA L1126). L'assemblée lit le texte qui demande:
"*le retour des prêtres assermentés; l'exemption de fournir des hommes à l'armée; la destruction des districts et des municipalités"* (idem).

La réponse du District est immédiate:
"*Le Directoire... considérant que la pétition apportée par les citoyens Cadou, Sorin et Rondineau est dictée par le désir formel de résister à la loi, est le langage d'hommes en état d'insurrection...* " décide donc "avec encore plus de fermeté, bien qu'affaibli par l'envoi à Savenay des hommes de la Garde Nationale, de repousser les insurgés par les armes s'ils s'osent s'avancer" (idem).

La cavalerie de la Garde Nationale, une vingtaine de cavaliers commandés par le citoyen Gallwey, et la brigade de gendarmerie sous les ordres du Lieutenant Mourain, sont avisés d'être prêts à monter en selle au premier signal. La corvette "l'Impatient" se place en position pour la défense de la poudrière. Les canonniers des Volontaires marins et de la frégate

"La Capricieuse" préparent leurs mèches pour la mise à feu des canons sur les remparts. En effet, les insurgés avancent, ils sont maintenant près de l'arche du Haut Paimboeuf.

Malgré Danguy qui n'a cessé, avec l'aide d'un prêtre de Rouans, de tenter d'apaiser l'impatience, les cris se sont faits de plus en plus violents et la foule s'est remise en marche bien qu'il ait prévenu que sa mauvaise vue l'obligerait à rentrer chez lui au coucher du soleil. Danguy prévient du danger. Il exhorte les hommes à se déployer pour ne pas offrir une cible compacte aux canons. Mais plus personne n'écoute: l'excitation de la révolte et le vin consommé depuis le matin emportent les esprits.

A 4 h., la foule est à quelques centaines de pas des remparts de Paimboeuf. C'est la ruée. La meute s'élance à l'assaut de la butte de terre, brandissant fourches et bâtons. Les attaquants poussent devant eux quelques "patriotes" arrêtés à Frossay le matin, pensant ainsi que les défenseurs n'oseront pas tirer du canon sur leurs "frères".

Ils se trompent ! La canonnade éclate et stoppe l'élan des assaillants qui courent s'embusquer derrière les haies et les buissons. Alors les cavaliers effectuent une sortie et poursuivent les insurgés. C'est la débandade, le sauve-qui-peut.

Danguy, resté en arrière, tente lui aussi de s'enfuir. Il repousse à coups de fouet les quelques paysans autour de lui et s'éloigne au grand galop. Trois gendarmes le poursuivent et réussissent à lui porter un coup de sabre à la tête. Il leur échappe en se jetant dans un taillis mais est encore atteint par le plomb d'un coup de pistolet. Finalement il réussit à s'échapper et revient à la Blanchardais (ADLA L1483).

A 5 h. le combat est terminé. Tous les assaillants se sont égaillés et disparaissent dans la nature.

A 5 h. 30, la Garde Nationale ramène trois prisonniers à Paimboeuf et, un peu plus tard, un détachement de gendarmerie en amène encore d'autres devant l'assemblée du Directoire.

On compte peu de blessés ou de tués parmi les défenseurs, mais beaucoup chez les insurgés. Combien ? Les archives ne le précisent pas. Certains auteurs parlent de 12 prisonniers fusillés. Un insurgé, Pierre Gautier, après avoir reçu quatre coups de pistolet et sept coups de sabre arrive à se traîner jusque chez le citoyen Reliquet en Saint-Viaud... qui le dénonce (ADLA L1173). Parmi les défenseurs, un marin est blessé à la suite de l'explosion de sa carabine qui lui emporte une partie de la main gauche.

Tous les Paimblotains n'ont pas forcément montré la fière détermination de leurs édiles et des combattants. C'est le cas de Nicolas Frerejouan, avoué au tribunal du district dont on dit: "*qu'une grande partie des habitants de la ville lui ont retiré leur confiance à cause de l'insouciance qu'il a montré pendant toute cette journée*". Ayant la charge de garde-magasin des poudres, il s'est néanmoins mis au lit prétendant être malade (ADLA L582).

Tous ceux qui ont assuré la défense de la ville ont montré beaucoup de bravoure si l'on en croit le rapport des autorités:

"...il nous suffit de vous dire que nous étions décidés à mourir à notre poste, plutôt que de tomber au pouvoir de nos ennemis. Mais ce que nous ne devons pas vous taire et que l'équité et la justice exigent de nous, c'est de vous prévenir que notre Garde Nationale s'est montrée digne de porter l'uniforme national et qu'elle nous a prouvé que rien ne résiste à des hommes libres.

Ce n'est pas le seul corps dont nous avons à nous louer, nous devons des éloges au citoyen Savary commandant la frégate "La Capricieuse"... aux commandant et officiers de la corvette "L'Impatient"...ils nous ont fourni tous les secours qui étaient en leur pouvoir en hommes, en armes et canons, au corps de Gendarmerie, au corps des canonniers commandé par le citoyen Morain, au corps des canonniers marins de Paimboeuf; les officiers de tous les corps ont

souvent oublié leur grade pour se mêler dans les rangs de nos soldats et nous ont donné le spectacle flatteur d'une cohésion qui était inconnue sous l'ancien régime..." (ADLA L1132).

Charles-François Danguy: chef des insurgés ?

"*Interrogé quels étaient les chefs... répond qu'il a vu les Sieurs Cathelinière fils et Danguy commander l'attroupement*" (ADLA L1483).

Cette déclaration de François Bernier, garçon de Saint-Viaud, lors de son interrogatoire, jointe à d'autres et à plusieurs dénonciations, fait de Charles-François Danguy, 63 ans, ci-devant seigneur de Vue, l'un des chefs des révoltés du district de Paimboeuf, entraîne son procès puis son exécution, place du Bouffay à Nantes, le 6 avril 1793.

Le seigneur de la Blanchardais

Charles-François Danguy (ou d'Anguy) est l'un des 11 enfants de Messire Jacques Danguy, Conseiller du Roi, Maître des Comptes de Bretagne, demeurant à la Fosse à Nantes, et de damme Luise Le Flo de Tremello. Charles est baptisé à la paroisse Saint-Laurent de Nantes le 9 mai 1730.

Le 15 janvier 1764, il épouse à Blois, Maie Balzamic de Foyal qui lui donnera trois enfants. Après une carrière dans l'armée comme Capitaine d'Infanterie au régiment de Soissonnais puis de Bassigny, il se retire au château de la Blanchardais, à Vue, seigneurie achetée par son père en 1758.

Le piège

En mars 1793, Charles-François Danguy, ci-devant noble, vit sur son vaste domaine de la Blanchardais avec son épouse et une nombreuse domesticité. Cette vie apparamment paisible et éloignée de toute préoccupation politique va soudain basculer dans la journée du 12 mars quand il se retrouve à la tête des insurgés de la région. Conscient de la gravité de son action ce jour-là, Danguy n'aura de cesse de s'en expliquer auprès des autorités républicaines pour se disculper.

Le 20 mars il envoie un premier courrier au Comité de la Sécurité publique du District de Paimboeuf (ADLA L1179):

"*Citoyens,*
Il m'est revenu qu'on parlait diversement de ma présence à l'attroupement; il est certain que je n'en ai pas eu la plus petite connaissance avant le mardi vers les six heures; il est de notoriété publique que j'ai été forcé de m'y rendre par une bande armée contre les municipalités toutes entières; je me suis porté sous bonne escorte, sans autre arme que mon fouet; la conduite que j'y ai tenue est assez allé à découvert pour que je sois dispensé d'en rendre compte; j'ose prétendre qu'elle a été marquée au coin de la sagesse et s'il était possible qu'elle fût blâmée et même suspectée, il serait vrai de dire qu'on ne doit plus reconnaître d'innocents sur cette terre; ne trouverier-vous pas plutôt, citoyens, qu'elle m'eut acquis le droit de vous demander et d'espérer toute l'indulgence possible pour des malheureux qui s'étaient égarés à un point qu'il était au-dessus de toute faculté humaine de les ramener dans un moment d'agitation où le vin avait bonne part. J'ai l'honneur d'être très sincèrement

Citoyens *Votre concitoyen*
Danguy"

Deux jours après, il livre au District les pistolets qu'il avait gardés, en s'expliquant ainsi: "*Citoyens,*
J'ai livré mes trois fusils et un grand pistolet; j'ai dû croire qu'il n'entrait pas dans les vues de l'administration de m'ôter la faculté d'écarter chez moi les voleurs par le bruit de mes pistolets, en conséquence, j'espère, citoyens, que vous voudrez bien approuver que je les aie gardés" (ADLA L1179).

Convaincu de s'être innocenté aux yeux des autorités républicaines, c'est l'esprit tranquille qu'il écrit à son frère, le 30 mars, évoquant des projets communs pour l'été.
Le lendemain après-midi, il est arrêté et conduit devant le Tribunal Criminel de Paimboeuf !

Le procès

Vêtu d'un habit bleu et d'une redingote grise, Danguy reprend devant les juges les justifications qu'il avait déjà avancées dans sa lettre du 20 mars, en les précisant.Il redit son refus répété de "condescendre" aux volontés de la vingtaine de particuliers venus le sommer de se joindre à eux, puis son départ sous la contrainte, la marche vers Frossay alors qu'il ne connaissait pas le but du rassemblement, ses conseils de modérations qui restèrent vains, son intervention pour faire disparaître les cocardes et le drapeau blancs et sa déclaration aux attroupés qu'il "n'entendait point être regardé comme chef des révoltés".

Le tribunal ayant délibéré, conclut que Danguy "*a été contraint de force à l'attroupement et qu'il n'y a jamis pris une part volontaire*". Cependant, au nom de la sécurité publique il décrète que "*le dit Danguy et son épouse devront s'éloigner et partir à Nantes en indiquant à l'administration du Département, dès leur arrivée dans cette ville, la rue de leur domicile*" (ADLA L1483).

L'ancien seigneur de Vue semble s'en tirer à bon compte quand un rebondissement se produit. Le lendemain, 1er avril, le procureur-syndic, Leclair, revient sur l'arrêté de la veille:
"*Jetant un coup d'oeil sur la loi du 19 mars, il voit deux dispositions dont il n'est pas permis de s'écarter... Il est constant que le sieur Danguy était dans l'attroupement du 12 mars; qu'il y ait été par force ou autrement, toujours est-il vrai de dire qu'il y était*" (idem).

Cette soudaine découverte des dispositions prises par la Convention pour réprimer les insurrections de mars, et leur application à la lettre, peuvent surprendre. Quelqu'un est-il intervenu pour exiger la tête d'un notable ? Avait-on soudain besoin d'un exemple ? On peut le penser. Ressortent alors fort à propos quelques témoignages oubliés la veille: "*Au surplus de fortes dénonciations existent contre lui et son ancienne qualité rend sa conduite plus suspecte et même plus répréhensible*" (idem).

Le tribunal rapporte alors son jugement de la veille et décrète "*que le dit Danguy sera incessamment transféré à la Maison de justice du Tribunal criminel du Département*" (idem).

Dès lors les choses vont se précipiter.Le jour-même, à 3 h. de l'après-midi, accompagné de deux gardes nationaux nantais et d'un gendarme de Paimboeuf, Danguy part pour Nantes sur une barge. Le lendemain, 2 avril, le Conseil du Département: "*Considérant que le sieur Danguy a intérêt à se défendre en alléguant la contrainte mais que des témoins pouront déposer du contraire et justifier même qu'il conduisait et commandait la troupe; considérant d'ailleurs que les domestiques du sieur Danguy étaient comme lui de la bande des attroupés, qu'il est ci-devant noble et ci-devant seigneur de Vue; arrête que, conformément à loi du 19 mars...il sera traduit au Tribunal Criminel...*" (ADLA L40).

Le 6 avril, Danguy est présenté devant le Tribunal Criminel Extraordinaire de Loire-Inférieure, jugé, condamné à mort et guillotiné place du Bouffay.

Les accusations retenues contre Danguy émanent de témoignages recueillis auprès d'insurgés faits prisonniers par les Républicains. Ainsi:

Julien Michas, meunier de la Barre en Vue, déclare qu'il n'a reconnu d'autres chefs que le sieur Danguy;

Pierre Hamon, de la Logerie en Saint-Viaud, a déclaré qu'il vit à la tête de l'attroupement, le sieur Danguy à cheval et qu'on lui a dit que la Cathelinière y était aussi;

Jean Duval, laboureur en Saint-Père-en-Retz, dit qu'il a reconnu les sieurs Danguy et la Cathelinière, qu'en revenant de Frossay il entendit le sieur Danguy parler de cocarde et dire "*allons mes enfants tâchons d'apporter la cocarde blanche*";

François Lecoq, de Saint-Viaud, dit qu'il a reconnu sur le Grand Chemin, les sieurs Cathelinière et Danguy qu'on lui dit être les chefs;

Joseph Cerderon, de Sainte-Opportune, dit qu'il a entendu dire dans l'attroupement que c'était le sieur Danguy qui commandait;

Joseph Trémant, marin à Frossay, à qui on a dit que le sieur Danguy était un des chefs.

D'autres dépositions en sa faveur évoquant son "aura" le desservirent tout autant que ces témoignages fragiles obtenus près de détenus soucieux d'abord de sauver leur tête.

Quel fût le rôle réel de Charles François Danguy ex-seigneur de Vue dans l'insurrection de mars 1793 ?

23 et 27 mars: les batailles de Pornic

Ce 23 mars 1793, Pornic, ville fidèle à la République, est relativement calme et confiante. Elle vient de recevoir ses deux pièces de canons et 8 livres de balles si longtemps attendues. La Municipalité pense que les insurgés n'oseront pas venir attaquer la ville.

Tous les jours un détachement part en reconnaissance jusqu'aux portes de Bourgneuf dont les révoltés ravagent cruellement les environs: La Bernerie, Prigny, Les Moutiers, Le Clion. Nombre d'habitants de ces communes se sont réfugiés à Pornic. Cela occasionne des besoins constants en grains et, sur proposition de Mathieu Laurent et Baconnais des Moutiers d'en fournir 8 tonneaux, la Municipalité décide d'envoyer un détachement de 150 hommes, avec un canon de 2, commandé par le citoyen Coeffe pour escorter le transport.

Ils sortent de Pornic pour se rendre au Moutiers à 9 h. du matin le 23 mars. A 15 h. c'est l'alerte ! L'ennemi s'avance sur Pornic, venant d'Arthon. Aussitôt, toutes les forces disponibles se rendent aux portes de la ville. A 16 h. l'ennemi apparaît; le canon commence à tirer du Calvaire et de Sainte-Anne. Malgré cela, les insurgés, au nombre de 3 à 5 000, entrent dans la ville. Il est 17 h. 30. La poudrière est bientôt entre leurs mains. Le pillage commence.

Plusieurs citoyens de Pornic, dont Maurice, artilleur et Le Pape, officier municipal, ainsi que quelques réfugiés des paroisses voisines s'enfuient prévenir le détachement sorti le matin et le faire revenir por reprendre la ville. Vers 19 h. 30, les patriotes au nombre de 60 fantassins, 20 cavaliers, 6 canonniers avec leurs pièces de campagne sont de retour et contre-attaquent:
"*Nous fonçâmes à l'entrée de la Chaussée de Pornic. Nous aperçûmes les brigands qui s'étaient attroupés sur la hauteur de l'hôpital pour défendre le passage, mais nous l'eûmes bientôt ouvert... et mis les brigands en déroute, ayant crié Vive la Nation, les brigands répondent Vive le Roi*" (ADLA L582).

Trop occupés à piller et à boire, les insurgés se défendent mal et abandonnent la ville laissant derrière eux 200 des leurs morts. Les patriotes déplorent 20 tués et des blessés.

Dans les jours suivants, Pornic enterre ses morts et reste vigilant car le danger couve. On dit que les rebelles se regrouperaient au nombre de 10 000 h. avec à leur tête des chefs expérimentés dont Charette. La Municipalité lance un appel au secours à Paimboeuf, mais le grand port de l'estuaire refuse de se dégarnir et fait cette réponse: "*70 hommes ont suffi pour libérer Pornic, ils suffiront bien pour la protéger*" (ADLA L1173).

Le 27 mars, à 6 h. du matin, le citoyen Louérat, de la Milliassière du Clion, prévient la Municipalité que les insurgés s'avancent et sont au village de la Forestine. A Pornic on attend. Rien ne se passe. C'est peut-être une fausse alerte ?

A 9 h. du matin, deux vedettes annoncent l'ennemi en quatre colonnes avec quatre pavillons blancs et "*c'est une horde de fanatiques, une espèce de croisade sortie du département de la Vendée qui est venue se grossissant sur tout le pays où elle est passée et qui ne peut être arrêtée qur par une force importante*" qui arrive sur Pornic (ADLA L1131).

Un bataillon prend position place de la République et le reste des défenseurs s'installe sur les postes avancés où sont les canons. A 11 h. 30 le combat commence et dure 4 heures. Malgré une vive résistance, le bataillon est obligé de faire retraite. Les habitants s'enfuient et se réfugient à Paimboeuf et Saint-Père-en-Retz. Les rebelles incendient la ville. Les détachements envoyés par Paimboeuf (150 h.) et Saint-Père-en-Retz (50 h.) pour secourir Pornic arrivent trop tard.

La chute de Pornic fragilise encore davantage la situation de la République dans la région, ce que constatent amèrement les administrateurs de Paimboeuf:
" *La ville de Paimboeuf est le point où les ennemis dirigent leur mouvement, Paimboeuf assurant une libre communication avec toutes les côtes de Bretagne, avec la prise de Paimboeuf ils intercepteraient tout le commerce maritime de Nantes*" (ADLA L1126).

Les Vendéens occupèrent Pornic jusqu'au 26 avril quand l'arrivée à Machecoul des troupes républicaines commandées par Beysser les obligea à se replier.

Ripault de La Cathelinière: Commandant du "Peye Rai"

Louis-François Ripault de La Cathelinière est né en 1768 dans la petite gentilhommière de La Mégerie, paroisse de Frossay. Il est le quatrième des six enfants du couple formé en 1763 par François Ripault et Elizabeth-Louise Dorion. Vers 1773, la famille vient s'installer au Moulinet, toujours à Frossay.

Le jeune Louis-François ne semble pas avoir eu de grandes aptitudes intellectuelles. Le vicaire de Frossay qui fut son précepteur a bien du mal à lui inculquer des notions élémentaires de lecture et d'orthographe. Il est par contre un excellent tireur. Que faire de ce "grand flandrin", comme on le surnomme alors, de surcroît assez laid et plutôt rude avec les paysans sinon l'embarquer sur un navire ? Ce que l'on fait.

Mars 1793 le trouve de retour chez son père au Moulinet. Il prend l'insurrection en marche. Bon gré ou mal gré ?

Marie Alain, 19 ans, domestique chez les Cathelinière prétend que dans la nuit du 11 au 12 mars elle vit une trentaine "*d'hommes entraîner Ripault fils qui faisait résistance et pleurait*" (ADLA L1483). Pourtant certains témoins évoquent le rôle très actif du "grand flandrin" le matin du 12 mars: "*Celui-ci vint du Moulinet en Frossay et fit sonner le tocsin. Aussitôt, la*

population prit les armes et accourut des villages voisins... Les agents de la Cathelinière allèrent de porte en porte demander les armes... Lorsque La Cathelinière eut réuni sa bande, il fit arrêter le curé constitutionnel Brelet et le maire Cadou. Ces malheureux furent maltraités et enfermés. Lorsque les insurgés allèrent attaquer Paimboeuf, ils les conduisirent devant eux au feu... C'est Cathelinière qui envoya chercher Danguy à Vue..." (Rapport de Joseph Berthelot, de Frossay, Conseiller à la Cour des Comptes, arrêté le 31 mars comme Danguy mais relâché ensuite, cité par P. Fréor in La Paroisse de Frossay).

"*En partant de Frossay, la Cathelinière nous fit crier à tous Vive le Roi*" déclare Jean Maurentin (ADLA L1483).

Louis-François Ripault semble bien avoir opté pour l'insurrection sans trop de réticences, d'autant que l'action contre-révolutionnaire est un peu une affaire de famille. Son père participe à plusieurs actions pendant ce mois de mars de sorte qu'il est parfois difficile de distinguer le rôle de chacun. Son frère Charles les rejoindra plus tard et son cousin, Piron de La Varenne s'illustre comme chef "vendéen" du côté d'Ancenis !

Voilà donc le "Chevalier de La Cathelinière" parti à la conquête du titre de Commandant général de l'Armée catholique du Pays de Retz (lui écrit "*Peye Rai*"). Evoquer ses actions dans la région c'est raconter l'histoire du district durant ce mois de mars. Partout on signale sa présence (mais il peut s'agir du père). Un jour on le dit mort, le lendemain il renaît de ses cendres. Nous nous risquons cependant à établir le calendrier de ses actions pour le mois de mars:

Le 15, il revient à Frossay chercher des armes (ADLA L1483).

Le 16, il est à la tête d'un rassemblement important au Moulin Rouge; ce jour-là, la Garde Nationale de Paimboeuf fait une cinquantaine de prisonniers (idem).

Le 18, Saint-Père en Retz annonce que "La Cathelinière arrive à Chauvé avec un rassemblement considérable et des canons" (ADLA L1126).

Le 20, "800 brigands commandés par Cathelinière père et fils sont passés à Arthon pour aller au secours de Frossay mais s'en sont retournés" (ADLA L1173). On signale également Cathelinière ce jour-là à Bourgneuf !

Le 21, à l'annonce de l'arrivée d'un détachement de la Garde Nationale de Paimboeuf, une partie de ses troupes se réfugie dans la forêt de Princé.

Le 23, un groupe de La Cathelinière venu d'Arthon se joint à la troupe de Bourgneuf commandée par La Roche-Saint-André pour attaquer Pornic. On croit un moment que Ripault y est tué (ADLA L582).

Le 24, il ressuscite à Bourgneuf avec 600 de ceux qui ont attaqué Pornic la veille; une douzaine de patriotes sont fusillés au champ de foire.

Le 26, il fait sa jonction avec Charette, qui vient de Machecoul, pour prendre Pornic (ADLA L1333 L1173).

Ensuite, pendant près d'un an, La Cathelinière organise ses troupes et mène ses attaques puis se replie dans le pays bocager d'Arthon, de Rouans, de Port-Saint-Père et surtout dans la forêt de Princé. D'après le Général Turreau, il aurait commandé jusqu'à 12 000 hommes, chiffre sans doute exagéré. Juste avant sa capture il n'en commande plus que 3000 que son absence achève de disperser. En apprenant son arrestation, Carrier aurait dit de lui qu'il était le chef de brigands le plus fameux après Charette (BM Dugast-Matifeux).

Capturé dans sa maison du Moulinet incendiée où, blessé, il s'est réfugié, il est jugé très rapidement car Turreau veut "*empêcher la mort de prévenir son supplice*" (idem). A ses juges qui lui reprochent d'avoir fanatisé les paysans et d'avoir fait verser tant de sang pour leur

religion et leur roi il répond qu'ils méritent le même reproche eux "*qui fanatisent le peuple pour la liberté qui n'est qu'une chimère"* (idem).

Un de ses juges, François Bignon, écrivit à un ami: "*Nous avons jugé le fameux La Cathelinière, il est mort en j. f. .Après son jugement, il nous a demandé un sursis de trois jours pour avoir le temps de faire une proclamation aux malheureux habitants des campagnes qu'il avait lui-même égarés, et les faire entrer dans le devoir. La Commission n'y a eu aucun égard et il a été expédié sur le champ*" (idem).

C'était le 2 mars 1794.

Femmes dans l'insurrection

Les archives nous ont livré un assez grand nombre de cas de femmes qui jouèrent un rôle de témoins ou d'acteurs dans les événements de mars 1793. Parmi plus de 200, nous avons choisi d'en évoquer une dizaine, détenues à Paimboeuf après l'insurrection et dont nous avons retrouvé les procès-verbaux d'interrogatoires.

Marie Naud, femme de Jean Plantive, âgée de 53 ans, demeurant à la Haute-Chanterie, paroisse de Chauvé, défend son mari et son fils Jean accussés "*d'avoir été à Pornic*". Elle le fait, comme pratiquement tous les interrogés, en disant qu'ils ont été contraints de s'y rendre, qu'ils ne sont même pas allés jusqu'à Pornic. Elle est elle-même soupçonnée de venir à Paimboeuf sous le prétexte d'y vendre des poulets et des oeufs, pour, en réalité, "*épier ce qui s'y passe et le rapporter aux habitants de la paroisse*" (ADLA L1483). Elle a, comme témoin à charge, deux femmes qui rapportent des propos séditieux qu'elle aurait tenus, quand elles faisaient route ensemble.

Dans le rôle d'espion, mais dans l'autre camp cette fois, on trouve également des femmes. L'épouse de Louis Gervier, 31 ans, cordonnier à Frossay, est accusée d'avoir participé aux attroupements du 12 mars. Le Commandant temporaire de la ville de Paimboeuf déclare qu'elle "*nous a servi par ses rapports exacts sur les mouvements des insurgés... elle nous a été très utile en diverses circonstances... elle est venue nous prévenir des desseins des brigands aussitôt qu'elle en a eu quelques connaissances*" (idem).

La veuve de Pierre Chevalier, Perrine Richard, est lavandière à Frossay. Agée de 69 ans, elle vit chez sa fille et son gendre "*qui ont une patente pour vendre toutes sortes de marchandises*". Il restait à sa fille dpuis longtemps, de la poudre "*qu'elle a débitée le jour de l'attroupement, aux insurgés qui l'y contraignirent*", mais elle ne connaît aucun de ceux-ci ! Sa fille est actuellement à Nantes. Son gendre n'a pas été aux attroupements de Frossay et du Moulin Rouge: "*il était caché dans son grenier. Il est actuellement dans la paroisse de Frossay mais elle ne peut citer le lieu*" ! (idem). Bel exemple, habituel, de défense !

Mais, ce sont plus particulièrement les domestiques des "*chefs des insurgés ou ci-devant nobles*" qui sont interrogées. Ainsi:

Madeleine Templier, 27 ans, domestique chez Gogue "*ci-devant, chef des brigands de Vue*";

Marie Alain, 19 ans, domestique chez Cathelinière qui "*se leva le matin du 12 mars à la voix de son maître et vit la trentaine de personnes qui avaient envahi la maison entraîner le fils Ripault qui faisait résistance et pleurait pour ne pas y aller*" (idem);

Catherine Launay, veuve Boulay, de 40 ans environ, femme de chambre de la dame Danguy de Vue que l'on interroge notamment sur la vie à la Blanchardais aprés le départ de ses maîtres et les allées et venues des insurgés dans la maison.

Aucune n'apportera de l'eau au moulin des accusateurs de ses maîtres. Autre témoignage de la fidélité des domestiques, la lettre écrite à sa nièce par la citoyenne Billy, 74 ans, domestique chez les sieurs de La Clavetière, à La Cossonnière, depuis plus de 42 ans. Elle dit avoir été dépouillée de ses effets et de son argent, mais elle se plaint avant tout d'avoir été "*contrainte de laisser prendre les vaisselles d'argent de son Bourgeois... il mon accusé d'être la cuisinière de Charette et je ne le connais pas... il m'accuse aussi de l'avoir été du Prêtre Romain mais j'en suis pour rien. Si j'étais dans la maison c'était pour servir les Bourgeois je n'en connais pas d'autre*" (idem).

Toutes ces femmes furent remises en liberté. Une seule périra: Anne Trouillard, 36 ans, marchande à Frossay. Elle fut conduite devant le tribunal de Paimboeuf le 4 avril, vêtue de noir, tablier rayé, cheveux noirs. Présentée devant le Tribunal Criminel de Nantes le 29 mai, elle sera convaincue, malgré ses dénégations, d'avoir distribué des cocardes blanches le 12 mars, ainsi que 4 livres de poudre et 80 livres de balles. On l'accuse aussi d'avoir témoigné de la joie au départ de l'attroupement pour Paimboeuf en allant danser avec sa compagnie et d'avoir dit qu'on ferait bien de tuer tous les patriotes.

Mars en bref

Pendant tout le mois de mars 1793, la région côtière du district (Paimboeuf, Corsept, Saint-Brévin, Saint-Michel, la Plaine, Sainte-Marie, Pornic, Le Clion, Prigny, Les Moutiers) s'est montrée fidèle aux lois de la République. On peut y ajouter Saint-Père-en-Retz qui servit d'avant-poste de protection à Paimboeuf et dont la Garde Natonale fut importante et efficace.

Paimboeuf ne fut jamais investie; Pornic le fut malgré elle. Pratiquement toutes les communes de la côte ne cessèrent jamais d'adresser des demandes d'aide à Paimboeuf, dès l'annonce des rassemblements.

Les paroisses de l'intérieur, elles, ont connu de nombreux attroupements ou actes de brigandage. C'est le cas de Frossay, Saint-Viaud, Arthon, Rouans, Chauvé. Dès le début, ce fut la campagne qui s'agita. Le 11 mars, le Directoire de Paimboeuf parle "des menaces que représentent les campagnes voisines: les habitants de ces lieux sont infectés du poison de l'aristocratie".

C'est dans ces communes rurales que se trouvent aussi les meneurs: La Cathelinière, de Frossay; Guérin qui, bien qu'originaire de Saint-Hilaire-de-Chaléons, déploya aussi son activité dans le district de Paimboeuf, suivant La Cathelinière dont il fut le second puis le successeur.

Cependant, même dans ces paroisses de l'intérieur, il y eut plusieurs demandes de paix, notamment à Frossay le 20 mars (avec plus de 500 signatures), à Vue le 21, à Chauvé le 23.

Quant aux communes du sud du district (Rouans, Chéméré, Chauvé...), leurs insurgés subirent l'influence des révoltés voisins: "Vendéens" de Machecoul et autres "Poitevins".

Paimboeuf a sans doute repoussé facilement l'attaque du 12 mars, mais elle n'a pas réussi à empêcher l'occupation de Pornic et craint à son tour d'être attaquée de nouveau en raison de sa position stratégique. A la fin du mois de mars, la situation y est très préoccupante (comme d'ailleurs à Saint-Père-en-Retz) en raison du nombre important des réfugiés et des difficultés d'approvisionnement. Sans doute l'ordre est rétabli dans les paroisses de Vue,

Frossay, Saint-Viaud, mais les communes voisines de Pornic sont menacées. "*La proximité du Poitou nous inonde de brigands d'une espèce très méchante"* écrit son Directoire.

Aussi, le chef-lieu du district, après avoir reçu tant de demandes d'aide, lance-t-il à son tour des appels pathétiques à Nantes. Quand enfin les renforts arrivent, c'est pour constater: "*on nous a laissé que les malades et les estropiés*". Décidément les Paimblotains ne devront compter que sur eux-mêmes !

Défendre la rivière

Le Capitaine de vaisseau Savary, commandant la frégate "La Capricieuse", fait son entrée dans l'estuaire de la Loire le 26 février 1793.

Suivant les instructions du citoyen Gaspard Monge, ministre de la Marine, il jette l'ancre en rade de Mindin et détache aussitôt un de ses officiers pour prévenir l'Administration Maritime de son arrivée. L'ordonnateur de la Marine du quartier de Nantes est le citoyen Even, son délégué à Paimboeuf, le chef des Classes Louvel.

La mission de la frégate, qualifiée "*d'importante et secrète*" consiste à "*rassembler les navires pour former, au départ de Nantes dans les premiers jours de mars, un convoi qu'il devra escorter jusqu'à Saint-Domingue*". Le ministre ne doute pas que les armateurs nantais vont profiter de l'escorte du navire de guerre qu'on leur offre, mais il met en garde Even pour qu'il "*apporte la plus grande attention à ce que rien ne transpire de ce secret... et que rien ne retarde le départ du convoi... pour que les malveillants ne puissent avertir nos ennem*is" (ADLA 120J548).

En effet, la France est en guerre: depuis le 1er février avec l'Angleterre et la Hollande; à partir du 7 mars c'est même une coalition de presque toute l'Europe qu'elle devra affronter. Et, pire que tout aux yeux des négociants nantais, Saint-Domingue est en pleine révolution. Le trafic avec la colonie s'est effondré. Les armateurs ont cessé leurs envois et, tous ceux qui ont des intérêts dans l'île, tâchent de faire rentrer ce qu'ils peuvent. On a vu arriver, le 2 février dernier, le navire "L'Aurore" revenant de Saint-Domingue avec à son bord 36 sous-officiers et soldats du régiment du Cap qui avaient refusé de "*reconnaître les hommes de couleur qui ont été nommés officiers dans leur régiment*"; ils sont incarcérés au château de Nantes (ADLA 120J1159).

Le convoi que l'on propose aux armateurs n'a que peu de chance de soulever leur enthousiasme. D'autant que, peu soucieux d'aller se frotter aux bâtiments de guerre ennemis pour aller ravitailler une colonie en révolte, ils préfèrent se tourner vers la course. En armant un navire corsaire ils peuvent espérer un gain appréciable. La loi du 1er février stipule que: "*La totalité du produit des captures revient aux corsaires*...".

Dès lors, le souci des armateurs n'est plus de trouver de la marchandise, mais bien de trouver des équipages, des canons et de la poudre. C'est aussi le souci de l'ordonnateur de la Marine et des officiers des Classes. Le régime des Classes, qui date de 1669, est toujours en vigueur en mars 1793. Le quartier de Nantes dépend de l'Intendance maritime de Brest. Or Brest, port de guerre, réclame des matelots; un seul vaisseau de ligne exige le recrutement d'un millier d'hommes. Côté armateur, un navire de commerce transformé en corsaire requiert quatre à cinq fois plus d'hommes qu'avant. Si trois hommes sont nécessaires pour servir un canon de calibre 4, et sept pour le calibre 8, il en faut treize pour un canon de 24 (un boulet de 24 pèse 36 livres !).

Or les matelots préfèrent servir un négociant que la République. "*Il est impossible de trouver les hommes classés que réclame la frégate "La Capricieuse" car ceux des quartiers de*

la Loire refusent d'aller au service à la mer et les corsaires enlèvent tous ceux des quartiers le long de la mer" se désespère l'Administrateur de la Marine (ADLA 120J1158). Il faut dire que les fonctions occupées par les marins changent peu d'une marine à l'autre, en revanche, les gages payés par la République et par les armateurs nantais sont bien différents et tout à l'avantage de ces derniers.

Mais revenons à "La Capricieuse". Dès le lendemain de son arrivée, Louvel, chef de l'administration à Paimboeuf, écrit à son ministre que, compte tenu des difficultés à réunir les navires pour Saint-Domingue, le convoi ne pourra être prêt avant les premiers jours d'avril. En fait, il ne quittera la rade de Mindin que le 23 juillet !

C'est que, le 9 mars, le District de Savenay demande du secours pour réprimer la commune de Bouvron qui s'est insurgée. Paimboeuf envoie 50 hommes, et "La Capricieuse" un détachement armé (ADLA L1126). Le 12 mars, c'est l'attaque du chef-lieu de district lui-même. Savary envoie un contingent et en particulier des canonniers qui se distinguent par leur action "républicaine". De ce fait, quand le capitaine reçoit l'ordre d'appareillage, il est dans l'impossibilité de partir, son équipage étant incomplet. Le 14 mars, il précise même quil ne peut plus disposer que de 16 fusils. Il a beau demander au comité de Paimboeuf, le 19, "le retour de tous ses hommes car, dit-il, il a reçu du gouvernement une mission importante et secrète" (ADLA L1132); rien à faire. La municipalité est beaucoup trop inquiète et se sent trop menacée pour consentir à se dégarnir d'une quelconque partie de ses forces, surtout des marins et des canonniers !

Pour calmer le capitaine, et surtout ses hommes, on paye la solde le 19 mars, trois mois à l'avance. Un supplément de 9 livres par mois est même accordé aux officiers-mariniers et matelots. Pour couronner le tout, 12 barriques de vin rouge leur sont délivrées (ADLA L120J1158 et 548).

Le 21 mars, le Directoire de Nantes estimant la présence d'un navire de guerre indispensable à l'embouchure de la Loire pour "*la sûreté du district de Paimboeuf et encore celle du département entier et de ceux qui l'avoisinnent...*", écrit au ministre de la marine pour obtenir confirmation du maintien de la frégate à Mindin "*absolument nécessaire au salut de la chose publique"* (ADLA L1132). Le 26, Fouché arrivant de Paris approuve la décision "*à cause du péril où est cette partie de la rivière vivement menacée par les brigands*" (ADLA 120J1159). Voilà le Capitaine Savary bien loin de sa mission primitive. Il ne restera pas inactif pour autant.

Le 25 mars, le maire de Saint-Brévin signale des pavillons blancs hissés au bout des vergues des moulins de l'autre côté de l'eau. Les insurgés se rassemblent certainement du côté de Saint-Nazaire. Le lendemain, François Beaumard, de Méans, confirme les appréhensions et précise que les révoltés qui se répandent sur la rive nord du fleuve ont l'intention de tirer à boulets rouges sur "La Capricieuse". Deux bargers annoncent que le fort de Chémoulin arbore le pavillon blanc et que l'on a tiré trois coups de canon sur eux. Ils ont vu une corvette, "La Perdrix", qui louvoyait pour rentrer en rivière, obligée de faire demi-tour après avoir essuyé le feu du fort.

Le Directoire de Paimboeuf prévient Savary des dangers qui menacent son bâtiment et dépêche un chasse-marée aux ordres de la frégate. Celle-ci envoie une chaloupe armée de pierriers qui, protégée par le chasse-marée, débarque dans l'étier de Méans et brûle ou coule-bas toutes les embarcations qui s'y trouvent (ADLA L1132). Pour couronner le tout Savary, aidé par le corsaire "Le Robert" réussit à "*enclouer et rompre une partie des affûts des batteries de Mindin, Saint-Nazaire, La Villes-Martin et ceux de la pointe de Chemoulin..."* (ADLA L574). Il fait même "*précipiter les canons de dessus la batterie dans la mer, de sorte que l'entrée de la*

rivière se trouve sans défense contre les ennemis du dehors..." (ADLA 120J1159). Even auteur de ce courrier au ministre, semble quand même déconcerté par la fougue du marin mais, au moins, les insurgés ne pourront plus bloquer l'estuaire !

Si l'ordonnateur s'inquiète pour les ennemis du dehors, en amont de l'estuaire la Loire ne peut être laissée aux mains des ennemis du dedans. Le 13 mars, le corsaire "La Georgette" mouillé devant Le Pellerin, n'a-t-il pas été pris d'assaut par les révoltés qui se sont emparés de deux canons !

Beaucoup de poudre est stockée sur des navires mouillés en rivière. "La Magdeleine", devant Trentemoult en a 30 milliers, un autre au-dessus de Paimboeuf 8 milliers. Or beaucoup de petites embarcations circulent sur la Loire et les étiers. Le 20 mars on arme le chasse-marée du citoyen Clemenceau pour faire le "nettoyage" car les communications de Paimboeuf sont interceptées et il se fait un transport important de vivres et d'effets vers la Brière où des prêtres réfractaires et des aristocrates sont réfugiés. Le 25 mars, c'est le Comité central de Nantes qui signale "*il se fait un espionnage entre Trentemoult et les Couets*" (ADLA L574). Le 29, le capitaine de port de Paimboeuf signale qu'il "*est passé la nuit dernière une quantité de brigands du Pellerin à Couëron*" (ADLA L574). Enfin les portefaix ne sont pas sûrs; ceux de la Chezine ont rejoint les insurgés. Bref, la plus grande partie du ravitaillement arrivant par la Loire, véritable cordon ombilical de Nantes, on ne peut laisser le fleuve aux mains des rebelles sans condamner la ville et avec elle, qui sait, la République ! La libre circulation doit être assurée coûte que coûte.

Première précaution, protéger la fonderie d'Indret, où l'on produit les canons de la République, par un ponton au milieu de la rivière avec des canons de 18 servis par des canonniers des Classes. Puis, recourir aux réquisitions et aux affrètements. Le Comité central ordonne le 20 mars au capitaine de port, Passat, de regrouper toutes les embarcations abandonnées ou sans propriétaires qui sont en grand nombre sur les rives et dans les étiers pour les enchaîner au canal de Pirmil.

On réquisitionne des chasse-marée (payés 12 livres par jour) pour faire des patrouilles à l'aval; en amont, des gabarres (10 livres) et des toues (25 sous) pour le transport des troupes. Des gabarres, chalands ou grosses barques sont transformés en bateaux armés en "cuirassant" et élevant les pavois qui sont renforcés à l'aide de madriers et de grosses planches doublés par des fascines. L'équipage est ainsi protégé des tirs ennemis. On aménage des embrasures en forme de sabords sur les flancs pour faire passer les bouches à feu; le recul des canons posera bien des problèmes ! (ADLA L382 L575). On envisage même, mais ce sera rapidement abandonné, de mettre sur quelques canonnières des fourneaux pour envoyer des boulets rouges !

Pour une expédition le 20 mars, comprenant 3 bateaux armés, 3 toues et 4 petites couleuvrines, il faut 20 mariniers par bateau et 5 par toue munis de leurs perches et rames ainsi que tout le matériel en usage dans la profession. L'expédition dure deux jours et coûte 354 livres pour la solde des équipages (30 sols par homme/jour). C'est bien payé car il faut attirer les mariniers "*très réticents pour un service de guerre*". Ils n'ont pas vocation à manier d'autres armes que leurs avirons et leurs perches et "ne répondent pas aux convocations. Ils se cachent même quand on va les chercher " (ADLA L574).

Malgré les difficultés de recrutement (régimes différents entre mariniers et marins), malgré les hésitations dans la façon d'organiser le service (qui doit nourrir, qui doit administrer les équipages... ?), peu à peu une organisation pour la défense fluviale est mise sur pied. On se partage les missions entre pouvoir civil, autorités maritimes et militaires. Au Département reviennent recrutement et travaux d'aménagement des bateaux, sous la surveillance de la

Marine qui fournit les officiers et canonniers. Etat-major et autorité maritime s'entendent pour étudier des bateaux armés qu'on fera construire. Un plan est approuvé le 5 avril par le Comité central du Département. Aussitôt une adjudication pour la construction de deux bateaux est ordonnée. Un commandant en chef des canonnières de la Loire et de l'Erdre est nommé. Mais ce n'est qu'au début avril que le Comité de navigation pourra donner son plein effet.
Cependant, en mars 1793, la marine aura permis à Nantes d'éviter le pire.

Madeleine BUFFET   Pierre et Renée ROULLEAU   Michel ROYNARD

MARS 1793

DANS LE DISTRICT DE NANTES

(SUD LOIRE)

Voici venir l'orage

Le malaise religieux

Dans les communes du district de Nantes situées au sud de la Loire, l'insurrection de mars 1793 qui se déclenche à propos de la levée des 300 000 hommes n'éclate pas comme un coup de tonnerre dans un ciel serein.

Un malaise s'est installé depuis que le Pape a officiellement condamné en avril 1791 la Constitution Civile du Clergé.

L'installation à Saint-Aignan, en mai 1791, du curé assermenté, Nolais, nécessite la venue d'un détachement militaire qui reste stationné jusqu'à ce que les esprits soient calmés. Ce qui n'empêche pas le curé et un officier municipal d'être molestés. Dans l'église, le "pain d'autel et les burettes" sont volés, signe évident que l'on veut empêcher "l'intrus" de célébrer la messe. Quelques paroissiens refusent énergiquement d'assister à l'office d'un "voleur" ou d'un "Jean Foutre". On s'en prend même au jardinier du curé: "*tu es citoyen, tu travailles à la cure, tu mérites un coup de fusil"* (ADLA L45, L 581, L 753).

Des situations comparables affectent d'autres paroisses. Jean Baptiste Desaux, âgé de 37 ans, est installé à la cure de Saint-Sébastien par cent gardes nationaux. Il n'en faut pas moins pour recevoir le citoyen Capéran, nouveau curé assermenté de Pont-Saint-Martin. Et l'on fait appel à des dragons pour la prise de fonction du curé constitutionnel de Basse-Goulaine. A Bouguenais, la Garde Nationale doit intervenir à plusieurs reprises pour assurer la sécurité du curé. Même à Rezé, la municipalité demande par précaution l'envoi d'un contingent de la Garde Nationale pour accueillir Jean Nicolas, prêtre assermenté, venu remplacer l'ancien recteur réfractaire.

"Des citoyens gelés"

A Pont-Saint-Martin, l'élection du maire en 1791 et en 1792 provoque des troubles et entraîne un profond clivage au sein de la population. L'élection du 13 novembre 1791 est reportée au 11 décembre. La majorité de l'assemblée prétend voter sans prêter le serment prescrit par la loi, exigé par le maire et par le président de séance qui n'est autre que Capéran, le curé. Les "factieux" les insultent, les menacent et réclament leur ancien curé et leur ancien vicaire. Le 11 décembre, deux assemblées opposées élisent chacune leur maire: Michel Thébaud, l'officiel, et Nicolas Bretagne. Les partisans de ce dernier font remarquer que "*c'est un crime pour tout chrétien de faire un serment que la loi n'exige pas"*. En 1792, Thébaud démissionne puis Raud, son successeur, juste aprés son élection. La commune ne connaît plus alors que des "*citoyens gelés pour remplir la fonction municipale*" (ADLA L186, L1110).

En août 1792, les sieurs Hameau, maire de Saint-Aignan, et Quillaud, procureur de la commune, obtiennent du District le droit de requérir la gendarmerie ou toute autre force armée pour désarmer les citoyens suspects (ADLA L285).

"Les aristocrates se réveillent"

L'annonce de la levée des 300 000 hommes accentue le malaise, comme en témoigne la pétition des citoyens de Brains parvenue à Nantes le 3 mars: "*Les abus se perpétuent, les aristocrates se réveillent et la loi semble sommeiller... Le maire et le procureur... bravent de concert l'autorité des lois et l'opinion publique. Ils ont entièrement désorganisé la Garde Nationale... dans un moment où la patrie semble menacée de toutes parts, les aristocrates eux-mêmes menacent de fusiller les habitants patriotes qui sont dans cette commune, si elle est obligée de fournir des hommes pour les frontières*". La Municipalité est accusée de mépriser les lois au point de refuser l'enrôlement des hommes qui se présentent et la tenue du registre destiné à leur inscription (ADLA L285). La crise se dénoue le 8 mars: Mathurin Garnier, père, maire de Brains, et Chesneau, procureur, sont destitués de leurs fonctions par le Directoire du district (ADLA L1501).

A Saint-Sébastien, les opposants à la Convention contrôlent la totalité du corps électoral. La Municipalité de Bouguenais est, elle aussi, très contestée. C'est le District qui informe, le 7 mars, la Municipalité de Saint-Aignan qu'il se glisse dans la commune des "*écrits incendiaires: soit imprimés, soit manuscrits*". (ADLA L1112)

L'insurrection

La difficile mission des commissaires

Nous sommes inégalement renseignés sur la venue des commissaires de district chargés de recevoir les 10 et 11 mars la liste des hommes âgés de 18 à 40 ans que l'on pourrait appeler à devenir soldats de la République. Le district de Nantes doit en fournir 807 dont 93 répartis sur nos 9 communes selon l'importance de leur population. Dans ces communes, les commissaires semblent avoir été accueillis comme il convenait par les autorités en place et jamais ils n'ont été molestés. Cependant, ils ont eu du mal à obtenir les noms des garçons aptes à la mobilisation. Parfois, ils n'ont pas réussi.

A Bouaye, Pierre David, juge de paix et commissaire du district, ne peut recueillir aucun nom en raison des menaces de mort proférées contre ceux qui lui donneraient des noms. (ADLA L1112 et L 285)

Les insurgés de Brains tentent de s'emparer des listes déjà dressées, mais elles sont aux mains du commissaire Madiot, lequel a quitté la commune. (ADLA L1112)

A Rezé, les listes ne sont qu'en partie dressées, car certains municipaux ou notables locaux refusent de donner les noms au commissaire Marot, de crainte d'être "*maltraités et battus, même tués*". (ADLA L1112)

A Saint-Aignan, on ne veut pas partir, et l'on envisage de tuer les enquêteurs locaux chargés de donner les noms. Les "*attroupés*" crient "*comme des enragés*". Julien Pellerin, chirurgien et commissaire du district, obtient finalement que l'on ouvre les registres. Mais quelques excités invectivent la Nation, excitent les autres contre les patriotes de la commune, acheteurs de biens d'émigrés ou plutôt de biens d'église. Ils redemandent leurs prêtres. Bientôt

ils se querellent et en viennent aux mains en pleine salle municipale. Aux yeux de Julien Pellerin, la cause est évidente: «*Ils avaient bu*" (ADLA L1112). Dans la soirée, ce dernier apprend que des bourgeois de Nantes qui aident les prêtres réfractaires, sont les instigateurs de la révolte. Y aurait-il complot ?

Les revendications des révoltés

Dans un temps où la liberté a été décrétée et la milice supprimée, la population qui se dit "aristocrate" ne supporte pas l'enrôlement de force des célibataires et veufs sans enfants, âgés de 18 à 40 ans. "*Vous pouvez nous tuer, nous ne partirons pas*" s'exclament, dès le 10 mars, les exaltés de Saint-Aignan. Certains affirment pourtant qu'ils accepteraient de partir, s'ils étaient commandés par le Roi, mais en aucun cas requis par la Nation.

Des Rezéens déclarent même préférer dépendre "*de l'Anglais*" que de la Nation Française (ADLA L1112).

A Saint-Sébastien, on peut entendre des révoltés clamer bien haut "*qu'il valait mieux que la Nation perdît pour être gouvernée par des nobles*". Et dans la plupart des communes on redemande les anciens curés alors que les prêtres assermentés font figure d'intrus, de "mauvais curés".

Nous avons vu les réactions à Saint-Aignan contre les acheteurs de biens nationaux. Mais plus étonnante est cette revendication au parfum de Jacquerie, rapportée par Jeanne Marie Marguerite Mégret, veuve Dorion, à propos des insurgés de Montfaucon qui déclarent refuser nobles et bourgeois et partager leurs terres, une fois obtenue la victoire complète (ADLA L350).

Les boucs émissaires

Les municipaux, représentant l'autorité républicaine, sont les victimes désignées de l'insurrection.

Dès les premiers jours, la municipalité de Rezé trouve son salut dans les îles de la Loire, devant Trentemoult, tandis que celle de Pont-Saint-Martin rejoint Nantes au plus vite. Guérineau, qui est secrétaire-greffier de cette commune, doit abandonner sa maison dès le 11 mars "*les autres officiers de la municipalité s'étaient déjà en allés*".

D'autre municipaux, plus malchanceux, sont arrêtés et molestés. Ainsi, les jeunes de Basse-Goulaine et de La Chapelle-Basse-Mer se saisissent, le 11 mars, de Donnet, maire patriote de Basse-Goulaine, obligent Alexis Patouillère, "sous-maire" à donner ses armes. La même troupe se porte chez les citoyens Brossard et Bretagne, de la Noue, anciens officiers municipaux, chez l'ancien maire, Guillaume Paireau, du Portereau, qu’ils conduisent avec Donnet à leur prison du Loroux-Bottereau. La femme de Paireau, âgée de 70 ans est assassinée sous les yeux de son mari, sans doute pour avoir voulu le défendre (ADLA L1482)

A Saint-Sébastien, les révoltés enlèvent la vache, le cochon, le cheval et les volailles chez le citoyen Delaville, notable de la municipalité nantaise.

Les curés constitutionnels ne sont pas épargnés non plus. Ils sont l'objet de mille vexations. On leur fait la vie dure pour les pousser à se démettre. Le meilleur exemple est sans doute celui de Saint-Sébastien où le curé Desaux laisse derrière lui une cave bien garnie de 600 bouteilles de Bordeaux, de 20 bouteilles de Malaga, de 10 bouteilles de liqueur, ainsi que d'une barrique de vin de pays. Le plaisir des insurgés est donc évident à boire "*le vin de l'apostat*" (ADLA L774).

Certes, on pille les maisons des patriotes, mais aussi celles des paysans dont le seul tort est de se trouver à proximité des lieux de rassemblement. Il devient alors plus facile d'assurer l'intendance. C'est ce qui ressort de la déclaration du citoyen T.. faite à Nantes le 31 mars: "*Tous les meilleurs bestiaux des environs sont marqués pour être tués comme boeufs, veaux génisses et cochons*" (ADLA L285). On fait main basse sur tout ce qui peut être emporté: fagots, farine et surtout du vin en quantité.

Depuis "*l'onze mars dernier*", le citoyen Renaud, fermier de la maison du Pinier, en Saint-Aignan, a essuyé des pertes sévères: 6236 livres. Il est vrai qu'on lui a volé 62 barriques de vin et "*un cent de bois*" (ADLA L458). A Bouaye, au commencement des troubles, Julienne Ledigabel et son époux, François Fruneau, sont délestés de 2 barriques de vin, requises de la part du peuple.

A Pont-Saint-Martin, 40 brigands prennent 2 barriques de vin à la Bauche-Tue-Loup pour approvisionner le camp des Sorinières et, le soir même, 2 autres barriques et demi pour les gens de Vieillevigne. Parfois, la victime reçoit un billet signé du comité royaliste en vue d'un paiement éventuel après la victoire.

On s'en prend aussi aux objets, surtout s'ils symbolisent le régime républicain honni. L'arbre de la liberté est abattu aux Sorinières, le dimanche 17 mars. Mais plus encore, les registres municipaux sont la convoitise des insurgés. Aussi, les membres des municipalités de Saint-Sébastien et de Rezé vont-ils les porter à Nantes afin de les sauver. Très recherchés aussi, les registres des contributions. Les receveurs doivent donc les cacher ainsi que l'argent de la République.

Jean Pierre Daufrêne, receveur à Bouguenais, reçoit la visite de paysans armés. Pressentant d'autres incursions de ce genre, il renferme dans une armoire ses papiers timbrés et les registres de sa régie. "*Une nouvelle horde de contre-révolutionnaires*" étant venue dans la soirée sonner le tocsin, notre receveur n'a que le temps de ramasser tout ce qu'il a en caisse avant d'aller se cacher. Il réussit à gagner Nantes et charge une personne de confiance de récupérer le paquet qu'il a jeté sous son lit. Il s'agit d'une somme dépassant les 5400 livres en assignats. Le 27 mars, l'argent sera restitué.

Une aventure assez comparable arrive à Pierre Gérard, percepteur à Saint-Aignan qui déclare que: "*voyant la violence dont il était menacé, il s'est enfui et a laissé chez lui 1400 livres de fonds nationaux et que depuis il n'a pu retourner pour en avoir des nouvelles*" (ADLA L350).

Les réfugiés

Très souvent les patriotes qui ont montré leur civisme et leur attachement à la République doivent se réfugier en ville par crainte des représailles. Dès le 3 mars, Rezé en accueille quelques uns et au début des troubles, le 10 et le 11 mars, un contingent de Pont-Saint-Martin vient également s'y abriter. On cite: 7 foyers du bourg, 6 laboureurs et 4 métayers du Champsiôme, 3 laboureurs et une journalière de la Bauche-Tue-Loup, sans oublier quelques artisans dont un maréchal-ferrant, un meunier et un taillandier. Plus tard, une trentaine d'autres Marti-Pontains les rejoignent, dont Michel Dumaine, curé et officier municipal, Raud, maire, Louis Rortais, procureur de la commune et A. David, officier municipal (ADLA L839 et AMN I2 carton 58).
Le Capitaine d'artillerie Favreau, directeur de la fonderie d'Indret déclare réception, le 12 mars, "de *malheureux habitants des campagnes de Brains et des environs... arrivés pour se réfugier*" (ADLA L542). Le même jour, ce sont 62 familles de Saint-Sébastien qui se font inscrire à Nantes sur les listes de réfugiés. Les jours suivants, 10 autres viennent les rejoindre.

"Gueux et brigands"

Les archives révèlent les épithètes dont les adversaires s'affublent mutuellement. Les patriotes sont couramment traités de "*gueux*" ou de "*Jean Foutre*", pudiquement écrit "*J. F*". Ils sont aussi appelés "*scélérats*" ou "*traîtres*", parfois même, on en fait des "*brigands*". Quant aux curés assermentés, on les considère comme des "*intrus"*, des "*voleurs*" de "*mauvais prêtres*", voire des "*apostats*". Les "contre-révolutionnaires" sont déjà désignés par ce terme et par ceux d'"*attroupés*", d'"*insurgés*" ou "*insurgents*", ce qui constate seulement un état de fait. Plus durs sont les termes de "*rebelles*", "*brigands*", "*factieux*". Mais eux-mêmes se targuent d'être "*aristocrates*".

Les insurgés

Les meneurs

Les nobles ?

Les républicains de l'époque ont cru voir dans cette insurrection qui secoue plus d'un tiers de la France, un complot aristocratique préparé de longue main. Voyons ce qu'il en est dans notre région.

Joseph Claude de Monti, comte de Rezé, a 91 ans lors des troubles et son fils, Louis Ier, 61 ans. Tous deux se soumettent à la République, ainsi qu'en témoigne cette lettre où ils signent: "*nous sommes les citoyens et citoyennes Monti*". Mais les deux fils de Louis Ier, âgés de 27 et 28 ans, ont déjà émigré depuis 1791. Tous deux sont passés dans la cavalerie des princes. Le reste de la famille demeure toujours à Rezé.

Dans la même commune, vit en principe le marquis de Bruc de Monplaisir, en son château de la Bauche-Thirault, entre Rezé et Pont-Saint-Martin. Il adresse à la municipalité un certificat de résidence établi à Paris et déclare "*soupçonner ses enfants d'émigration*".

Les familles de Cornuiler, Couillaud de La Rive, ainsi que Louis Hay de Slade, châtelain de La Brosse, ont émigré et leurs domaines sont vendus comme biens nationaux.

A Saint-Sébastien, se détache la figure de François Jean Hervé Lyrot de La Patouillère qui fut en 1790, le premier maire de la commune. La ville de Nantes ayant confisqué les quartiers de Saint-Jacques, Pirmil, Dos-d'âne et Vertais, Lyrot se désintéresse de la vie municipale locale. Des visites domiciliaires sont ordonnées contre lui, en septembre 1792, et contre son cousin, Lyrot du Châtelier, maire de Basse-Goulaine "*pour faire perquisition des armes et munitions, en faire la saisie s'il s'en trouve, faire arrêter et conduire au château... les hommes armés... même le sieur Lyrot Patouillère*" (ADLA L42 et L1050). Lyrot du Châtelier juge plus prudent de se cacher à Thouaré au début de 1793 et ses biens sont mis sous séquestre. Les relations entre Lyrot de La Patouillère et la République se sont singulièrement refroidies !

Arrive le soulèvement de mars. Lyrot a des sympathies contre-révolutionnaires certaines et ses enfants ont émigré, sauf Philippe-Hervé qui sert comme officier sur les vaisseaux de la Nation. Les rebelles voudraient faire de Lyrot leur chef mais il hésite. "*Menacé d'être conduit à*

la tête des insurgés", selon la déclaration de la citoyenne Mégret, veuve Dorion, il ajoute qu'il "préférait être mis en prison au Loroux, plutôt que d'aller à la tête des brigands" (ADLA L 350). Il se rend alors à Montfaucon, pays de sa femme, et consulte les nobles des Mauges. Il accepte alors de commander les paroisses entre Loire et Sèvre. Jean Babonneau, de Saint-Sébastien, déclare avoir vu Lyrot encourager les insurgents: "*avancez, mes enfants ! Il est temps"* (ADLA L1482).

A Saint-Sébastien, toujours, Jean Mérot entretient de bonnes relations avec la bourgeoisie patriote de Nantes. Il vit d'ailleurs dans cette ville avec sa famille. Mais, c'est un schéma connu, ses deux fils, François Mérot du Barré et Alexis Mérot des Granges ont émigré à Rome.

Michel Julien Alain Picot de Limoelan, châtelain du Plessis en Pont-Saint-Martin, fera une courte carrière de chef insurgé, sous le sobriquet révélateur de Pourleroy, interrompue par le couperet de la guillotine, le 11 juin 1793. Le Plessis est donc vendu comme bien national.

Toujours à Pont-Saint-Martin, Langlois de La Roussière est connu pour ses sympathies royalistes. Mais en 1793, il vit à Nantes, et son château du Breuil est pillé et détruit en son absence (ADLA L350). Des hommes ont été reconnus dans la commune, le dimanche 17 mars, "*dont la blancheur de la peau du visage et la fraîcheur des mains*" n'indiquent pas des hommes de travail. L'un d'eux est fils du propriétaire de la maison de l'Epinais en la paroisse du Bignon, nommé de Mélient.

A Bouguenais, Robineau de Bougon, aîné, est, en 1791, capitaine de cavalerie dans la Garde Nationale de Nantes. En 1793, il est chef d'escadron et poursuit une carrière d'officier républicain.

Les Frères Prudent et Hyacinte de La Robrie, sont connus en qualité d'officiers dans l'armée de Charette. On peut voir l'un d'eux en pleine action à Rezé "*auprès du Moulin Brûlé, sur l'ancienne route de la Rochelle, où ils enlèvent des hommes*". Le 13 mars, Pierre de la Robrie, "*officier ci-devant*" est reconnu à Saint-Léger avec d'autres brigands. La rumeur leur attribue les méfaits suivants: "*ils ont coupé et haché plusieurs citoyens et maltraité leurs femmes "* (ADLA L1482).

Le chevalier de Saint-Aignan semble se faire oublier. Lorsque son jeune domestique, François Marnier, âgé de 16 ans, est interrogé, on ne peut retenir aucune charge contre son maître. Le sieur de Saint-Aignan n'a jamais conseillé de s'assembler, ni de prendre les armes. Il ne parle jamais de la Révolution et ne désire nullement une contre-révolution. Il a seulement du mal à aller "*à la messe du prêtre actuel*". Il n'a qu'un petit fusil "*lui donné*" par la Municipalité. Précédemment, il en avait plusieurs, ainsi qu'un "*moulin à balles*". Le tout lui a été enlevé par la Municipalité (ADLA L1482).

A Brains, Piere Lucas de La Championnière, ci-devant Conseiller à la Chambre des Comptes de Bretagne, a prêté le serment de fidélité à la Nation. Or, on le retrouve, avec son fils, à la tête de la bande qui, le 11 mars, exige de Francois Bachelier la liste du recensement des hommes pouvant être appelés à servir aux frontières. Bachelier fait remarquer "*qu'elle était aux mains de Madiot, commissaire du district de Nantes... lequel avait le même jour d' hier dîné chez Lucas de la Championnière à la maison du Plessis*" (ADLA L1112 et 350). Voilà un comportement assez surprenant. Le lendemain, 1500 jeunes de Brains et des communes environnantes envahissent le domaine du Plessis, obligeant le jeune Pierre-Suzanne Lucas de La Championnière à les commander. Il n'a alors que 23 ans.

Il apparaît donc que face à l'insurrection les nobles adoptent des attitudes différentes.

Passifs sont les vieux pères qui semblent résignés, par lassitude peut-être, par prudence, sans doute, dans le souci de sauvegarder les biens familiaux d'une éventuelle saisie, ou bien parce qu'ils n'éprouvent aucune crainte, obéissant aux lois de la République. Certains, animés

de sympathies contre-révolutionnaires connues se sont pourtant retirés en ville, en milieu républicain. Est-ce pour se démarquer des insurgés et rester inattaquables aux yeux des pouvoirs publics ou bien parce que l'insurrection les a surpris à Nantes ? Ils n'interviennent apparemment pas dans les troubles. N'ont aucun rôle direct dans l'insurrection, les émigrés qui séjournent à l'étranger ou qui se sont enrôlés dans l'armée des princes pour préparer la revanche. Les nobles qui ont choisi de combattre se retrouvent, selon leurs convictions, soit officiers au service de la République, soit chefs des insurgés. Et pour certains de ces derniers, la pression des paysans, soucieux de se doter de chefs militairement compétents, de chefs dont la famille jouit au niveau de la paroisse d'un prestige évident, a été déterminante.

Dans nos communes et à l'époque considérée, mars 1793, rien ne semble accréditer l'hypothèse d'un complot nobiliaire. Chaque noble s'est déterminé individuellement et non selon un esprit de caste, les évènements étant déjà engagés. Il en est résulté, parfois, un éclatement idéologique au sein des familles.

Les municipaux ?

Les témoignages ne sont pas rares qui dénoncent les officiers municipaux comme meneurs de l'insurrection.

A Saint-Sébastien, sur 41 noms d'insurgés des premiers jours, on relève ceux de Bertinaud, Gaultier, Sébastien Corgnet, ancien maire, Lebeaupin et Artaud, demeurant à la Savarière. Tous sont notables ou membres de la municipalité. Le même Artaud a nettement déclaré qu'enfin les révoltés étaient les maîtres et traite l'ancienne municipalité de "*J... F..."* et de "*Gueux*". Il préfère la soumission aux nobles plutôt qu'à la Nation (ADLA L1482).

Des accusations sont portées contre le maire actuel: "*il vilipendait la Convention et les corps administratifs* (et) *faisait en sorte que les décrets ne fussent point affichés*" (ADLA L1482). Jean Rialland, tailleur, notable de la commune, ainsi que Pierre Bretin, laboureur et officier municipal, sont dénoncés par Brice Badeau, aubergiste au Bourg. Etienne Babonneau a vu dans la troupe de brigands plusieurs officiers municipaux de Saint-Sébastien. Jean Babonneau, quant à lui, accuse Julien Charon, officier municipal, de l'avoir menacé de mort. On apprend aussi que Barbeau, huissier, est allé rejoindre les insurgés (ADLA L350).

La compromission de municipaux parmi les insurgés n'a rien d'étonnant si l'on considère que les patriotes authentiques sont minoritaires dans nos communes et que les partisans de la contre-révolution n'ont eu aucune peine à se faire élire aux charges municipales. Certains de ces hommes ont pu être forcés à suivre les rebelles. C'est ce qu'ils affirment devant la justice. Mais comment faire la part de la vérité et celle du prétexte que l'on invoque pour être disculpé ?

Ainsi, Gilles Selligné, secrétaire-greffier municipal de Saint-Aignan, est-il inquiété pour sa participation aux troubles du 10 mars. Il avance pour sa défense qu'il a pris "*forcément*" (sous la contrainte) la tête des brigands de la commune. Sous la menace de couteaux de pressoir, de fusils, de brocs, fourches et broches à rôtir, "*ils l'ont nommé entre eux leur commandant*". Mais il n'a occupé ce poste qu'un après-midi (ADLA L285). Des citoyens de Saint-Aignan écrivent pour qu'on leur rende leur secrétaire-greffier "*vu qu'il nous est extrêmement nécessaire pour faire nos affaires et qu'il n'est pas plus coupable que nous*". La lettre est signée par les officiers municipaux (ADLA L1112).

Charles Armand Fortuné Morin, ci-devant négociant et maintenant juge de paix du canton, âgé de 33 ans, est loin de faire l'unanimité. Suppôt des brigands pour les uns, bon patriote pour d'autres, il est arrêté le 12 mars par la Garde Nationale, au poste de Pirmil, alors qu'il apporte à Nantes les registres communaux pour les mettre à l'abri des rebelles.

Thébaud, jardinier du citoyen Allot, affirme que Morin a dressé une liste de proscription des patriotes pour la remettre aux insurgés. Pour sa part, Viaud soutient que dans le passé Morin a tenu des propos offensants à l'égard de la Constitution. Il aurait même traité les conventionnels de "*canailles*". Selon le même, Morin doit sa place de juge à une cabale tout simplement. Par ailleurs, le bruit court qu il n'a rien fait pour empêcher presque tous les membres de la municipalité de passer à la révolte. Nombreux sont ceux qui lui reprochent de ne pas avoir fait appliquer les décrets de la Convention. Il est notable, enfin, qu'avant les troubles, Morin était en contact avec Lyrot de la Patouillère, aujourd'hui chef des rebelles.

Face à une telle accusation, Charles Morin proteste de son civisme. Si on l'a vu dans l'attroupement du 11 mars, à Basse-Goulaine, c'était pour le dissoudre. Et c'est lui qui a fait mettre l'argent de la République en lieu sûr et qui a décidé le maire et le greffier à porter avec lui les registres de la commune au Département pour les sauver d'une agression.

et d'autres...

Parmi les insurgés on compte aussi des bourgeois. C'est le cas du sieur Cadinière-Landais de Pont-Saint-Martin qui oblige tous les habitants à monter la garde près du pont et à intercepter les voyageurs (ADLA L350). Selon Jacques Resnou, ce même Landais, qui vit de ses rentes, veut faire le pillage de tous les concitoyens du bourg (ADLA L1106).

Oserait on dire que parmi les blancs peut se rencontrer le curé constitutionnel ? Cela semble se vérifier à Brains où l'on distingue dans l'attroupement du 10 mars le curé Méchin. Sa présence intrigue Bachelier, mais Trouillard fait la réserve suivante: "*à moins qu'il ne fût là pour porter des paroles de paix*".

Paysans, domestiques et artisans

Les neuf communes qui nous concernent -à part Rezé où il est permis d'opposer une grosse bourgade républicaine à une campagne en rébellion- sont entièrement rurales. Aussi n'est il pas étonnant de voir parmi les révoltés bon nombre de paysans.

En premier lieu, des laboureurs comme Armand Fruneau, de la Gastine en Bouaye, dénoncé par René Poitard dés le 10 mars avec la mention "*chef d'attroupement*" (ADLA L1106). Jean Martin, laboureur à Viais, est reconnu à Pont-Saint-Martin dans un groupe de 14 cavaliers qui ont pillé la maison de Chevillard, le 17 mars (ADLA L350). François Le Bâte, de Saint-Sébastien, est dénoncé par le citoyen Himbeaud pour avoir tenu des "*propos inciviques*", le 23 mars, aux portes de Pirmil (ADLA L1106).

Parmi ces paysans, d'autres sont métayers ou bordiers de familles nobles ou bourgeoises et semblent de ce fait, solidaires des intétêts de leurs maîtres. Plusieurs fermiers de Lyrot de La Patouillère sont mis en cause, le 16 mars, à Saint-Sébastien par Jean Corgnet. Dès le 12, deux de ses métayers, Jean Tahé et Pierre Leroux avaient été reconnus parmi les insurgés (ADLA L1482). A Brains, un dénommé Félix Dupel, métayer du sieur Lucinière - il s'agit du jeune Lucas de La Championnière - force Pierre Mocqard, barger à Boiseau de lui donner la clé du cadenas qui retient la barge mouillée à la cour de l'Isle (ADLA L1106).

Mais ce sont les domestiques qui émergent de l'ensemble des "*insurgents*". Ils sont nombreux et parlent fort. Le meilleur exemple est sans doute celui de Brains où, sur les 26 contestataires du 11 mars, 14 sont des domestiques. C'est là que se fait particulièrement remarquer le nommé La Ramée, porteur d'une trique, qui déclare sans ambage qu'il n'est pas

"*foutu"* (pas fait) pour aller aux frontières défendre le bien de la Nation. Il est domestique de Cornuillaud, fermier de la maison de Lorière, appartenant au "*ci-devant sieur de Lucinière*".

Autre figure remarquable et certainement très exaltée: Jean Le Fièvre, domestique du maire de Saint-Sébastien. Le 12 mars, il menace Donatien Aubin, monnayeur, de le couper en morceaux. C'est encore lui qui le même jour lance à Guescelin, selon plusieurs témoins: "*Tuez les tous, autant d'ennemis en moins !*". Dans la même commune, les dénommés Bertinaud, Audigan, Cormerais et Mercier se font remarquer dès les premiers jours du soulèvement. Les deux premiers sont domestiques de Lyrot de La Patouillère et les deux autres, de Mérot du Barré. Jean Babonneau déclare, sans équivoque, avoir vu tous les domestiques de Lyrot, sauf un, et tous ses bordiers, ainsi que les domestiques de Mérot du Barré, avec le cheval de la maison.

A Pont-Saint-Martin, on voit, le 17 mars, un billet signé par Niel, domestique de la famille de Mélient, lequel Niel, s'était déjà fait remarquer dans l'attroupement du 11, dispersé par la Garde Nationale de la dite commune (ADLA L40). Le 21 mars, Louise de Mélient reconnait, en effet, que deux de ses domestiques sont avec les brigands, malgré les recommandations de soumission et d'obéissance aux lois qu'elle leur a prodiguées.

Les révoltés sont aussi bargers, bateliers, pêcheurs, surtout à Bouguenais, mais encore maçons, forgerons ou maréchaux, merciers, taillandiers, bouchers, marchands de volailles et fariniers. En fait, toutes les couches de la population y sont représentées.

Malgré tout, l'insurrection reste très masculine. Les femmes apparaissent rarement dans notre région et nous détenons peu de renseignements sur leurs agissements. Cependant, avec ce qui suit, il faut croire qu'elles savent se rendre utiles à la cause.

Par exemple, à Saint-Sébastien, les brigands sont assurés que la mère de Lebrun, tisserand, peut leur donner passage vers la ville. Il suffit de traverser sa maison de la rue Saint-Jacques et l'on évite le poste de garde (ADLA L350).

Un citoyen qui tient à rester anonyme donne "*aux citoyens magistrats de la commune de Nantes*" l'avis suivant: "*des femmes emportent des munitions que nos ennemis leur procurent. Il faut donc engager des citoyennes qui à chaque porte de la ville, en un local affecté à cet effet, visiteront très scrupuleusement toute femme et fille qui entreront et sortiront*". Mais l'opération doit se faire dans le plus grand silence, afin qu'on n'en ait pas connaissance à la campagne (ADLA L285).

Venues à la ville vendre leurs denrées, elles regardent, écoutent, espionnent et rapportent ce qui se passe. On assure qu'elles passent aussi de l'argent de la ville vers la campagne en révolte.

Insurgés en campagne

Les rassemblements

L'insurrection est générale dès les 10 et 11 mars, et l'on voit des attroupements spontanés et mobiles battre la campagne. La première chose que font les insurgés, c'est d'investir les locaux municipaux afin d'empêcher l'établissement des listes de la "population virile" dans chaque commune, ou de se les faire livrer.

Dès qu'ils ont le contrôle des campagnes, leurs regards se tournent vers Nantes. Ils savent bien que la Loire est un obstacle majeur, difficilement franchissable par des troupes venant du sud. Aussi pratiquent-ils l'encerclement systématique de la ville. S'ils ne peuvent y entrer, du moins tentent-ils de l'asphyxier.

Aucun courrier ne peut entrer ou sortir sans tomber entre leurs mains. Dans l'après midi du 11 mars, alors qu'il s'en revient de Paimboeuf à Nantes, René François Défunt est arrêté au Pellerin par 13 particuliers. Non loin de la lande de Saint Jean (de Boiseau), il rencontre encore 10 hommes. Arrivé près de la forêt de Saint-Aignan, il est soudain entouré par environ 200 hommes qui le font descendre de cheval, lui font ouvrir sa malle et veulent savoir s'il transporte des dépêches extraordinaires. On lui déboutonne son habit pour découvrir des paquets de lettres qu'il aurait pu dissimuler. Comme on ne trouve rien, on le laisse poursuivre sa route.

Tous les axes de communication convergeant sur Pirmil sont contrôlés par des bandes cachées à proximité, dans les bois. Les insurgés tiennent ainsi la forêt de Saint-Aignan, depuis le camp de la Croix-Rouge, à la limite de cette commune et de Bouguenais. Jean Vincent, jardinier de la maison de L'Essart y a vu un "*rassemblement considérable*" (ADLA L350). Des bandes rôdent autour des landes de la Grammoire, aux confins de Saint-Sébastien, Basse-Goulaine et Vertou, non loin de la Civelière. Le tambour bat tout l'après-midi du 23 mars à la Grammoire.

Les rebelles sont aussi solidement implantés au camp des Sorinières où des retranchements ont été pratiqués ainsi qu'aux abords immédiats de Nantes, à la hauteur du Lion d'Or, sur la route de Clisson. Un commissionnaire, envoyé route de La Rochelle, est arrêté par des hommes armés de fusils, aux environs de Ragon. Il déclare aller chercher des herbes pour un malade. La réponse est brutale: "*rien ne doit aller à Nantes !*" Emmené aux Sorinières, il est interrogé sur les ressources de la ville. Des troupes ? Il y en a "*une quantité*". Des denrées ? "*de toutes espèces et en quantité*". Le beurre ne vaut que 1 livre et 5 sols. Les insurgés sont étonnés:ls le croyaient rendu à 3 livres. On s'informe aussi sur la rareté du pain. Nantes est approvisionnée pour six mois.

Les insurgés ont des courriers comme ce charpentier de Basse-Goulaine, Pierre Auquier, âgé de 24 ans. Celui-ci circule à cheval. Il est chaussé de bottes fortes et armé d'un sabre ainsi que d'un pistolet. Lors de son arrestation, le 15 mars, il reconnaît remplir librement sa mission de "courrier des brigands", ce qui lui vaudra, le 19, d'être condamné à mort.

Du côté sud, les Nantais ont bien verrouillé l'accès à leur ville et toute une chaîne de postes républicains s'appuient mutuellement. Ce sont les postes de Pont-Rousseau, de Bonne-Garde, de Saint-Jacques, de Pirmil et des Récollets.

Les effectifs

Il est difficile de cerner les effectifs ayant pris part à l'insurrection. Il s'agit parfois d'individus précisément comptés. Ainsi, le 14 mars, à Saint-Sébastien, trois brigands armés viennent prendre chez François Chevalier, laboureur à la Grande-Pierre, une poche de farine, pour l'emmener à Basse-Goulaine (ADLA L350).

A Bouguenais, Jean Baptiste Delormeau, boulanger et notable, déclare que 5 hommes dont le jeune Guérin, de la Reinière, et Gaborit, compagnon maréchal, arrivent chez lui, le 12 mars, et le nomment commandant pour aller à la rencontre des bleus sur le chemin de Paimboeuf (ADLA L350).

Il peut s'agir aussi de petites bandes plus étoffées, comme les 14 hommes, tous armés de fusils et à cheval, qui à Pont-Saint-Martin forcent la porte de Chevillard, le dimanche 17, alors que le propriétaire est à Nantes (ADLA L 350).

Martin Poireau, à Saint-Aignan est saisi le même jour, par une trentaine d'hommes qui lui prennent son fusil et tentent de l'emmener.

Des bandes encore plus importantes sillonnent les campagnes. Environ 200 brigands "*tombent*", le 11 mars chez Gabriel Guérineau, âgé de 56 ans, notaire et secrétaire greffier de la municipalité de Pont-Saint-Martin, afin de s'emparer de sa personne. Et ce sont encore 200 révoltés qui, le même jour attendent de pied ferme la Garde Nationale à Bouguenais.

Des témoins oculaires, disant ce qu'ils ont vu dans les camps, font état d'un effectif moyen de 600 hommes. Ainsi, à Vieillevigne, Moriceau en compte un nombre assez voisin. De son côté, Alexandre Moullin a entendu parler d'un grand rassemblement de 5 à 6000 personnes, prévu pour la soirée du 13 mars. Il est même question de venir incendier les maisons de Pont Rousseau. Mais il n'a vu, sur le moment, que 300 insurgés. On se souvient que c'est une véritable petite armée (1500 hommes) qui est venue sommer le jeune Lucas de La Championnière de devenir son chef. Plus étonnante encore est le chiffre avancé par la veuve Dorion à son retour de Montfaucon-sur-Moine, où elle avait estimé la force rebelle à 40 000 hommes. Effectif considérable ! Mais la citoyenne est-elle certaine d'avoir bien vu ? (ADLA L 350)

S'il est difficile d'apprécier le nombre d'insurgés dans un petit attroupement (l'estimation varie du simple au double) que dire d'un rassemblement de plusieurs centaines d'hommes ? En dépit d'une apparente précision, on ne peut accorder qu'un crédit limité à ces nombres subjectivement appréciés. Ils traduisent l'émotion du paisible citoyen devant l'invasion inopinée et angoissante de sa commune, voire de son logis, par des excités capables de se porter aux dernières extrémités.

Le recrutement des insurgés

Les contre-révolutionnaires recrutent un peu partout. Ils ont de nombreux sympathisants dans les campagnes. Une majorité les a suivis de son plein gré, comme Pierre Auquier qui n'a jamais songé à se disculper devant le tribunal révolutionnaire et assume jusqu'au bout sa libre participation au soulèvement.

Mais beaucoup ont été forcés de marcher, du moins le disent ils une fois devant les juges. Aussi, devons nous être méfiants pour apprécier leur présence parmi les insurgés. Certains exemples ont été donnés plus haut, mais il est possible d'en ajouter de nombreux autres.

Pierre Arnous, de Bouaye, déclare, le 14 mars: "tous *les habitants de cette paroisse étant en insurrection*", sont venus à plusieurs reprises chez lui pour le forcer à marcher avec eux, ainsi que ses "*domestiques de jardin*". Jean Vincent dit aussi, le 21 mars, que les brigands de la Croix-Rouge menacent tous les habitants qui ne marchent pas avec eux d'avoir leurs biens brûlés (ADLA L350). Jean Rialland, tailleur et notable, dépose que plusieurs habitants de Basse-Goulaine et de Saint-Julien-de-Concelles sont venus chez lui, voulant l'emmener sur le chemin de Clisson (ADLA L1482). De même, Brice Badeau, l'aubergiste de Saint-Sébastien, reconnaît avoir été contraint de suivre, le 11 mars, tout une bande à Basse-Goulaine...

Chose étonnante, les hommes forcés de marcher rentrent le soir chez eux mais doivent se présenter au rassemblement du matin suivant, sous les menaces que l'on sait contre leurs biens, contre leur vie.

L'armement

Les rebelles brandissent un armement hétéroclite: broches à rôtir, fourches, couteaux de pressoir, serpes à tailler la vigne, faulx renversées, piques, haches et plus simplement des triques. Les mieux équipés ornent leurs ceintures de pistolets, portent sabre au côté et, surtout, ont un fusil. Mais ce ne sont pas les plus nombreux. Dans le rassemblement de Vieillevigne, Moriceau a estimé, le 30 mars, 600 hommes, mais fort peu de fusils, à peu près une quarantaine de piques emmanchées sur des bâtons d'environ 6 pieds de long, et 200 porteurs de bâtons (ADLA L350).

Il est donc vital pour les insurgés de trouver des armes à feu. Le capitaine Favreau apprend très vite par les réfugiés de Brains que les attroupés envisagent de venir à Indret, "*s'emparer de la poudrière et de ses munitions*" (ADLA L542). Le 11 mars, 4 fusils (1 double et 3 simples) sont pris à la maison Foucaudière en Bouguenais. On enlève, le même jour, 5 armes chez Desmesque, ancien maire de la même commune. Madiot, commissaire du district, envoyé à Brains, a été délesté le lendemain d'un sabre et d'une paire de pistolets. Le 14, on saisit chez Mme de La Bretesche, à La Maillardière, 6 à 7 fusils plus un baril de poudre...

Dès le 13 mars, le citoyen Audebal, chef de la Garde Nationale de Rezé, déclare que les rebelles ont des canons, à ce qu'il a entendu dire. Il s'agit de ceux du navire-corsaire "La Georgette" pris d'assaut par les insurgés alors qu'il était mouillé devant Le Pellerin.

Les accrochages

Notre secteur connaît peu de combats entre les insurgés plus ou moins bien armés et les forces républicaines. Cependant, nous pouvons faire état de quelques accrochages. Douze gardes nationaux de Pont-Saint-Martin, sous la conduite de Louis Rortais, procureur de la commune, amènent à Nantes, le 11 mars, cinq insurgés et apportent leurs armes. Ce sont, encore, plus de 300 révoltés qui, le 12 mars, sont dispersés par la Garde Nationale venant de Clisson, auprès de la lande de la Grammoire.

Nous disposons de billets émanant des chefs du camp des Sorinières et demandant du secours aux comités royalistes qui remplacent les municipalités en fuite ou défaillantes, dans les communes aux mains des insurgés. Le plus significatif est sans doute celui-ci :

"*Braves habitants de Bouaye et de Brains, nous, nous sommes en danger. Envoyez nous des hommes et de ceux qui sont les plus courageux. On dit que nous devons avoir un assaut demain; que votre monde soit à nous sur les 11 heures, 28 du courant.*
fait et donné membres et commandant du Comité des Sorinières le 27 mars 1793.
signatures: Bascher des Sécheries et Dugas.
Ce billet est certifié conforme à l'original.
fait et arrêté au comité de Bouaye, le 28 mars 1793
contresigné par Letourneux et Mossard."

"Prêcher l'ordre et la paix"

Pour rétablir l'ordre républicain, les administrateurs du Département comptent sur la puissance des armes mais aussi sur la force de la persuasion, aussi lancent-ils des appels au calme.

Simon Guilbaud, natif de Saint-Aignan et charpentier à Nantes, rentre chez lui tous les samedis et ne craint pas d'aborder les attroupés. On lui confie donc des exemplaires d'une "*Proclamation aux gens des campagnes*", rédigée par le Département, pour qu'il les distribue dans sa commune. Le 15 mars, un passeport lui est remis, ainsi qu'à François Briand et Simon Sorin, "*députés de la municipalité de Saint-Aignan*" au maire, Jean Gris, et au greffier municipal, Gilles Selligné, qui retournent "*prêcher d'exemple l'ordre et la paix*".

Dès le lendemain, Guilbaud, Sorin et Briand font savoir par une lettre, qu'une fois arrivés dans leur commune, aux environs de cinq heures du soir, ils ont réuni un grand nombre d'habitants à qui ils ont lu la proclamation du 13 mars. Ceux-ci ont consenti à mettre bas les armes et demandent la paix et l'union. Cependant, ils refusent toujours de tirer au sort pour fournir des soldats.

Une tentative du même ordre a également lieu à Bouaye où, le même jour, Pierre David, juge de Paix, remet à Jean Trédaniel, marchand de vin et perrayeur, les proclamations du Département "*pour rappeler les habitants des campagnes sous la loi et à leurs plus propres et plus chers intérêts*". Jean Trédaniel précise, en retour, que les attroupés regardaient les proclamations comme des pièges qu'on leur tendait.

Le retour de nos neuf communes dans le giron de la République sera tardif. Dans sa séance du 28 Juillet, "*le Directoire, ouï le procureur syndic, considérant que les communes de Bouaye, Saint-Léger, Brains, Saint-Aignan, Pont-Saint-Martin, Bouguenais, Rezé, Saint-Sébastien et Basse-Goulaine étant en pleine insurrection, et ne devant pas dans ce cas profiter des faveurs de la République*" arrête qu'elles ne recevront rien des 4353 livres qui seront distribuées entre les vingt-et-une autres communes du district de Nantes et qui proviennent de la fonte des cloches.

Au cours de la séance du 19 Août, on peut lire ceci: "*Des trente communes de ce ressort, il en est neuf... qui sont au pouvoir des insurgés, qu'on ne peut y envoyer la loi sur le recrutement*" ... les mêmes !

Isidore IMPINNA Michèle LECUYER Robert LESAGE

MARS 1793

DANS LE DISTRICT DE NANTES

(NORD-LOIRE)

Dans les vingt communes nord-Loire du district de Nantes, l'agitation a commencé de bonne heure. En mai 1790, les paysans, mécontents du maintien des droits d'entrée à la foire de Nantes, manifestent dans la ville. Il faut faire intervenir l'armée pour les disperser.

Ensuite, c'est la mise en place de la nouvelle fiscalité et la question religieuse qui vont agiter les campagnes. Les ruraux sont restés très attachés à leurs prêtres qui, pour certains, avaient prôné à ses débuts les bienfaits de la Révolution, se faisant même élire maire (Treillières, Doulon, Sainte-Luce...). Leur remplacement par des prêtres constitutionnels va provoquer la révolte dans maintes paroisses.

Au printemps 1791, il faut faire intervenir 100, voire 600, gardes nationaux nantais pour installer ceux que les populations hostiles appellent les "*intrus*" à Carquefou, Sucé, Treillières, Basse-Indre, Saint-Herblain.

Au mois d'août de la même année, certaines communes sont déjà installées dans une sorte de rébellion ouverte:

" *Les prêtres et leurs satellites répandus dans les campagnes font que, de tous les quartiers un peu éloignés du bourg, on a cessé de se rendre aux offices divins exercés par nos prêtres assermentés, pour se rendre à la paroisse de Saint-Mars-du-Désert qui est entièrement dans le désordre. Il s'y tient des assemblées incendiaires tendant à détruire l'ordre des municipalités et à empêcher l'exécution des décrets pour l'établissement de la contribution foncière*" (Rapport de la municipalité de Carquefou du 18 août 1791).

La question religieuse a définitevement divisé les campagnes et, à partir de l'hiver 1791, chaque élection voit s'opposer "*patriotes*" et "*mauvais citoyens*" pour le contrôle des municipalités ou des cantons. Il faut parfois faire intervenir l'armée pour assurer le bon déroulement des assemblées électorales tant les tensions sont vives. C'est le cas à La Chapelle-sur-Erdre et à Carquefou.

L'entrée en guerre de la France au printemps 1792 provoque réquisitions et durcissement de la répression religieuse dans les campagnes. L'administration réclame la livraison à Nantes de l'argenterie et des biens confisqués dans les églises et chez les émigrés.On ferme les chapelles privées où les prêtres réfractaires célèbrent les offices. Au début de 1793, après l'exécution du roi, l'agitation est à son comble et de nombreuses municipalités du district pourraient écrire, comme celle de Carquefou: "*Le nombre de citoyens est tout petit alors que les ennemis de la Constitution sont très nombreux* " (24 février 1793).

Dans ce contexte, la levée des 300 000 hommes va avoir l'effet d'une méche enflammée sur un baril de poudre.

Une rude journée

C'est le samedi 2 mars qu'arrivent à Nantes les décrets de la Convention concernant la levée. Les administrateurs du District se réunissent alors pour décider de ses modalités et désigner les commissaires qui iront le 10 mars dans chaque commune superviser les opérations de recrutement. La nouvelle s'en répand aussitôt dans les paroisses et, toute la semaine, les campagnes bruissent des préparatifs de l'accueil qui sera réservé aux recruteurs de la République.

Les commissaires désignés quittent Nantes le dimanche 10 mars à l'aube pour être entre 9 h. et 10 h. dans leur commune désignée. Seul le zélé commissaire Louis Aregnaudeau sera dès le 9 mars, vers 4 h. du soir, à Nort-sur-Erdre. Une rude journée se prépare pour eux et pour un grand nombre de maires, officiers municipaux, notables... et autres patriotes à cocarde tricolore. Ce jour là, de Mauves à Saint-Herblain, les vingt communes nord-Loire du district se soulèvent et refusent le recrutement, de la même façon, comme dans un scénario préparé à l'avance.

Dès l'arrivée des commisaires, et malgré la présence des autorités locales, des attroupements de jeunes gens armés, 50 à 300 selon les communes, se forment. Ils empêchent les autorités de parler et dresser les listes de la "population virile", déchirent et détruisent les papiers officiels. Dans les "chambres communes", des portes sont enfoncées et des armoires fracturées pour prendre armes et munitions. Les injures et les coups pleuvent sur les patriotes inférieurs en nombre.

Les maires et officiers municipaux sont visés et, plus spécialement, les curés constitutionnels. Certains trouvent leur salut dans la fuite. D'autres sont pris en otage. La plupart sont molestés, rossés, leurs cocardes tricolores arrachées et foulées aux pieds. Bertaud, maire d'Héric, est gravement blessé d'un coup de couteau au côté.

Les commissaires venus de Nantes sont entourés, agressés. Ils représentent pour les ruraux le pouvoir et la cause de leurs maux. Pour certains l'épreuve va être longue. A Sucé, le commissaire Orieux est frappé; il évite de peu la noyade dans l'Erdre et s'échappe dans une barque. A Orvault, le commissaire Chaux passe tout près d'une pendaison à la lanterne.

A Nort-sur-Erdre, le commissaire Aregnaudeau réussit à se dégager des insurgés en faisant tirer les gendarmes sur la foule. Il s'enfuit dans la nuit, par bateau, vers Nantes avec 9 prisonniers dont 4 seront guillotinés au Bouffay en avril. Enfin, à Saint-Mars-du-désert, le commissaire Delorme est assassiné.

Cette poussée de violence s'accompagne d'une prise de parole. Déclarations longtemps contenues que l'on libère spontanément:

"*Oui, nous sommes libres et c'est pour cela que nous voulons rester chez nous ! Que ceux qui ont commencé la guerre la fassent et qu'ils aillent à la tête. Ils ont tué notre roi, ils ont chassé nos prêtres, ils ont vendu les biens de l'église, où est l'argent ? Ils ont tout mangé, ils veulent à présent nos corps, non ils ne les auront pas !... Nous avons planté le bonnet de la liberté sur notre église, nous sommes libres et nous désirons seulement pouvoir labourer nos champs. Nous préférons être enrôlés dans nos maisons qu'au loin. Si les ennemis viennent dans la paroisse, eh bien, nous verrons ce que nous ferons !"* (Thouaré - ADLA L1112)

"*Les départements et les districts ont tué le roi, volé les biens des nobles et du clergé...c'était tous des gueux et des coquins... ils avaient déclaré la guerre à toutes les puissances. A eux de réparer le mal".* (Sucé - idem)

"*Ils aiment mieux mourir que d'aller au secours de la patrie*". (Sainte-Luce - idem)

"*Ils se foutent de la nation et qu'ils sont tous des aristocrates... que si on les forçait à marcher, ils prendraient les fusils et marcheraient sur la France et puis il n'y avait plus de roi, il n'y avait non plus de loi, qu'ils feraient marcher l'Assemblée Nationale la première...".* (Doulon - idem)

"...l'on demandait où était le roi, que c'était à lui qu'on devait obéir, que puisque les citoyens l'avaient tué, ils pouvaient se défendre sans les campagnes, que celles ci aimeraient mieux voir les Anglais vainqueurs que de marcher, que les pauvres payaient plus qu'auparavant, que c'était les citoyens qui mangeaient les contributions, que celui qui n'avait rien ne devait rien payer, que les municipaux étaient des voleurs; ils se plaignaient surtout de l'impôt mobilier et plusieurs demandaient que de temps à autre, on envoya des commissaires en campagne pour recevoir les plaintes que l'on aurait à porter" (Orvault-idem)

"*Vive le roi, au f... la patrie*" (Nort - ADLA L236)

Au soir du 10 mars, l'opération de recrutement est un fiasco. Pire, enhardis par leur succès, les insurgés commencent à se regrouper (Sautron, le Pont du Cens, Mauves) pour continuer l'action. Qui dirige ce mouvement apparemment synchronisé ?

Dès le premier jour il est difficile de distinguer les meneurs. On signale bien, par ci par là, quelques domestiques ou fermiers d'aristocrates, mais rien de très précis. Aucun prêtre, aucun noble n'apparaît à la tête des insurgés, pourtant ils sont nombreux cahés dans les villages. Le mouvement est donc conduit par les jeunes eux-mêmes, mais il est possible que parmi les leaders, surtout ceux issus de la clientèle aristocratique (domestiques, jardiniers...) certains aient été téléguidés par leurs employeurs.

Premiers combats

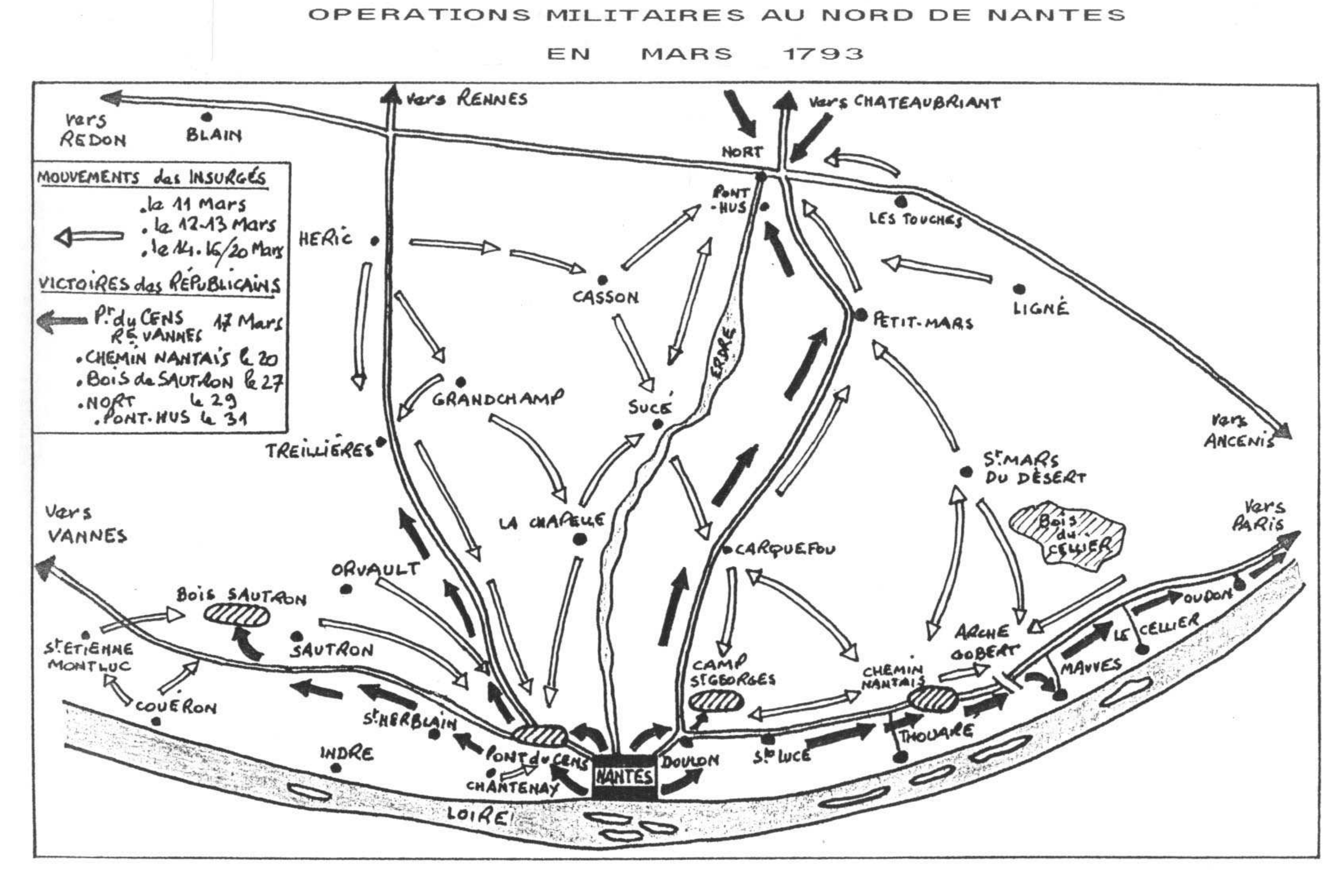
La révolte qui vient d'éclater n'est pas une simple mutinerie momentanée, mais un mouvement décidé à s'étendre: une guerre civile.

Le 11 mars, les groupes qui s'étaient formés la veille se rassemblent à nouveau, recrutent de gré ou de force d'autres compagnons, harcèlent les patriotes et commencent la manoeuvre d'encerclement de Nantes. Au nord de la ville, quatre grands axes routiers (vers Paris, Châteaubriant, Rennes, Vannes) traversent le plateau nantais, vaste lande parsemée de bois, repaires assurés pour tous ceux qui voudraient asphyxier la grande cité républicaine tant honnie. Les insurgés en ont vite compris l'intérêt stratégique.

Inquiètes de la tournure prise par les événements, les autorités du district décident de réagir pour châtier les révoltés et briser leur tentative d'encerclement tant qu'il en est encore temps. Ce lundi matin deux bataillons de la Garde Nationale nantaise, forts chacun de 200 hommes d'infanterie, 40 cavaliers et 20 canonniers, se dirigent vers Mauves et Couëron. Dans cette dernière commune les révoltés sont dispersés sans trop de difficultés, mais ils se regroupent dès que les républicains sont repartis pour Nantes.

Du côté de Mauves les gardes nationaux rencontrent une sérieuse résistance. Les insurgés les attendent au Chemin Nantais et dans la vallée de la Seilleraye, sur la route de Paris. Les combats durent plusieurs heures faisant de nombreux blessés de part et d'autre et trois morts du côté des révoltés. Le curé constitutionnel de Thouaré, Pierre Giron, blessé succombe peu après.

Au soir du 11 mars, les gardes nationaux rentrent à Nantes sans avoir pu disperser les rassemblements qui menacent la ville.



Encercler Nantes

Encouragés par leurs premiers succès, les insurgés vont compléter leur dispositif d'encerclement de la ville. Outre le camp du Chemin Nantais qui contrôle la route de Paris ils créent ou renforcent d'autres camps: à Saint-Georges (à l'embranchement de la route de Paris et de celle de Châteaubriant), au Pont du Cens (à la Barberie sur la route de Rennes), à l'auberge du Massacre et à Sautron (sur la route de Vannes).

La Loire constitue alors une importante voie d'échange entre Nantes et les pays de l'intérieur jusqu'à Orléans et même au-delà. A partir du 12 mars, le trafic fluvial va être régulièrement intercepté à hauteur de Mauves et de Thouaré.

Quant à l'Erdre, autre axe important, elle est aussi une barrière. Entre Nantes et Nort aucun pont ne la franchit. Les insurgés de Petit-Mars, Les Touches, Héric, Saint-Mars-du-Désert, Casson... convergent vers Nort qu'ils prennent le 13 mars et s'installent dans le château de Pont-Hus pour contrôler la circulation aussi bien sur la rivière que sur tous les axes routiers desservant le nord du départemnt et qui empruntent le pont de Nort-sur-Erdre.

Pendant tout le restant de la semaine, les insurgés vont consolider leurs positions en "recrutant" de nouveaux compagnons et en neutralisant les patriotes; ensuite, ils pourront attaquer Nantes.

Les partisans de la République qui n'ont pu se réfugier à Nantes vont subir les pires avanies. Non contents de les injurier et de les molester, on pille leurs maisons, avec une prédilection pour les caves, et on les prend parfois en otages, les forçant à marcher à l'avant de la troupe pour servir de "bouclier" en cas d'escarmouche: "*Le citoyen Deshais a été pris par les brigands, entraîné de force au devant des troupes de Nort vers Saint-Mars et au-delà sur la route de Mauves*" (ADLA L350).

D'autres sont détenus dans les camps situés aux avant-postes (Saint-Georges, Pont du Cens...) ou incarcérés dans des prisons installées à l'arrière dans des cures ou des chapelles. Parmi ceux, nombreux, qui ont été entraîné par les rebelles on trouve Jean Pinard, de Saint-Mars-du-Désert, le futur chef des Hussards Américains qui, quelques mois plus tard, se forgera la réputation de massacreur aux ordres de Carrier.

Le ratissage épargne peu de monde. Tout homme en bonne santé est incorporé à la troupe des insurgés. Bon gré ou mal gré ? Impossible de savoir. Après la défaite, tous ceux qui devront répondre de leurs actes devant les tribunaux révolutionnaires prétendront bien sûr avoir été "forcés".Ainsi Pierre Ricordel de Grandchamps qui déclare que "*les brigands se sont présentés ché lui pour l'emmener avec eux en lui tenant le propos que ci il n'alait pas avec eux ils bruleraient sa maison...*" (ADLA L350).

Pour alimenter les camps, les boulangers sont mis à contribution. Ragot, le boulanger de La Chapelle-sur-Erdre témoignera avoir livré du pain tous les jours pour les insurgés du Pont du Cens. Les charretiers sont réquisitionnés pour transporter la nourriture.

Tandis que des insurgés, par petites bandes, parcourent la campagne pour recruter quelques "forcés", d'autres aménagent des fortifications autour des camps et creusent des tranchées sur les routes pour empêcher le passage des canons républicains. On les craint ces canons et les rebelles en sont totalement dépourvus.

Manquent aussi les chefs compétents. Les meneurs du premier jour sont toujours là: il s'agit essentiellement de domestiques des châteaux, comme le nommé Saint-Louis omniprésent au Pont du Cens, d'artisans, de jardiniers, de paysans et de quelques notables comme Potier et Perchais, notaires à Saint-Mars-du-Désert et Foucaud greffier du juge de paix de la même commune qui s'était manifesté en 1789 pour son zèle révolutionnaire; mais aucun d'entre eux n'a l'expérience des armes.

Les quelques nobles cités ici ou là dans les dépositions n'apparaissent jamais au premier plan, pas plus que les prêtres réfractaires pourtant si actifs dans la période précédente. Les ruraux ne devront compter que sur eux-mêmes pour attaquer Nantes.

Est-ce pour cela qu'ils retardent de jour en jour le moment de l'offensive ? Le vendredi 15 mars, la troupe de Saint-Etienne-de-Montluc, retour de Savenay, va renforcer le camp de Sautron. Julien David, le vicaire constitutionnel d'Orvault, entend dire le 16 mars, de la cachette où il se trouve, qu'il y a au Pont du Cens les effectifs de 22 paroisses révoltées, environ 18 000 insurgés.

Chiffre sans doute largement exagéré par la peur mais qui témoigne cependant d'une force importante. Cependant, les insurgés attendent encore les renforts qui doivent leur venir d'Ancenis, une fois que cette ville aura été prise. Espoir vain !

Les républicains eux n'attendent pas. Si Nantes ne veut pas succomber sous le nombre et l'asphyxie il faut desserrer l'étau. C'est chose faite le dimanche 17 mars. Aux abords de la ville les insurgés sont vaincus et doivent évacuer les camps de Saint-Georges, du Pont du Cens, du Massacre, qui seront rasés dans les jours suivants.

Certains rentrent chez eux et abandonnent définitivement le combat, d'autres rejoignent les camps de Sautron, de Mauves, du Pont-Hus ou d'autres endroits excentrés du district encore hors de portée des troupes républicaines.

Vers la "pacification"

Dans les jours qui suivent, les gardes nationaux parachèvent la "pacification" de la banlieue nord de Nantes par quelques sorties vers Doulon, Treillières... accompagnées parfois de tentatives de réconciliation. Le 20 mars, la troupe républicaine qui se porte au secours d'Ancenis libère la route de Paris et disperse les bateaux qui barraient la Loire à Thouaré.

Le moral des insurgés est ébranlé. Certes ils contrôlent encore la plus grande partie du district, mais l'échec devant Nantes malgré leur supériorité numérique, le manque de véritables chefs, les amène à douter de leur capacité à modifier le cours des choses. La peur de la guillotine en fait aussi réfléchir plus d'un. Le samedi 16 mars, Jean Menoret, 55 ans, agriculteur à la Molardière en Héric, a été condamné à mort pour avoir fait partie d'une bande armée et porté un morceau de papier blanc au chapeau. Il est guillotiné le soir même.

Dans les heures qui suivent la bataille du Pont du Cens, les interrogatoires commencent. Les rebelles d'hier deviennent des "forcés" et des "contraints" tandis que des patriotes sont dénoncés comme insurgés. Les arrestations se multiplient entraînant dénonciations, réglements de compte. Les listes de suspects s'allongent et les prisons de Nantes se remplissent.

C'est dans ce climat d'amertume que les communes situées près de Nantes, et donc les plus sujettes aux représailles, commencent à faire leur soumission: Couëron, La Chapelle-sur-Erdre, Orvault et les municipalités voisines le 19; Thouaré le 21; Carquefou le 26.

A chaque fois, dans de longues missives implorant le pardon, on minimise la révolte, on accepte de rendre les armes mais on réitère le refus du recrutement sur la base du tirage au sort et, au passage, on demande le retour des prêtres réfractaires.

En réponse, les autorités républicaines accordent le pardon mais ne cèdent pas sur les deux derniers points. Alors dans ces communes, même si le ressort insurrectionel est brisé, la colère demeure, rentrée pour l'instant, en attendant de trouver un nouveau type d'expression.

Dans les parties du district les plus excentrées et bénéficiant d'une couverture boisée, les rebelles n'ont pas désarmé. Le 27 mars ils sont environ 3000 selon les témoins à Nort-sur-Erdre avec le château de Pont-Hus qu'ils ont fortifié comme base arrière. De là ils contrôlent l'Erdre et la route de Châteaubriant. Ce sont les communes de Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Les Touches, Héric, Casson qui fournissent les plus gros contingents. A leur tête on retrouve le trio des notaires de Saint-Mars, anciens juges seigneuriaux: Foucaud, Perchais, Potier.

A l'Est du district, les insurgés de Mauves chassés du Chemin Nantais se sont repliés dans le bois du Cellier d'où ils perturbent la circulation sur la route de Paris. A l'ouest, le camp de Sautron contrôle toujours la route de Vannes.

Les sorties de la Garde Nationale (le 27 mars à Sautron et le 29 à Mauves) pour efficaces qu'elles soient sur le coup, n'ont qu'un effet limité dans le temps. Chassés ici les rebelles se regroupent là. Le cas du Pont-Hus est à ce titre exemplaire.

Sus au Pont-Hus !

En cette fin mars, les Nantais n'ont pas dissipé les menaces qui pèsent sur eux. Le sud de la Loire échappe totalement au contrôle de la République et au nord, si l'on excepte la banlieue nantaise et quelques enclaves autour de Châteaubriant et d'Ancenis, la situation n'est guère meilleure. Malgré le rétablissement des communications avec Paris, les renforts espérés n'arrivent pas. Le salut va venir d'Ille-et-Vilaine.

A la tête d'une troupe de gardes nationaux rennais et malouins, Beysser, par Redon et La Roche-Bernard, marche sur Guérande et Savenay pour rétablir les communications avec Vannes. A Châteaubriant, aux gardes nationaux locaux se sont joints des troupes venues de La Guerche mais aussi de Craon, Laval... Ils veulent rétablir les communications avec Nantes. Pour cela il faut attaquer et battre les insurgés rassemblés au Pont-Hus.

L'armée républicaine, forte de 700 hommes et deux canons, rentre dans Nort-sur-Erdre après avoir chassé les insurgés qui occupaient la ville le 28 mars à 5 h. du soir. Le lendemain matin, dès 8 h., elle se porte sur le Pont-Hus. Les rebelles, à l'abri des fortifications qu'ils ont établies et dont les canons républicains d'un trop faible calibre ne peuvent venir à bout, déclenchent une fusillade nourrie. Les gardes nationaux, tenus en échec, se replient sur Nort et envoient un émissaire chercher du secours à Nantes.

Jusqu'à présent les Nantais ont toujours répondu négativement aux sollications des Castelbriantais, prétendant être trop menacés pour se dégarnir. Cette fois-ci ils promettent 300 hommes, 2 canons de 12 et 8000 cartouches pour le 31 mars. On convient d'une heure (11h.) et d'un signal d'attaque (un coup de canon tiré par les Nantais). Le combat promet d'être grandiose et, dans leur réponse au commandant des troupes repliées à Nort, les autorités nantaises versent dans le lyrisme à sa seule évocation:
" *Le Pont-Hus sera le monument comme il a été le théâtre de votre gloire et de votre bravoure et nos neveux ne parleront point de ce lieu déjà trop fameux dans l'histoire sans un attendrissement mêlé d'amour et de gratitude envers nos braves libérateurs. Nous voudrions essuyer et guérir de nos larmes les blessures reçues par ceux de nos frères qui ont déjà combattu à ce poste. Il nous tarde de vous tenir tous dans nos murs et serrés dans nos bras*" (ADLA L95).

Le dimanche 31 mars, à 11 h., les troupes venues de Châteaubriant sont bien au rendez-vous, mais les Nantais, pourtant si empressés, sont en retard. On se battra sans eux. Les insurgés embusqués dans le château du Pont-Hus font mieux que se défendre. Cependant un garde national se jette à l'eau et, malgré la fusillade, arrive à installer un pont de madriers au-dessus des douves. Les républicains investissent les lieux tandis que les insurgés s'enfuient vers Petit-Mars et la forêt du Cellier.

Les renforts nantais n'arrivent que dans l'après-midi, vers 16 h., une fois la bataille terminée et les rebelles déjà à l'abri. Les républicains ont tué deux insurgés mais n'ont pu faire un seul prisonnier. On est loin de l'anéantissement prévu.

Dès le lendemain, à 9 h. du matin, 1200 à 1500 rebelles de Héric et des environs se regroupent et marchent sur le Pont-Hus bien décidés à reprendre la place. Après un long combat, les républicains repoussent les assaillants qui laissent 80 des leurs sur le terrain. Incapables de garder le Pont-Hus dans une région "*infestée de brigands*", les républicains décident de le détruire.

Le mardi 2 avril, le château est incendié et les ordres sont donnés pour raser les murs et abattre les bois environnants. Une garnison de 150 doldats avec un canon est installée à Nort pour garder la ville et les axes de communication.

Dès les jours suivants elle entreprendra des raids de représailles dans les communes voisines, en particulier le 5 avril à Saint-Mars-du-Désert où les moulins, les maisons des rebelles, la cure et l'eglise seront pillés, les cloches brisées et les habitants désarmés. Quant aux insurgés, repliés dans la forêt du Cellier, ils attendent le moment propice pour repasser à l'action.

Plus au sud, tout au long de la rive droite de la Loire, des postes républicains sont installés entre Nantes et Ancenis pour tenir le fleuve et contrôler les populations. Le quadrillage militaire ramène un calme relatif dans le district, à tel point que la levée qui avait provoqué le déclenchement de l'insurrection peut avoir lieu dans la plupart des communes en fin avril et début mai.

Pour autant les esprits ne sont pas gagnés à la cause de la République. Vaincus autant par le manque de chefs compétents que par les gardes nationaux, désabusés, les ruraux choisissent le plus souvent le repli villageois, la colère au coeur, plutôt que l'aventure contre-révolutionnaire. Tout en conservant une haine tenace pour la Révolution ils vont essayer de s'en accomoder en attendant des jours meilleurs.

La Chouannerie, qui apparaîtra plus tard, ne sera pas dans ce district un mouvement de masse mais une guérilla menée par quelques individus bénéficiant de la neutralité bienveillante de la population.

Marcel RUMIN Loïc BONNET

MARS 1793 A NANTES

Chronique d'une ville en état de siège

Ville négociante et industrielle forte de ses 80 000 habitants, plus grand port de la façade atlantique avec Bordeaux, Nantes opte précocement pour l'esprit des "Lumières". La Révolution, portée par le souffle américain y démarre plus vite qu'ailleurs. En 1792, le chef-lieu du département de la Loire-Inférieure s'affirme résolument républicain alors que les campagnes alentours, après avoir fait un bout de chemin avec la Révolution, de déceptions en déconvenues, entrent dans l'opposition, parfois violente, au nouveau régime. Régulièrement, le bras armé de la bourgeoisie républicaine nantaise, la Garde Nationale, doit aller rétablir l'ordre dans les communes rurales au bord de l'insurrection. Inexorablement le fossé se creuse entre la ville siège de tous les pouvoirs, aussi bien politiques qu'économiques, et les campagnes dominées, voire humiliées.

Des comités pour le salut public

Au début du mois de mars 1793, c'est avec inquiétude que Nantes attend les réactions à la levée des 300 000 hommes. Depuis plusieurs jours, des bruits d'agitation, voire de sédition, parviennent des environs de Machecoul et de Clisson. Aussi, les administrateurs du Département, pour faire face à toute éventualité, se sont-ils réunis dès 8 h. du matin, ce 10 mars 1793.

C'est à midi que les premiers messagers apportent de funestes nouvelles: Thouaré, Couëron, Bouguenais, Orvault, Mauves sont en état d'insurrection. Un peu plus tard, distance oblige, on apprend qu'un rassemblement s'est formé à Saint-Philbert et qu'un commissaire recruteur a été assassiné à Saint-Mars-du-Désert. Le Conseil du Département réalise de suite la gravité des faits et décide "*d'arrêter un désastre qui, s'il n'était réprimé, pourrait allumer la guerre civile et compromettre la sûreté de la République*" (ADLA L40). Juste vision des choses que les faits confirmeront.

Dès lors, les autorités nantaises vont prendre les premières d'une longue liste de mesures qui, pendant tout le mois de mars, viseront à défendre la ville, bastion et dernier espoir de la République en ces terres insurgées, et à réprimer l'insurrection. On décide d'établir un quartier général permanent de la Garde Nationale pour protéger la ville et d'en envoyer quelques bataillons, composé chacun de 150 fantassins, 25 artilleurs, 1 canon, vers Couëron, Mauves et Saint-Philbert.

Mais le temps file en ce 10 mars, et chaque heure apporte aux Nantais des nouvelles de plus en plus dramatiques. Les autorités veillent toute la nuit. A 2 h. du matin, le 11, on se décide à demander de l'aide à la Convention:

"*Nous vous écrivons au milieu de la nuit et nous apprenons à chaque instant des nouvelles plus désastreuses les unes que les autres...à Couëron la maison d'un bon citoyen a été pillée, à Mauves on a entendu le tocsin... Citoyens...indiquez-nous les remèdes. Sauvez encore une fois la patrie, une étincelle a souvent produit un embrasement universel*" (ADLA L230).

A ce moment, les Nantais ne mesurent pas encore toute l'ampleur de l'insurrection. Le jour naissant va leur permettre d'y voir plus clair. Arrivant des campagnes voisines, Pont-Saint-Martin, Port-Saint-Père, Saint-Etienne-de-Montluc... des républicains qui craignent pour leur vie, viennent se réfugier à Nantes. Ils apportent des nouvelles de la révolte:

- les insurgés "*se battent avec acharnement...ils fusillent les gardes nationaux...*" (ADLA L40);
- certains ont "*des armes qui sont des faux renversées*" (ADLA L40);
- leurs revendications sont: "*Il n'y a plus de roi, il n'y a plus de loi, nous ne voulons pas marcher pour la Nation, nous marcherons contre elle...*" (ADLA L40).

Le détachement envoyé à Mauves revient avec vingt blessés et six prisonniers mais sans avoir pu disperser les rebelles; il confirme les propos des premiers réfugiés. La seule bonne nouvelle vient de Couëron où le bataillon de la Garde Nationale a pu chasser les insurgés. On décide de rappeler ces valeureux combattants à Nantes pour défendre la ville !

A midi, le Conseil du Département déclare: "*La situation est devenue désespérante, nous sommes circonvenus... la sédition est complète*" (ADLA L230). On décide que "*la force armée de Nantes sera mise en totalité en état de réquisition active et que chaque homme touchera la solde de 20 sous par jour*" (ADLA L40).

Mais ces 4 000 Nantais en armes, cette Garde Nationale qui n'est qu'une force d'appoint composée de civils n'ayant aucune expérience du combat, pourront-ils à la fois défendre la ville et réprimer l'insurrection ? Les autorités en doutent et préfèrent demander le renfort de soldats de métier.

Dans l'après-midi on écrit à nouveau à la Convention, au Conseil Exécutif (le gouvernement), aux députés du département à Paris, au Général de La Bourdonnaye chef de l'Armée des côtes, au Lieutenant Général Verteuil commandant la 12 éme division à Rochefort, au département du Morbihan et à celui du Maine-et-Loire. Antoine Crucy est chargé d'aller porter ces dépêches. Il revient le soir même sans avoir pu passer.

Nantes est coupée du reste du pays et ne devra compter que sur ses propres forces.

L'émotion gagne la population.Comment a-t-on pu en arriver là ? Certains ont besoin de coupables. La société populaire Vincent-La Montagne présente une pétition aux administrateurs du Département, leur demandant de prendre des mesures contre les suspects. On donne satisfaction au club sans-culotte. La municipalité est chargée d'effectuer:

"*des visites domiciliaires chez plusieurs personnes de cette ville justement soupçonnées d'avoir part dans les troubles qui agitent dans ce moment le département, de faire perquisition de leurs papiers, même de faire arrêter ces personnes et conduire au château de Nantes... Les citoyens Phelippes et Le Cadre sont chargés d'aménager le château à cet effet et de mener les interrogatoires des détenus au fur et à mesure de leur arrivée*" (ADLA L40).

Le lendemain, 12 mars, les sociétés populaires nantaises accentuent leur pression sur les autorités. La peur l'emporte sur la raison. Il faut dire que la situation militaire ne s'améliore pas. "*Les rassemblements autour de la ville de Nantes se multiplient et se fortifient considérablement, la ville est cernée de toutes parts, les rebelles se proposent d'y entrer pour la piller et la saccager*" déclare le Conseil du Département (ADLA L40).

On rappelle à Nantes tous les détachements envoyés dans les campagnes. Exception est faite pour Clisson où un bataillon de 250 h. part ce jour-même dégager les patriotes du lieu menacés par les insurgés.

Les troupes de la Garde Nationale qui reviennent à Nantes, y ramènent de tristes nouvelles, en particulier celles qui reviennent de Saint-Philbert. Il est question de patriotes massacrés à Machecoul. De Chantenay, on apprend que les portefaix de la Chézine se sont ralliés aux rebelles.

Le danger est aux portes de la ville, qui sait, au sein même de la cité ! Soupçonnant les couche-tard et la jeunesse dorée de Nantes de faire le jeu des insurgés on décide la fermeture du Café de la Comédie où "*des perturbateurs du repos public et des malveillants se rassemblent journellement en grand nombre*" (ADLA L40). Quelques jours plus tard, le 14, ce sont les Chambres de Lecture, ces salons littéraires qui avaient tant contribué à la diffusion des idées philosophiques, que l'on fermera.

Pour parer à toute éventualité, le commandant de la Garde Nationale est chargé d'installer ses canons sur les ponts et toutes les avenues de la ville. Afin de ramener les insurgés à la raison, on envisage de leur adresser une proclamation aussi patriotique que fraternelle.

Mais ces mesures ne sauraient calmer les sans-culottes nantais. Ce 12 mars ils se font pressants face aux administrateurs du Département:

"*Citoyens administrateurs, les citoyens de Nantes viennent vous dire par notre bouche que les demi-mesures ne peuvent plus sauver le département de la Loire-Inférieure des malheurs de la guerre civile; qu'il faut déployer la plus grande énergie, et c'est au nom de la patrie que nous vous conjurons de convoquer le tribunal criminel; qu'il soit en permanence ainsi que le jury d'accusation et le jury de jugements, que la machine de mort exécutrice des jugements soit élevée sur la place du Bouffay... et que les jugements soient exécutés sur le champ... Nous ne pouvons être sauvés que par des moyens révolutionnaires et par des mesures de grande police... Citoyens administrateurs...si vous résistez, si vous balancez, vous compromettez violemment le salut public*" (cité par Mellinet, La commune de Nantes, tome 7, page 137).

Sous peine de passer elles-mêmes pour suspectes, les autorités nantaises doivent se plier aux exigences des sociétés populaires. Le 13 mars à 11 h. les élus du Département, du District de Nantes et de la Municipalité se réunissent sous l'autorité de leurs présidents respectifs: Beaufranchet, Bougon et Baco.

"*Considérant que la ville de Nantes n'a plus aucune ressource qu'en elle-même et que, dans l'extrême danger où elle se trouve, il est nécessaire d'adopter des mesures extraordinaires qui seules peuvent sauver la chose publique et tous nos citoyens" il est décidé que les trois assemblées n'en feront plus qu'une "jusqu'au rétablissement de l'ordre*" (ADLA L87).

On rédige une "Proclamation aux citoyens de Nantes" où, après les indispensables exhortations patriotiques, on annonce que:

- les membres réunis des corps administratifs seront répartis en cinq commissions ou comités, savoir: comité d'approvisionnement ou de subsistances; comité de dénonciation, avis et instruction concernant les prisonniers; comité militaire fusionné avec l'état-major de la Garde Nationale; comité d'exécution; comité central chargé des décisions, les autres commissions ne pouvant que délibérer. Le comité central comprend les trois présidents déjà cités (Beaufranchet, Bougon, Baco) plus Letourneux et Sotin.

- "*il sera composé un tribunal criminel extraordinaire... pour juger sans appel et sans recours au tribunal de cassation les conspirateurs et les rebelles détenus au château de cette ville et autres qui peuvent y être amenés... Le tribunal siègera au palais de justice... L'instruction sera publique et non écrite... Le comité d'exécution donnera les ordres nécessaires pour que la guillotine soit placée dès ce jour sur la place du Bouffay et fera exécuter les jugements du tribunal criminel extraordinaire*" (ADLA L87).

- les caisses des receveurs des districts et du Payeur Général, ainsi que les poudres embarquées sur les bateaux du port seront transférées en lieu sûr, au château.

- les patriotes des campagnes réfugiés à Nantes devront se réunir dans l'ancien couvent des Pénitentes où des armes leur seront distribuées pour qu'ils participent à la défense de la ville.

- une cour martiale accompagnera chaque détachement de la force armée et jugera sur le champ les rebelles pris les armes à la main.

Et pour bien marquer la fermeté du nouveau pouvoir, le jour-même à 15 h., le tribunal criminel extraordinaire condamne Gabriel Musset, laboureur de Saint-Même-Le-Tenu arrêté la veille les armes à la main, à la peine capitale. Il est aussitôt guillotiné place du Bouffay.

Nantes: camp retranché

Tandis que sous la pression des patriotes les plus ardents Nantes se dote d'un gouvernement révolutionnaire, l'insurrection se renforce aux portes mêmes de la ville. La cité républicaine est de plus en plus isolée. Aucun des appels au secours lancés vers Paris ou les départements voisins ne parvient à destination. Régulièrement les courriers sont interceptés. Nantes va devoir livrer seule une bataille capitale sans que la nation ne sache rien de ses efforts pour sauver la République.

Depuis le 10 mars, progressivement, l'étau se referme sur Nantes. Au nord de la Loire l'insurrection a gagné toutes les campagnes. Une à une les villes sont tombées aux mains des rebelles: Blain, Savenay, Nort, Nozay. Châteaubriant, Guérande, Ancenis résistent encore, mais les Nantais ne le savent pas.

Les insurgés ont établi des camps aux portes de la ville coupant ainsi toute communication: le camp de Sautron contrôle la route de Vannes; le camp du Pont du Cens, fort de plusieurs milliers d'hommes, coupe la route de Rennes; au camp de Saint-Georges les rebelles contrôlent la route de Paris et celle de Châteaubriant; à Mauves les bateliers interceptent tout ce qui navigue sur la Loire.

Au sud du fleuve la situation n'est guère plus brillante. Le bataillon qui était allé porter secours aux patriotes de Clisson rentre à Nantes le 15 mars à 19 h.. Soldats et réfugiés ont mis douze heures pour venir de Clisson et ont dû essuyer neuf combats. Ils ramènent avec eux 33 dragons réchappés, en loques, du massacre de Cholet et qui apportent des nouvelles consternantes: le Maine-et-Loire et la Vendée, à qui Nantes réclame de l'aide depuis le début, sont aussi victimes de l'insurrection.

Dans le Pays de Retz seules Pornic et Paimboeuf tiennent encore. Pour combien de temps ? Heureusement, les républicains contrôlent la Loire en aval de Nantes.

Privée de communications, d'informations et de secours, la ville risque aussi de bientôt manquer de nourriture. Ni blé ni viande de boucherie n'entrent plus sur les marchés. Le 15 mars, on apprend que trois bateaux chargés de grains sont bloqués par les rebelles à Saint-Julien-de-Concelles. Les moulins de Beautour et de Saint-Sébastien sont aux mains des insurgés.

Craignant le pire, le comité de subsistances décide un inventaire des ressources. Le directeur de la manufacture de la Sécherie, au quartier de Chézine où l'on moud le grain pour Nantes, se veut rassurant. Son moulin à vapeur compensera la défection des ailes de Beautour. Le comité estime que, avec les moulins à eau de Barbin et des Halles, on "*peut suffire pendant un temps aux besoins de la ville*" (ADLA L94); propos qui ne rassurent guère la population. Des queues se forment devant les boulangeries et la rumeur s'amplifie.

Le 15 mars, les autorités:

"*informées qu'on répand dans la ville des bruits alarmants, qu'on inspire des inquiétudes sur l'état des choses, sur les subsistances, sur la sûreté des citoyens, arrêtent qu'elles parcoureront les principales rues et quartiers de la ville, que les administrateurs et officiers municipaux se montreront aux citoyens, leur parleront et calmeront leurs inquiétudes*" (ADLA L87).

Heureux hasard, quarante boeufs achetés par les citoyens Aubin et Viau à la foire de Loie, et destinés à la salaison pour quelque corsaire, se trouvent à Nantes en ces jours. Ils sont réquisitionnés d'office.

La ville assiégée ne pourra tenir très longtemps. Chaque jour qui passe aggrave la pénurie alimentaire et permet aux rebelles de s'organiser en vue d'une attaque concertée. Pour l'instant ils n'en sont pas encore capables. Il faut donc agir vite. Mais où et comment ?

Le 14 mars, toutes les troupes de la Garde Nationale nantaise sont rassemblées sur les cours et attendent les ordres pour "*donner la chasse aux rebelles*". Pendant ce temps, les membres du comité central débattent avec l'état-major de la Garde Nationale sur la tactique à adopter. C'est le chef de bataillon Jean Conrad Wieland, négociant d'origine suisse âgé de 49 ans et doté d'une petite expérience militaire, qui emporte la décision. Il fait remarquer que:

"*Les rebelles s'étant rendus maîtres de tous les débouchés et passages tant par terre que sur la rivière, étant en forces considérables, il serait imprudent de tenter une sortie... rapport à l'étendue de terrain qu'il faudrait embrasser... il fallait à présent se borner à faire de fortes patrouilles dans les environs de la ville*" (ADLA L88).

Aussitôt un détachement équipé d'un canon et commandé par le citoyen Guillemet part attaquer les rebelles sur la route de Paris à hauteur de l'auberge du Croissant; un autre détachement s'en va à la Barberie, route de Rennes. Les ordres sont formels, les troupes ne doivent pas aller au-delà des objectifs fixés.

On peut trouver les Nantais bien timorés. C'est que pour eux la bataille principale ne va pas se jouer au nord ou au sud de la ville, mais sur la Loire: en amont, pour rétablir le contact avec Paris et les renforts tant espérés; en aval, pour accéder à Paimboeuf, à la mer. Les sorties autour de la ville n'ont pour but que de contenir l'adversaire. Priorité va être donnée à faire de Nantes un camp retranché tout en gardant le contact avec Paimboeuf et en attendant de se porter vers Ancenis, vers l'amont, vers la France restée fidèle à la République.

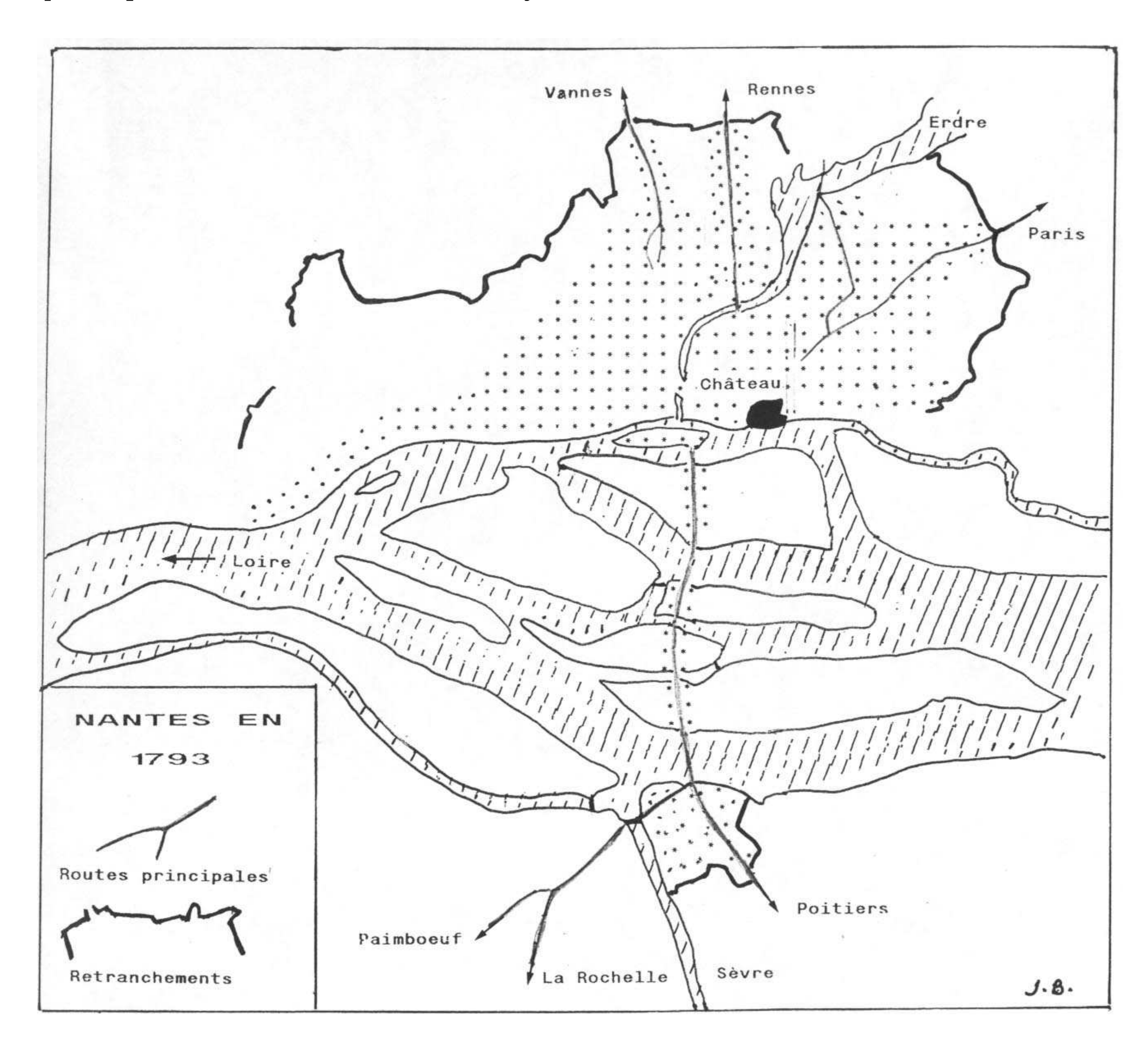
Pendant le siècle écoulé, Nantes a perdu ses antiques murailles remplacées par de nouvelles perspectives et des immeubles dus aux architectes Ceineray et Crucy. Au nord, la ville n'a plus aucune protection. Le 14 mars, les commandants de la Garde Nationale, Bouteiller et Deurbroucq, sont chargés "*d'ordonner tous les établissements, armements etc... d'établir des postes avancés et de les fortifier..."* (ADLA L87).

Sur les grands axes, l'architecte Crucy établit des épaulements avec des sacs de sable. Les ingénieurs Ropatet et Hervouet élèvent des terrassements et font creuser des tranchées aux petites entrées de la ville. Ils utilisent comme main d'oeuvre les habitants des campagnes réfugiés à Nantes et qui ne participent pas autrement à la défense de la ville.

A la Sécherie, sur le port, on fait embosser un ponton armé de deux canons. D'autres canons sont installés aux entrées de la ville, mais les plus gros sont réservés pour le château, l'un sur la poudrière, l'autre sur la tour du Fer à Cheval.

Le châteu devient le centre vital de la ville. Déjà caserne, prison, trésorerie générale, il sera aussi arsenal. Les poudres, les canons, les fusils récupérés sur les bateaux ou chez les particuliers y sont entreposés. C'est là qu'on répare les armes. C'est là également que l'on amène les chevaux de luxe réquisitionnés dans les riches familles nantaises.

Les anciens couvents de la ville sont mis à contribution. Outre ceux qui sont transformés en prisons (Saintes-Claires, Visitation) ou en gîte pour les réfugiés (Pénitentes), Crucy doit aménager le couvent des Jacobins en caserne tandis que celui des Cordeliers devient une fabrique de poudre à canon confiée aux citoyens Cossé et Mouillé.



Huit corps de garde équipés de fusils et de piques, intitulés selon leurs emplacements, Liberté, Concorde, Sainte-Elizabeth, Bignon-Lestard, Mirabeau, La Fosse, Chézine, Récollets, sont chargés de surveiller les entrées de la ville. Toutes les deux heures ils doivent rendre compte à l'état-major.

La consigne n'est pas toujours respectée. Le 16 mars, la citoyenne Bard, marchande de vin, déclare "*qu'elle a vu un nombre de femmes et d'hommes costumés en bas-bretons qui achètent pain et farine qu'ils portent dans les campagnes*" (ADLA L535) sans que personne ne les empêche de sortir de la ville. Le même jour, le citoyen Sauvaget raconte que les insurgés qui sont au Pont-du-Cens viennent aux postes de garde "*sous prétexte de parlementer et que les gardes nationaux loin de les conduire sous bonne garde aux administrateurs sont entrés amicalement avec eux et les ont laissés se répandre dans la ville avec leurs armes*" (ADLA L533).

Imprudence, manque d'expérience, complicité ? A quoi faut-il attribuer de tels comportements ? L'artisan ou le commerçant nantais de faction dans un poste, souvent pour la première fois de sa vie, a bien de la peine à faire la différence entre un habitant des campagnes insurgé et un autre habitant des campagnes qui vient se réfugier en ville avec armes et bagages. Or, en ces jours, c'est par centaines que les ruraux fidèles à la République entrent à Nantes.

Le 16 mars, suite aux incidents signalés plus haut, le comité central ordonne que: "*les gens des campagnes, réfugiés à Nantes, avoués ou bien connus de leurs maires et chefs seront porteurs à la boutonnière d'une carte bien distinctive...et d'une contre-épaulette d'étoffe rouge, sans frange, sur chaque épaule pour les reconnaître dans une action*" (ADLA L91).

Toute sortie par voie de terre étant impossible, il ne reste aux Nantais pour communiquer avec l'extérieur que le cours aval de la Loire. Le port fait l'objet de toutes les attentions. On va jusqu'à armer les équipages des bateaux hollandais (ennemis) qui y sont retenus pour en assurer la défense ! De chaque côté du fleuve, les campagnes sont en rebellion. Heureusement pour Nantes, la République conserve deux postes déterminants: Indret et Paimboeuf.

La fonderie d'Indret, pour sa position stratégique et sa fabrication (des canons) a droit à une protection spéciale. Son directeur, le Capitaine d'artillerie Favereau, obtient, en plus des renforts qu'il demande, l'assurance qu'une barge équipée d'un canon fasse chaque jour la navette entre Nantes et son établissement.

Le 14 mars, on envoie à Paimboeuf quelques marins sous les ordres du Commandant Berthault et vingt-huit soldats du régiment du Cap (Saint-Domingue) incarcérés au château depuis le 2 février pour insubordination. C'est bien peu, mais Nantes n'a pas les moyens de se dégarnir davantage et compte sur le courage des Paimblotins et les équipages des navires stationnés dans l'estuaire pour défendre son avant-port.

La principale préoccupation des autorités nantaises en cette première semaine de l'insurrection, c'est de rétablir les communications avec Paris. Pour cela, il faut libérer la Loire jusqu'à Ancenis en espérant que les Angevins feront de même de leur côté. Le 14 mars, le comité militaire propose de "*mettre dans plusieurs bons bateaux des pierriers pour remonter la rivière et de les faire suivre tout le long de la côte par 1000 ou 1200 hommes avec deux ou trois canons*" (ADLA L91). Reste à rassembler ces forces. Cela mettra près d'une semaine.

En vue d'expéditions futures dans le département, quand les premiers objectifs auront été atteints, on charge le citoyen Meuris de constituer un bataillon soldé, bien équipé et entraîné, capable de combattre comme une troupe de métier.

En attendant, faute de pouvoir rétablir l'ordre par la force, on se contente de rédiger "Une proclamation aux habitants des campagnes" pour les ramener à la raison par de bonnes paroles. On trouve même quelques patriotes pour aller porter le texte dans les communes avoisinantes, à leurs risques et périls.

La bataille de Nantes

Au sud de la Loire, l'énergie des rebelles fut longtemps occupée à s'emparer de petites villes comme Clisson, Bourgneuf, Pornic, Paimboeuf... Il y eut bien quelques camps de constitués aux portes de Nantes dès la fin de la première semaine de l'insurrection, mais ils n'étaient encore guère menaçants.

Il en alla tout autrement au nord du fleuve et spécialement en Pays Nantais. Très tôt les insurgés contrôlèrent Nort, Blain, Savenay et toutes les bourgades de quelque importance. Ils n'eurent alors qu'un seul mot d'ordre: prendre Nantes. Très vite des camps se constituèrent aux abords immédiats de la ville. Si les insurgés ne trouvèrent aucun chef militaire de valeur capable de les conduire à la victoire, ils organisèrent très bien leur intendance. Le recrutement fut efficace et les vivres ne manquèrent jamais à la nombreuse troupe.

Malgré les tergiversations des chefs, en particulier de Gaudin-Bérillais, les insurgés étaient décidés à en découdre rapidement avec les Nantais. Leur patience n'eut sans doute pas excédé le deuxième dimanche de l'insurrection. Les Nantais le surent-ils ou purent-ils le deviner ? Décidés à ne pas se laisser imposer la bataille, ils prirent l'offensive.

Le dimanche 17 mars, à 4 h. du matin, dans la nuit et la pluie, les bataillons de la Garde Nationale nantaise attaquent dans sept directions.

Sur la route de Rennes, le canon républicain tonne à la Barberie vers 5 h.. Selon plusieurs témoins on l'entendit jusqu'à Sautron. Les insurgés résistent jusqu'à 9 h. 30. A ce moment-là, les républicains les repoussent de l'autre côté du pont du Cens. La cause est alors entendue. La plupart des rebelles se dispersent.

Une partie du bataillon de la Garde Nationale les poursuit sur la route de Rennes tandis que l'autre va prêter main forte au détachement engagé sur la route de Vannes contre les insurgés embusqués autour de l'auberge du Massacre et dans les bois de Carcouët. Là aussi le succès est total. A 13 h., on envoie des fiacres et des charrettes récupérer les morts, les blessés et les animaux abandonnés par les rebelles. A 15 h. 30, les deux bataillons victorieux rentrent à Nantes.

Ce même matin, au nord-est de la ville, deux bataillons se dirigent, l'un vers Toutes-Aides en passant par Richebourg, l'autre vers le camp de Saint-Georges par la route de Paris. Le bataillon de Cincinnatus chasse les rebelles embusqués dans le bois et autour de la chapelle Saint-Georges après une longue fusillade et plusieurs coups de canon. A 16 h.15 il est de retour à Nantes.

Le bataillon de l'Egalité a plus de difficultés à venir à bout des insurgés installés sur le coteau de Toutes-Aides, derrière le ruisseau du Gué-Robert. A plusieurs reprises dans la matinée il faut envoyer des renforts. On puise d'abord dans le détachement qui se bat route de Paris, puis on fait intervenir la réserve, à savoir les réfugiés de Clisson appuyés par un canon de 2. A midi la situation n'a pas évolué. On envoie un canon de 4. Plus tard il faut expédier un canon de 14 servi par des grenadiers du Bouffay. A 16 h., alors que tous les autres bataillons rentrent victorieux à Nantes, on entend encore de lourdes détonations du côté de Richebourg.

En soirée, les rebelles se dispersent sans avoir véritablement été vaincus. Par prudence, on ramène les canons au château;il faut éviter qu'ils ne tombent malencontreusement aux mains des assiégeants qui en sont encore dépourvus.

A l'ouest, il n'y eut pas de véritables combats. Les bataillons de la Fosse et de Chézine, soutenus par celui de Mirabeau, patrouillèrent autour de leurs postes de garde, se contentant de faire quelques prisonniers.

Au sud, le bataillon de l'île Feydeau poussa jusqu'aux abords du camp de La Louée, sur la route de Poitiers, sans engager le combat.

A 18 h. tout est terminé. Les gardes nationaux regagnent leurs foyers. Les prisonniers sont dirigés vers le château. Bientôt celui-ci s'avère trop petit et il faut transférer une centaine de détenus dans l'ancien couvent des Saintes-Claires.

On procède à l'inventaire du butin pris aux rebelles: 23 vaches, 20 boeufs, 5 veaux, 1 taureau, 6 chevaux et 1 cochon. Ces animaux sont parqués à l'hôtel de la Croix Verte, à Saint-Clément, où leurs légitimes propiétaires peuvent venir les récupérer.

(Signalons que la plupart des bêtes furent rendues à leurs maîtres les jours suivants après qu'on eût préalablement vérifié le civisme de ceux qui déclaraient avoir été victimes des "brigands". La République se montra loyale et magnanime malgré les circonstances.)

Au soir du 17 mars, Nantes a desserré l'étau qui l'étouffait. Elle sait à quoi elle a échappé: "*le projet était de brûler et piller la ville*" déclare un insurgé agonisant au Pont-du-Cens (ADLA L535). Mais la rebellion n'est pas matée. Les insurgés, vaincus autant par leur manque d'encadrement que par l'artillerie nantaise, se sont dispersés sans subir de pertes considérables. Vont-ils rentrer dans l'ordre ou continuer le combat ?

Dans les jours suivants, les autorités nantaises multiplient les appels à l'aide en direction de la Convention toujours silencieuse; mutisme inquiétant.

"*C'est le cinquième courrier que nous vous expédions, sans avoir la certitude, sans pouvoir même présumer que vous ayez eu connaissance de notre cruelle situation*" (22 mars - ADLA L95).

Chaque lettre est un récit apocalyptique de la situation:

"... les membres des directoires assassinés, les prêtres constitutionnels chassés ou égorgés, des drapeaux blancs bénis sur leurs cadavres par d'autres prêtres; le feu et la flamme ravagent nos campagnes..." (19 mars - ADLA L98); "*Nous sommes menacés par les cannibales..."* (24 mars - ADLA L95).

Ici, ce n'est pas la peur ou l'emphase verbale si prisée à l'époque qui provoquent l'exagération, mais la nécessité d'obtenir des renforts et le besoin de justifier les mesures exceptionnelles prises tant dans le domaine de la justice que dans le gouvernement de la cité.

"*Faites nous parvenir des secours, faites approuver notre conduite et assurez la Convention que, quoi qu'il arrive, jamais nous n'oublierons nos serments, la République ou la mort..."* (19 mars - lettre aux députés du département à la Convention - ADLA L95).

Aussi, chaque messager qui part emporte-t-il copie des courriers précédents pour que Paris soit à même de juger du bien fondé des mesures prises à Nantes. Il faut non seulement se défendre contre les insurgés, mais en plus se justifier face aux autorités révolutionnaires ! Rude tâche, acceptée avec héroïsme, au moins au début:

"*Nous resterons à notre poste jusqu'à la mort...notre dernier soupir sera pour la liberté, notre dernier mot sera Vive la République* !" (18 mars - ADLA L95).

Malheureusement, au lendemain de cette profession de foi patriotique, une série de mauvaises nouvelles vient ajouter à l'angoisse. Un messager arrivant d'Angers annonce que le Maine-et-Loire, la Vendée et les Deux-Sèvres sont insurgés. Deux citoyens venant de Rennes ajoutent le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine à cette liste et déclarent qu'à Rennes on considère Nantes comme perdue !

Alors les Nantais perdent patience. Le 22 mars, en s'adressant à la Convention, ils accusent:

"...attend-on que toutes nos côtes, que tous les départements qui les bordent soient maîtrisés par les insurgés et...les Anglais qu'ils attendent...que fait le général de l'Arm0ée des côtes, où sont les bataillons qui devaient arriver pour leur défense ?" (ADLA L95).

Le lendemain, 23 mars, le premier courrier en provenance de Paris depuis le 10 mars arrivait à Nantes. La France savait. A quand les renforts ?

Nantes a bien mérité de la Patrie

La victoire du 17 mars n'a été qu'un répit. Les Nantais le mettent à profit pour assurer les avantages acquis et renforcer la défense de la ville en attendant de passer à l'action vers l'amont du fleuve.

Les insurgés qui campaient sous les murs de la ville ont été repoussés. Il faut les empêcher de revenir et, pour cela, neutraliser leurs lieux habituels de rassemblement. Le 18 mars, la troupe fait le tour des différentes chapelles où les jours précédents les rebelles sonnaient le tocsin pour appeler aux armes. Ainsi les cloches de Saint-Donatien, Toutes-Aides, Beaurepaire et Saint-Georges sont-elles descendues pour être conduite à Nantes.

Les nombreux bois ou taillis qui bordent la ville au nord et sont autant de repaires pour les insurgés sont rasés. Deux cents patriotes des campagnes réfugiés à Nantes, protégés par une petite troupe, mettent trois jours à abattre le bois de Saint-Georges et celui du Plessis-Tison sur la route de Paris. Route de Vannes, le bois de Carcouët et l'auberge du Massacre subissent le même sort. Un peu plus tard la chapelle Saint-Georges est rasée à son tour.

Pour ramener le calme on joue aussi de la persuasion. Julien Cointière et Pierre Attimont font plusieurs fois la navette entre Nantes et les insurgés repliés à la Colinière en Doulon pour négocier une reddition contre le pardon de la République.

Petit à petit toutes les communes situées aux portes de Nantes, les plus exposées aux sorties de la Garde Nationale mais aussi les plus touchées par l'arrêt des échanges commerciaux, font leur soumission. Les municipalités de Couëron, Orvault, La Chapelle-sur-Erdre... reconnaissent "*la faute qu'ils ont faite en s'attroupant par des instigateurs perfides*" (ADLA L88). En échange de leur retour au calme elles demandent la diminution de leur contingent d'hommes dans la loi de recrutement cause de l'insurrection.

On s'occupe aussi à renforcer la défense de la ville qui, selon un rapport de Baco et Sotin, laisse à désirer. On consolide les postes de l'Hermitage et de Gigan. On en établit un nouveau à l'extrémité de la rue de la Bastille. On accélère les travaux de fortification. On place au château et sur les principales avenues de la ville huit canons de 18 livrés par le citoyen Dacosta, fondeur. On installe une caserne dans le couvent des Jacobins après avoir pris soin d'en transférer la bibliothèque à Notre-Dame. On réquisitionne les couvreurs pour qu'ils extraient des caveaux de la cathédrale Saint-Pierre et de la chapelle des Cordeliers les chasses en plomb qui s'y trouvent. Au château on en fait des balles.

Enfin, on charge l'opticien Pedralio d'installer ses télescopes sur les tours de la cathédrale afin d'observer les mouvements des insurgés. Après quelques travaux de menuiserie, indispensables pour la commodité des observateurs, Pedralio put remplir sa mission de renseignement. Les rapports qu'il communiqua par la suite au comité militaire montrent que par temps clair il suivait avec précision les déplacements des insurgés au Loroux-Bottereau ou à Petit-Mars.

Rassurés quant à leur protection, les Nantais peuvent enfin se lancer dans le projet qui leur tient à coeur depuis longtemps: rétablir les communications avec Ancenis, Angers et, au-delà, Paris.

Le mercredi matin 20 mars, le chef de légion de la Garde Nationale Deurbroucq et le major-général Wieland quittent Nantes pour Ancenis à la tête d'une troupe forte de 400 fantassins, 65 cavaliers, 50 artilleurs et deux canons de 4. Dans ce détachement qui s'en va par la route de Paris se trouvent des réfugiés de Vertou dirigés par Davy et équipés de pelles, pioches, haches, serpes pour venir à bout des barrages établis sur le parcours. Cela ne sera pas vain car les insurgés ont creusé des tranchées à Saint-Georges, Mauves et Oudon pour empêcher le passage des canons.

Un autre détachement fort de 200 hommes prend également la direction d'Ancenis, mais par la Loire. Embarqués sur des bateaux équipés de pierriers ils ont pour mission de disperser les révoltés qui barrent le fleuve mais aussi de transporter le ravitaillement nécessaire à l'ensemble de la troupe: pain, biscuits, viande de porc et six barriques d'eau de vie.

Les insurgés se dispersent à l'arrivée des Nantais. Oudon est reprise sans difficulté et, à 8 h. du soir, Deurbroucq entre à Ancenis restée fidèle à la République malgré un long siège. Le lendemain la troupe se porte sur Varades et Ingrandes où elle retrouve une colonne de 600 patriotes arrivant d'Angers sous les ordres de Gauvilliers. Les liaisons avec Paris sont rétablies, le courrier et les renforts tant attendus pourront enfin passer.

Tandis que les gardes nationaux s'installent dans des postes à Thouaré, Mauves, Le Cellier, Oudon, Ancenis pour tenir la Loire, des émissaires viennent annoncer aux Nantais, le 22 mars à 9 h. du soir, qu'Ancenis est libérée. L'enthousiasme est à son comble quand arrive d'autres bonnes nouvelles de Châteaubriant. Aussitôt à Nantes on ébauche des plans de reconquête. Le 23 mars, le comité central imagine de libérer la rive sud de la Loire par un mouvement concerté des troupes nantaises et angevines, puis de marcher ensuite sur Paimboeuf, toujours menacée, pour "tenir la côte".

Hélas ! Le soir-même on apprend que Le Croisic et Guérande sont tombées aux mains des insurgés "*moins par la force et le moyen des assiégeants que par la lâcheté et la trahison des assiégés*" (ADLA L95). Le bruit court aussitôt que l'armée royaliste qui a pris Guérande va marcher sur Nantes. Des informateurs précisent même au comité militaire que Nantes sera attaquée le 25 et que les Guérandais traînent avec eux dix canons.

Comme de l'autre côté du département les insurgés du Maine-et-Loire se regroupent à Saint-Florent, fixant ainsi les troupes angevines,il faut remiser les glorieux projets et penser à nouveau à protéger la ville (que jamais les Guérandais n'attaqueront).

Malgré tout, avec les premiers succès et la reprise des communications vers Paris, le moral revient. Le premier courrier en provenance de la capitale arrive le 23 mars. Il apporte les décrets votés par la Convention le 19 mars "*concernant la punition de ceux qui sont ou seront prévenus d'avoir pris part à des révoltes ou émeutes contre-révolutionnaires, qui ont eu ou auront lieu à l'époque du recrutement*" (ADLA L19).

Les décrets parisiens reprennent les mesures d'exception adoptées à Nantes dès le 13 mars: tribunal criminel extraordinaire; commissions militaires; peine de mort pour ceux qui seront pris les armes à la main ou convaincus d'avoir porté les armes contre la République; clémence pour les repentis et ceux qui livreront leurs chefs...

Les autorités nantaises peuvent être rassurées, elles n'ont pas failli à la Révolution. D'ailleurs le 24 mars, la Convention décrète "*que les trois corps administratifs réunis dans la ville de Nantes, la Garde Nationale et tous les citoyens de cette commune ont, par leur zèle, leur courage et leur dévouement, bien mérité de la patrie*" (Décret 690 C). Pourtant, tout le monde n'en semble pas convaincu !

Le retour de Fouché

Le 25 mars, un Nantais revient au pays: Joseph Fouché. L'ancien clerc-tonsuré professeur de sciences physiques au collège de l'Oratoire, député du département à la Législative puis à la Convention, arrive de la Mayenne où il avait été chargé d'organiser les opérations de recrutement.

Bien décidé à reprendre les choses en main dans sa ville, fort de ses pouvoirs de Commissaire de la Convention et du soutien des clubs sans-culottes nantais, il se présente aussitôt devant le conseil général des trois corps administratifs de la ville réunis pour lui

signifier sa... méfiance ! Aux élus locaux qui lui dressent le bilan de leur gestion et attendent son approbation il refuse de répondre, prétextant "*que le secret étant une nécessité indispensable dans les circonstances* " (ADLA L87), il ne parlerait qu'avec les cinq membres du comité central.

Devant l'instance politique suprême, Fouché critique la gestion des affaires et exige le retour à l'ancienne structure en trois corps (Département, District, Municipalité) séparés et autonomes. Fouché le Montagnard se méfie des Nantais à l'âme trop Girondine. Il disperse les pouvoirs pour s'assurer l'autorité.

Le lendemain matin 26 mars, devant le conseil général des trois corps administratifs, réuni pour la dernière fois, Baco maire de Nantes et président du comité central doit faire amende honorable:

"*Le citoyen maire a observé que l'organisation actuelle des administrations et leur réunion en un seul corps délibérant cessait d'être nécessaire et utile dans ce moment qu'un pouvoir majeur se trouvait à Nantes; qu'il était même urgent d'effectuer leur séparation; que les affaires, celles de la cité, les plus importantes en l'occurence présente puisque la conservation du département reposait entièrement sur elle, étaient négligées; que le peuple s'inquiétait et murmurait de ne plus voir les magistrats aux séances publiques de l'Hôtel de Ville; que le défaut de communication des magistrats avec le peuple et du peuple avec les magistrats devenait dangereux...*" (ADLA L87).

Dès que Baco a terminé, un débat s'engage. La majorité des présents refuse d'accepter un texte qui la condamne et s'apprête à voter contre, quand Fouché intervient. Le procès-verbal de la réunion rapporte:

"*La matière...allait être mise aux voix lorsque le citoyen commissaire a requis verbalement les trois administrations respectives de reprendre leurs formes anciennes, de se séparer et de se retirer dans le lieu de leurs séances ordinaires, ce qui a été exécuté à l'instant même, et le conseil général des trois corps administratifs a été dissous*" (ADLA L87).

Le lendemain, le député-commissaire de la Convention Joseph Fouché fait apposer sur les murs de la ville une proclamation dans le style emphatique de l'époque, appelant au sacrifice suprême pour défendre la patrie menacée et condamnant avec la même sévérité les rebelles et les républicains trop tièdes. Plus d'un notable nantais dût sentir le vol de la suspicion au-dessus de sa tête.

Neuf mesures de sûreté générale accompagnent la proclamation. Les unes sont à fin militaire (manoeuvres quotidiennes pour les gardes nationaux, indemnités aux soldats les plus démunis, discipline au combat...), d'autres visent à la surveillance de la population (port obligatoire de la cocarde, fermeture de tous les spectacles...), enfin certaines encouragent à la délation envers les insurgés et les mauvais républicains:

"*Il est également enjoint à tous les citoyens de dénoncer au Commissaire Député de la Convention Nationale, ou aux adjoints qu'il désignera... tous les fonctionnaires publics qui auraient eu la lâcheté de ne pas remplir à cet égard tout ce que leur commandaient les circonstances*" (ADLA L96).

Sous l'autorité de Fouché, Nantes va connaître un avant goût de la Terreur.

Après la reprise en main politique, Fouché décide de s'occuper des affaires militaires.

Trop occupée aux frontières, la Convention dût faire face à l'insurrection générale de l'Ouest en pleine impréparation militaire. L'Armée des côtes de l'Ouest créée le 31 janvier 1793 n'existait toujours pas en mars bien qu'elle eût un commandant depuis le 18 du mois en la personne du Général de La Bourdonnaye, un aristocrate nantais partisan de la République. La Convention lui confia toute la rive droite de la Loire avec ordre de rassembler à Rennes les

troupes qui se trouvaient dans la région. Au sud du fleuve la même tâche fut confiée au Général Berruyer qui aurait dû partir de Niort. Le Maréchal de camp d'Ayat devait, à Tours, être prêt à marcher sur Saumur et soutenir les deux autres armées.

Arrivé à Rennes le 23 mars, La Bourdonnaye constate que l'Armée des Côtes a un état-major mais pas de troupes hormis quelques gardes nationaux peu aguerris, mal armés et dispersés sur l'ensemble de la région. Il écrit aussitôt à Paris pour demander un renfort de 5000 hommes. On ne lui répondra que six semaines plus tard ! En attendant, il décide de rassembler les forces existantes, dont la Garde Nationale nantaise, à Rennes. Quand Fouché transmet cet ordre aux Nantais le 25 mars, il soulève un tollé. Le comité central répond aussitôt:
"*Nous sommes encore attaqués par les routes de Clisson, La Rochelle, Machecoul et ils (*les rebelles*) établissent des postes qui ne nous laissent pas de doute que l'intention qu'ils manifestent de nous attaquer en règle ne soit très réelle... le comité...arrête que les dispositions du général sont inexécutables pour le moment*" (ADLA L86).

Fouché n'est pas difficile à convaincre du bien fondé de la réaction nantaise. Il suffit de le promener en ville pour qu'il sente la précarité de la situation. Au poste de garde de Pont-Rousseau on entend les tambours et les cors de chasse des rebelles. Quatre camps d'insurgés cernent la ville au sud, forts de trois à quatre mille hommes chacun selon la rumeur. Du haut des tours de la cathédrale, Pédralio peut lui faire observer au télescope les mouvements de l'adversaire.

Au nord de la ville, si la situation est meilleure, tout danger n'est pas écarté. Le camp de Sautron s'est reconstitué. A Petit-Mars, les rebelles se sont retranchés dans le château du Pont-Hus d'où ils contrôlent les alentours. Des bandes parcourent les campagnes et interceptent la circulation sur la route de Paris et de Rennes à hauteur de Mauves et de Treillières.

Les républicains contrôlent la Loire mais des insurgés traversent régulièrement le fleuve entre Trentemoult et Chantenay. Si les nouvelles qui parviennent d'Ancenis sont plutôt encourageantes, il n'en va pas de même à l'embouchure du fleuve. Pornic et Paimboeuf sont sérieusement menacées. Leur chute après celle de Guérande et du Croisic laisserait la côte à l'insurrection et, partant, aux Anglais. Le 27 mars, le citoyen Delamarque, négociant sorti d'Angleterre depuis quinze jours, dépose que là-bas il se prépare "*une expédition prochaine contre nos côtes* " (ADLA L40). On décide d'avertir le ministre de la Marine.

Non décidément, le plan de la Convention n'est pas applicable. Le rassemblement des troupes à Rennes, Niort, Tours et leurs mouvements concertés vers les zones insurgées resteront à l'état de projet. A Rennes, La Bourdonnaye devra se débrouiller avec les forces locales. Heureusement il peut compter sur l'Adjudant-général Beysser qui arrive dans la ville.

Dans le domaine militaire Fouché ne va pas innover. Les priorités resteront toujours les mêmes: assurer la sécurité de la ville; garder le contrôle du fleuve. Aucune action d'envergure pour rétablir l'ordre dans l'ensemble du département ne sera tentée tant que ces deux objectifs n'auront pas été atteints.

A Nantes où les travaux de fortification continuent, on renforce les effectifs. Le citoyen Peccot est chargé de fournir une compagnie de vétérans nationaux. Les bataillons de la Garde Nationale s'emploient quotidiennement contre les insurgés: le 27 mars les attroupements de la route de Rennes et de la route de Vannes sont dispersés, le camp de Sautron détruit; le 30 mars, le bataillon commandé par Meuris intervient à Mauves pour débloquer la route de Paris tandis que le citoyen Guillemet attaque le camp de La Louée sur la route de Poitiers. A chaque fois les gardes nationaux rapportent de leurs expéditions canons, munitions, vivres, prisonniers. A chaque fois aussi les camps se reforment après leur départ.

"Donner la chasse aux rebelles"

La prise de Pornic par Charette, le 27 mars, répand la stupeur à Nantes:
"Le département de la Vendée a envoyé sur le nôtre une horde de brigands qui dans ce moment se portent sur les côtes et après s'en être emparée se réuniront pour fondre sur notre ville.. Pornic prise par les brigands...et incendiée... reste dans cette partie la ville de Paimboeuf...cette ville prise, les rebelles seraient maîtres de toutes nos entrées et de notre navigation..." (28 mars-ADLA L95).

Paimboeuf c'est aussi une importante poudrière qui ne doit absolument pas tomber aux mains des insurgés. A Nantes on se décide enfin à voler au secours du grand port de l'estuaire:

"*Pour la première fois ce matin nous avons composé un corps d'armée de mille soldats qui marche au secours de Paimboeuf sous la conduite de l'adjudant-général de l'Armée des Côtes (Laval). Nous espérons que cette expédition sera heureuse* " écrit Fouché à la Convention le 28 mars (ADLA L108).

Le 30 mars arrive à Nantes une lettre rassurante du Ministre de la Marine Gaspard Monge, datée du 27:

"*Continuez, braves citoyens, de tenir ferme contre les derniers efforts de l'aristocratie expirante. On vient à votre secours de tous les côtés; déjà quelques communications sont rétablies et j'ai lieu de croire que les rebelles ressentiront bientôt tout l'effet des mesures..." (AMN H4).* Des frégates, corvettes et avisos basés à Brest et Rochefort sont chargés de croiser entre la baie d'Audierne et l'île d'Oléron tandis que deux frégates doivent "*s'emparer de la baye de Bourgneuf pour conserver le fort du Pilier et le château de Noirmoutiers aux patriotes" (Monge - AMN H4).*

Le mathématicien-ministre se montre trop optimiste sur l'anéantissement rapide des rebelles. Néanmoins, ni Paimboeuf ni l'estuaire ne tomberont en leurs mains. Mais, si la République contrôle la Loire d'Angers à l'embouchure, la situation lui échappe totalement au sud du fleuve. En cette fin du mois de mars, les bonnes nouvelles vont venir du nord.

A Rennes, La Bourdonnaye a réussi à rassembler une force qui n'excède pas 3000 hommes. Divisée en plusieurs corps, cette troupe marche contre Bain, Rochefort, Missillac. Un bataillon commandé par l'Adjudant-général Beysser prend Redon le 29 et, suivant la Vilaine, libère La Roche-Bernard puis Guérande le 31 mars. Les jours suivants, Beysser prend le contrôle de la côte avant d'aller rétablir l'ordre républicain à Savenay et autour de la Brière.

Depuis le début de l'insurrection, Châteaubriant avait fait mieux que résister. La Garde Nationale locale augmentée de patriotes venus d'autres communes et départements voisins avait livré bataille aux rebelles de tous les environs. Cependant les communications avec Nantes, interrompues pendant dix jours, restaient difficiles à cause du regroupement des insurgés autour du château de Pont-Hus à Petit-Mars.

Le 24 mars, Châteaubriant avertissait Ancenis d'un plan d'attaque contre le Pont-Hus et demandait de l'aide. Nantes également contactée refusa de se dégarnir mais prodigua conseils et encouragements ! Les Castelbriantais trouvèrent le renfort nécessaire parmi les gardes nationaux de La Guerche, Janzé, Retiers, Pouancé, Craon... et c'est près d'un millier d'hommes accompagnés de deux canons qui, le 29 mars, marchent sur le Pont-Hus. Après un rude affrontement avec les rebelles retranchés dans le château dont ils ont crénelé les murs, les républicains se replient sur Nort et demandent du secours à Nantes. Les Nantais promettent 300 hommes et deux pièces de 12 pour le 31 mars. L'attaque a lieu au jour dit, en fin de matinée. Rapidement les gardes nationaux sont maîtres du terrain, malheureusement l'arrivée tardive des

renforts nantais ne permet pas d'écraser les rebelles qui peuvent se réfugier dans la forêt du Cellier.

Progressivement, la République reprend le contrôle des villes et bourgades situées au nord de la Loire ainsi que des principaux axes routiers. Le calme n'est pas rétabli pour autant. Le 30 mars, Fouché écrit à la Convention:

"*Citoyens collègues. Nous sommes toujours dans un état inquiétant, nous attendons des renforts avec importance... J'espère que dans peu de temps, si nous recevons des forces je vous apprendrai que l'étendard de la victoire flotte sur toutes les communes du département de Loire-Inférieure*" (ADLA L108).

Fouché a raison d'être inquiet. Nantes recevra bien quelques renforts dans les premiers jours d'avril, mais il s'agira de troupes peu nombreuses et mal aguerries. Sous le commandement de Beysser il sera quand même possible de mener une expédition victorieuse contre Charette et de libérer Machecoul (22 avril).

Dans le même temps, plus à l'est, des colonnes républicaines repousseront les insurgés des Mauges angevines vers le bocage vendéen. Succès de courte durée; l'armée royaliste reprendra vite le dessus.

En ce début de printemps 1793, Nantes a encore bien des jours difficiles devant elle.

Jean BOURGEON

Le Complot

ou les causes de l'insurrection selon les Nantais en mars 1793

Dès 8 h. du matin, le dimanche 10 mars, les autorités du département de Loire-Inférieure se sont assemblées, inquiètes des rumeurs qui circulent depuis quelques jours quant au déroulement du recrutement. A midi leur parviennent les premières nouvelles de l'insurrection à Mauves, Thouaré, Orvault, Couëron, Bouguenais. Aussitôt, à partir de données fragmentaires et déformées par la peur des témoins, une explication est avancée:

"...c'est sûrement l'effet du venin répandu dans ces âmes simples par les prêtres et les ci-devant nobles... le fanatisme et l'aristocratie coalisés depuis si longtemps les stimulent et les excitent...ces scélérats qui, depuis leurs dixmes et leurs féodalités supprimées cherchent les occasions de se venger et de reconquérir leurs droits usurpés par l'aveuglement des temps et l'ignorance..." (ADLA L1042).

Ainsi, aux premières heures de l'insurrection l'ennemi est identifié, ses motivations mises à jour, sa stratégie élucidée.

Le lendemain 11 mars, alors que de tout le département parvient le tumulte de la rébellion, l'explication est confirmée; elle ne variera pas par la suite:

"*Oui, ce sont encore les convulsions et les derniers efforts de l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale. Elle a versé le poison, soufflé la discorde dans nos campagnes. Un complot, une conspiration ont été ourdis autour de nous et tiennent un système qui enveloppe peut-être la France entière*" (ADLA L230).

Le mythe du complot, qui hante tout l'imaginaire de la Révolution, ressort naturellement ici.

Le mythe est d'abord une fiction. Certes les révolutionnaires n'ont pas tort de penser que les nobles et le clergé en veulent au nouveau régime. La conspiration de La Rouërie mise à jour quelques mois plus tôt ne peut que confirmer leurs craintes. Mais, aux premières heures de l'insurrection, la noblesse et le clergé sont dépassés par le mouvement. Il leur faudra du temps pour reprendre les choses en mains et mettre en place un semblant de coordination. Pourtant à Nantes, dès le 10 mars, on est persuadé que le complot fonctionne. L'erreur est d'importance et va compromettre un rapide retour au calme.

Au coeur du complot, il y a l'image redoutable et redoutée de l'Organisation qui agit dans le secret et poursuit le prodigieux dessein de dominer le monde:

"*Ce n'est pas ici une de ces séditions fortuites ou isolées, un de ces mouvements partiels... c'est un vaste plan de contre-révolution dont on a imaginé de placer le siège et le germe dans un département maritime... c'est une conspiration méditée dans le silence et de longue main, qui a ses chefs, ses partisans, ses agents; dont les moyens sont combinés, ont des bases et une marche uniforme; on y retrouve un caractère et des détails qui n'appartiennent qu'à l'exécution d'un grand projet, d'un projet lié avec tous les projets qui ont déja été tentés*" (18 mars-ADLA L95).

Le complot se confond avec l'ombre, les ténèbres où grouille tout ce qui rampe, s'infiltre, porte la souillure et l'infection: "*...l'effet du venin répandu...par les prêtres et les ci-devant nobles..."; "...elle a versé le poison..."*. Dans le bestiaire du complot on trouve aussi le rebelle "*assoiffé de sang*" que l'on qualifie de "*tigre*" ou de "*cannibale*" et tous ceux que leur

comportement ramène au niveau de l'animal: "*Des missionnaires prêchant le meurtre et le carnage ont été envoyés...des hordes de galériens détachés du bagne..."* (ADLA L95). Les loups sont lâchés contre la République.

Face à l'angoisse et à la peur suscitées par l'insurrection, le mythe du complot a une fonction explicative et donc rassurante. Une grille interprétative est fournie aussi bien aux responsables qu'au public qui peut ainsi y insérer l'ensemble des événements, y compris les plus déroutants. Le destin redevient intelligible; la rationalité, ou du moins une certaine cohérence, tend à se rétablir dans le cours déconcertant des choses.

Mais le discours du complot est un discours multiforme, propice aux spéculations manoeuvrières. Ainsi, le mythe du complot a une fonction tactique. Il permet au pouvoir de se débarrasser de ses suspects ou de ses opposants. Le 11 mars, dans la même séance où le Conseil du Département utilise pour la première fois le terme "complot" on décide d'arrêter les personnes suspectes de Nantes et de les emprisonner au château. D'abord dirigé contre les nobles de la ville, le système des "suspects" touchera au bout de quelques semaines toutes les catégories sociales et permettra les réglements de compte entre factions révolutionnaires rivales. Outre la légitimation des purges, le mythe du complot permet aussi aux autorités de se disculper. Elles n'ont aucune responsabilité dans le déclenchement de l'insurrection. Elles n'ont commis aucune faute. D'ailleurs comment le pourraient-elles puisqu'elles sont guidées par les Lumières de la Raison et de la Philosophie. Les coupables, les comploteurs ne peuvent être que des hommes des ténèbres, des suppôts de l'obscurantisme:

"*Des complots affreux éclatent de toute part; tenez-vous en garde contre les insinuations de la perfidie... et les mêmes feux qui embraseront nos âmes, éclaireront nos frères égarés et consumeront les rebelles. Du sein de l'orage d'où leur voix retentit et menace sortira la foudre qui doit les écraser*" (Fouché, 27 mars ADLA L96).

Fiction, explication, le mythe du complot a aussi une valeur mobilisatrice. L'identification de l'ennemi, la mise au jour de ses bassesses et de ses ambitions démoniaques, parent ses adversaires des attributs des héros et les incitent à l'action. Le mythe du complot apparaît en définitive comme un stimulateur d'énergies d'une exceptionnelle puissance. En 1793, il permet par deux fois aux Nantais de triompher des insurgés qui attaquent leur ville.

Le mythe reste avant tout une mystification. Il déforme la réalité et trouble l'analyse politique. En ce mois de mars, jamais les autorités nantaises ne comprendront les raisons profondes de l'insurrection. Jamais elles n'écouteront les paysans insurgés car elles leur dénient toute responsabilité politique. Pour elles, les ruraux sont des "*gens simples...des âmes simples*" (10 mars). Le mythe du "bon sauvage" n'est pas loin.

Lorsque le pouvoir s'adresse aux Nantais les 13 et 27 mars, c'est pour leur tenir un langage adulte et très politique. Quand le même pouvoir adresse des proclamations aux "*habitants des campagnes*", les 14 et 26 mars, c'est pour les traiter comme des enfants égarés: "*Quelle erreur est la vôtre !... Excités par des agitateurs vous êtes les instruments aveugles de leur méchanceté*" (14 mars-ADLA L87). Après avoir démontré la duplicité des nobles et des prêtres, leurs anciens maîtres, on leur enjoint de faire confiance aux nouveaux dirigeants:

"*Désabusez-vous donc, il en est encore temps. Si vous croyiez avoir des plaintes à faire, il fallait les porter devant vos administrateurs... Vous souvient-il qu'ils ayent mal agi avec vous ?... Ils eussent pris sur vos demandes les moyens de tout arranger. Ils auraient écrit à la Convention Nationale qui sans doute aurait eu égard à nos représentations..."* (idem).

Les auteurs de ces lignes oublient qu'ils ont perdu la confiance des ruraux depuis longtemps déjà. Alors que les campagnes avaient accueilli avec enthousiasme la Révolution en 1789 après que la paysannerie ait, aux côtés de la bourgeoisie, contribué à renverser l'Ancien Régime, petit à petit les bourgeois ont confisqué la Révolution à leur seul profit. Déçus de ne pas obtenir les fruits du changement, désorientés par les mesures prises dans le domaine religieux, les ruraux se sont détournés du nouveau régime sans pour autant rallier la noblesse.

C'est la bourgeoisie urbaine qui, par maladresse, va réconcilier ruraux et Messieurs des châteaux à partir de mars 1793. Elle aura beau jeu ensuite de crier au complot pour faire oublier ses erreurs.

Mais les "*âmes simples*" font peur. Les bons sauvages deviennent des "*cannibales*". Alors on hausse le ton; on promet le châtiment:

"*Tous les fléaux de la guerre vont tomber sur vous. Une armée formidable va se former et vous serez exterminés. Vos campagnes deviendront un vaste tombeau; vous l'aurez voulu et votre nom sera en horreur à toutes les générations futures* " (Proclamation du 26 mars-ADLA L88).

Les auteurs de ces menaces, craignant eux-mêmes qu'elles ne soient suffisantes pour ramener les insurgés à la raison, croient bon de s'adresser à leurs femmes. Qui mieux qu'une mère saura convaincre un fils, un enfant:

" *Mères de famille, femmes, jeunes filles c'est à vous surtout à ramener le calme et la paix dans vos maisons... Craignez enfin pour vous mêmes. Si vos enfants, vos maris, vos frères, s'accoutument à verser le sang, s'ils deviennent féroces, vous serez les premières victimes de leur rage; il y a un terme où rien n'est sacré pas même la nature et l'amour. Mères, femmes, filles craignez que cela n'arrive. Vos cris, vos larmes, vos voix touchantes peuvent encore désarmer ces tigres; faites usage de votre pouvoir tant qu'il en est temps encore; demain ils ne vous reconnaîtraient plus et vous n'aurez enfin pour partage que la famine et la guerre*" (26 mars-ADLA L88).

Victime de ses propres représentations mentales, le pouvoir politique nantais ne sut pas analyser correctement les causes de l'insurrection qui le menaçait. Il fut donc incapable de ramener les rebelles à la raison autrement que par l'emploi de la force. Cette solution, la plus mauvaise, devait déboucher sur un conflit long et aux conséquences durables. Il faudra que bien du sang ait coulé pour arriver à une véritable négociation.

Entre temps, **l'Organisation** (contre-révolutionnaire en l'occurence) si chère au mythe du complot se sera concrétisée.

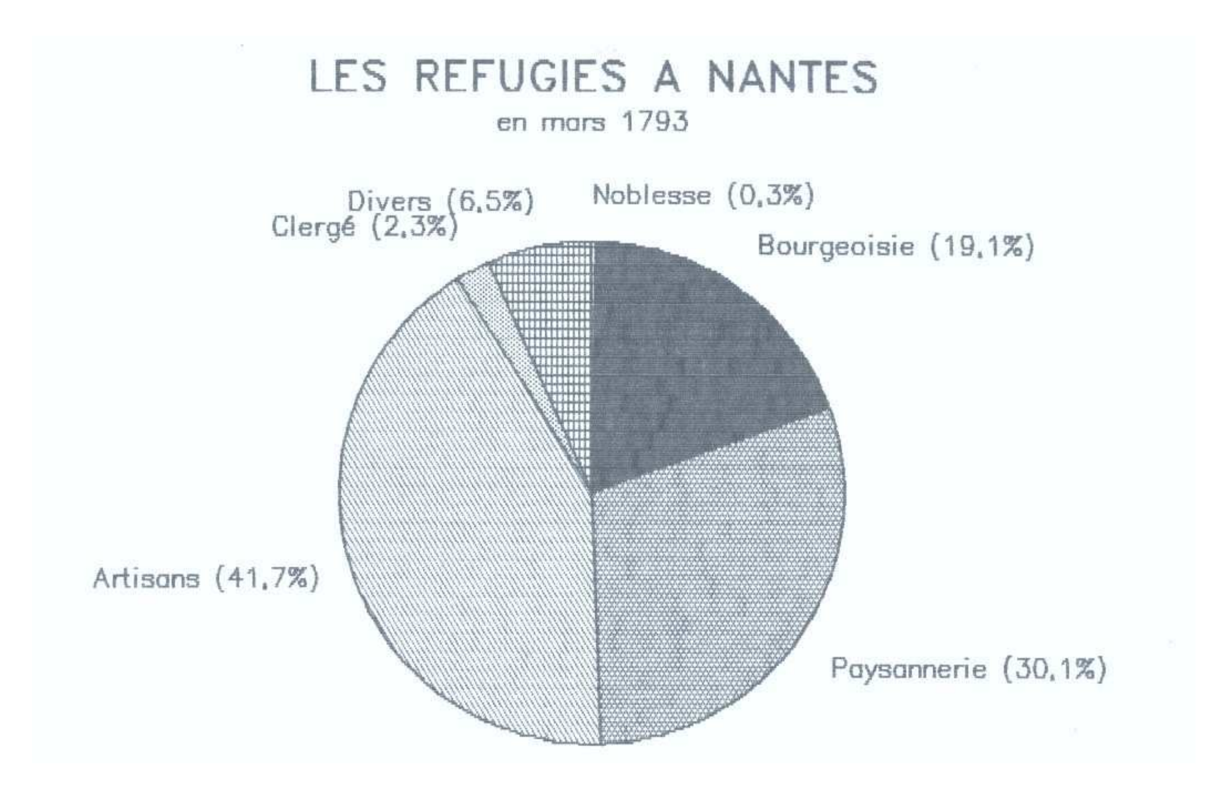
Jean BOURGEON

Les réfugiés

à Nantes en mars 1793

Habitants des campagnes mais patriotes convaincus, il est toute une population qui va vivre le printemps de 1793 dans l'inconfort matériel et moral: les réfugiés.

Dans une étude consacrée aux seules communes situées au sud de la Loire, Philippe Bossis a recensé 749 noms d'hommes ayant fui leur domicile pour chercher refuge à Nantes, sans compter les femmes, enfants et domestiques éventuels (P. Bossis, Les réfugiés vendéens à Nantes lors du soulèvement de mars 1793, in Vendée-Chouannerie, Nantes,1981). Cet échantillon important permet de mieux cerner ceux que l'on appelle "*les patriotes des campagnes*"



Artisans et bourgeois sont en surnombre par rapport à leur représentation dans la société de l'époque. Ouverts aux idées nouvelles ou en contact professionnel avec les villes, ils avaient opté majoritairement pour le nouveau régime et s'étaient établis dans les municipalités comme officiers ou notables. Incarnations locales de la République, ils ont tout à craindre de ceux qui la haïssent et ils sont naturellement les premiers à partir, au début de l'insurrection, emportant avec eux les registres et les sceaux de la commune.

Le fort contingent de paysans parmi les réfugiés ne doit pas faire illusion. La majorité de la population rurale est alors paysanne (70 à 75 %). De plus, ceux qui viennent s'abriter à Nantes sont issus pour la plupart de la proche périphérie (Saint-Sébastien, Vertou...). Leurs relations commerciales habituelles avec la ville a pu favoriser leur insertion dans le champ politique urbain.

L'étude sociale des réfugiés confirme que, dans notre région, l'idée républicaine a d'abord triomphé dans les villes avant de pénétrer les campagnes par les voies d'échange économiques et culturelles. Lorsque la République est en danger, ses partisans les plus menacés remontent les canaux de l'irrigation politique jusqu'à la ville source. Pour quel accueil ?

A Nantes où ils arrivent aux premiers jours de l'insurrection, fuyant une mort certaine, totalement démunis, ils sont d'abord "*nos frères des campagnes*" puis les "*citoyens des campagnes*" et enfin les "*gens des campagnes*" quand ce n'est pas simplement les "*réfugiés*". La sémantique résume la dégradation de leur intégration dans la société nantaise.

Tout avait commencé fraternellement. Au début ils logent chez des familles amies. Mais au bout de quelque temps leur nombre est tel que l'hospitalité des particuliers ne peut suffire. Le citoyen Constantin est alors chargé par le comité central, le 15 mars, de rassembler les "*patriotes des campagnes*" dans l'ancien couvent des Pénitentes et de les organiser en bataillons pour participer à la défense de la ville. Chacun reçoit 20 sols par jour pour assurer sa subsistance.

Certains réfugiés acceptent sans broncher d'être ainsi "encasernés". Ils participent aux sorties de la Garde Nationale, jouant parfois les éclaireurs. Ils travaillent aux fortifications de la ville. Quelques téméraires affrontent même le risque de retourner dans leurs communes porter aux insurgés la "Proclamation aux habitants des campagnes" rédigée par le comité central le 14 mars.

Par contre, d'autres acceptent difficilement de se plier à la discipline d'une ville en état de siège que les autorités imaginent infestée d'espions. Le 16 mars, ordre est donné d'enfermer à la prison des Saintes-Claires "*Les gens des campagnes non connus et surtout nouvellement arrivés*" (ADLA L91) et l'on oblige les autres à porter un signe distinctif à la boutonnière.

La mauvaise volonté de quelques uns jette la suspicion sur l'ensemble du groupe. Les événements vont se charger d'aggraver le malaise. Le 18 mars, au lendemain de la bataille de Nantes, le comité central adopte une résolution qui en dit long sur la méfiance qui règne entre Nantais et réfugiés:

"*Le comité central informé que la ville se remplit de gens de la campagne et d'ouvriers prétendus patriotes qui disent avoir été forcés de suivre les brigands... considérant que ces gens viennent peut être se réfugier dans la ville avec de mauvais desseins et se réchauffer dans notre sein pour le percer avec plus de sûreté... il sera fait un recensement exact et prompt de tous les gens des campagnes qui sont rentrés en ville depuis le 10 de ce mois et d'en faire sortir tous ceux qui ne seront pas connus d'un bon citoyen qui répondra de leur conduite*" (ADLA L88)

Le lendemain puis le surlendemain, des recensements ont lieu. A 16 h. les réfugiés sont rassemblés par "*division de paroisse*" sur le cours de l'Egalité et l'on relève leurs noms et âges sur des listes ensuite portées au Département. Les absents sont considérés comme suspects et donc recherchés pour être emprisonnés.

On s'emploie à occuper ces habitants des campagnes, patriotes certes, mais si ressemblants à ceux qui menacent la ville. Leur désoeuvrement agace les Nantais trop préoccupés par leur propre sort pour s'apitoyer sur celui de de ces pauvres gens qui ont, pour beaucoup, tout perdu.. Un groupe de réfugiés de Vertou participe à l'expédition militaire vers Ancenis. Pendant trois jours, deux cents réfugiés travaillent à l'abattage du bois de Saint-Georges, route de Paris, qui servait de repaire aux insurgés. Les femmes qui savent filer doivent le faire pour le compte de la République.

Hélas ! Certains trichent. Ils réussissent à échapper au service tout en continuant à percevoir les 20 sous journaliers réservés aux seuls défenseurs de la patrie. Le 22 mars, le comité militaire "*considérant que les secours accordés par les corps administratifs aux citoyens des campagnes...ont donné lieu à quelques fraudes...*" (ADLA L91) décide le renvoi en leurs domiciles des réfugiés de Saint-Similien, Saint-Donatien, Sainte-Luce, Doulon, Saint-Sébastien, Rezé, bourgades considérées, de façon fort optimiste, pacifiées.

Ainsi, malgré le patriotisme sincère de la plupart, les citoyens des campagnes furent généralement mal acceptés par les Nantais en mars 1793. Que faut-il incriminer ? La mauvaise volonté de quelques réfugiés ? L'exaspération d'une population assiégée et angoissée ? La réponse est peut-être dans cet avertissement du comité central aux réfugiés:

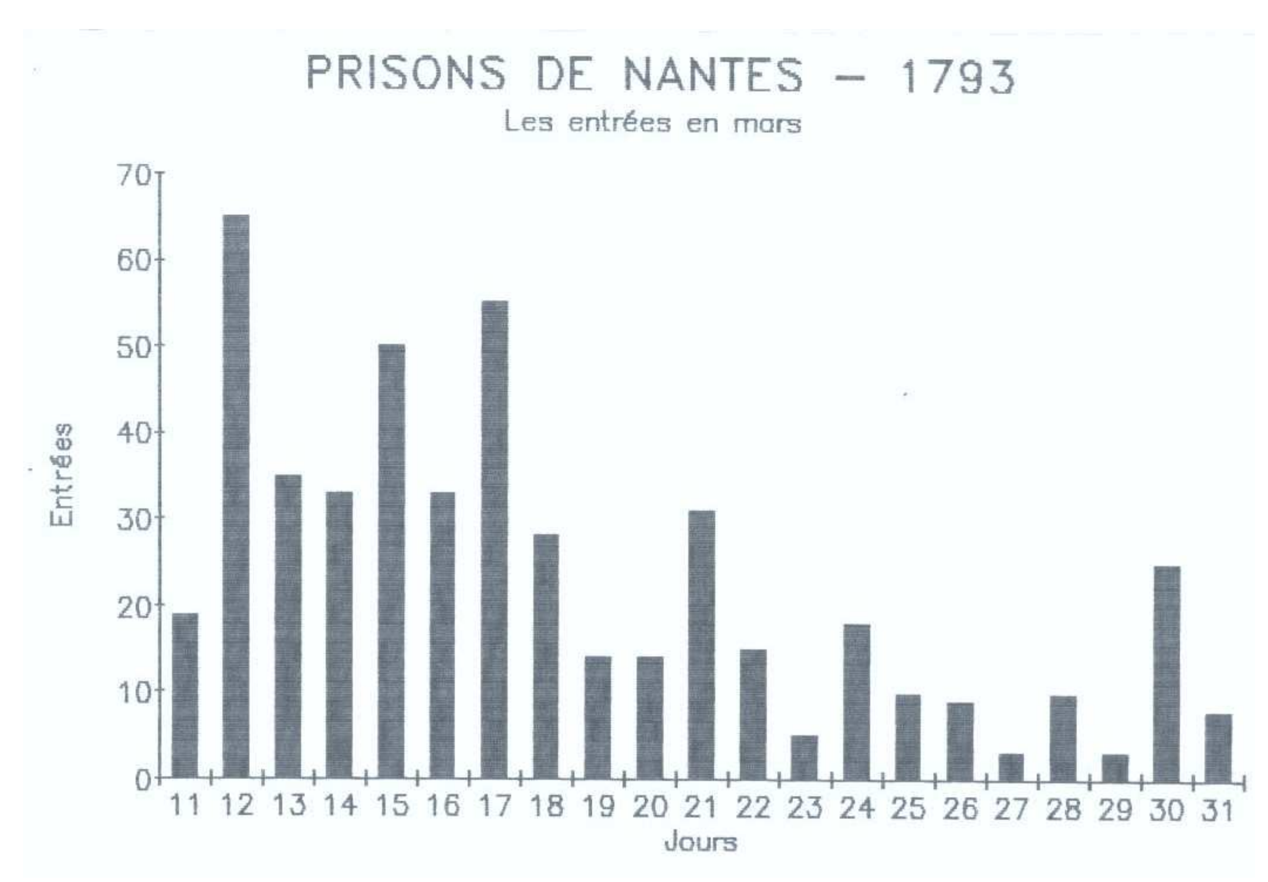
"*Ceux qui ne voudront pas se rendre utiles et s'employer aux travaux qu'on leur demande cesseront de recevoir toute paie et et seront tenus de sortir de la ville où les bouches inutiles parviendraient bientôt à épuiser les subsistances*" (25 mars-ADLA L92).

Les patriotes des campagnes réfugiés à Nantes avaient encore de longs mois difficiles devant eux. La Fraternité est sans doute la plus exigeante des vertus républicaines.

Jean BOURGEON

Dans les prisons de Nantes

L'insurrection de mars 1793 va considérablement augmenter la population pénitentiaire de la ville. Du 11 au 31 mars, près de 500 personnes vont passer les portes des geôles nantaises pour une détention plus ou moins longue et des fortunes diverses. Ces détenus du printemps 93 ne sont que l'avant-garde de la nombreuse troupe de ceux qui viendront s'entasser dans les prisons de Nantes dans les mois suivants et en particulier pendant le terrible hiver 1793-94.



Les deux tiers des incarcérations du mois de mars 1793 ont lieu lors de la première semaine de l'insurrection. La Garde Nationale envoyée dès les premiers jours à Clisson, Saint-Philbert, Couëron, Mauves... pour rétablir l'ordre, ramène chaque fois des révoltés. Les combats qui se déroulent sous les murs de Nantes le 17 mars permettent aux républicains victorieux de capturer nombre d'assaillants. A ces prisonniers venus des campagnes s'ajoutent, surtout les 13 et 14 mars, les suspects nantais, ces ennemis de l'intérieur dont les sociétés populaires réclament l'incarcération, voire la tête.

Après le 18 mars, le rythme des emprisonnements faiblit. Un calme relatif s'établit autour de la ville et la masse des insurgés reste hors de portée d'une Garde Nationale qui n'ose guère s'aventurer loin de ses bases nantaises. L'amélioration, précaire, de la situation militaire provoque une baisse des tensions politiques en ville et ralentit le rythme des arrestations de suspects.

Lorsqu'après bien des hésitations les républicains s'avancent jusqu'à Ancenis et reprennent le contrôle de la Loire (20-24 mars), ou lorsqu'ils attaquent le camp de La Louée (30 mars), les geôles se remplissent à nouveau. Ainsi, pendant des jours et des mois, les prisons de Nantes donneront le pouls de la guerre civile en Loire-Inférieure.

Aux premiers jours de l'insurrection, c'est au Bouffay et au château de Nantes que l'on conduit les insurgés arrêtés par la Garde Nationale. Bientôt, devant l'afflux de prisonniers il faut ouvrir de nouvelles geôles. On se tourne alors vers les anciens couvents et, plus tard, les entrepôts commerciaux.

Le vieux château du Bouffay, surmonté d'un beffroi en 1662, servait de palais de justice et de prison depuis le 14 ème siècle. En 1791, la centaine de détenus qui s'y trouvait avait été répartie en trois sections: les hommes, les femmes, les prêtres réfractaires. En 1793, les insurgés et les suspects viennent les rejoindre et s'entasser dans les cachots, l'infirmerie, la chapelle et deux petites cours abusivement qualifiées de "*jardins*". Le responsable de la prison est alors son concierge, Bernard Laquèze, 34 ans, qui reçoit des pouvoirs publics six sous par jour et par personne pour fournir à chacun le pain et la paille nécessaires; le vin est à la charge des détenus. Les arrestations massives de révoltés et de suspects obligent les autorités à transférer les nouveaux arrivants au château de Nantes. Celui-ci, depuis longtemps déjà, faisait fonction de caserne et de geôle. Le concierge, Charles Forget, 35 ans, beau-frère de B. Laquèze, est l'un des plus ardents révolutionnaires nantais et à ce titre il préside le club sans-culotte Vincent-La Montagne. A la fin du mois de mars 1793 il loge ses 223 prisonniers dans dix pièces, en ayant bien soin de séparer la masse des insurgés (paysans, artisans ruraux) de ceux que l'on pense être leurs chefs (nobles et bourgeois des campagnes) détenus dans des pièces à part.

Les mêmes précautions sont appliquées à la prison des Saintes-Claires placée elle aussi sous la responsabilité de Forget:

"*Le comité est d'avis...que les ci-devant nobles renfermés aux Saintes-Claires ne pourront prendre l'air que dans le cloître et les habitants des campagnes dans les jardins sans que les uns et les autres puissent communiquer ensemble sous aucun prétexte* " (ADLA L91).

C'est le 15 mars que les autorités décident d'utiliser comme prison l'ancien couvent des Clarisses (situé à l'emplacement actuel du square Amiral Halgan). Le 17 mars, 125 détenus du château y sont transférés, en particulier les suspects. A la fin du mois de mars, si l'on s'en tient au registre d'écrou, l'ancien couvent des Saintes-Claires est sans doute l'un des endroits les mieux fréquentés de Nantes.

On y trouve, parmi d'autres: Louis Joseph de Menou, 70 ans, ancien gouverneur du château, et son fils, colonel; Bernard Jean de Goyon, 58 ans, ancien major du château de Nantes et son fils, maréchal de camp; Louis Jean Coustou, 44 ans, officier de dragons; le Comte de Hanelche, 49 ans, chambellan de l'impératrice-reine; Claude de Bruc, officier de cavalerie; Joseph Pellerin, homme de loi et ancien député à la Constituante; Charles Cocaud de La Ville au Duc, 72 ans, homme de loi; Claude de Monty; Jean Baptiste Pépin de Belisle; François d'Achon et de nombreux autres représentants de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie nantaises internés, pour les plus âgés, avec leurs domestiques.

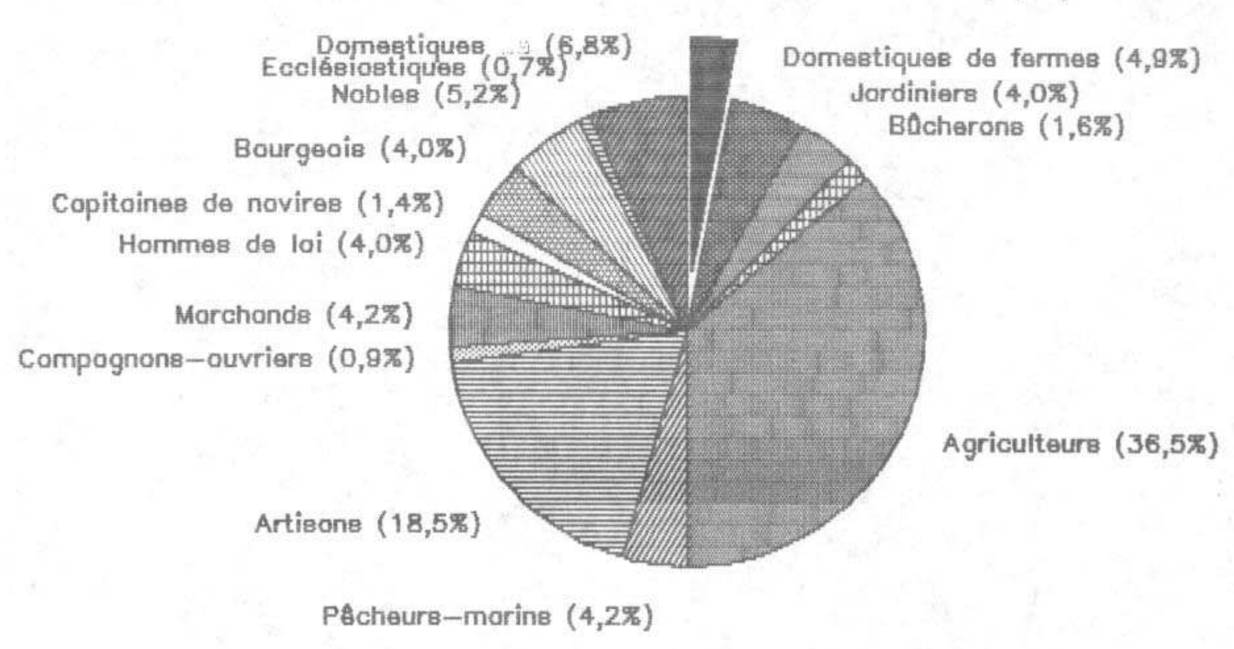
Les femmes de la bourgeoisie et de la noblesse peuvent également se faire accompagner de leur domesticité en prison. Pour elles, on décide le 15 mars d'utiliser l'ancien couvent de la Visitation. François Fleurdepied, 26 ans, en devient concierge. Le 4 avril on y recense 24 prisonnières: paysannes et demoiselles de la noblesse, aubergistes et religieuses.

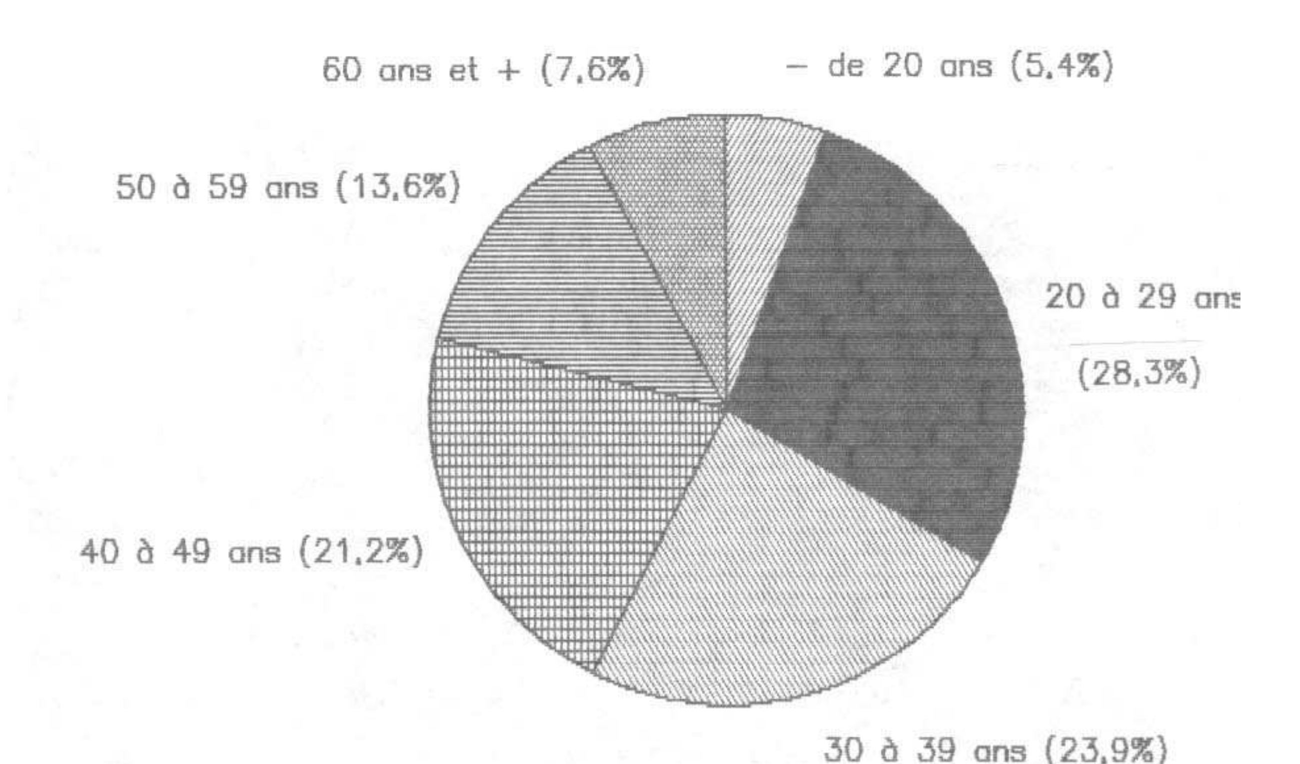
Ainsi, au mois de mars 1793, toute une population a défilé dans les prisons de Nantes avec pour seul point commun d'être constituée d'opposants supposés ou réels à la Révolution. Cet échantillon, réduit dans le temps et l'espace, permet de cerner de plus près qui étaient, pour les républicains nantais de 93, les acteurs démasqués de ce qu'ils appelaient le "complot" contre-révolutionnaire.

La grande majorité des détenus de Nantes est originaire de la ville et de ses environs. Rien d'exceptionnel à cela si l'on sait que la plupart des districts avaient leurs propres prisons et que certaines régions du département échappaient totalement au contrôle de la République. On

retrouve donc dans les geôles nantaises les suspects arrêtés dans la ville-même (1/4 des détenus) et les insurgés capturés par la Garde Nationale dans ce qui était son champ d'action possible: les alentours de Nantes et les bords de la Loire jusqu'à Ancenis.







Ces prisonniers sont issus, pour 70 % d'entre eux, des classes populaires rurales C'est moins que leur représentation dans la population française de l'époque, mais cela s'explique par la proportion de bourgeois nantais détenus alors comme suspects. Les agriculteurs composent le plus gros contingent des insurgés arrêtés, suivis par les artisans où dominent tisserands et maçons.

Les détenus des classes supérieures se recrutent parmi les groupes les plus suspects aux yeux des révolutionnaires radicaux: nobles et leurs domestiques; juges et procureurs en exercice sous l'Ancien Régime; bourgeois nantais qui ont parfois le seul tort d'être trop riches.

Les ecclésiastiques, autres ennemis potentiels de la République, sont peu représentés, mais, à cette époque, les prêtres réfractaires qui ont été arrêtés depuis deux ans, ont déjà été déportés ou croupissent sur quelques bateaux du port dans l'attente d'un funeste sort.

La plupart des prisonniers sont des hommes jeunes ou dans la force de l'âge (voir tableau). Le groupe le plus représenté est celui des 20 à 30 ans. Les détenus d'origine nantaise sont plus vieux que les autres et portent l'âge moyen du prisonnier à 38 ans.

L'insurgé de mars 1793 emprisonné à Nantes est un homme jeune, agriculteur ou artisan, arrêté par la Garde Nationale aux environs de la ville. Il retrouve comme compagnons de détention ceux qui hier le dominaient: nobles, hommes de loi, bourgeois propriétaires terriens. Un sort commun peut aujourd'hui les rapprocher, voire les unir, dans le combat politique. C'est bien ce que craignent leurs geôliers républicains qui prennent soin de les séparer au sein de la prison.

Les insurgés internés dans les geôles nantaises en mars 93 sont, après des périodes plus ou moins longues (plus d'un an pour certains) traduits devant une juridiction spéciale: le tribunal criminel extraordinaire.

Celui-ci est institué à Nantes le 13 mars sous la pression des événements et des sociétés révolutionnaires pour:

"*Juger sans appel, et sans recours au tribunal de cassation, les conspirateurs et les rebelles amenés au château de cette ville, et autres qui pourront y être amenés; en conséquence, les citoyens Marion, Phelippes, Lepeley.... se rassembleront sur le champ, se constitueront en tribunal et nommeront un président. Les jugements prononcés par sept des dix juges seront valables. Le tribunal siègera au palais de justice, l'instruction sera publique, non écrite..; pourront les accusés demander un conseil... Le comité central d'exécution donnera les ordres nécessaires pour que la guillotine soit placée dès ce jour sur la place du Bouffay, et faire exécuter les jugements du tribunal criminel extraordinaire*" (ADLA L 87).

Le tribunal se réunit aussitôt à 3 h. de l'après-midi pour juger Gabriel Musset, laboureur à Saint-Même, arrêté la veille "armé d'un fusil" alors qu'il tentait avec d'autres insurgés d'arrêter la Garde-nationale qui se portait au secours de Saint-Philbert. Pour avoir "*participé à un complot tendant à troubler l'Etat par une guerre civile...*" il est condamné à mort et guillotiné le soir même.

Devant l'afflux des prisonniers il faut, le 17 mars, créer un second tribunal criminel extraordinaire. Les deux cours, partagées entre la volonté de paraître inflexibles face à la révolte et le désir de calmer les esprits, craignant presque autant les réactions des clubs révolutionnaires nantais que les représailles dont les insurgés menacent les patriotes en leur pouvoir, alternent sévérité et magnanimité.

Le tiers des prévenus jugés entre le 13 et le 31 mars sont acquittés, mais 15 % (soit 6 personnes) périssent sur l'échafaud. 25 % sont condamnés à la déportation ou aux galères et autant écopent de peines de prison allant de un mois à deux ans.

Cependant toutes les personnes arrêtées en mars ne furent pas jugées pendant le mois même. Certaines (20 %) ne passèrent jamais devant le tribunal et furent libérées après quelques jours de détention sur intervention d'amis influents. D'autres ne furent jugées que beaucoup plus tard et leurs peines tiendront alors autant à la conjoncture politique du moment qu'aux actes qu'ils avaient commis. Au total, 7 % des individus arrêtés en mars 93, et dont nous avons retrouvé la trace par la suite (la moitié d'entre eux), furent guillotinés; 0,7 % périrent noyés; 1,4 % moururent en prison; quelques uns s'évadèrent; les autres furent condamnés à des peines de prison ce qui n'était pas rien car, dans les mois suivants, la guerre civile s'amplifiant, les prisons de Nantes allaient devenir un véritable enfer.

A Nantes, tous les éléments de l'une des plus grandes tragédies qu'aient connu la ville et sa région se mettent en place en ce mois de mars 1793.

Jean BOURGEON

LA DECHIRURE

L'insurrection de mars 1793 commence comme une révolte rurale classique, une Jacquerie, mais, prise dans le Maelström innovant de la Révolution et les luttes internes à la Convention, elle va devenir une guerre civile aux conséquences graves et durables.

Que ce soit le 10 ou le 11 mars, le déclenchement de l'insurrection est toujours provoqué par la mise en oeuvre de la loi sur la levée des 300 000 hommes. A tel point que certaines communes au passé contre-révolutionnaire déjà lourd ne bougent pas car le recrutement n'y a pas eu lieu, soit que les commissaires n'aient pu y arriver, soit que, prudemment, ils aient différé la date. Ailleurs, là où l'agitation dure depuis trois ans, là où les tensions sont exaspérées, la levée fait effet de détonateur.

Ce sont les jeunes, ceux qui sont en âge de partir à la guerre, qui forment les premiers noyaux durs de l'insurrection et qui crient aux autorités présentes leur refus de l'enrôlement: "*Plutôt mourir que d'aller au secours de la Patrie*". Certains poussent même la sédition jusqu'à souhaiter ouvertement la victoire des ennemis, en l'occurence les Anglais. Mais, curieux pied-de-nez aux défenseurs de la République, ils clament leur refus au nom des idéaux de 1789: "*Nous avons planté le bonnet de la liberté sur notre église, nous sommes libres... c'est pour cela que nous voulons rester chez nous*".

Si le recrutement est bien le détonateur, l'explosion libère des mots, des éclats de phrases, fruits de la longue fermentation des rancoeurs et mécontentements accumulés depuis trois ans. Tout est reproché, crié, hurlé aux représentants de l'Etat révolutionnaire: la réforme de l'impôt et celle du clergé, la vente des biens de l'Eglise, la déclaration de guerre, la mort du roi...

Les mots ne peuvent suffire à assouvir la haine du régime. On s'en prend aussi à ses symboles et à ses représentants. Avec les cocardes tricolores, ce sont les registres municipaux qui subissent d'abord la fureur des insurgés.

Listes de la "*population virile*", rôles d'impositions... sont déjà impopulaires, mais en plus ils témoignent de ces réformes administratives qui ont bouleversé l'indépendance des communautés villageoises en les plaçant sous le contrôle sourcilleux des Districts toujours prêts à pénaliser ou à envoyer les gardes nationaux au moindre retard, à la première contestation. Réformes qui agacent d'autant plus qu'elles valorisent certains bourgeois, souvent acheteurs de biens nationaux, en leur offrant des honneurs, des places rémunérées. On les associe de ce fait à l'impôt et les insurgés accusent: "*Les citoyens mangent les contributions*".

Comment s'étonner alors que la colère se porte des registres sur ceux qui sont chargés de les tenir ! Les officiers municipaux connus pour leur fidélité à la Révolution connaissent des moments difficiles en ces jours de révolte, tous comme les gardes nationaux, agents colorés et souvent brutaux de la République, bras armé des administrateurs dans les campagnes, toujours associés à l'impôt, aux réquisitions ou aux problèmes religieux.

Cependant, si les gardes nationaux des villes sont particulièrement honnis par les ruraux, il n'en va pas toujours de même pour leurs confrères des petites communes. Quand celles-ci ont pu se doter, rarement et difficilement, d'une Garde Nationale on n'a pas été très regardant sur le républicanisme de ses membres. Aussi les administrateurs de district n'ont guère confiance en ces gardes nationaux qui refusent d'arrêter les prêtres réfractaires; méfiance justifiée, car certains basculeront dans le camp des révoltés en mars (Le Pouliguen, Derval...).

Autres symboles de la Révolution, généralement installés dans les paroisses par les gardes nationaux, les curés constitutionnels. Ils sont souvent les premières victimes de l'insurrection dans un débordement de haine accompagnée parfois d'un retour du refoulé. Dans les paroisses, le refus du serment par les curés en place n'a pas été un acte passif, mais au contraire il a entraîné une vive action de contestation qui a bouleversé la dynamique révolutionnaire et définitivement divisé les populations.

L'insurrection rurale, à ses débuts et selon som mode d'expression, est une forme de résistance à l'intégration nationale menée par la Révolution à travers les réformes successives du découpage administratif, de l'impôt, de l'Eglise, de l'armée... L'oeuvre centralisatrice bouleverse les communautés villageoises, voire les agresse. Alors, l'ennemi désigné c'est l'administrateur, le commissaire, le curé constitutionnel, le porteur d'uniforme, le bleu, le patriote... la République, enfin et surtout, dont on foule aux pieds les cocardes et autres symboles.

La cocarde blanche et les cris de "Vive le roi" qu'on lui oppose souvent sont plus des signes de rebellion que le souhait d'un retour à la féodalité. Tout au plus regrette-t-on un "ancien temps" déjà mythifié où les faiblesses de l'administration monarchique donnaient l'impression d'une certaine liberté.

A la recherche des coupables, la révolte se développe de proche en proche avec la rapidité de l'incendie. Après les officiers municipaux, on s'en prend aux administrateurs des cantons puis à ceux des districts selon une progression de la vengeance qui donne l'impression d'un mouvement général synchronisé.

Dans l'embrasement général, certains individus ou groupes ont un rôle propagateur, avertissant les uns, poussant les autres, bousculant les tièdes, contraignant les plus réticents. Les attroupements ainsi créés acquièrent leur propre dynamique. Une fois parti, tout le monde suit tout le monde et se laisse porter par l'excitation de la révolte et l'abus d'alcool. La rébellion tourne au défoulement, à la fête parfois, à la violence souvent.

Violence désordonnée et difficilement canalisable. En l'absence de chefs compétents et respectés, les combats se limitent à des accrochages, des échauffourées. Cela suffit pour venir à bout d'une poignée de gardes nationaux mal équipés mais se saurait convenir pour investir des villes bien défendues comme Nantes, Ancenis ou Paimboeuf. Faute de moyens et de temps, excepté au sud du département, les insurgés ne mèneront pas de vraies batailles.

Il faut dire que leur armement ne le permet guère. Seules les armes prises aux gardes nationaux, les canons surtout, constituent un équipement efficace et dissuasif. C'est dire comme les révoltés étaient vulnérables. Une véritable armée aurait pu en venir à bout rapidement. La République ne s'en donna pas les moyens. Elle avait trop à faire ailleurs et mit très longtemps à prendre la mesure réelle du danger. Il faut dire que l'adversaire est difficile à cerner.

Il est bien difficile par exemple d'avoir le nombre exact des insurgés. Les effectifs sont fluctuants. A part un noyau dur de révoltés, toujours mobilisés et bien équipés, les autres vont et viennent au gré de leurs occupations et de la pression des meneurs. Quant aux chiffres donnés par les témoins, ils sont généralement déformés par la peur ou le besoin de justifier un appel au secours ou une défaite peu reluisante.

Les insurgés n'ont pas su profiter des carences de l'adversaire républicain. Les succès des premiers jours auraient pu leur aiguiser l'appétit. Visiblement, ils n'ont pas de pensée stratégique, pas de projet politique à long terme. Surpris d'être venus si facilement à bout des

gros bourgs et des chefs-lieux de district, leur horizon se limite à Nantes qu'ils veulent piller et brûler, mais pas occuper. Le pouvoir et Paris ne les intéressent pas. Ils ne contrôlent pas les régions qu'ils occupent, se contentant de les parcourir en rançonnant les habitants, les patriotes de préférence.

Cependant, là où des chefs au passé contre-révolutionnaire ont pris le commandement, il en va autrement. Guériff à Guérande, Charette à Machecoul, récupèrent le mouvement populaire dans une perspective de reconquête du pouvoir au niveau national. Ils agissent "*Au nom du Roi et du Régent*", comptent sur le soutien des Emigrés, mettent en place des comités ou des milices et envisagent une intervention anglaise. Cette structuration de la révolte, jointe à de réelles capacités militaires de quelques chefs, constitue un réel danger pour la Convention, comme le montrera la suite des événements.

Dans les groupes qui au mois de mars parcourent les campagnes du département, on retrouve toute la diversité de la société rurale, du paysan au notable en passant par l'artisan. Ce sont parfois des paroisses entières qui se soulèvent sous la conduite ou à l'initiative de quelques fortes personnalités: les "coqs de village". La communauté villageoise est faite de clivages, mais aussi de solidarités, de parentèles, de clientèles. On retrouve dans la lutte les liens tissés à travers les mariages, les fêtes, les foires.

La base la plus large de l'insurrection, c'est le peuple des campagnes: métayers, laboureurs, domestiques, paysans hybrides (forgerons, charbonniers des forêts ou des mines), artisans ruraux. Les femmes ne sont pas absentes de la révolte même si elles n'y participent qu'en retrait. Elles renseignent, s'occupent de l'intendance, encouragent les insurgés et les tancent vertement après la défaite.

Les domestiques occupent une place prépondérante dans l'insurrection; principalement ceux des maisons nobles et bourgeoises souvent associés aux métayers et fermiers de leurs maîtres. On les trouve, dès les premiers jours à la tête des révoltés. Ainsi, à Saint-Sébastien, tous les domestiques et fermiers de Lyrot de La Patouillère sont de l'insurrection. Si certains partagent les idées politiques de leurs employeurs, on peut aussi penser que la perte de prestige et de pouvoir des maîtres rejaillit sur la condition des domestiques qui ont des raisons d'en vouloir à la Révolution. Mais il est bien difficile de savoir s'ils agissent pour leur compte et de leur propre chef, ou s'ils sont téléguidés.

Les nobles sont relativement peu présents dans l'insurrection et totalement absents lors de son déclenchement. Certains ont émigré. D'autres ont choisi le camp de la République et s'illustreront bientôt contre les insurgés: de La Bourdonnaye, Canclaux, Turreau... D'autres enfin vivent retirés sur leurs terres en pestant contre le nouveau régime. Pour eux l'insurrection est une divine surprise; mais de là à s'engager !

Certains (de Couëtus, Charette, de La Cathelinière...) prennent de bon coeur la tête des révoltés. D'autres refusent ou se font prier quand il ne faut pas les "forcer". C'est que ces paysans mal armés, inexpérimentés, inorganisés, indisciplinés, ne leur inspirent pas confiance. La lutte contre les armées républicaines paraît inégale. Et puis, les nobles ont leurs propres organisations, comme celle créée par La Rouërie, leurs propres projets dans lesquels les ruraux n'entrent pas ou du moins pas comme partenaires.

Alors certains tergiversent, essaient de dissuader les révoltés, tentent une conciliation avec les républicains (Gaudin), ou se battent sans conviction (Danguy, d'Esigny, Lanouan...). En privant les insurgés de leurs compétences militaires, ils contribuent à l'échec de la révolte et à leur propre perte.

Malgré les déclarations des administrations révolutionnaires sur le complot clérical, le clergé est peu présent dans l'insurrection. Que les prêtres réfractaires aient entretenu la colère contre la Révolution et encouragé les jeunes à se soulever; c'est plus que probable. Mais, aux premières heures de la révolte, on ne remarque que très peu de soutanes: un curé réfractaire ici ou là (Montoir) et quelques clercs tonsurés rendus disponibles par la fermeture du séminaire.

Ensuite, les succès initiaux de l'insurrection vont enhardir les prêtres réfractaires. Ils sortent de leurs cachettes, célèbrent les offices dans les églises reconquises, bénissent révoltés, armes, drapeaux blancs et parfois poussent le sermon jusqu'à la harangue vangeresse contre ces diables de patriotes.

Si nobles et clercs sont peu représentés parmi les insurgés de mars, en revanche on trouve parmi eux, et souvent à leur tête, une partie des cadres de la communauté villageoise: élus municipaux, juges de paix...

Si, parmi les notables des bourgs (rentiers, notaires, hommes de loi, marchands, artisans et paysans riches) beaucoup optent pour la République, certains basculent dans le camp des révoltés, souvent plus par opportunisme que par conviction. On se venge d'une élection ratée (Fresnays de Beaumont) ou d'un rival commercial (Misset); on se sent frustré par le nouveau régime qui ne vous offre que de modestes places. Si certains ont un long passé contre-révolutionnaire derrière eux, d'autres ont flirté avec la Révolution avant de faire volte face (Foucaud, Caradeuc...).

Ces déçus du système n'ont pas la méfiance ni les réticences des nobles. Ils prennent la tête des insurgés, au premier jour, sans se faire prier. Ce sont même des notables confirmés (élus municipaux, commandants de la Garde Nationale) qui mènent les révoltés dans certaines communes: Saint-Mars-du-Désert, Le Gâvre, Saint-Nicolas, Saint-Lyphard, Issé, Derval, Saint-Julien-de-Vouvantes, Gétigné, Le Bignon, Sainte-Pazanne...

Nobles, prêtres, notables, paysans, artisans, toutes les composantes de la société rurale, à des degrés divers et en proportions inégales, participent à la révolte dans une sorte de front du refus. Solidarité des mécontents et des frustrés contre l'oeuvre révolutionnaire identifiée aux administrateurs et aux patriotes des campagnes. Cependant, cette réunion ne résulte pas d'une volonté commune de lutte mais de l'unicité de l'adversaire qu'ils affrontent pour des motifs différents. Les divergences vont vite apparaître.

Elles vont surgir d'abord du mode d'encadrement. Au début de l'insurrection, les meneurs sont issus du peuple campagnard. Ils s'imposent par leur personnalité ardente ou leur esprit d'aventure. Les notables profitent de leur autorité et les domestiques du prestige de leur maître. Ces capacités sont alors suffisantes pour entraîner des hommes à l'assaut d'une mairie ou au pillage d'un bourg. Mais quand il faut attaquer un chef-lieu de district ou une ville défendue par des gardes nationaux suffisamment nombreux les compétences militaires font cruellement défaut. C'est alors qu'on se tourne vers les nobles, généralement passés par les armées du roi.

La cohabitation entre meneurs populaires et stratèges contre-révolutionnaires n'est pas toujours facile. A Ancenis, le maçon Gourdon chef des insurgés obligé de s'effacer devant Blondin d'Esigny et quelques Messieurs déclare "*Si j'étais sûr qu'ils me trahissent je leur couperai le col*". Les révoltés eux-mêmes accordent plus volontiers leur confiance à leurs premiers chefs qu'aux nobles qu'ils sont pourtant allés chercher. Gaudin, d'Esigny... ont parfois de la peine à se faire obéir.

Les divergences entre insurgés apparaissent aussi quand, dans un souci de conciliation généralement inspiré par l'encadrement nobiliaire ou bourgeois, des pétitions sont rédigées et

envoyées aux autorités républicaines. Les revendications populaires sont refusées ou oubliées par les rédacteurs nobles ou bourgeois. A ce sujet le cas d'Ancenis est particulièrement éclairant.

Enfin, les divergences portent aussi sur la tactique. A l'assaut des citadelles patriotes que réclament avec fougue la masse des insurgés, nobles et bourgeois préfèrent la temporisation, la négociation. Peur du risque sans doute, mais aussi conviction que l'on peut s'entendre, sur le dos des insurgés, avec un adversaire socialement si proche.

En mars 1793, la révolte populaire initiale a été rejointe par le mouvement contre-révolutionnaire qui l'a accompagnée en tentant de la recupérer mais sans parvenir à constituer une force homogène.

Face à l'insurrection, les républicains des campagnes, minoritaires, se trouvent en fâcheuse position. Victimes de brimades et de pillages, quand ils ne sont pas poussés devant les révoltés lors des combats, ils ne trouvent le salut que dans la fuite vers les citadelles du patriotisme: les villes et quelques communes fidèles à la République. Si les populations urbanisées sont généralement favorables à la Révolution ils s'y trouvent toujours quelques partisans des Blancs prêts à aider les insurgés, voire à leur livrer la ville quand ils en font le siège.

La population rurale n'est pas non plus monocolore. Si le "blanc" prédomine, quelques zones "bleu" apparaissent. Certaines communes ont toujours fait preuve d'acceptation, parfois teintée de morosité, de la Révolution. C'est le cas des communes du littoral au sud de la Loire. D'autres ont eu un passé récent contre-révolutionnaire mais ne bougent pas en mars (Nord du département); parfois la levée n'y a pas eu lieu. Mais l'absence de détonateur n'explique peut-être pas tout.

Confrontées à l'insurrection, les élites urbaines au pouvoir vont faire d'entrée une erreur d'interprétation. Par tradition intellectuelle, elles enferment les paysans dans les rôles de brutes ignares ou d'esprits simples soumis à l'influence des seigneurs et des curés. Pour elles, la révolte est le résultat d'un complot, et les ruraux ne sont que les acteurs d'une pièce écrite par d'autres. Dès que les mairies ou les Districts brûlent, les incendiaires sont placés dans le camp de la Contre-Révolution au même plan que les Princes et autres Emigrés. Or, si les ruraux ont des griefs, nombreux, contre la Révolution, ils ne sont pas prêts pour autant à rejoindre les contre-révolutionnaires patentés. Ce sont les autorités républicaines qui, par manque de discernement, les y contraindront.

Faute d'une analyse satisfaisante de la situation, les républicains ne trouvent pas les solutions appropriées aux problèmes que leur posent les insurgés. Les multiples "Proclamations aux gens des campagnes" se trompent de cible. Elles ne persuadent que les plus tièdes ou ceux qui sont déjà sous la menace du canon.

D'autre part, les forces armées républicaines ont rarement été à la hauteur de la situation. Il faut dire que le Département a été coupé du reste de la nation et abandonné à son sort par la Convention pendant les jours décisifs. Trop peu nombreux, mal équipés et mal préparés, les gardes nationaux n'ont pu intervenir que dans un rayon limité autour de Nantes, Châteaubriant et Paimboeuf. Chaque fois que la République a pu réunir des troupes suffisantes commandées par des chefs de valeur, les insurgés ont été battus ou se sont dispersés, parfois même avant l'affrontement. C'est sans doute ce qui explique l'évolution différente de l'insurrection au nord et au sud du département.

Rien ne distingue les deux moitiés du département séparées par la Loire quant aux antécédents, au déclenchement et au déroulement de la révolte dans les premiers jours, sauf le degré atteint par la violence dont sont victimes les républicains. En dépit des massacres de Savenay et d'autres exécutions commises ici et là, la région située au nord du fleuve ne connaîtra pas la folie meurtière qui sévit, par endroits, au sud.

Par contre, à la différence du nord, où l'ordre républicain se rétablit progressivement à partir d'avril, l'insurrection va se pérenniser au sud dans ce qu'on appelle "la guerre de Vendée", essentiellement parce qu'il y a eu faillite des opérations militaires dans cette région. Cela a permis la mise en place de structures politiques et militaires efficaces dans le camp contre-révolutionnaire, ce qui n'a pas été le cas au nord, les troupes républicaines étant intervenues à temps.

Cependant, rétablissement de l'ordre ne signifie pas pacification. Battus, leurs chefs arrêtés ou en fuite, les insurgés de la partie nord du département remisent leurs armes mais gardent la colère au coeur. Bientôt ils repartiront en guerre contre la République sur les chemins buissonniers de la Chouannerie.

Quant à l'appareil de répression judiciaire mis en place, il convient de nuancer la "tyrannie sanguinaire" et légendaire du tribunal de Nantes en mars 1793. Beaucoup de petites gens sont relâchées; la sévérité vise surtout les chefs et les notables coupables de sédition à un moment où la France est en guerre contre l'Europe entière et menacée sur toutes ses frontières.

Si l'insurrection de mars 1793 commence comme une Jacquerie, c'est à dire une révolte brutale et violente à une agression du pouvoir, elle en diffère rapidement. Elle n'est pas non plus l'aboutissement d'un complot aristocratique et clérical même si nobles et curés ont soufflé sur les braises et tenté de récupérer le mouvement. C'est essentiellement le résultat, dans les campagnes, de trois années d'espoirs déçus, de rancoeurs, de tensions de plus en plus vives. C'est le refus d'une Révolution perçue comme frustrante pour les ruraux de cette région.

L'incompréhension des autorités révolutionnaires et la faillite militaire, jointes à la récupération de l'événement par les clans rivaux de la Convention, ont permis à ce qui n'aurait pu être qu'un épisode tumultueux de la Révolution de devenir ensuite une guerre civile. La déchirure a laissé, deux cents ans après, une cicatrice encore sensible.

Jean BOURGEON

CHRONOLOGIE SOMMAIRE

de l'insurrection de mars 1793

21, 23, 24,25 février

La Convention prend une série de décrets ordonnant la levée de 300 000 hommes pour aller combattre aux frontières.

Samedi 2 mars

Loire-Inférieure:
Le Département reçoit les décrets de la Convention concernant la levée de 300 000 hommes et désigne aussitôt les commissaires à envoyer dans chaque district à cet effet.

Vendée:
Incidents à propos de la levée dans les cantons de La Mothe-Achard, Landevieille, Beaulieu.

Dimanche 3

Loire-Inférieure:
Premiers affichages concernant la levée dans les communes.

Maine-et-Loire:
Incidents à propos de la levée à Cholet.

Lundi 4

Loire-Inférieure:
Agitation dans plusieurs communes.

Maine-et-Loire:
Les incidents se poursuivent à Cholet et dans les environs.

Mardi 5

Loire-Inférieure:
Troubles à Bouvron. On décide d'y envoyer un détachement de la Garde Nationale de Paimboeuf pour rétablir l'ordre.

Mercredi 6

Loire-Inférieure:
Toubles à La Chevrolière.

Jeudi 7

La France déclare la guerre à l'Espagne. Dix puissances européennes sont coalisées contre la République française.

Loire-Inférieure:
Craignant une insurrection prochaine, plusieurs municipalités demandent des secours à Nantes en particulier celle de Machecoul qui veut des canons.

Vendredi 8

Loire-Inférieure:
Aux mines de Montrelais, réunion d'habitants de plusieurs paroisses pour préparer une attaque sur Ancenis.
Le bruit court à Machecoul qu'une attaque contre la ville est en préparation pour le 11 mars.

Samedi 9

Loire-Inférieure:
Au nord de Nantes et dans le district de Clisson, des habitants se concertent pour s'opposer à la levée. Effeverscence dans de nombreux cantons.

Dimanche 10

Des émeutes rurales éclatent dans plusieurs régions de France, dont l'Ouest, à propos de la levée.

Loire-Inférieure:
Attroupements suivis de troubles dans la plupart des communes.
Le commissaire Delorme, chargé de la levée, est tué à Saint-Mars-du-Désert.
Premières dispositions militaires d'urgence à Nantes et Paimboeuf.

Lundi 11

Loire-Inférieure:
L'insurrection s'étend, s'intensifie et commence à faire des victimes: Machecoul, Saint-Fiacre, La Chapelle-Heulin, Saint-Lyphard,Legé.
Machecoul, Varades et Le Loroux-Bottereau aux mains des insurgés.
Les patriotes des campagnes viennent se réfugier à Nantes. Les premiers sont ceux de Pont-Saint-Martin, Port-Saint-Père, Saint-Etienne-de-Montluc.
La Garde Nationale de Nantes intervient à Couëron, Mauves et Saint-Philbert.
Les insurgés organisent des camps autour de Nantes.
Nantes envoie des appels au secours à Paris et aux départements voisins, mais aucun des courriers ne réussit à passer.

Mardi 12

Loire-Inférieure:
Blain, Savenay, Vallet, La Varenne, Champtoceaux et Oudon aux mains des insurgés.
Envoi d'un détachement de 250 hommes de la Garde Nationale nantaise à Clisson.
Plusieurs milliers d'insurgés attaquent Paimboeuf mais sont repoussés.
Autour d'Ancenis, d'Esigny prend la tête de 3000 révoltés qu'il organise en armée.

Maine-et-Loire:
Saint-Florent-Le-Vieil aux mains des insurgés.

Vendée:
Tiffauges, Mortagne, Montaigu... aux mains des insurgés.

Mercredi 13

Loire-Inférieure:
Les trois corps constitués de la ville de Nantes (Département, District, Municipalité) fusionnent.
Un Comité Central détient le pouvoir.
Création à Nantes d'un Tribunal Criminel Extraordinaire. La guillotine est installée place du Bouffay et le soir-même un insurgé y est exécuté.
Les insurgés prennent Bourgneuf, Nort, Montoir, Donges, et Pontchâteau.
L'armée de d'Esigny attaque Ancenis mais est mise en déroute.

Maine-et-Loire:
Vezins, Jallais, Beaupréau, Chemillé, Montjean aux mains des insurgés.

Vendée:
La Garde Nationale de Fontenay-Le-Comte est mise en déroute aux Quatre Chemins de L'Oie.

Jeudi 14

Loire-Inférieure:
Le Pellerin, Saint-Nazaire et Nozay aux mains des insurgés.
Les rebelles interceptent le passage sur la Loire à Mauves.
Sorties de la Garde Nationale autour de Nantes.
Mesures d'exception à Châteaubriant pour assurer la défense et le ravitaillement de la ville.
Charette entre à Machecoul où les massacres reprennent.

Maine-et-Loire:
Les insurgés prennent Cholet. Ils contrôlent désormais toutes les Mauges.

Vendée:
Les insurgés prennent La Roche-sur-Yon.

Vendredi 15

Loire-Inférieure:
Après la chute de Cholet et de Montaigu, les patriotes de Clisson décident d'évacuer la ville pour rejoindre Nantes sous la protection de la Garde Nationale; reviennent avec eux les patriotes de Vallet, du Pallet et des soldats républicains réchappés de la bataille de Cholet.
La Roche-Bernard et Le Pouliguen sont aux mains des insurgés.

Vendée:
Chantonnay aux mains des insurgés.

Samedi 16

L'armée française commandée par Dumouriez est battue à Neerwinden (Belgique).

Loire-Inférieure:
Au nord de Nantes, 10 à 15 000 insurgés sont rassemblés pour attaquer la ville qui prépare activement sa défense.
Venus de Oudon, les insurgés conduits par Piron de La Varenne attaquent Ancenis mais sont repoussés par la Garde Nationale
La Garde Nationale de Paimboeuf fait deux sorties vers Frossay et St-Viaud pour repousser les insurgés.

Maine-et-Loire:
Les insurgés battent les républicains à Coron et s'emparent de Vihiers.
Les républicains commandés par Gauvilliers reprennent Montjean.

Dimanche 17

Loire-Inférieure:
Bataille de Nantes. La Garde Nationale disperse les insurgés qui assiégeaient la ville par le nord.
Les rebelles encerclent Ancenis pour affamer les habitants.
La Garde Nationale de Châteaubriant disperse les insurgés rassemblés à Moisdon.

Vendée:
Les insurgés s'emparent de Noirmoutiers.

Lundi 18

Loire-Inférieure:
La Cathelinière rassemble les insurgés à Chauvé.

Mardi 19

Loire-Inférieure:
Les communes de Couëron, Orvault, La Chapelle-sur-Erdre ... font leur soumission.
Guérande se rend aux insurgés.

Vendée:
Les troupes républicaines commandées par le Général Marcé sont battues par les insurgés près de Saint-Vincent-Sterlanges. L'annonce de cette défaite à Paris va faire de l'insurrection de l'Ouest la "Guerre de Vendée".

Mercredi 20

Loire-Inférieure:
Un fort détachement de la Garde Nationale nantaise reprend Oudon et brise le blocus d'Ancenis.
Le Croisic aux mains des insurgés.
Les habitants de Frossay font leur soumission.

Jeudi 21

Loire-Inférieure:
La Garde Nationale de Nantes reprend Varades et fait sa jonction avec les forces républicaines du Maine-et-Loire à Ingrandes. La Loire est libre. Une colonne de gardes nationaux de Candé arrive à Ancenis.
La Garde Nationale de Paimboeuf disperse les insurgés rassemblés à Chauvé. Ils se réfugient dans la forêt de Princé. Vue fait sa soumission.

Vendredi 22

Loire-Inférieure:
Un détachement de la Garde Nationale de Châteaubriant attaque Joué-sur-Erdre.

Maine-et-Loire:
Les insurgés commandés par Cathelineau, d'Elbée, Bonchamps prennent Chalonnes et s'ouvrent la route d'Angers.

Samedi 23

Loire-Inférieure:
Pour la première fois depuis le 10 mars, un courrier en provenance de Paris arrive à Nantes.
Pornic prise par les insurgés à 17 h est reprise par les républicains à 20 h.

Dimanche 24

A Paris, la Convention décrète que les Nantais ont bien mérité de la Patrie.

Vendée:
Echec des insurgés devant les Sables-d'Olonne.

Lundi 25

Loire-Inférieure:
Joseph Fouché, député du département et commissaire de la Convention arrive à Nantes.
Les rassemblements d'insurgés se développent et menacent Pornic, Saint-Père-en-Retz, Vue, Saint-Brévin.

Mardi 26

Loire-Inférieure:
A Nantes Fouché prend les affaires en main: dissolution du Comité Central et du Conseil Général des trois corps administratifs.

Mercredi 27

Loire-Inférieure:
Pornic tombe aux mains des insurgés.
Proclamation de Fouché aux Nantais suivie de mesures de sûreté générale.
La Garde Nationale nantaise met en déroute les insurgés réunis au camp de Sautron.

Jeudi 28

Loire-Inférieure:
De nombreux réfugiés entrent à Paimboeuf qui déjà manque de vivres: mesures de rationnement. La ville se prépare à être attaquée.
Un détachement de gardes nationaux et de soldats quitte Nantes pour Paimboeuf par la route.
Près d'un millier de gardes nationaux quittent Châteaubriant pour aller attaquer les insurgés rassemblés au château du Pont-Hus à Petit-Mars.

Vendée:
Bataille des Sables-d'Olonne: victoire républicaine.

Vendredi 29

Loire-Inférieure:
Le détachement de la Garde Nationale venu de Châteaubriant attaque sans succès les insurgés rassemblés au Pont-Hus et se replie sur Nort.
Beaucoup d'insurgés de la région d'Ancenis rejoignent les troupes de Bonchamps installées à Saint-Florent-Le-Vieil.

Samedi 30

Loire-Inférieure:
Sortie de la Garde Nationale nantaise contre les rassemblements d'insurgés à Mauves et La Louée.
Les insurgés commandés par Guériff de Lanouan évacuent Guérande à l'approche des troupes républicaines de Beysser venant de Rennes via Redon, Séverac et La Roche-Bernard.

Dimanche 31

Loire-Inférieure:
Les rebelles sont chassés du Pont-Hus par la Garde Nationale de Châteaubriant.
Les troupes de Beysser reprennent Guérande, Le Pouliguen, Batz et Le Croisic.

Lundi 1 avril

Loire-Inférieure:
Les troupes républicaines prennent Sainte-Pazanne.

Mardi 2 avril

Loire-Inférieure:
Charette attaque Sainte-Pazanne et met les républicains en déroute. Les rescapés se réfugient à Paimboeuf.

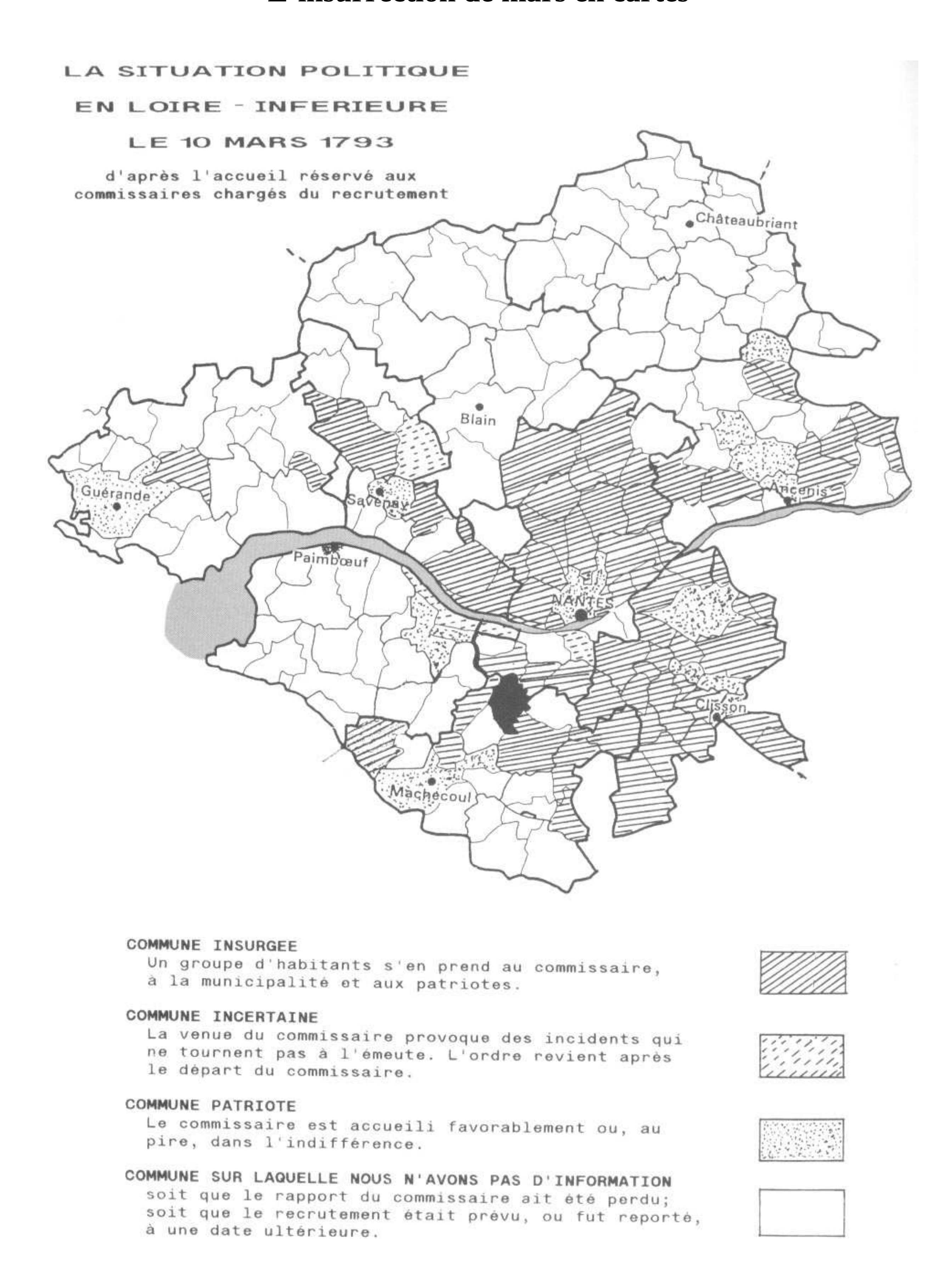
Jeudi 4 avril

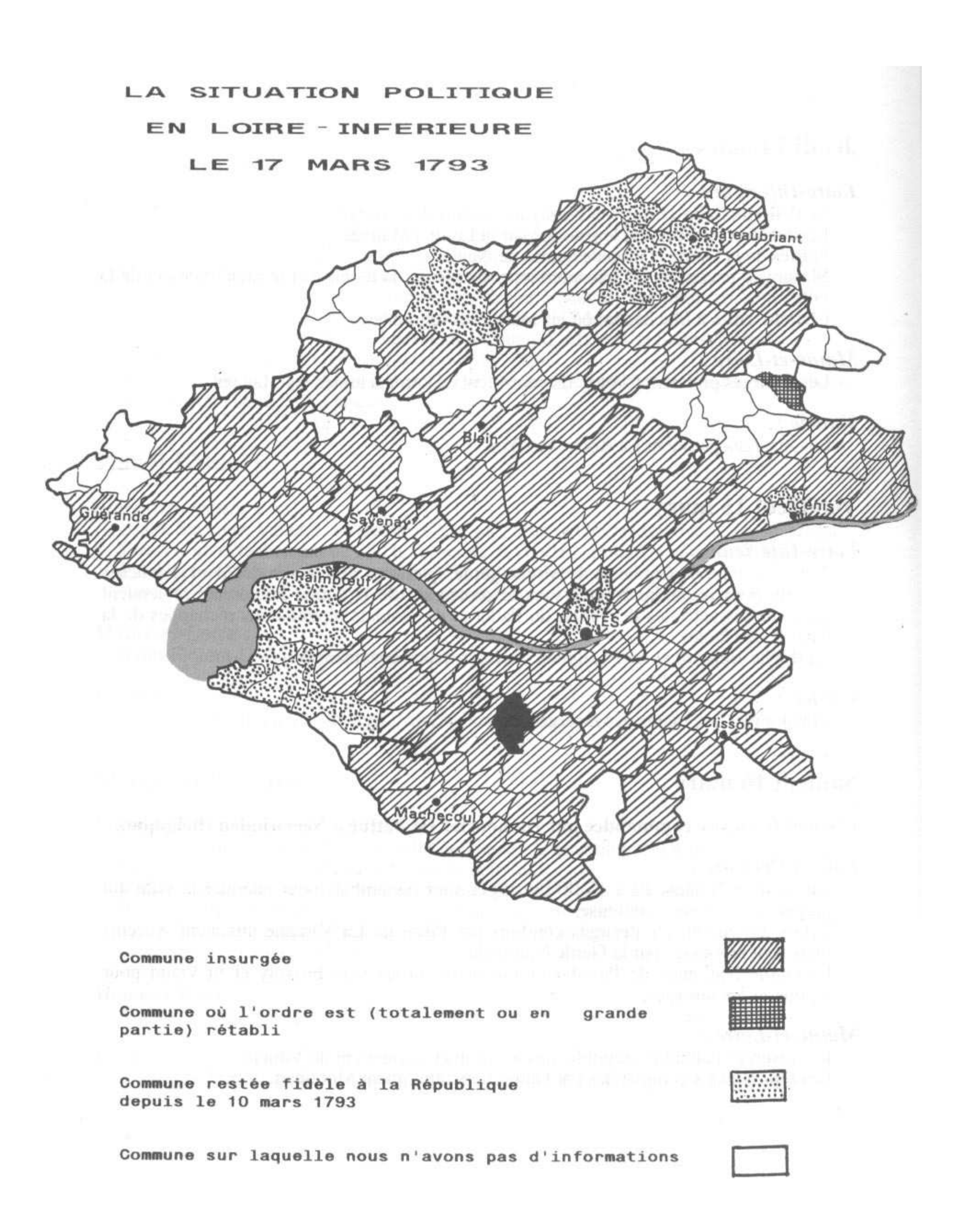
Loire-Inférieure:
Arrivée à Nantes de renforts venus du Maine-et-Loire et d'Ille-et-Vilaine.
Beysser reprend Pontchâteau et Savenay.

Jeudi 11 avril:

Maine-et-Loire:
Les républicains chassent Bonchamps de Saint-Florent et Stofflet de Chemillé. Les armées royalistes se replient à Mortagne. La reconquête républicaine semble en bonne voie; mais pour combien de temps ?

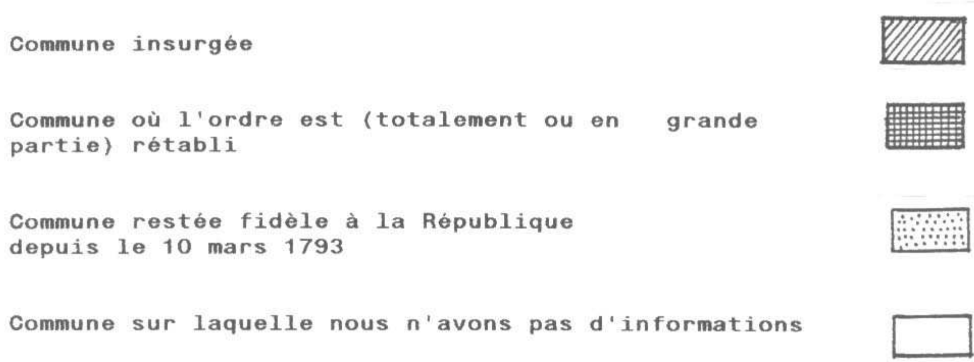
L’insurrection de mars en cartes

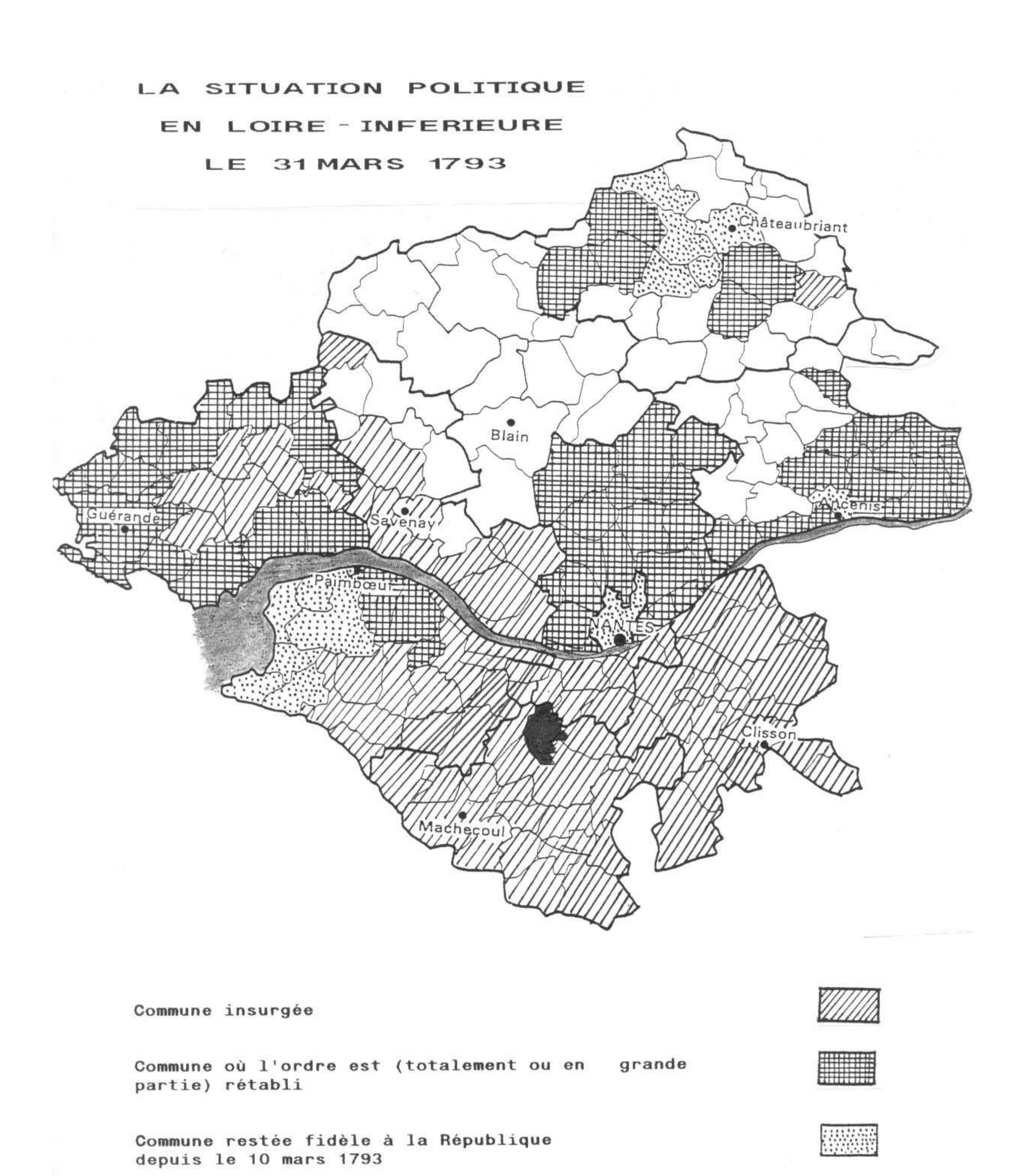



LA SITUATION POLITIQUE
EN LOIRE - INFERIEURE
LE 17 MARS 1793
Châteaubriant
Blain
Guérande
Savenay
Ancenis
Paimboeuf
NANTES
Clisson
Machecoul
Commune insurgée
Commune où l'ordre est (totalement ou en grande partie) rétabli
Commune restée fidèle à la République depuis le 10 mars 1793
Commune sur laquelle nous n'avons pas d'informations

LA SITUATION POLITIQUE EN LOIRE - INFERIEURE LE 24 MARS 1793

Châteaubriant
Blain
Guérande
Savenay
Ancenis
Paimboeuf
NANTES
Clisson
Machecoul



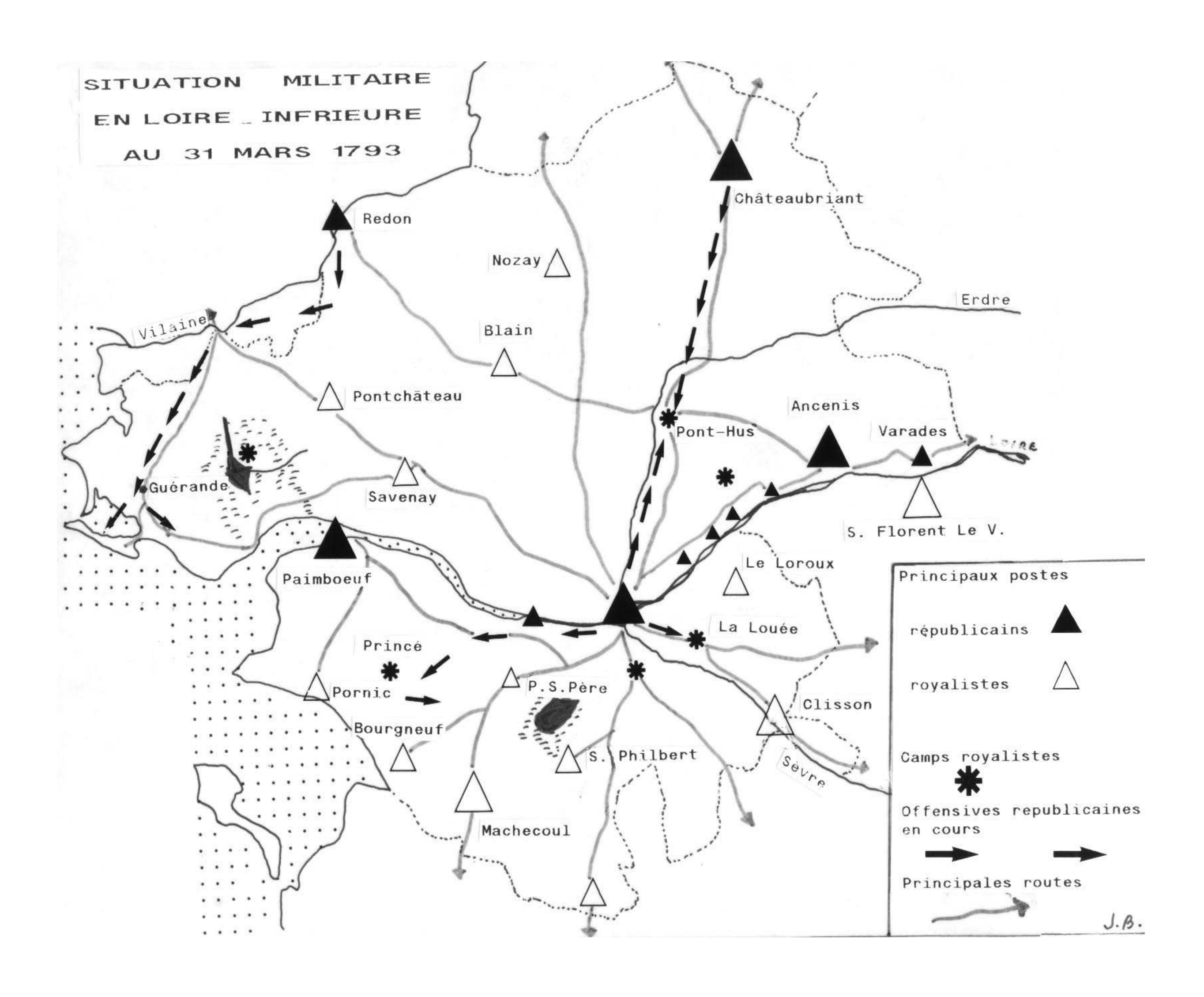


Commune insurgée

Commune où l'ordre est (totalement ou en grande partie) rétabli

Commune restée fidèle à la République depuis le 10 mars 1793

Commune sur laquelle nous n'avons pas d'informations


SITUATION MILITAIRE
EN LOIRE _ INFRIEURE
AU 31 MARS 1793
Redon
Châteaubriant
Nozay
Erdre
Vilaine
Blain
Pontchâteau
Ancenis
Varades
Pont-Hus
Guérande
Savenay
S. Florent Le V.
Le Loroux
Paimboeuf
La Louée
Princé
Pornic
P.S.Père
Clisson
Bourgneuf
S. Philbert
Sèvre
Machecoul
Principaux postes
républicains
royalistes
Camps royalistes
Offensives republicaines en cours
Principales routes
J.B.

GLOSSAIRE

* renvoi à un terme du glossaire

Américain: terme désignant à Nantes ceux qui possédaient des plantations dans les "isles d'Amérique", c'est à dire les Antilles et principalement Saint-Domingue.

Aristocrate: mot qui désigne traditionnellement l'appartenance à la noblesse. A partir de 1789, il est attribué à tous ceux qui s'opposent à la Révolution.

Barge: bateau servant au déchargement des gros navires qui ne pouvaient remonter jusqu'à Nantes.

Bas-Poitou: région de l'ancienne province du Poitou correspondant au département de la Vendée.

Bas-breton: habitant de la Basse-Bretagne, c'est à dire de la partie de la province située à l'Est d'une ligne Vannes-Saint-Brieuc.

Bien national: terres et immeubles, appartenant au clergé ou aux nobles ayant émigré, vendus au profit du trésor national à partir de 1791.

Blancs: désigne les partisans de la monarchie dont le drapeau blanc est le symbole, et par extension les insurgés de 1793.

Bleus: nom donné par les insurgés aux troupes républicaines à cause de la couleur de leurs uniformes; par extension désigne tous les partisans de la République.

Brigands: premier mot employé pour désigner les ruraux insurgés à partir de mars 1793.

Broc: fourche en bois à deux doigts servant à retourner le foin et fréquemment utilisée comme arme par les insurgés.

Chambre commune: ou maison commune, lieu où se réunit la municipalité pour délibérer.

Chasse-marée: bâtiment côtier ponté, à deux mâts.

Ci-devant: désigne les personnes dépossédées le leurs état, titre ou qualité et en particulier, après 1789, les nobles.

Clerc tonsuré: premier degré vers la prêtrise.Mais la tonsure n'est pas un ordre; le clerc ne peut célébrer les sacrements et n'exerce que des fonctions subalternes: portier, lecteur...

Commissaire: en 1793, membre d'une assemblée (nationale, départementale...) chargé d'une mission temporaire. Ainsi, en mars, des élus du Département et des Districts furent chargés d'organiser le recrutement des soldats dans les cantons et communes.

Conseil du Département: le décret du 22 décembre 1789 décida de l'administration du département comprenant: un Conseil de 36 membres, élu au suffrage à deux degrés; un Directoire exécutif de 8 membres choisi en son sein; un Procureur général syndic ayant mission de requérir l'application des lois et de provoquer les actes administratifs et politiques.

Conseil général de la commune: le décret du 14 décembre 1789 organisant les municipalités, créait dans chaque commune un Corps municipal de 6 membres et une assemblée de Notables de 12 membres, élus. La réunion du Corps municipal et des Notables constituait le Conseil général de la commune. Le Corps municipal était divisé en un Bureau (maire et procureur) et en un Conseil municipal (4 officiers municipaux).

Convention: assemblée qui prend la suite de l'Assemblée législative en septembre 1792. Emprunté au vocabulaire politique américain, le mot indique la volonté de créer un nouveau régime avec une nouvelle assemblée constituante. Elus au suffrage universel, les conventionnels se divisèrent en tendances politiques dénommées selon leur place sur les gradins (Montagnards, la Plaine) ou l'origine de leurs leaders (Girondins).

Curé constitutionnel (ou assermenté): curé qui a prêté serment à la Constitution Civile du Clergé votée le 12 juillet 1790 pour réformer l'église de France et condamnée l'année suivante par le Pape. Seuls pouvaient officier dans les paroisses les prêtres ayant prêté serment. Les autres (les réfractaires) furent interdits de culte public, puis assignés à résidence et, en juin 1792, emprisonnés ou déportés.

Curé réfractaire: nom donné en 1792 aux prêtres ayant refusé de pêter serment à la Constitution Civile du Clergé.

Directoire du district: l'administration du district était calquée sur celle du département. Elle comportait un Conseil de 12 membres élu au suffrage à deux degrés, un Directoire exécutif de 4 membres choisi en son sein et un Procureur syndic élu au suffrage à deux degrés.

District: subdivision d'un département composée de plusieurs cantons créée par le décret du 22 décembre 1789. Le 30 janvier 1790, le département de Loire-Inférieure fut découpé en 9 districts, 58 cantons et 211 communes.

Emigré: nom donné à ceux qui quittèrent la France parce qu'ils refusaient la Révolution.

Enclouer un canon: boucher avec un clou l'orifice où l'on introduit la mèche pour rendre un canon inutilisable.

Farinier: meunier.

Forcé: désigne les personnes arrêtées ou inquiétées par les autorités républicaines en 1793 pour avoir participé à l'insurrection et qui prétendent, pour se disculper, avoir été contraintes de suivre les rebelles.

Frégate stationnaire: bâtiment de guerre rapide ancré dans l'estuaire.

Gabarrier: marin pilotant une embarcation à voiles et à rames naviguant sur la Loire.

Garde Nationale: corps de citoyens en armes chargé du maintien de l'ordre et de la défense des droits constitutionnels. Paris se dota d'une Garde Nationale dès le 13 juillet 1789. Peu à peu toutes les villes imitèrent la capitale. La loi du 14 octobre 1791 astreignit tous les citoyens actifs et leurs enfants âgés de 18 ans à faire partie de la Garde Nationale. En fait, bien des communes n'eurent jamais leur milice bourgeoise et, généralement, seuls les patriotes les plus convaincus endossèrent l'uniforme bleu des gardes nationaux.

Insurgé (insurgent): désigne les ruraux qui se révoltent en mars 1793. Dans les rapports officiels on utilise souvent comme synonyme "insurgent"; pourtant ce dernier terme désigne les Américains luttant contre les Anglais pendant la guerre d'indépendance. Dans l'esprit des Nantais,qui s'étaient passionnés pour la guerre d'Amérique, le terme "insurgent" était porteur de valeurs positives; il est donc étonnant qu'on l'emploie pour désigner les ruraux révoltés.

Intrus: nom donné par les ruraux aux prêtres constitutionnels* nommés pour remplacer l'ancien curé réfractaire*. Dans certaines paroisses, leur installation fut parfois l'occasion de troubles graves.

Levée: recrutement des hommes aptes à porter les armes pour constituer une force militaire.

Marguilliers: laïcs chargés de l'administration des revenus et des biens d'une église paroissiale; souvent choisis parmi les notables ils bénéficiaient d'un certain prestige.

Milice: armée composée par le tirage au sort mais dont étaient exclus les plus favorisés et une bonne partie des citadins. Bien que supprimée le 6 mars 1791, son impopularité était telle qu'elle condamnait toute tentative de recrutement forcé.

Notables: voir Conseil général de la commune.

Officier municipal: voir Conseil général de la commune.

Patache: petit vaisseau de guerre qui mouillait souvent à l'entrée d'un port ou d'un estuaire, pour aller reconnaître d'autres bâtiments qui arrivaient. Servaient pour la police ou la douane.

Pataud: nom péjoratif donné par les insurgés aux patriotes*.

Patriote: ainsi désignait-on dès 1788 les partisans des réformes par rapport aux conservateurs (les aristocrates*). Désigne par la suite les partisans de la Révolution et, après 1792, de la République.

Perreyeur: maçon, tailleur de pierre.

Pierrier: petit canon lançant des boulets de pierre ou de fer, généralement installé sur de petites embarcations.

Portefaix: personne se louant à la journée pour porter des fardeaux; particulièrement nombreux à Nantes à cause de l'activité portuaire.

Procureur fiscal: avant 1789, officier chargé, dans les juridictions seigneuriales, de défendre les droits fiscaux du seigneur et de s'occuper de la rentrée de ces droits; fonction qui disparaît avec le système féodal.

Procureur de la commune: voir Conseil général de la commune.

Sans-culottes: à partir de 1792, désigne les Parisiens portant le pantalon et non la culotte des aristocrates et réclamant une démocratie de petits propriétaires; par extension désigne tous les révolutionnaires radicaux.

Sénéchal: avant 1789, plus importante personnalité juridique d'une seigneurie remplissant les fonctions de juge et parfois d'administrateur.

Procureur syndic: voir Conseil du département et Directoire de district.

Toue: petite embarcation plate servant à la navigation dans les ports et sur les rivières.

Tribunal criminel extraordinaire: instance judiciaire exceptionnelle mise en place à Nantes le 13 mars 1793 pour juger, sans appel et sans recours en cassation, les insurgés. Rebaptisé Tribunal révolutionnaire le 18 avril, il garda cette appellation jusqu'au 19 mai 1793. De mars à mai il prononça 39 condamnations à mort.

Truton: synonyme de "intrus"*

REMERCIEMENTS

Un travail bénévole mené dans le cadre associatif comme celui-ci n'aurait pas été possible sans le soutien de ceux qui savent l'apprécier. Il nous est donc agréable de remercier tous ceux qui nous ont aidé.

Jacques Ribeyre qui nous a prêté son talent pour la couverture du livre. Bernard Pineau qui a donné de son temps pour la mise en page du texte. Le personnel des Archives départementales et municipales qui nous a toujours fait bon accueil ainsi que celui de la Médiathèque de Nantes.

Dans notre recherche de l'iconographie nous avons bénéficié de l'aide éclairée de: Noël Le Brazidec, au Musée du Château des Ducs de Bretagne; d'Olivier Pacory qui a mis à notre disposition ses documents familiaux; de l'Association de Recherches sur la Région d'Ancenis (ARRA) et son groupe de recherches "Loire et Galerne" avec Madeleine Cartier, Joseph Chauvat, Joël Justeau, Colette Minig.

A tous, encore une fois, merci !